MILLON

MANUSCRITS ET LETTRES AUTOGRAPHES

COLLECTION DE MADAME V.

—

Jeudi 1er décembre 2022

—

Salons du Trocadéro, Paris

—

Expert : Thierry Bodin

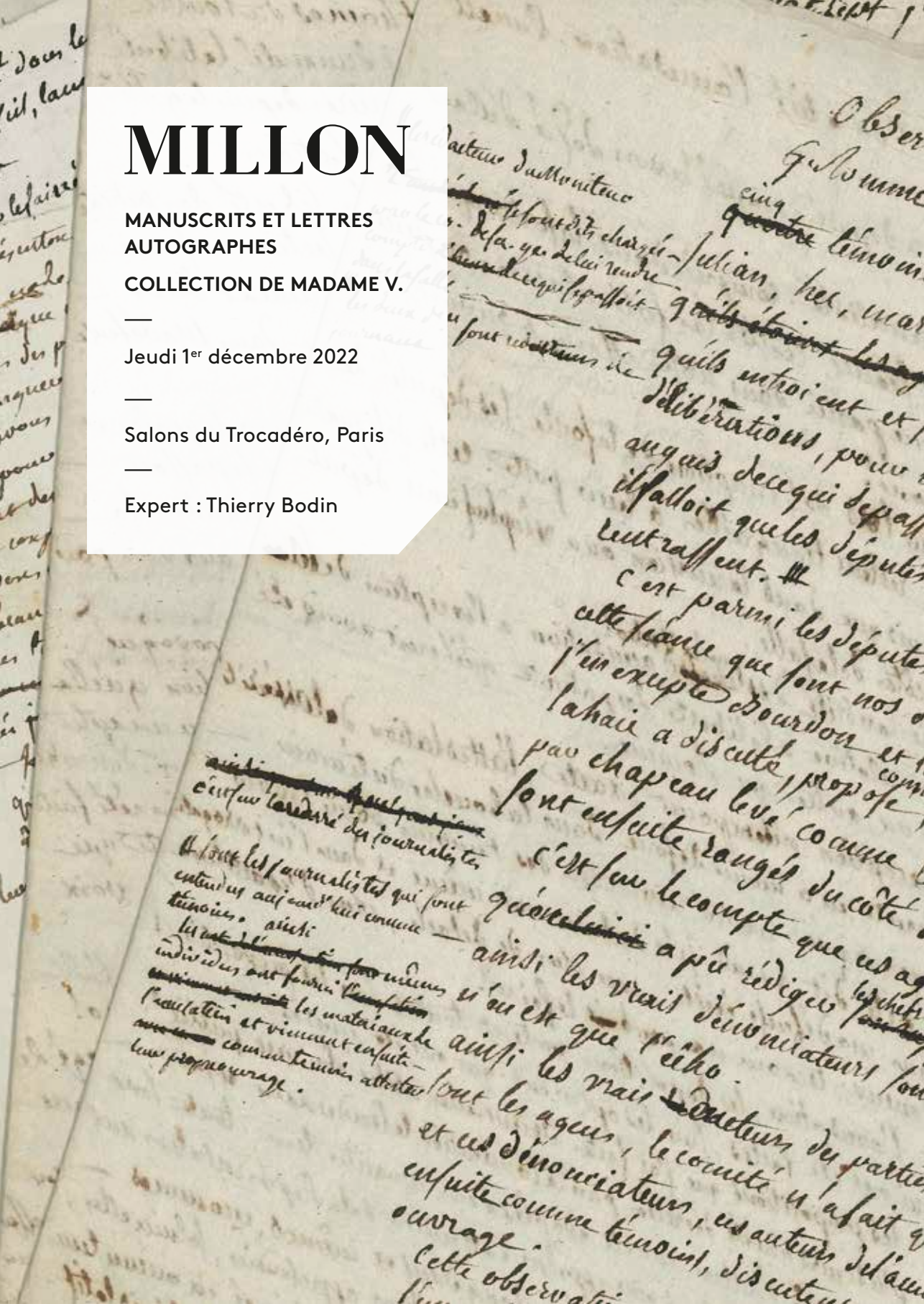

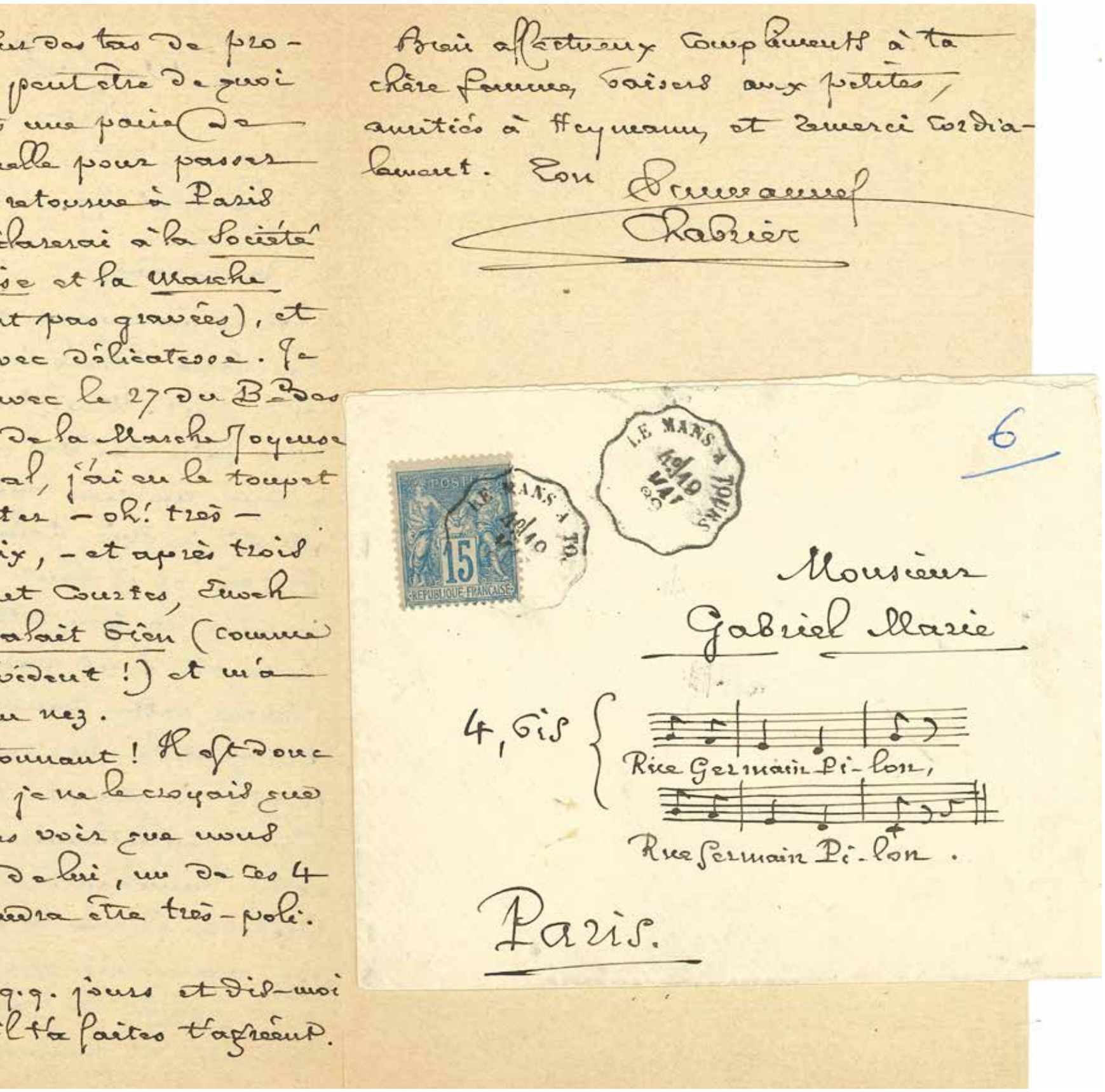

MANUSCRITS & LETTRES AUTOGRAPHES

Dont un riche ensemble
par des personnalités auvergnates

Jeudi 1er décembre 2022 - 14 h

—

Salons du Trocadéro,
5 avenue Eylau, Paris 16e

—

Expositions publiques :
Mardi 29 novembre de 14 h 30 à 18 h
Mercredi 30 novembre de 9 h 30 à 18 h
Jeudi 1er décembre de 10 h à 12 h

Exposition privée
sur rendez-vous chez l'expert

—

Intégralité des lots sur
www.millon.com

Département

Livres et Autographes

Responsable de la vente
Romain Béot
07 86 86 06 56
01 40 22 66 32
rbeot@millon.com

Expert de la vente
Thierry BODIN, *Les Autographes*
Syndicat Français
des Experts Professionnels
en Œuvres d'Art
45 rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris
Tél. 01 45 48 25 31
Fax 01 45 48 92 67
lesautographes@wanadoo.fr

Abréviations :
L.A.S. ou P.A.S. : lettre ou pièce autographe signée
L.S. ou P.S. : lettre ou pièce signée
(texte d'une autre main ou dactylographié)
L.A. ou P.A. : lettre ou pièce autographe non signée

Vente réalisée en collaboration avec Me Georges Gautier, correspondant Région Ouest

Alexandre Millon,
Président Groupe MILLON, Commissaire-Priseur

MILLON Drouot
19 rue de la Grange Batelière, 75009 PARIS
T +33 (0)1 47 27 95 34
accueil@millon.com

DROUOT.com Live
live interencheres-live.com
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets

Index

ANNE D'AUTRICHE 1
ARNAULD Antoine 2
ASSELINEAU Charles 3
BEKER Nicolas-Léonard 4
BÉRANGER (de) Pierre-Jean 5
BOLIVAR Simon 6
BOUILLON (duc de) 7
BOYER Alexis 8
CATHERINE II 9
CHABRIER Emmanuel ..... 171 à 215
CHARASSON Henriette 10
CONDORCET 12
DELAGE Maurice ..... 13 à 15
DESAIX (Louis-Charles-Antoine) 16
DIDEROT Denis 17
EUGENIE (Impératrice) 18
FOUCHÉ Joseph 19
GASTON D'ORLÉANS 20
GEOFFRIN Madame 21
INTENDANTS D'AUVERGNE 22
L'HOSPITAL (de) Michel ..... 41 à 43
LA ROCQUE (de) François 29
LA TOUR D'AUVERGNE (famille) 30
LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET (de)
Théophile Malo ..... 31 à 36
LA VRILLIÈRE (marquis de) 11
LACOSTE Jean-Baptiste ..... 23 à 26
LAFOND DE LURCY Gabriel 27
LAVAL Pierre 37, 38
LECOQ Henri 40
LINTILHAC Eugène 44
LORRAINE-CHALIGNY (de) Henri 45
LOUIS XI 46
LOUISE-ULRIQUE de Prusse 170
MAIGNET Etienne-Christophe ..... 47 à 51
MALOUET Pierre-Victor ..... 52 à 54
MARILLAC (de) Louis 55, 56
MARILLAC (de) Michel 57, 58
MARMONTEL Antoine 59, 60
MARMONTEL Jean-François ..... 61 à 69
MASSILLON Jean-Baptiste ..... 70 à 76
MAURRAS Charles 77
MESSIAEN Olivier 78
MICHALIAS Régis 79
MICHELIN Edouard 80
MONDOR Henri 81
MONESTIER Jean-Baptiste-Benoît 82,83
MONTLOSIER (comte de) ..... 84 à 93
MONTMORIN-SAINT-HÉREM (comte de) 94
MONTPENSIER (duc de) Antoine d'Orléans 97
MONTPENSIER (duc de) Henri de Bourbon 95
MONTPENSIER (duchesse de)
Anne-Marie-Louise d'Orléans 96
MORNY (duc de) Charles 98,99
MURAT Amélie 100
NAPOLÉON Ier 101
NAPOLÉON III 102
NAPOLÉON IV 103
NOLHAC (de) Pierre 104
ONSLOW George 105
PARIEU (de) Félix Esquirou 106
PERSIGNY (duc de) Victor Fialin 107
POLIGNAC (famille de) 108
POLITIQUE 109
POMPIDOU Georges 110
POTIER DE NOVION Nicolas 111
POURRAT Henri ..... 112 à 113
PRADT (de) Dominique Dufour ..... 114 à 129
RAVEL Maurice 130
RAYNAUD Fernand 131
RÉVOLUTION 132
ROMME Charles 133, 134
ROMME Gilbert ..... 135 à 151
ROUHER Eugène 152, 153
ROUX Émile 154
ROVÈRE Joseph-Stanislas 155
RUDEL Claude-Antoine ..... 156 à 159
SAINT-VIDAL (de) Antoine 160
SAVARON Jean 161
SERTILLANGES Antonin-Dalmace 162
SIRMOND Jacques 163
SOANEN Jean ..... 164 à 167
STANISLAS II AUGUSTE PONIATOWSKI 168
STUART John 169

1.
ANNE D'AUTRICHE (1602-1666) Reine de France, femme de Louis XIII, mère de Louis XIV. P.S. «Anne», Paris 31 décembre 1626 ; contresignée par Legras ; demi-page in-fol. (portrait gravé joint).

700/800 €

Mandement à François d'Argouges trésorier général de ses maisons et finances, pour payer à M. de la Fresnaye, valet de sa garde-robe, la somme de cent livres tournois que la Reine lui donne en considération de ses services. Apostille autographe signée par le Garde des sceaux Michel de Marillac : «Veu pour estre payé suivant l'estat qui en sera fait» ; la pièce est contresignée par le secrétaire de la Reine, Antoine Legras (†1625), mari de Louise de Marillac qui fonda, avec saint Vincent de Paul, l'institution des Sœurs de la Charité.

2.
Antoine ARNAULD (1612-1694), prêtre et théologien, le grand Arnauld, chef de file des Jansénistes. L.A.S., 12 juin [1692 ?] ; 2 pages petit in-4.
Manuscrit autographe, [1661] ; 5 pages et quart in-4.

800/1 000 €

Au sujet d'un serment sur la simonie.

Ce serment « ne regarde que ceux qui sont entrez par simonie dans leurs benefices [...] c'est un si horrible crime que d'entrer par cette voie dans les ministères de l'Eglise que je ne puis que louer le zele de ceux qui ont estably ce serment pour en donner plus d'horreur. Et sil y en a d'assez malheureux pour se parjurer ne laissant pas de le faire quoy qu'ils se sentent coupables de ce crime ny ceux qui ont introduit ce serment, ny vous qui l'avez renouvellé n'estes point cause du mal qu'ils font, mais Dieu vous sauré gré de l'avoir voulu empecher. Le passage de S. Augustin qui vous a fait de la peine n'est point contraire a cela. Car il ne se doit entendre que dans les rencontres ou on presse un homme de jurer de guayeté sans necessité lors qu'on scait bien qu'il se parjurera. Autrement si on le prenoit generalement il faudroit condamner tous les sermens que lon exige en justice, puisqu'on peut bien prevoir qu'il y en a qui ce sera une occasion de faire des parjures »...

On joint un portrait gravé par Lud. Simonneau d'après Ph. de Champaigne ; et 2 manuscrits d'époque : «Signature de Sorbonne contre Mr Arnaud» (3 p. in-4), et la copie d'une lettre de P. Quesnel «Sur la mort de Mr Arnauld» (11 août 1694 ; 3 p. ¼ in-4).

3.
Charles ASSELINEAU (1821-Châtelguyon 1874) écrivain, ami et défenseur de Baudelaire. Manuscrit autographe signé de sa ***Préface*** aux *Soleils d'octobre* de Gabriel Marc (1869) ; 8 pages in-4 (quelques ratures et corrections).

400/500 €

Asselineau retrace l'histoire de la poésie, où à la révolte succède la paix ; après le temps des manifestes et des révoltes, vient le temps de l'inspiration intime. Gabriel Marc s'est souvenu «de la sévère beauté de sa contrée natale. Il a chanté la Dore aux eaux transparentes, les genêts, les bruyères, les fêtes, les légendes et les industries du pays d'Auvergne»... Asselineau célèbre l'art de Gabriel Marc et son « don de l'évocation »...

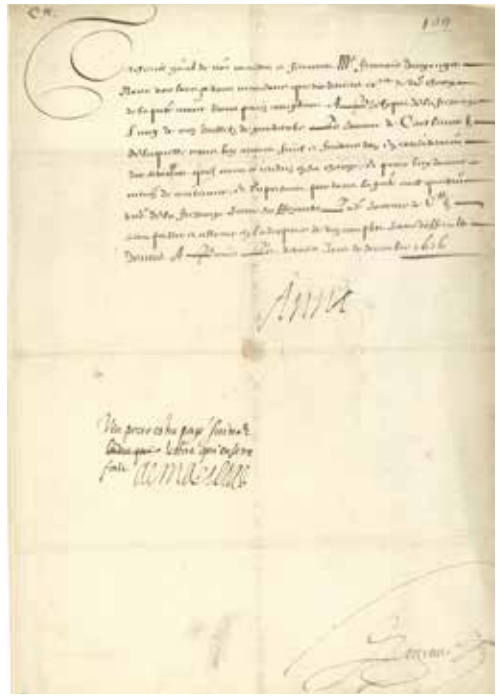

1

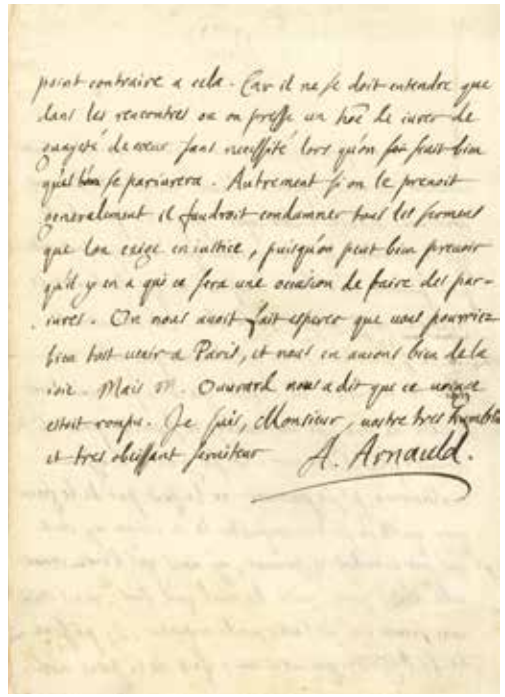

2

4.
Nicolas-Léonard BEKER (1770-Aubiat 1840) général de la Révolution et de l'Empire, il négocia la soumission de Stofflet et commanda l'escorte de Napoléon vers le Bellérophon. 8 L.A.S., 1800-1804, à M. de Laguesle inspecteur forestier à Saint-Myon par Aigueperse (Puy-de-Dôme) ; 17 pages in-4, adresses, 2 avec en-tête *Le général de brigade Bagert-Beker* et *Le Général de Brigade, Commandant dans le Département du Puy-de-Dôme* (portrait gravé joint).

400/500 €

Correspondance amicale, donnant et demandant des nouvelles de la famille, et évoquant ses propriétés en Auvergne.

Veygoux 7 frimaire (17 décembre 1800). Il recherche un logement à Clermont où il compte se fixer (il vient d'être nommé commandant du Puy-de-Dôme) ; la maison Jalladon ne peut lui convenir : «Le principal locataire est un arabe qui demande 50 écus par mois a cause que j'ai le titre de général». Il a offert 1.000 F pour les appartements de Mme de Boisseul sur la place d'Espagne. Il charge son ami de se renseigner sur la propriété de Bicou, dont il envisage l'acquisition. Il l'invite à venir à Veygoux : «vous ferez plaisir à Mde Desaix [Beker avait épousé la sœur du général] en venant la voir avec l'ami Bonneval»... *14 ventose X (5 mars 1802)*. Il commente les résultats des élections du Puy-de-Dôme : «il est tel qu'on devait l'attendre d'après la rupture de la coalition»... *Clermont 5 pluviose (25 janvier 1803 ?)*. M. de La Rouzière n'est plus au secret et ne tardera pas à sortir de prison ; il était «compromis uniquement à cause de ses liaisons avec quelques incurables du vieux testament». Il raille le député Dayat qui veut marier sa fille en ne lui donnant qu'une pension de 600 ll. «Les généraux Dejean et Serurier me blament de ce que je n'ai pas demandé de l'emploi aux armées». Il ira à Riom pour le rassemblement des conscrits, «en attendant je suis occupé de ces messieurs qui ne sont pas plus dociles que l'an dernier malgré la sévérité de la loi sur la désertion»... *Paris 4 et 18 frimaire XIII (25 novembre-9 décembre 1804)*. Au moment des fêtes du couronnement, il dépeint l'atmosphère ambiante : «On nous régale de jeux de mots sur tout ce qui a rapport à la cérémonie et aux institutions nouvelles. Comme tous ces clabaudages sont plutôt l'effet de la frivolité française, le gouvernement n'en va pas moins son train et nous prépare un spectacle extraordinaire pour Dimanche prochain. Les sages et les politiques de tous les ordres prétendent que la masse des défauts jointe aux qualités éminentes qui distinguent notre souverain est nécessaire à la prospérité de l'état et pour peu qu'il soit sobre en finances son édifice durera aussi longtems que les choses humaines peuvent existe»... Il a vu Sérurier et Dejean et a pu rencontrer l'Empereur pour lui demander une entrevue pour lui parler de son fils (Napoléon Beker, né en 1801, filleul de l'Empereur)... Etc.

On joint une pochette en papier plié contenant une mèche de cheveux gris avec l'inscription «Cheveux du Gal Beker»

5.
Pierre-Jean de BÉRANGER (1780-1857). 2 L.A.S., 1836-1840, à André Imberdis à Ambert ; 3 et 2 pages in-8, adresses (qqs mots effacés et fente réparée à la 1ère).

400/500 €

Fontainebleau 17 avril 1836. Longue lettre remerciant Imberdis pour son recueil de poésies qu'il lui a dédié [*Cri de l'âme*, avec une introduction par l'abbé de La Mennais, Paris Renduel 1835] : « Rien ne prouve mieux l'esprit de démocratie de notre tems que cette dédicace d'un jeune poëte à un vieux chansonnier ». Il applaudit ses inspirations « si souvent heureuses, pleines d'une chaleureuse facilité et d'une poësie de cœur trop rare dans ceux de nos écrivains qui ne voient dans le style qu'une satisfaction d'artiste ». Il a vu dans cet ouvrage « la critique la plus mordante des lois absurdes dont on nous a dotés », mais il fait remarquer, au risque de passer pour un « vieux pédant », quelques erreurs… « Plus on tient à inculquer ses idées et ses sentimens aux autres, plus, selon moi, c'est un devoir de travailler la forme qui doit servir de passe-port »… Au vu de la situation politique, il l'entretient du sort de leur ami Tréla t et ajoute : « Espérer est le mot qu'il faut le plus répéter aujourd'hui et dans sa lettre, M. de Lamennais vous en donne les meilleures raisons. Espérons donc pour T., espérons pour la France, et pour elle surtout, espérons que la jeunesse reconnaitra enfin quelle est la route qu'il convient de suivre pour lui être utile et la maintenir à la tête des nations »…

21 février 1840. Il félicite Imberdis pour son *Histoire des guerres religieuses en Auvergne, pendant les XVIe et XVIIe siècles* : « C'est un chant de gloire et de douleur pour votre Auvergne chérie […]. Votre style a toute la chaleur qui convient à la peinture des drames sanglants que déroule l'époque choisie »… Quant à lui il serait peut-être plus de l'école de Michelet, mais souhaite « que toute la France et Paris surtout rendent à cette histoire de l'Auvergne toute la justice qui lui est due »…

On joint : – 4 l.a.s. d'Adolphe Crémieux à Imberdis (1858-1867) ; – une l.a.s. d'Auguste Valette ; – un contrat de Charles Lahure pour l'impression du livre sur l'Auvergne d'Imberdis (1857, plus lettre d'envoi de Ch. Lahure) ; – et un cahier d'épreuve d'une introduction à *L'Auvergne*, avec coupure de presse collée.

6.
Simon BOLIVAR (1783-1830) le héros et le libérateur d'Amérique du Sud. L.S., Guyaquil 14 avril 1823, [à l'Abbé de Pradt] ; la lettre est écrite par son secrétaire, le colonel José Gabriel Pérez (1783-1828) ; 2 pages in-4 (légère fente au pli, un angle un peu rongé sans toucher le texte) ; en espagnol.

2 500/3 000 €

Superbe lettre inédite d'admiration et de reconnaissance à l'Abbé de Pradt.

[Bolivar a entretenu une correspondance avec l'abbé de Pradt, prélat libéral, diplomate et historien des relations internationales, qui publia un grand nombre d'ouvrages de géopolitique, prônant notamment la décolonisation de l'Amérique du Sud. Il prit également la défense de Bolivar contre Benjamin Constant. Cette lettre semble inédite.]

De nombreuses fois, Bolivar a pris la liberté de s'adresser à Son Éminence pour lui payer le tribut de son enthousiasme pour les écrits splendides par lesquels elle a défendu la liberté et la justice des fils de Colomb (« el tributo de mi entusiasmo por los splendidos escritos con que ha defendido la libertad y la justicia de los hijos de Colom »). Elle a

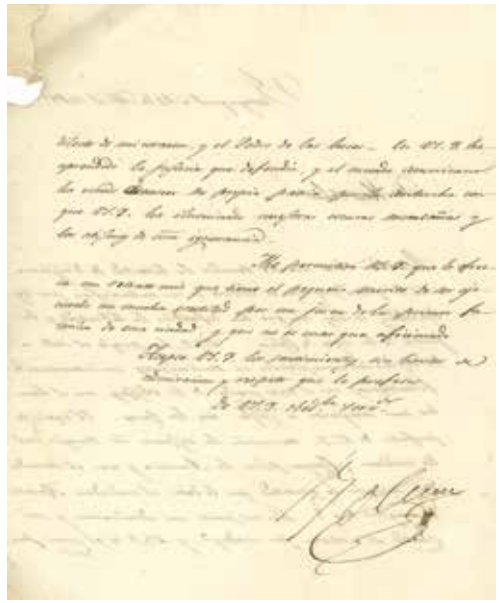

6

rivalisé en sentiments éminemment philanthropiques avec le plus grand des évêques, avec l'homme le plus semblable au Christ (« el hombre mas semejante a Cristo »), avec Las Casas [le prélat espagnol du XVIe siècle, qui défendit les Indiens contre la brutalité des occupants]. Bolivar loue l'esprit prophétique de Pradt, annonçant la veille les événements du jour à venir (« El espérito profético de VS.I. annunciaba la vispera los sucesos del dia venidero ». Comment l'Amérique et même le monde entier pourront-ils exprimer leur gratitude au véritable apôtre de son temps ? (Conqué podrá la América y aun el mundo todo espresar la gratitud que le debe al verdadero Apostol de nuestros dias ? ») Et il clame sa gratitude et son admiration : Son Éminence est le génie chéri de son cœur et le Père des Lumières (« el genio predilecto de mi corazon, y el Padre de la luces »). Elle a contribué à faire connaître sa propre patrie à l'Amérique, et a pris le parti de la justice grâce au flambeau avec lequel Elle a illuminé les obscures montagnes et les abîmes de l'ignorance (« la antorcha con que VS.I. ha iluminado nuestras oscuras montañas y los abismos de nuestra igorancia »)… Bolivar lui envoie son portrait, exécuté par un jeune artiste de la ville…

7.
Godefroy-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de BOUILLON (1641-1721) grand chambellan de France, gouverneur d'Auvergne, il épousa Marie-Anne Mancini, nièce de Mazarin. 2 L.A.S. « Le duc de Bouillon », Versailles 1698 ; 2 pages in-8, et 1 page in-8 avec adresse et cachet de cire rouge (brisé).

200/300 €

20 juin, à M. de Boutet Il lui présente ses excuses pour avoir tardé à le remercier « de la part que vous prenes au mariage que je fais de ma fille de Chateauthiery […] je suis tres persuade que ce mariage ne vous est point indiferent » ; il lui exprime toute sa reconnaissance…

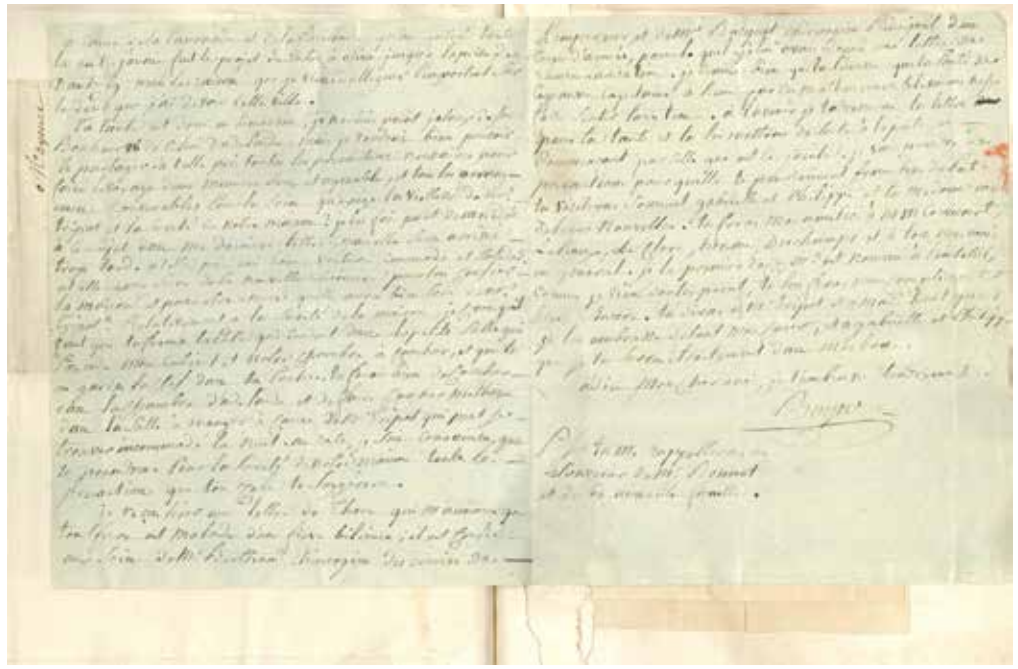

8

31 mars, à M. de Lavaupalière, conseiller au Parlement de Normandie. « Ce pauvre miserable a eu sa grace elle est scelé il ne faut plus que de largent pour la retirer cest a quoy je travaille et je conte que dans peu elle sera retiré je le mande a Mr de Boiguilbert afein quil luy donne du temps en ne raportant point laffaire »…

8.
Alexis BOYER (Uzerche 1757-1833) chirurgien ; nommé premier chirurgien de Napoléon (1804), il accompagna l'Empereur durant les campagnes de Prusse et de Pologne (1806-1807). 38 L.A.S. ou L.A., janvier 1806-juillet 1807, à son neveu Antoine Vareliaud (Uzerche 1776-1840), chirurgien à la Charité à Paris ; 63 pages in-4 ou in-8, adresses avec marques postales, notamment de la *Grande Armée* ou du *Service* du Cabinet de l'Empereur (qqs lettres avec manques et réparations), montées grossièrement sur onglets ou collées directement sur feuille, le tout relié à l'époque en un volume in-4 demi-basane (rel. usagée).

2 500/3 000 €

Exceptionnelle correspondance écrite durant la Guerre de la Quatrième coalition que Boyer mène aux côtés de l'Empereur, et en particulier sur la bataille d'Eylau et la paix de Tilsitt, mais également sur son travail de chirurgien sur les champs de bataille.

Cette correspondance est écrite de Varsovie, Berlin, Osterode, Oliva, Finckenstein, Morunghen, Tilsitt et Dresde, de janvier 1806 à juillet 1807. Nous ne pouvons en donner ici qu'un aperçu ; ainsi, dans cette lettre écrite d'Osterode le 29 mars 1807, où Boyer raconte la bataille d'Eylau. Après la bataille de Pultusk, où l'armée ennemie était presque entièrement détruite, Napoléon fit prendre à ses troupes les quartiers d'hiver, mais les Russes ayant attaqué, « l'empereur fit marcher toute son armée vers la fin de janvier. Aussitôt que l'ennemi en fut instruit, il commença sa retraite ; cependant nous l'atteignîmes, et chaque jour depuis celui où nous le rencontrâmes, jusqu'à la fameuse bataille d'Eylau, on se battit. Dans tous les combats, nous avons toujours eu l'avantage, soit du côté du nombre des tués et des blessés, soit du côté des canons et des drapeaux pris. La Bataille d'Eylau, quoi qu'elle n'ait pas été décisive et qu'elle nous ait coûté beaucoup de monde, n'en sera pas moins un monument éternel du génie militaire de notre Empereur et de la valeur de nos soldats. Comment en effet ne regarderait-on pas comme glorieuse une bataille dans laquelle malgré le nombre double des Russes, l'avantage de leur position et une attaque inattendue, nous avons perdu beaucoup moins de monde qu'eux, nous leur avons pris des drapeaux et des canons, et nous sommes restés maitres du champ de bataille. L'empereur me dit, le lendemain de cette bataille, que si la neige lui eut permis d'observer et de voir le mouvement de ses colonnes, et que le corps d'armée du maréchal Ney fut arrivé à temps, il aurait pris la moitié de l'armée Russe. Accoutumée à vaincre aisément et à faire vingt ou trente mille prisonniers dans une bataille, notre armée fut étourdie de la résistance des Russes et il en résulta même un peu de découragement […] Une des causes qui a le plus contribué à ce découragement momentané, c'est la pénurie de subsistances. La marche rapide de l'armée et les mauvais chemins n'ont pas permis de faire arriver les vivres, en sorte que nos soldats ont vécu de ce qu'ils trouvaient chez les paysans et notamment de pommes de terre. Aussi ont-ils donné à la bataille d'Eylau le nom de *Niema Cleba*, parce que

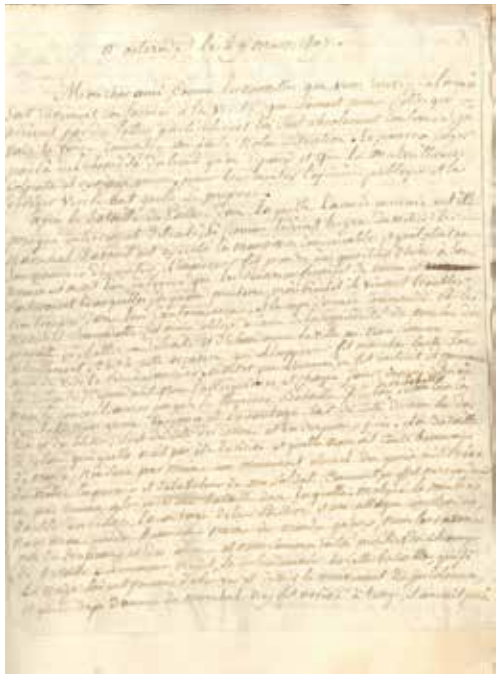

8

Cleba en polonais signifie pain et *Niema*, il n'y en a point. On m'avait tant étourdi des fatigues et des horreurs de la guerre que je les ai trouvées beaucoup au dessous de l'idée que je m'en étais formée, du moins par rapport à moi et à tous ceux qui, comme moi, ne sont pas militaires. En effet, on ne se fatigue pas beaucoup à voyager dans une voiture bien suspendue, bien formée et bien approvisionnée ; et il est vrai qu'on n'a pas toujours un bon lit, mais personne n'est moins difficile pour le coucher que moi. À l'égard des horreurs, je ne vois pas grande différence entre un champ de bataille et un amphithéâtre d'anatomie ; aussi je puis dire, sans affecter une dureté de cœur que je n'ai point, que j'ai parcouru tous les champs de bataille sans éprouver aucune émotion par la vue des corps dont ils étaient couverts. Je trouvais toujours au contraire, qu'il n'y en avait jamais assez, s'entend des corps des Russes »...

Après une série de batailles qui se termine par Friedland, les pourparlers s'engagent (7 lettres écrites de Finkenstein et Morunghen, et 10 lettres de Tilsitt entre mai et juillet 1807). *Finkenstein 13 mai 1807* : « Hier, un des personnages les plus marquants de l'armée russe, le prince ou le comte de Labanoff est venu en mission auprès de notre Empereur qui l'a fait dîner avec lui, et je sais de bonne part que le grand Napoléon a bu à la santé de l'Empereur Alexandre et des braves qui composent son armée, et que Mr de Labanoff a bu de la part de son maître à la santé de l'Empereur Napoléon. Tu juges aisément de la joie que ces symptômes précurseurs de la paix causent à tous les Français qui sont sur la rive gauche du Niémen, et à moi en particulier »... *2 juin* : « l'empereur étant allé à Dantzig depuis trois jours, je ne peux pas me servir de la voie du courrier du cabinet pour te faire parvenir mes lettres [...] Je suis resté à Finckenstein avec Mr Talleyrand, le général Savary, Mr Tascher cousin de l'Impératrice »... *5 juin* : « L'empereur revint avant hier au soir de Dantzig en bonne santé. Cette ville en sera quitte pour 15 millions. Mr le Maréchal Lefebvre qui en a fait le siège a reçu une récompense digne de notre auguste monarque. Sa Majesté l'a nommé Duc de Dantzig, avec une pension de 100 mille francs »... *Morunghen 8 juin* : « je suis parti de Finckenstein hier matin. L'empereur était parti la veille. Toute l'armée est en mouvement et probablement il y aura une grande affaire d'ici à quelques jours [Friedland 7 jours plus tard] ; à moins que l'ennemi ne se retire comme on le craint. [...] Je crains que ma lettre ne parte pas aujourd'hui parce que l'empereur est à 5 lieues d'ici et que les lettres ne peuvent partir que de l'endroit où est Sa Majesté »... *12 juin* : « nous sommes au bivouac. Les deux armées sont en présence ; elles prennent position ; on fait des manœuvres, des marches, des contremarches, et tout annonce une bataille prochaine ; peut-être sera-ce aujourd'hui, il est cinq heures du matin. Les jours précédents il y a eu des combats dans lesquels nous avons toujours été victorieux. Le général Guyot dont ton frère est aide de camp a été tué »... *Tilsit 21 juin* : « Nous sommes arrivés hier sur le Niémen en même temps que les Russes. L'ennemi, après avoir passé ce fleuve, a brûlé le pont. Le soir il y a eu des pourparlers et tout annonce une suspension d'armes. Il est probable que le Roi de Prusse auquel il ne reste plus rien maintenant viendra à Jubé, et qu'on fera la Paix. L'Empereur n'a point nommé encore à la place de chirurgien consultant. Mr Larrey désire beaucoup cette place, tu devineras aisément le motif qui a engagé ses amis à faire annoncer dans les journaux que Sa Majesté la lui avait accordée »... *25 juin* : « les deux Empereurs ont signé une armistice ; aujourd'hui ils ont eu une entrevue dans une baraque qu'on a construit sur le milieu du Niémen. On n'en connaît point encore le résultat, mais on augure bien pour une paix prochaine »... *29 juin* : « La petite ville de Tilsit réunit les deux premiers empereurs du monde et le Roi de Prusse. Ces trois souverains travaillent au grand œuvre de la paix ; mais tu penses bien que Napoléon est le maître ouvrier, le premier compagnon, celui qui, comme disent les artisans, débite l'ouvrage »... *4 juillet* : « Tilsit est la ville des prodiges ; et ces prodiges, c'est notre Empereur qui les opère. En moins de trois semaines il a battu les Russes et forcé leur Empereur à demander la paix. Cet Empereur de Russie a l'air franc et loyal, et je trouve qu'il y a de la grandeur d'âme dans sa conduite. Il paraît, ainsi que le Roi de Prusse, rempli d'admiration pour notre Empereur : mais qui n'en serait pas rempli en considérant tout ce qu'il a fait et ce qu'il fait chaque jour. [...] L'Europe va lui devoir la paix et la tranquillité dont elle a besoin et après laquelle elle soupire depuis longtems [...] La conduite franche et loyale des deux Empereurs et le mode de négotiation qu'ils ont adopté, rendront cette conclusion facile et prompte. Le prince Kourakin me pria le premier jour que je le vis de dire à l'empereur Napoléon, que la seule crainte que lui donnait son indisposition était qu'elle ne l'empêchât de se livrer au travail dont son maître l'avait chargé et qu'elle n'apportât quelque retard à la négotiation. Mais heureusement cette indisposition est assez légère pour permettre au prince Kourakin de travailler tous les jours avec le Prince de Bénévent. [...] Je sors de chez le prince Kourakin ; il est le bon ami des Français et un des plus grands admirateurs de notre héros. Il m'a dit que le Prince de Bénévent et lui ne rencontraient aucune difficulté »... *6 juillet* : « la Paix est faite et sera proclamée dans trois ou quatre jours »...

On a joint aux lettres de Boyer 9 lettres de sa fille aînée Adélaïde (plus tard Mme Roux) à son cousin Vareliaud. À la suite ont été reliées d'autres lettres et correspondances familiales, dont des lettres révolutionnaires de l'artilleur Joseph Barris, et une belle correspondance d'une douzaine de lettre de Dom Raymond Despaulx (1726.1818), bénédictin et savant, directeur du collège de Sorèze....

Double ex-libris du château de Laplagne, et de la bibliothèque de M. Laplagne-Barris.

9.
CATHERINE II (1729-1796) Impératrice de Russie. L.A.S., Kazan 30 mai 1767, au comte Ernst von Munnich ; 3 pages in-4 ; en français.

2 000/2 500 €

Très belle lettre à son ministre à propos de la traduction du roman philosophique *Bélisaire* de Marmontel, qu'elle a beaucoup aimé et entrepris de traduire avec certains de ses courtisant lors d'un voyage sur la Volga. Bien qu'elle n'entende jamais rien aux rapports douaniers, ceux que lui a envoyés le comte étaient très clairs. Tant mieux, car elle lui fait une commande d'ouvrages : évidemment quelques exemplaires de l'*Encyclopédie*, et « faites acheter le *Cabinet d'Histoire Naturelle* que le petit Buffon recommande et faites le transporter à Petersbourg afin qu'à notre arrivé nous le trouvions. *Bélisaire* nous a plut et nous l'avons traduit en Russe chemin faisant moi douzieme »... Elle a fait tirer au sort tous les chapitres, qu'elle-même, ainsi que de nombreuses personnes de sa cour, se sont appliqués à les traduire. De la préface au dernier chapitre, elle énumère tous les traducteurs, dont elle fait partie : Chernichew, Kosmin, le comte Grégoire Orlof (5e chap.), Narychkine (7e et 8e), « le neuvième est de votre très humble servante avec l'aide de Mr Kosmin », Wolkow (10e, 11e, 12e), le Général Bibikof (13e), le Prince Semeon Mescherski (14e), le comte Wolodimer Orlof (15e), etc... « tous les chapitres ont été tirés au sort, et la besogne est faite on le lit à présent pour voir si la traduction est exacte et puis nous le ferons imprimer et on mettra à la tête ces mots *Traduit sur le Wolga*. Il y en a qui trouve a redire a la diversité des stile de douze persone differente, mais je trouve moi que cela meme est une curiosité dans cette singuliere traduction. Jugés après cela si *Belisaire* nous a plut. Je suis bien aise que les Ministres etrangers soyent content du voyages qu'ils ont fait avec moi » ; mais elle regrette qu'ils n'aient pu l'accompagner jusqu'à Kazan : « S'est bien autre chose que les bicoques qu'ils ont vüe, s'est une grande ville qu'on prend tres bien pour la Capitale d'un grand Royaume »... Elle sera de retour à Moscou entre le 15 et le 20 juin.

10.
Henriette CHARASSON (1884-1972) poétesse. 4 L.A.S., 1947-1954, à Hugues Fouras ; 10 pages in-8 (traces de scotch sur un bord).

150/200 €

Elle le remercie de l'envoi de la revue *La Bouteille à la Mer* et le félicite des articles parus, notamment celui de J.J. Bernard sur la ponctuation ; elle recommande deux poétesses. Elle a trouvé les *Petites Légendes* de Maurice Carême « charmantes ». Elle espère que Fouras a reçu l'exemplaire de *La plus haute branche* qu'elle lui a dédicacé. Elle prend la défense de la poétesse Amélie Murat, morte en 1940, dont on a plagié un poème : « poétesse de l'amour et du *remords* », Amélie Murat mérite qu'on lui donne la place qui lui revient. Elle envoie des poèmes d'un jeune auteur à qui elle trouve de l'originalité, etc. **On joint** 2 réponses dactyl. de Fouras à H. Charasson, 1954.

9

11.
[**Henry Coiffier de Ruzé d'Effiat, marquis de CINQ-MARS**]. **Louis Phélypeaux, marquis de LA VRILLIÈRE** (1599-1681) secrétaire d'État de Louis XIII. L.A.S., Nîmes 23 août 1642, au cardinal de Richelieu ; 1 page et quart in-fol.

400/600 €

Importante lettre relative au transport du prisonnier Cinq-Mars, de Montpellier à Lyon (où il sera exécuté le 12 septembre 1642, pour avoir tenté une conjuration contre Richelieu).

La Vrillière indique les précautions prises pour ce voyage gardé secret. « Monsr le baron d'Arzillieres m'ayant veu a son passage a désiré pour le raffraichissement de ses trouppes, et donner moien aux cavalliers de se pourvoir de plusieurs petittes necessités, de sejourner demain qui est dimanche a Montpellier a condition den partir Lundy et de suivre la routte sans faire aulcun sejour. Il est content de tous les ordres que je luy ay fait voir et promet de servir S. Em. en ceste occasion et en touttes les autres avec grande passion et fidellité. Je seray aujourdhuy de bonne heure a Montpellier et nen partiray point qu'apres avoir veu Lundy Mr le Grand [Cinq-Mars, Grand Écuyer de Louis XIII] en carosse, cependant pour conduire sa personne en plus grande seureté, lon prendra seulement a trois lieues de Nismes les dragons a pied »... Il parle également des troupes du marquis de Villeroy. « Je feray toutte la dilligence possible pour me rendre selon mon debvoir aupres de S. Em. pour la santé de laquelle je continueray a prier Dieu »...

12.
Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de CONDORCET (1743-1794) mathématicien, philosophe et économiste ; député, conventionnel (Aisne), il fut arrêté comme Girondin et s'empoisonna. L.A., Jeudi [début janvier 1785], à Jean-Baptiste Target ; 2 pages petit in-4.

700/800 €

Intéressante lettre à l'avocat Target, qui se représente à l'Académie française. [Target avait été battu par l'abbé Maury le 16 décembre 1784. L'élection de Target au fauteuil de l'abbé Arnaud, le 13 janvier 1785, marqua la réconciliation de l'Académie avec le Barreau.]

« Vous avez fait une petite faute, [...] et il faut la réparer. Plusieurs académiciens ont dit que vous étiez présenté chez eux, mais que quoiqu'ils y fussent vous n'étiez pas entré. Ils ont cru y voir une sorte de visite nouvelle et contraire à l'usage, ainsi il faut revoir ceux qui ont cru qu'il manquait quelque chose à la formalité, c'est-à-dire *Marmontel, Beauzée, Bailly, Lemierre, l'abbé Millot, M. de Brequigny* », ainsi que le M^gl^ de Beauvau et Saint-Lambert et Chamfort... « Je suis très fâché que cela soit tombé sur Marmontel, les autres n'y auraient pas pensé, mais il leur a fait une grande difficulté de cela ; et il ne faut pas lui laisser en prendre avantage. Cette démarche n'a rien d'extraordinaire, vous direz à ceux que vous rencontrerez que vous avez cru devoir lever tous les nuages qu'on pouvait élever, que vous ignoriez qu'il ne fut pas suffisant de venir en personne avec un billet, et qu'il seroit ridicule de vous soupçonner d'avoir voulu faire à demi ce que les autres académiciens ont fait en entier. [...] Vous avez jusqu'à lundi matin inclusivement ».

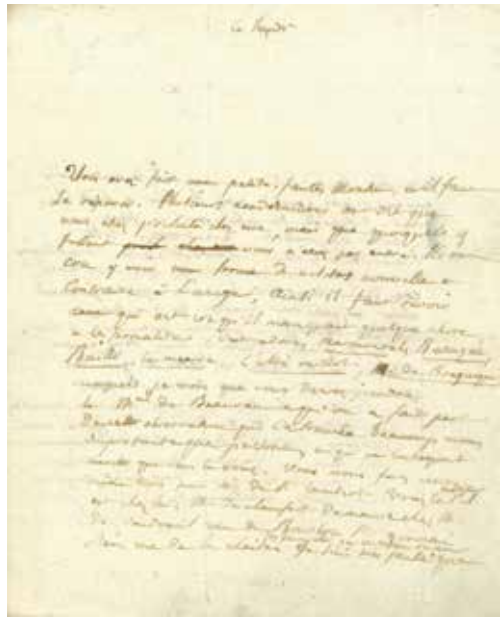

12

13.
Maurice DELAGE (1879-1961). 3 manuscrits musicaux autographes, dont un signé, ***Hommage à Roussel***, 1929 ; 4, 6 et 11 pages oblong in-fol.

1 000/1 500 €

Trois versions successives de cette mélodie pour voix, flute, piano et quatuor à cordes, en hommage à Albert Roussel, pour le numéro spécial de *La Revue Musicale* consacré à Albert Roussel (avril 1929). Sur un poème de René Chalupt : « Roussel Marin favorisé »..., elle est marquée *Larghetto*.

Manuscrit de premier jet, pour chant, flûte et piano, au crayon (et quelques notes à l'encre), avec ratures et corrections.

Version avec flûte, piano et quatuor à cordes, au crayon avec quelques passages à l'encre.

Mise au net à l'encre, signée en fin et datée : « Auteuil 31 mars 1929 ». Annotée au crayon bleu, elle a servi de conducteur pour un concert.

On joint une édition en tirage à part de *La Revue Musicale*, portant des indications d'orchestration et quelques corrections autographes (8 p. in-8, cachet de la SACEM du 5 avril 1950) ; et une belle photographie de Delage (24 x 18 cm).

Ancienne collection Georges Van Parys (chemise autographe).

14.
Maurice DELAGE. 4 manuscrits musicaux autographes, dont 2 signés, ***Rêves***, 1927-1931 ; 2, 4, 4 et 4 pages oblong in-fol.

1 000/1 500 €

Quatre versions successives de cette pièce pour piano en hommage à Manuel de Falla.

Notée *Tempo de Habanera*, elle formera la pièce centrale du triptyque pour piano ***Contrerimes***, créé le 26 mars 1927 à l'Hôtel Majestic par Marius-François Gaillard ; orchestrée en 1931, la suite sera donnée le 2 mars 1933 par les Concerts Straram.

Première esquisse au crayon avec ratures et corrections.

Manuscrit de travail au crayon, avec corrections, et traces de remaniements.

Second manuscrit de travail, à l'encre noire et au crayon, avec nouvelles esquisses, corrections par grattage, et un passage occulté à l'encre de Chine ; il est signé en fin et daté « 29 Avril 1927 ».

Mise au net à l'encre, corrigée par 2 collettes, avec la dernière ligne occultée à l'encre de Chine ; il est signé en fin et daté : « 20 octobre 1931. Auteuil ».

Ancienne collection Georges Van Parys (chemise autographe).

15.
Maurice DELAGE. 2 manuscrits musicaux autographes, dont un signé, ***Deux Fables de La Fontaine***, 1931 ; 4 et 9 pages oblong in-fol. (plus titre pour le 2^e^).

1 000/1 500 €

Deux versions successives de ces deux mélodies pour chant et piano.

Composées en 1931 sur deux célèbres fables : I *Le Corbeau et le Renard*, et II *La Cigale et la Fourmi*, elles ne furent publiées qu'en 1948 chez Durand. Delage en a réalisé une version avec petit ensemble instrumental, qui fut créé le 16 mars 1949 à la salle Érard par Anne Laloë et un orchestre dirigé par André Girard.

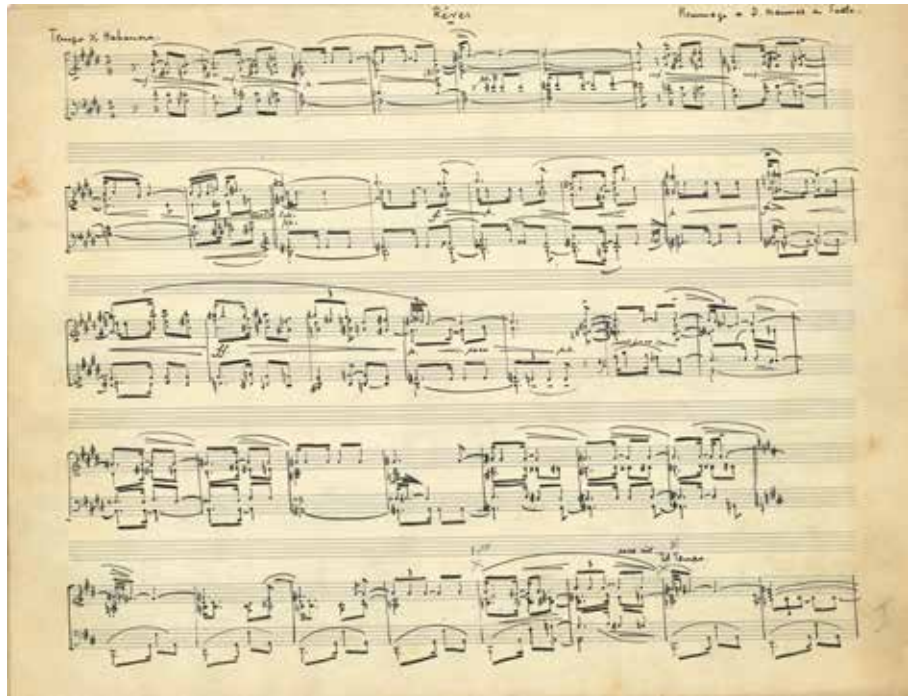

14

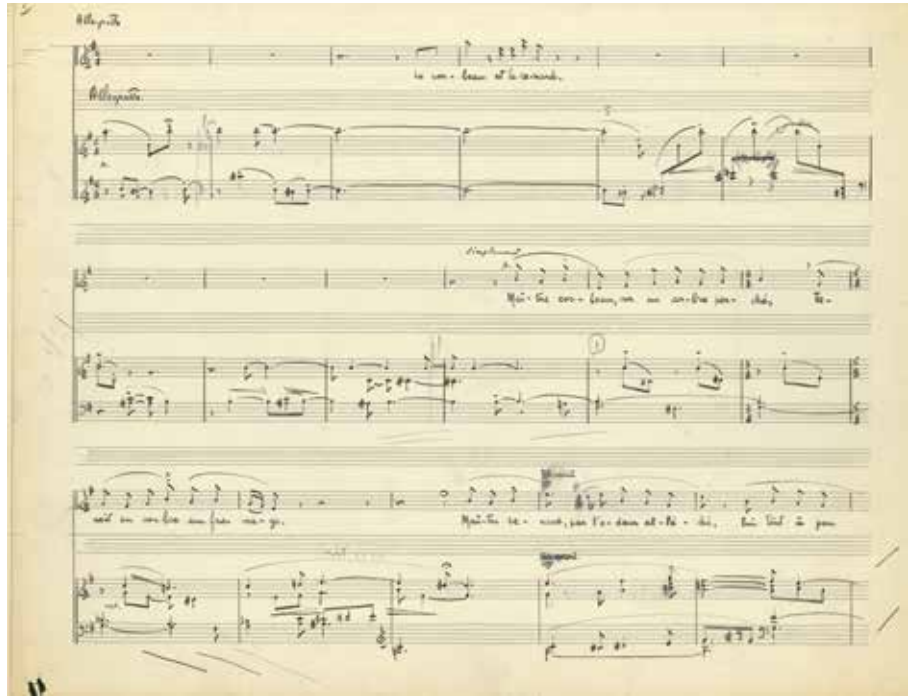

15

Esquisses au crayon, avec ratures et corrections, sur un bifeuillet.

Manuscrit mis au net, à l'encre, avec des corrections et annotations au crayon. Il est précédé d'une page de titre. I *Le Corbeau et le Renard*, marqué *Allegretto*, est signé et daté en fin : « Auteuil 20 juin 1931 » ; II *La Cigale et la Fourmi*, marque *Andantino*, est signé, daté et dédié en fin : « Auteuil 24 Mai 1931. à Nelly chérie » (il s'agit de la femme du compositeur) ; sur la dernier page, esquisses au crayon de quelques mesures pour *La Cigale et la Fourmi*.

On joint 2 autres manuscrits musicaux autographes (4 pages oblong in-fol. chaque sur un bifeuillet) : – *Bateau ivre* (pièce pour orchestre de 1954, inspirée par Rimbaud), ici en particelle, dont une page et demie à l'encre, le reste esquissé au crayon ; – une vingtaine de thèmes espagnols (Copla bailable de Leon, Granadina, Malagueña, Passacalle de Valencia, etc.).

Ancienne collection Georges Van Parys (chemise autographe, avec 2 photos d'amateur de Maurice et Nelly Delage).

16.
Louis-Charles-Antoine DESAIX (Ayat-sur-Sioule 1768-1800) général. 6 L.A.S., [1797-1798], à la citoyenne veuve Gœury, à Poussay près Mirecourt (Vosges) ; 7 pages in-4, adresses (qqs mouill.).

1 000/1 200 €

Curieux ensemble relatif à un enfant naturel de Desaix, né à Poussay (Vosges) d'une Mme La Porderie (ou La Porterie ou La Borderie) et qui y a été laissé en nourrice.

Passeriano près Udine 5e jour complémentaire V (21 septembre 1797). Il s'est empressé d'envoyer sa lettre à Mme Montfort, qui est revenue d'Italie. *Paris 9 frimaire*. Il la prie de lui envoyer à Strasbourg « les effets et surtout la pelisse que vous avés d'une dame de ma connoissance qui étoit chez vous »... *Paris 5 nivose*. Mme La Borderie n'est plus à Strasbourg : « la proprietaire de la maison m'a prévenu quelle avoit eu plusieurs paquets a son adresse venant de Mirecourt [...] elle habite a présent en Normandie ou je vais me rendre »... Cette dame ne voit plus Mme Montfort... *Paris 4 pluviose*. Il est sensible à ses bons procédés pour Mme La Borderie et demande « des détails sur ce quelle a laissé quelles sont les depenses que cela peut occasionner afin que je puisse aussi l'engager à y pourvoir d'une maniere fixe et invariable »... *Paris 28 ventose VI (18 mars 1798)*. Il lui a adressé la somme de vingt louis par les soins des citoyens Férino, banquiers à Paris : « toutes les depenses que vous avez faites et celles à faire au premier abord seront couvertes »...

On joint une longue et intéressante lettre (minute) du greffier du tribunal criminel du département des Vosges, Épinal 10 germinal VIII (31 mars 1800) à la mère de Desaix, sur les circonstances de la naissance, donnant des détails sur la mère, sur la petite fille et sur sa nourrice ; 7 L.A. ou L.A.S. de Mme La Borderie, à Mme Gœury (6) ou au greffier du tribunal criminel des Vosges ; 5 autres lettres audit greffier, de la veuve Ferery (mère de Mme La Borderie), de l'administration de Strasbourg, etc., relatives à l'enfant et donnant des détails sur la mère... ; 4 documents concernant la famille Desaix et l'abbaye de Sainte-Claire, 1765-1785.

17.
Denis DIDEROT (1713-1784) écrivain. L.A.S., 23 avril 1757, [à Jean-François Marmontel] ; 1 page in-4.

4 000/5 000 €

Sur la collaboration de Marmontel à *l'Encyclopédie*.

Diderot a lu les articles *Grands* et *Grandeur* de Marmontel pour l'*Encyclopédie*... « Je les trouve pensés avec hardiesse, écrits avec force et precision, et très dignes de vous. Ne craignez point qu'ils vous fassent de tracasseries ; tout me paroit sauvé a merveilles ; et puis, quand ils seront imprimés, s'il y avoit quelque chose qui nous parut a D'Alembert et a moi, pouvoir compromettre votre repos ou votre fortune avenir, nous tirerions un trait la dessus. Nous regretterions le mot que nous effacerions, mais le mot seroit effacé »...

Diderot prie Marmontel de venir le voir, et parle de Mademoiselle Clairon qui lui a offert des entrées à la Comédie Française. Il lui demande ses articles, auxquels il ne trouve « pas un mot ni a retrancher ni a ajouter ».

18.
EUGÉNIE (1826-1920) Impératrice, femme de Napoléon III 2 L.A.S. et une L.A., [1871] et *Camden Place, Chislehurst* 1873-1879, à Eugène Rouher ; 14 pages in-8, 2 à son adresse (deuil).

700/800 €

[1871]. Elle transmet à Rouher une lettre du banquier berlinois Haber dont l'Empereur souhaite qu'il prenne connaissance. « Les nouvelles de France sont affreuses, nous en sommes navrés »... On joint la copie par Rouher de la lettre de Haber concernant la paix avec la France (Berlin 6 avril).

30 septembre 1873. Elle se réjouit du voyage en France du Roi d'Italie qui a chargé M. de Vimercati d'exprimer à Rouher son sentiment « en ce qui touche l'avènement de mon fils sur le trône de son père », et de son intention de « parler aux Souverains qu'il va visiter dans un sens favorable au rétablissement de l'Empire ». Elle compte que Rouher lui fasse part des résultats de ces conversations, pour savoir « quelles sont les dispositions des trois Empereurs envers la France et envers nous » et pouvoir évaluer la situation. « Vouloir faire exprimer à la diplomatie Européenne des sympathies douteuses pour le recours à l'appel au peuple qui comme vous le dites fort bien restera la seule issue ouverte à la France pour constituer un gouvernement définitif me semble une tentative inutile »...

3 mars [1879]. Sur le départ de son fils pour l'Afrique : parti de Plymouth, il fait escale à Madère avant d'atteindre Le Cap ; elle redoute « les longs jours d'attente et d'inquiétude »....

On joint la copie d'une lettre d'Eugénie à Franceschini-Pietri, Maritzbourg 3 mai 1880, sur son voyage en Afrique du Sud pour se recueillir sur les lieux où est tombé son fils : « Tout le monde me parle de lui dans des termes qui me font mal et qui pourtant flattent mon orgueil maternel. Pourquoi est-il parti si vite et pourquoi me laisser après lui ? Je me figure que ma mission est de retrouver sa trace, de savoir heure par heure ce qu'il a fait jusqu'à la dernière minute ». Elle part le lendemain pour vivre sous la tente avec une escorte de 20 hommes à cheval...

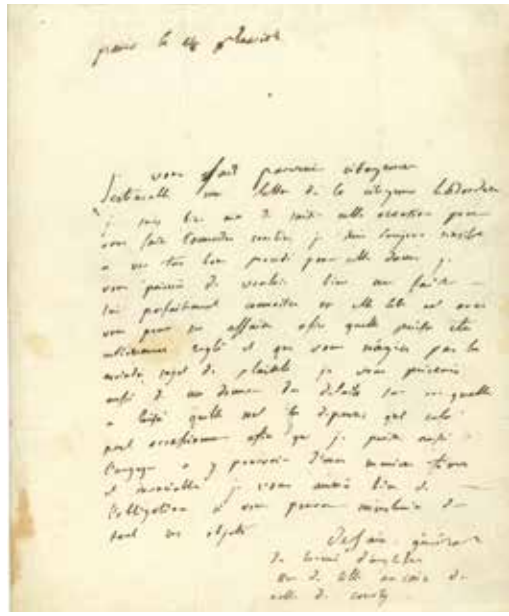

16

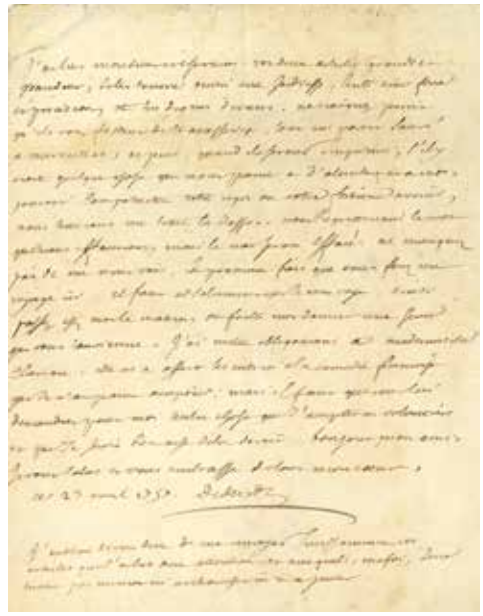

17

18

19.
Joseph FOUCHÉ (1759-1820) ministre de la Police. L.A. (minute), Dresde 9 mai [1816], à une Excellence ; 1 page in-8.

600/800 €

Brouillon de lettre d'exil concernant l'abbé de Pradt et ses *Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne*.

Fouché remercie de l'envoi de la brochure : « elle est écrite avec plus d'esprit que de profondeur, il y a quelquefois dans ses réflexions plus de recherche que de discernement. Ce qu'il dit pour la défense des proscrits est faible. La nécessité d'obéir à l'autorité qui se trouve établie est la sauvegarde de tous les gouvernemens ; c'est pour le pouvoir même légitime le gage de plus assuré de la prompte soumission des peuples. L'entretien du chanoine Escoïquiz avec Napoléon confirme ce que l'expérience ne nous a que trop appris, que les princes sont souvent des torts et qu'ils sont presque toujours incapables de les reconnaître. La note qu'il a ajoutée depuis la chute de Napoléon est une flétrissure. Le chanoine pense, sans doute, que ce qui déshonore est plus utile au repos et à la faveur que la fierté de l'âme. Je m'estime heureux d'être aujourd'hui simple spectateur et de n'avoir qu'à observer les sottises des autres ». Il réclame la brochure de l'abbé sur l'ambassade de Varsovie...

20.
GASTON D'ORLÉANS (1608-1660) fils d'Henri IV, frère de Louis XIII, il prit part à la Fronde ; il complota contre Richelieu et Mazarin ; lieutenant général du royaume en 1643. P.S., Paris 23 juin 1628 ; contresignée par Nicolas Goulas (1603-1683) ; vélin in-plano (rousseurs).

500/700 €

Comme tuteur et gardien des terres et propriétés de sa fille (la Grande Mademoiselle), il nomme Pierre Le Clerc dans « l'estat et charge de concierge et garde des prisons du pallais d'Aigueperce ».

21.
Marie-Thérèse Rodet, Madame GEOFFRIN (1699-1777) femme de lettres et amie des philosophes, elle eut un des salons les plus célèbres de son époque. L.A., 29 juillet 1767, à Marmontel « de l'académie françoise, aux eaux d'Aix la Chapelle » ; 2 pages et demie in-4, adresse.

1 500/2 000 €

Rare et très belle lettre amicale à Marmontel, notamment à propos de son roman philosophique *Bélisaire* qu'elle a détesté.

Elle déplore d'abord, d'une amusante façon, les ennuis dentaires de Mme Marmontel : « Je suis très étonnée qu'une bête fluction – *car de toutes les incommodités, c'est la plus bête – elle vient, et san va, sans que l'on sache pourquois* [...] je suis tres etonnée qu'elle se soit avisée d'approcher des plus belles dents qui ayent étée, qui sont, et qui seront jamais. Non seulement elles sont délicieuse a voir, dans le séjour qu'elles habitent, mais elles sont un monument qui doit passer à la postérité », etc... Elle embrasse « cette belle dame qui possède ce précieux bijou, mais vraiment mon voisin vous devené aussi un espece de bijou. On va dire, les princes et princesses l'ont vu et admiré, et on dira tout de suitte, c'est tant mieux pour eux »... À la lecture de sa dernière lettre, elle se rengorge en s'appliquant « le proverbe qui dit, que *bonne renommée, vaux mieux que ceinture dorée*. Vous savés mon voisin que je ne suis dorée, ni en dedans, ni en dehors. Mon âme et mon esprit sont d'un joli petit gris, blanc, comme mes robes. Mais je dis – *et moi aussi j'ay des amis*. Et je les mérite par les sentiments que j'ay pour eux. Se sont ces sentiments qui me font haire *Belisaire*, mais haire a la mort. Rien ne pouroit m'obliger a le relire. Se que je vous dis la tout naturellement est un furieux contraste avec tout se que le prince et la princesse [le futur tsar Paul Ier et sa femme Sophie-Dorothée de Wurtemberg, Maria Feodorovna] vous en ont dit, et se que l'impératrice [Catherine II] de Russie vous en a écrit, et le Wansvittem [Gottfried van Swieten] »... Le portrait que fait Marmontel de la princesse héréditaire l'enchante : « On me l'avoit dit fort laide et encore plus maussade, et quant conséquance le prince ne la pouvoit pas soufrire. Si au contraire elle est telle que vous me le dite, ils seront heureux ensemble, et renderonts heureux leur enfans... se qui est le comble du Bonheur »... Elle évoque pour finir diverses personnes qui sont aux eaux et qu'elle charge Marmontel de saluer pour elle : la marquise de Rochechouart, l'archevêque de Cambrai (Mgr de Choiseul-Stainville), les seigneurs polonais Rzewuski...

22.
INTENDANTS D'AUVERGNE. 7 L.S. ou P.S. (quelques légers défauts).

120/150 €

Bernard-Hector de MARLE (4, 1675-1687), Claude LE BLANC (2, 1713-1723), Bonaventure-Robert ROSSIGNOL (1746, concernant la taille dans l'élection de Clermont).

On joint une l.s. de Pierre Cholier, intendant de la généralité de Dombes (Clermont 1709).

23.
Jean-Baptiste LACOSTE (Mauriac 1753-1821) conventionnel (Cantal). P.A.S., signée aussi par Marc-Antoine BAUDOT (1765-1837, Saône-et-Loire), Landau 9 ventôse II (27 février 1794) ; 1 page in-4.

150/200 €

En marge d'une requête du général Michaud, demandant « deux voitures suspendues » pour effectuer ses tournées dans le Haut-Rhin et le Doubs et six chevaux, Lacoste et Baudot ordonnent au maire de Strasbourg de faire délivrer à Michaud « deux voitures provenant de celles des émigrés ou du palatinat » ; quant aux chevaux, il faut s'adresser à Duroy, représentant du peuple chargé de la cavalerie...

24.
Jean-Baptiste LACOSTE. 2 L.A.S., 1793-1794 ; demi-page in-fol., et 1 page in-fol. à son en-tête avec vignette.

300/400 €

Paphenoffen 26 frimaire II (16 décembre 1793), à un général. « Ce n'est pas la première fois, Général qu'un jour de combat, ou la veille, les munitions manquent ; il est urgent d'éclaircir les causes de ce manquement : je t'invite en conséquence à me les donner le plutôt possible : protection aux bons sans culottes qui sont révolutionnaires, guerre aux traîtres, et aux nonchalants, ça ira »...

Metz 23 floréal II (12 mai 1764), au Comité de Salut public, annonçant la copie d'une lettre de Suisse : « vous verrez que la République renferme encore des traîtres dans son sein qui voulaient incendier les casernes d'Huningue, je pars à l'instant pour m'y rendre »...

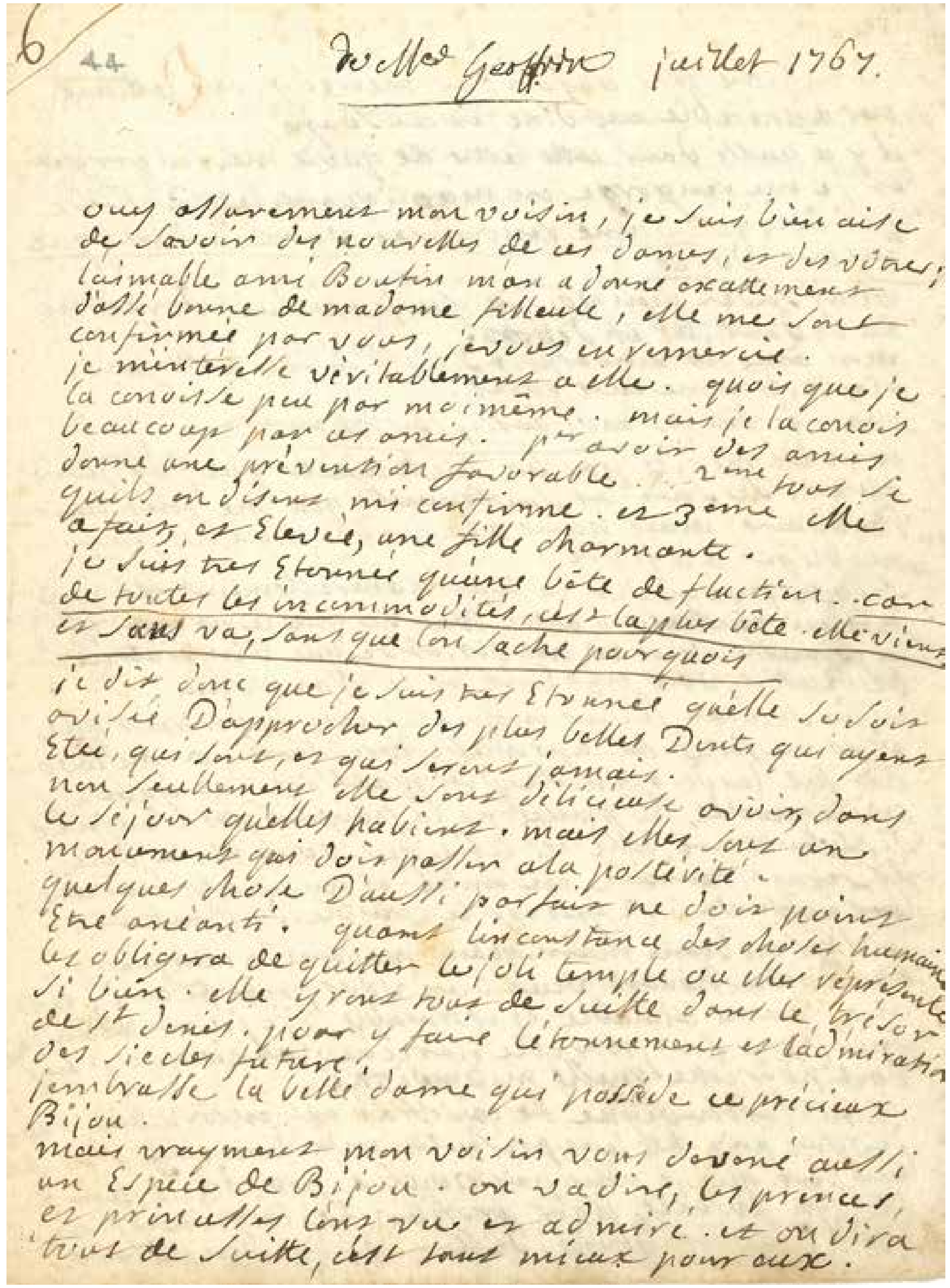
6 44 Mde Geoffrin juillet 1767.

ouy assurement mon voisin, je suis bien aise
de savoir des nouvelles de ces dames, et des votres;
l'aimable ami Boutin m'en a donné exactement
d'elle bonne de madame filleule, elle me sont
confirmée par vous, je vous en remercie.
je m'interesse véritablement a elle. quois que je
la connoisse peu par moi même. mais je la connois
beaucoup par ses amis. 1er avoir des amis
donne une prévention favorable. 2me tous se
quils en disent m'i confirme. et 3eme elle
a fait, et Elevée, une fille charmante.
je suis tres Etonnée qu'une bête de fluction. car
de toutes les incommodités, c'est la plus bête. elle vient
et sans va, sans que l'on sache pourquois
je dit donc que je suis tres Etonnée quelle se soit
avisée D'approcher des plus belles Dents qui ayent
Etée, qui sont, et qui seront jamais.
non seulement elle sont délicieuse a voir, dans
le séjour quelles habitent. mais elles sont un
monument qui doit passer a la posterité.
quelques chose D'aussi parfait ne doit point
Etre aneanti. quant l'inconstance des choses humaines
les obligera de quitter le joli temple ou elles résident
si bien. elle yront tout de suitte dans le trésor
de st Denis, pour y faire l'étonnement et l'admiration
des siecles future.
j'embrasse la belle dame qui possède ce précieux
Bijou.
mais vraymement mon voisin vous devené aussi,
un Espéce de Bijou. on va dire, les princes,
et princesses l'ons vu et admiré. et on dira
tout de suitte, c'est tant mieux pour eux.

21

25.
Jean-Baptiste LACOSTE. L.A.S., Paris 9 thermidor III (27 juillet 1795), au général Lefebvre (le futur maréchal) ; 1 page et demie in-8.

300/400 €

Son arrestation après les journées de Prairial. « L'année passée, j'etois avec vous, mon cher general, au champ de l'honneur, je suis a present en etat d'arrestation, en Revolution lon doit s'attendre à tout. Fort de ma conscience et d'avoir bien servi mon pays, j'ai toujours conservé ma tranquilité ainsi que l'attachement bien sincere que je vous ai voué. Je vous envoie l'aperçu de mes defenses que je vous invite à communiquer aux braves soldats que j'ai vu si bien se battre a Frechwillen, Soultz, Quisberk Arlon &a »...

26.
Jean-Baptiste LACOSTE. L.A.S., Mauriac vendémiaire V (septembre-octobre 1796), à son cher Delehaye ; 4 pages in-4.

500/600 €

Bilan de son action comme représentant du peuple.
Il se réjouit de recevoir, après un long silence, des preuves de l'amitié de Delehaye. « Quand j'étois chargé du fardeau des affaires publiques je faisois bien tout ce que je pouvois, mais non tout ce que je voulois ». Redevenu « simple citoyen », il peut jouir de sa liberté pleine et entière : « Depuis que j'ai quitté la scène politique pour m'isoler sur les rochers du Cantal, j'éprouve un changement bien nécessaire à mon physique comme à mon moral. Ma santé, totalement épuisé à force de travaux, de courses et de failles avoit besoin d'un grand repos », qu'il goûte au sein de sa famille et près de ses amis... Il revient « sur la triste position où m'avoit réduit une infernale persécution et 15 décades de captivité ». Il prépare le « compte général que je dois rendre au peuple de l'usage que j'ai fait des pouvoirs qu'il m'avait délégués. Cet ouvrage qui sera très étendu et qui formera un des fragmens de l'histoire de la Révolution ne contribuera pas peu à éclairer nos contemporains et la postérité. La Vérité, la Vérité toute entière et rien que la Vérité. Voilà la base sur laquelle j'établis mes récits. Le siège, la reddition et la reprise de Valenciennes, et des autres places qui ont été le principal théâtre de la guerre, sont des mémorables événemens auxquels je m'attacherai particulièrement, trop heureux si ma plume est assez forte pour peindre le patriotisme, le dévouement, le courage, les pertes, les malheurs et les souffrances de la grande majorité des habitans du département du Nord », et « faire connaître toute l'étendue de l'injustice des récits mensongers qui ont été faits à la Cet au peuple français »... Etc.

27.
Gabriel LAFOND DE LURCY (Lurcy-Lévis 1802-1876) voyageur et publiciste. L.A.S., Paris 4 août 1847, au comte de Saint-Priest, directeur de l'*Encyclopédie du 19e siècle* ; 1 page et demie in-8 à en-tête *Union des Ports*, adresse.

80/100 €

Il va faire un article sur l'Équateur et demande des tirés à part pour envoyer en Amérique.

28.
[**François de LA GUESLE**, maître d'hôtel de Catherine de Médicis, bailli et gouverneur du comté d'Auvergne]. 3 pièces manuscrites, 1584-1601 ; 2 vélins oblong in-fol. (29 x 40 et 33 x 41 cm) et 2 pages et quart in-4 sur parchemin.

250/300 €

26 juillet 1584. Vente par François Brunel, laboureur, habitant de Mirefleurs, à noble François de La Guesle, sieur dudit lieu et de Lenglade, « gouverneur pour la royne mere du Roy en ses terres d'Auvergne », d'une maison avec jardin et cour, sise dans l'enceinte de Mirefleurs au terroir et quartier appelé des Roches. – *Vic-le-Comte 1er février 1585*. Vente par Estienne Reymond Guilhet l'aîné, de Vic, à François de La Guesle, gouverneur pour la Reine mère du Roy « en ses terres d'Auvergne Lymosin et Berry », d'une vigne sise en la justice de Vic, au terroir de Breslat. – *27 décembre 1601*. Vente par Catherine Delorme, femme séparée de biens de son mari Louis Bastier, à noble Jehan de La Guesle, écuyer, sieur dud. lieu et de Lenglade, d'une vigne sise dans la justice de Mirefleurs au terroir de Fra.

On joint un fragment de document ancien sur parchemin.

29.
François de LA ROCQUE (1885-1946) colonel, président de la ligue des Croix-de-Feu. L.A.S., Paris mercredi [1932 ?, à Joseph Bédier] ; 1 page in-, à en-tête *Les Croix de Feu et Briscards* (taches).

150/200 €

Il félicite son correspondant pour sa « croix hautement méritée. Mon Association honore tous ceux qui servent la cause nationale, nul plus que vous ne l'a mieux servie en faisant rayonner sur le monde le prestige de notre langue et de notre esprit »...

30.
Famille de LA TOUR D'AUVERGNE. 8 lettres ou pièces, XVIIe-XIXe s.

500/700 €

Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (1555-1623) maréchal. P.S. avec apostille autogr., 10 mars 1608, comme premier gentilhomme de la Chambre du Roi (vélin obl. in-4)).

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne (1611-1675) maréchal. P.S., Lyon 6 mars 1641, reçu de 3000 livres de son frère le duc de Bouillon (1/4 p. in-fol.).

Henri-Oswald, cardinal d'Auvergne (1671-1747). L.S., Paris 15 décembre 1745, concernant la mense d'un prieuré (2 p. in-8).

Charles-Godefroy de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (1706-1771), grand Chambellan de France. P.S., Paris 24 novembre 1766, droit de prélation pour un habitant de Nérac (2 p. in-fol. en partie impr. à son en-tête).

Jean-Charles de La Tour d'Auvergne (1768-1851, cardinal, évêque d'Arras. 2 L.A.S. et une P.S., 1814-1827, la 1ère au comte d'Artois.

Godefroy, prince de La tour d'Auvergne (1764-1849). L.A.S., La Margeride 10 octobre 1827, à l'avocat Marie, sur ses propriétés (3 p. in-4).

On joint un ensemble de 12 pièces et documents concernant ce dernier (état-civil, état se services, mémoires...).

31.
Théophile Malo de LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET (1743-1800) célèbre guerrier et érudit, Premier Grenadier de la République. 2 manuscrits autographes ; 1 page oblong in-8 et 1 page et demie in-4.

400/500 €

Note sur la maison d'Auvergne ; depuis 1423 avec Marie de Boulogne jusqu'à Catherine de Medicis, en passant par Jean Stuart « duc d'Albanie ».

Notes concernant la maison de Stuart. Le premier Stuart, roi d'Écosse, est Robert II, fils de Walter Stuart, dont suit la descendance, et la liste des rois d'Angleterre. La Tour d'Auvergne note : « Jacques Stuart, exclu de la couronne à cause de sa Religion né le 21 juin 1688, marié en 7bre 1719 à Marie Clémentine fille du prince Sobieski. *Nota. Il* y a eu des Rois de Pologne de ce nom. Marie Charlotte autre fille du prince Sobieski avoit épousé Charles Godefroi duc souverain et prince de Bouillon pere de Godefroi Charles Henri duc regnant d'aujourdhui »...

32.
Théophile Malo de LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET. L.A.S., Perpignan 24 décembre 1785, à M. de La Salle Cézeaux, à Montréal du Condomois ; 2 pages et demie in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes, avec 2 pages in-4 jointes.

400/500 €

Il veut partager avec son ami ce qui le concerne. « J'ay reçu pour ma conduite en Espagne un plan des plus sages de la main de Monsieur de Fremeux, et j'espère qu'en le suivant je pourrai obtenir un heureux succès de mon voyage, qu'il me mande d'ailleurs approuver beaucoup ». On va le recommander au ministre de la guerre en Espagne. De plus, il espère obtenir satisfaction « touchant ma dénomination de *La Tour d'Auvergne*, sur ma commission de capitaine » ; l'affaire semble en bon train... Il part pour l'Espagne : « en m'éloignant [...] des personnes qui me sont si chères dans ma patrie, je sens que je ne m'en séparerai pas ; mon cœur restera toujours tout entier auprès du prince qui m'a comblé de tant de bontés, d'une sœur à laquelle je suis tendrement attaché, de mes camarades et surtout de ceux qui comme vous m'ont témoigné un véritable attachement »... Il a joint à sa lettre la copie autographe d'une lettre d M. de Mirbeck et de deux lettres du duc de Crillon, l'une à lui adressée, l'autre pour le comte de Florida Blanca, recommandant La Tour d'Auvergne Corret : « il descend d'un fils naturel de S. A. le prince Henri de La Tour d'Auvergne, souverain de Sedan et de Bouillon » ; il le présente comme un « homme de bien, par sa probité et ses vertus sociales ; comme général, par sa valeur, et ses talens militaires »...

On joint une l.a.s. à lui adressée par son ami Anne-Joseph Dumas (1741-1815, futur général), Clermont-Ferrand 6 janvier 1786.

33.
Théophile Malo de LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET. L.A.S. « L.T.d.C. », Bayonne 20 mai 1788, à M. de Farcy ; 1 page et demie in-4.

300/400 €

Il le remercie de son souvenir : « l'amitié ne veut être payée que par de l'amitié »... Il a lu le journal de voyage de son ami. « Aux risques d'éprouver comme vous tous les inconvéniens de la mer, je compte en courir les hazards ». Il espère un congé, ayant fait ses « preuves d'assez bon fantassin, puisque je n'ai jamais voulu monter à cheval, ni en voiture pendant toute la route de Perpignan à Bayonne ». Il dit sa tristesse d'avoir quitté de tendres amis en quittant Perpignan, mais il a trouvé « dans le régiment de Cambrésis deux aimables compatriotes M.M. de Kersauson et de Siochan »... Il ajoute qu'il a reçu sa « distinction d'Espagne (la croix de Charles III) »...

34.
Théophile Malo de LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET. L.A.S., Passy 15 floréal VI (4 mai 1798), à un compatriote [Jacques Le Brigant ?] ; 3 pages in-8 remplies d'une petite écriture serrée.

500/600 €

Il rend compte des démarches faites en faveur du fils de son ami, et donne des nouvelles de divers amis... « vous savez que c'est à l'agonie où nos amis médecins ont coutume de nous attendre pour nous prodiguer leurs attentions »... Il parle des souscriptions pour l'ouvrage de son ami... Il a rencontré le général Moreau chez le directeur Barras. « Le général Kleber son commensal, vient de partir pour Toulon, ainsi que le général Desaix commandant provisoire en chef de l'armée d'Angleterre. [...] Les hommes de sa trempe sont bien rares dans ce pays, où l'on consent bien à faire une démarche, mais à la seconder on est déjà rebuté. Les parisiens ont pour maxime de ne se charger d'autres affaires que des leurs ; leur proverbe est que se charger ici d'une seule affaire, c'est s'en mettre cent sur les bras. [...] J'ai obtenu pour mon compte mon traitement de capitaine de 1ère classe, avec l'agrément extrêmement flatteur et honorable de me retirer dans tel lieu de la République que je désirerai choisir, en attendant que le gouvernement ne m'emploie, ou ne m'accorde ma retraite. Je pense que je me rendrai en droiture en Bretagne pour jouir enfin de quelques instans de repos dans le sein de ma famille après 36 ans de service avec mes campagnes, et dont la plus dure est celle que je viens de faire à Paris, m'y trouvant réduit par la fatigue, à l'extinction presque totale de mes forces physiques »... Etc.

35.
Théophile Malo de LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET. P.A.S., « Observations additionnelles, et faites depuis la présentation au Directoire »..., 14 germinal VII (3 avril 1799) ; demi-page in-fol. avec ratures et corrections.

400/500 €

« L'acte de bapteme du citoyen La Tour d'Auvergne Corret, dans lequel il n'est désigné sous le nom de Corret, n'était qu'un acte provisoire, qui attendait la reconnaissance du père, ou de son représentant. Son diplome de reconnaissance est donc le véritable acte de sa naissance »... Il explique que son vrai nom est La Tour d'Auvergne, et que Corret est devenu son surnom...

On joint 2 L.S. à lui adressées par le général de brigade Dumas (Elizondo18 frimaire III) et du commissaire ordonnateur Le Feuvre (25 floréal VIII), concernant sa solde qui sera doublée en hommage à « votre bravoure, à vos vertus et au courage que vous n'avez cessé de déployer pour la défense de la République ».

36.
Théophile Malo de LA TOUR D'AUVERGNE-CORRET. L.A.S. « La Tour d'Auvergne Corret volontaire à l'armée du Rhin », Bâle 23-24 prairial VIII (12-13 juin 1800), au citoyen Dhyesme Paulian l'aîné à Passy ; 2 pages et quart in-4, adresse.

800/1 000 €

Belle lettre écrite quelques jours avant sa mort (27 juin, au combat d'Oberhausen ; à 56 ans, il s'était porté comme volontaire).

Il est en route pour rejoindre le quartier général du général Moreau en Bavière... « Du train dont vont les Français qui ne marchent pas, mais qui semblent voler, ils pourraient bien

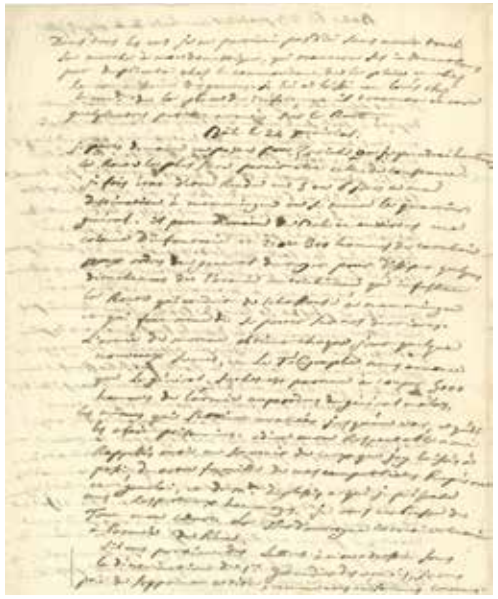

36

en 8 jours, et avant qu'il m'ait été possible de les rejoindre, se trouver à 80 ou 100 lieues de Bâle»... Il prendra la route la plus sûre par Zurich et Constance. «Je fais état d'être rendu en 3 ou 6 jours à ma destination à Memmingen où se trouve le quartier général. [...] L'armée de Moreau obtient chaque jour quelques nouveaux succès, et le Télégraphe nous annonce que le général Suchet est parvenu à couper 5000 hommes de l'armée aux ordres du général Mélas, les mêmes qui s'étaient avancés jusqu'au Var, et qu'il les a faits prisonniers». Il ajoute : «S'il vous parvient des lettres à mon adresse sous la dénomination de 1er grenadier des armées je vous prie de supprimer ce titre». Il a laissé à Huningue un grand portemanteau en cuir aux soins du commissaire des guerres Pauly : «il est aussi le dépositaire de mon arme d'honneur ; en cas de mort je vous prierai d'en instruire mes parens»...

37.
Pierre LAVAL (Châteldon 1883-1945) homme d'État. 3 L.A.S., 2 P.A.S. et 3 L.S., 1923-1938 ; 8 pages la plupart in-8, qqs en-têtes.

500/700 €

15 mars 1923, à un cher confrère, pour un rendez-vous à son cabinet. – *Sénat, 12 août 1938*, à M. Dulac, qui souhaite obtenir la médaille militaire. – À «ma petite Niny» (en-tête *Le Chef du Gouvernement*) : «*Nous partirons seuls*. La voiture est bien chauffé. Je compte absolument sur toi»...

Paris 19 mai 1923. Promesse de vente à Victor Rivet, industriel à Châteldon, de la tuilerie et ses dépendances à Bel-Air, commune de Puy-Guillaume, pour la somme de 35.000 francs, avec calendrier des échéances. – *Sénat, s.d.* «En application de l'article 45 du règlement du Sénat les sénateurs soussignés demandent la réunion du Sénat en comité secret». Après Laval, 18 sénateurs ont signé.

1938-1939, 3 réponses à des solliciteurs.

38.
[**Pierre LAVAL**]. 16 L.A.S. et 4 L.S. à lui adressées, 1929-1939 (la plupart avec double dactyl. de la réponse).

1 000/1 200 €

César Campinchi, Jean Chiappe, Colette (au sujet du cirque de Sarrasani, dont le matériel et les éléphants ont brûlé), Paul Doumer, Gaston Doumergue (témoignage d'une «amitié vieille de plus d'un demi-siècle»), Jules Jeanneney, Alexis Léger (avec apostille a.s. de P. Laval), André Maurois, Anna de Noailles («Je tenais à votre élection, moi qui aime la politique»)), Guy Périer de Féral, Marcel Portier (concernant l'eau minérale de Royat, avec prospectus), Marcel Prévost, Louis Rollin, Marie Waldeck-Rousseau, Louise Weiss (avec brouillon autogr. de réponse), etc.

39.
[**Jeanne Claussat, Mme Pierre LAVAL** (Châteldon 1888-1959)]. 12 L.A.S. à elle adressées, 1923-1942 ; 4 enveloppes.

500/700 €

6 lettres de 1935 sont relatives au mariage de Josée Laval avec René de Chambrun. Léon Blum, André Chaumeix, Jacqueline François-Poncet, Mme Yves Le Trocquer, D. Luccioni (*Équipes de propagande du Maréchal*, 1942), Hubert Lyautey, maréchale Lyautey, René Massigli, Paul Morand, Louis Rollin, Geneviève Tabouis, etc.

On joint une l.a.s. de Robert D. Murphy à Josée de Chambrun.

40.
Henri LECOQ (1802-1871) botaniste et pharmacien, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Clermont-Ferrand. L.A.S. et 90 lettres à lui adressées, la plupart L.A.S., 1824-1865.

1 500/1 800 €

Importante correspondance scientifique reçue par Lecoq.

Clermont 7 octobre 1857, [à Ambroise Tardieu], sur ses courses géologiques à la recherche de terrains houillers dans les cantons d'Herment et Bourg-Lastic (3 p. in-8).

Lettres de savants : François Arago, Edmond Becquerel, Joseph Bertrand, Henri Ducrotay de Blainville (2), Jean Boisduval (2), Mathieu Bonafous (2), Joseph Bonjean (15, Chambéry et Lyon 1842-1846), Edme Bouillon-Lagrange (2), Jean-Baptiste Boussingault, Gilbert Breschet (3), Adolphe Brongniart, Eugène Chevreul, Pierre-Jean Darcet, Auguste Daubrée (7), Charles Despretz, Mathieu de Dombasle (2), Jean-Baptiste Dumas (2), Constant Duméril, Félix Dunal (2), Alphonse Du Pasquier, Louis Élie de Beaumont (4), Jean Julia de Fontenelle, Joseph-Louis Gay-Lussac (3), Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Louis d'Hombre-Firmas (2), Ferdinand de Lesseps (2), Stanislas Meunier (2), Victor Meunier (11), Henri Milne-Edwards (2), Alfred Moquin-Tandon (2), Mathieu Orfila (3), Alire Raffeneau-Delile (2), François-Vincent Raspail, Pierre Rayer, Louis-Jacques Thénard, Louis Tulasne (2), Édouard de Verneuil.

41.
Michel de L'HOSPITAL (Chaptuzat 1507-1573) chancelier de France. P.S., 8 septembre 1557 ; vélin oblong in-4.

1 000/1 200 €

Comme «Chancellier de France», il signe cette quittance pour la somme de 800 livres tournois «pour nostre pension et estat de conseiller destat»...

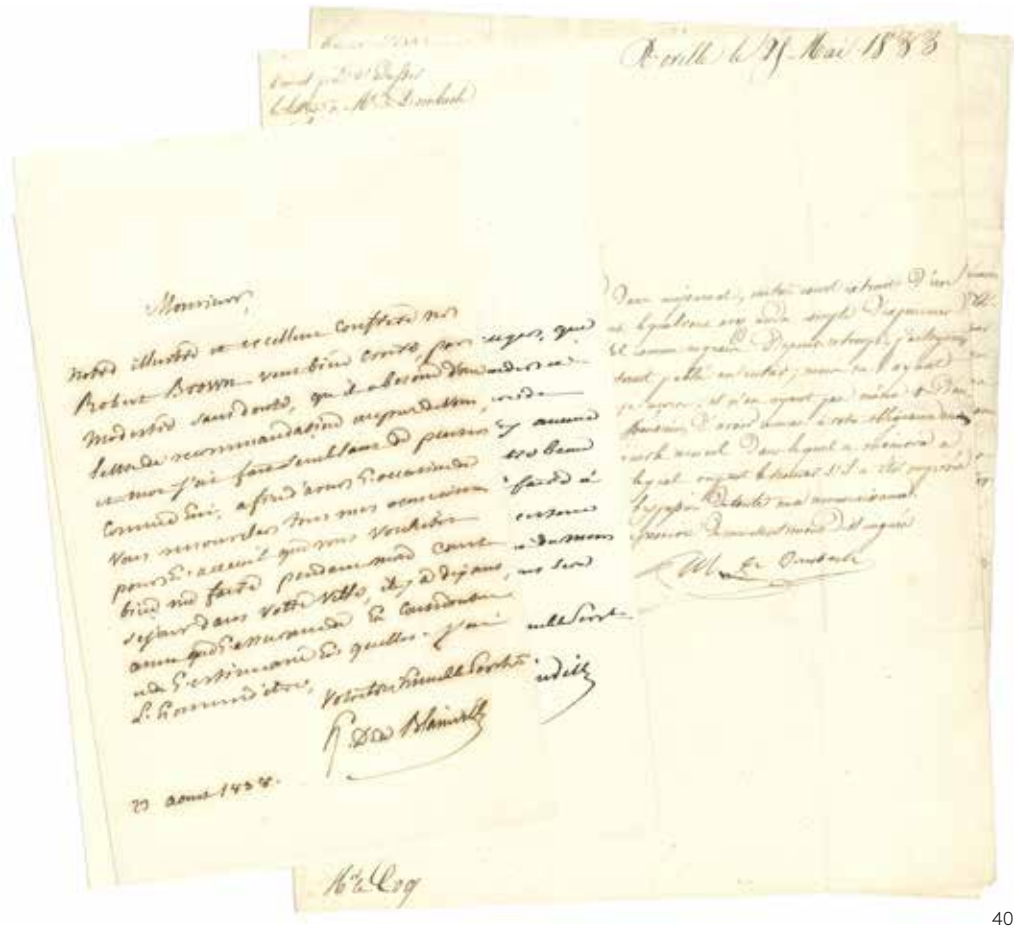

40

43

42.
Michel de L'HOSPITAL. P.S., 19 mai1560 ; vélin oblong in-fol.
800/1 000 €

Comme « Chancellier de France », il certifie que Jehan Escorcol, « Conseiller du Roy en son grand conseil » (qui signe aussi le document), y a servi d'octobre à décembre 1559, et autorise Antoine Salomon à lui payer ses gages.

43.
Michel de L'HOSPITAL. P.S., 9 juillet 1570 ; vélin oblong in-fol., sceau aux armes sous papier.
1 000/1 200 €

Comme « Chancellier de France », il signe cette quittance pour la somme de 1500 livres tournois, dont 500 pour sa pension et 1000 « pour le parfaict de noz gaiges et estat de chancellier de France et recompense de la chancellerye de Bretaigne le tout durant le quartier d'avril may et juing dernier passé »...

44.
Eugène LINTILHAC (Aurillac 1854-1920) littérateur, et sénateur du Cantal. Manuscrit autographe signé, ***Dans l'Université. Payons ce qu'il faut*** ; 10 pages et demie in-4 avec ratures et corrections.
300/400 €

Intéressant article sur l'Université, toujours actuel.
Lintilhac dénonce le « péril universitaire », dont les causes sont : insuffisance croissante des traitements, l'émigration des maîtres vers l'industrie, les difficultés de recrutement... Il faut payer, puis réformer après. Et il conclut : « Tant vaudront les maîtres, tant vaudront les réformes ultérieures. Mais d'abord payons-les ce qu'ils valent. [...] Gare à l'éducation nationale au rabais, sinon à sa grève perlée ».

45.
Henri de LORRAINE-CHALIGNY, marquis de MOY (1596-1672). L.A.S., Rome 26 octobre 1615, à M. Vaillot à Nancy ; 1 page in-fol., adresse avec petits cachets de cire rouge aux armes.
100/120 €

Il remercie du soin apporté à ses affaires. « Monsieur le conte mat anvoyé une police que jay trouvé icy a mon retour de Naples et me mande quil aurat soing pour celuy de mes chevaux »...

46.
LOUIS XI (1423-1483) Roi de France. P.S., Saint-Jehan d'Angely 11 février 1461 [1462] ; contresignée par Jean Bourré ; vélin oblong in-4 (légères traces de collage sur les bords) ; portrait gravé joint.
1 500/1 800 €

En faveur des Auvergnats.
Décharge d'une somme de 1950 livres tournois accordée aux habitants des haut et bas pays d'Auvergne en récompense de leurs efforts « pour nous aider a supporter les grans charges et despenses que faire et soustenir nous a convenu acause de nostre nouvel advenement a la couronne et seigneurie de nostre Royaume »... [La pièce date en effet de la première année du règne de Louis XI, devenu Roi le 22 juillet 1461 et sacré à Reims le 15 août].

47.
Etienne-Christophe MAIGNET (Ambert 1758-1834) conventionnel (Puy-de-Dôme), il fut chargé de missions à Lyon et dans le Midi. 2 manuscrits autographes, et 2 L.A.S., 1790 ; 5 pages et demie et 1 page in-4, et 4 pages in-fol., une adresse.
800/1 000 €

Sur la Société des Amis de la Constitution à Ambert.
Brouillon du « *Reglement de la 1ère Société des amis de la Constitution etablie à Ambert* ». Son but est « 1° d'affermir de plus en plus, autant qu'il est en eux, les principes de la Constitution 2° de s'éclairer mutuellement sur les précieux avantages de cette Constitution 3° d'entretenir entre tous les citoyens ce respect public qui seul peut en assurer le maintien 4° de déjouer les manœuvres de tous ceux qui ont conspiré contre notre liberté et de les dénoncer hardiment à ceux à qui le Roi confiera le soin de les prévenir ». 5 chapitres définissent les diverses fonctions des officiers, du président, des secrétaires, du trésorier, de l'archiviste ; un dernier chapitre est consacré aux contributions des membres...

Minute d'une délibération sur les « dangers auxquels peuvent etre exposés les curés
constitutionels [...] ces hommes precieux qui se devouent au maintien de la Constitution » ; on réclame 50 chasseurs du Régiment d'Auvergne de Clermont pour maintenir l'ordre.

Clermont 16 et 27 octobre 1790. 2 longues lettres adressées aux Amis de la Constitution à Ambert (la 1ère à l'adresse de M. Pourrat, son président). « Du courage, mes chers amis, soutenez nos principes. La liberté est une si belle chose que l'on ne saurait trop faire pour l'acquérir et la conserver. Défendons nous de la tiédeur. [...] C'est un dépot sacré que la providence vient de mettre dans nos mains. Nous en devons un compte rigoureux à nos enfans. Transmettons le leur dans toute sa force. Ce sera en nous pénétrant sans cesse des bons principes par des lectures autres que *L'ami du Roi* que nous le conserverons. *L'ami Desmoulins* empêchera notre zèle de se ralentir. Ne tardez pas à le faire venir »... Il appelle ses amis à l'union et à effacer tout esprit de parti, et plaide chaleureusement en faveur de l'affiliation aux Jacobins si de Paris...

On joint une P.S. cosignée par 3 autres administrateurs du directoire du Puy-de-Dôme, 24 juillet 1791 (2 p. in-fol., en-tête), arrêté concernant des perquisitions à Lezoux à la recherche d'armes ; plus un certificat de civisme délivré par la municipalité d'Ambert pour son ex-curé (1794).

48.
Étienne-Christophe MAIGNET. Manuscrit autographe, [octobre-novembre 1793] ; 30 pages in-4, liées d'une ficelle bleue, nombreuses ratures, additions et corrections (légères mouillures).
1 000/1 200 €

Important rapport sur sa mission à Lyon.
« Citoyens, Chargé de vous rendre compte de ce que nous avons fait et ce que nous avons vu sous les murs de Ville Affranchie et pendant notre séjour dans cette commune depuis le moment où la Convention associa les citoyens Couthon, Chateauneuf Randon et moi à la gloire de réduire cette ville perfide, je raconterai avec fidélité, mais sans ménagement. Je peindrai sans passion, mais avec sévérité »...

Maignet expose dans le détail sa mission, depuis le 12 juillet où la Convention a déclaré que « Lyon était en rébellion », le siège et la prise de la ville, les mesures et arrêtés qu'ils ont pris...

Il conclut : « C'est en abolissant le culte de la superstition, en honorant celui de l'humanité, [...] en facilitant la créa-

48

tion de nombreuses sociétés populaires que nous avons terminé la mission que vous nous aviez confiée. Partout nous avons fait banir la Montagne de cette société, partout nous avons reçu le vœu de vous voir demeurer à votre poste jusqu'à la paix et de vous voir tenir [...] l'attitude révolutionnaire qui doit sauver la République».

Ancienne collection Alfred Sensier (1878, n° 300).

49.
Étienne-Christophe MAIGNET. 4 L.S. ou P.S., Marseille an II (février-août 1794) ; 1 page in-fol. ou in-4 chaque à son en-tête comme *Représentant du Peuple envoyé dans les Départemens des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse et de l'Ardèche*, 2 vignettes et un cachet de cire rouge.

400/500 €

Sur sa mission dans le Midi.

1er ventôse (19 février). Envoi au «Port de la montaigne» (Toulon) de deux membres du Comité de surveillance de Marseille pour y prendre des renseignements. – *8 ventôse (24 février)*. Il réclame des journaux pour être au courant des opérations de la Convention. – *3 thermidor (21 juillet)*, autorisant l'administration du district à «faire délivrer au citoyen Solignac adjudant général douze pièces nankin à la charge du payement au prix fixé par la loi». – *12 fructidor (29 août)*, mise en liberté de quatre cultivateurs, après avis du Comité de surveillance d'Aix.

On joint la copie conforme de deux arrêtés de Maignet, Ambert 8 septembre 1793, concernant les citoyens de Cusset marchant contre les rebelles de Montbrison et de Lyon.

50.
Étienne-Christophe MAIGNET. L.A.S., Paris 28 pluviôse III (16 février 1795), au Comité de Salut public ; 1 page in-4 (cachet de la coll. Max Thorek au dos).

300/400 €

Réaction aux accusations portées contre lui.

Il a été dénoncé, par Rovere et Courtois, «à la République entière comme un monstre». Il a enfin trouvé les preuves qui vont permettre de terminer rapidement le rapport du Comité : «Il n'est ni dans votre intention ni dans vos pouvoirs de ruiner flétrir dans l'opinion publique un Représentant du peuple qui, malgré tous les cris de ses ennemis, ne perdra jamais la conscience d'avoir fait le bien. Que je périsse, si j'ai fait le malheur du peuple, mais que je sois justifié si je n'ai respiré que pour lui»...

On joint une L.A.S., Paris 13 février 1792, concernant le procès du ministre Bertrand (2 p. in-4).

51.
Étienne-Christophe MAIGNET. 46 L.A.S., an VI-1834, à son ami Jean-Baptiste Tailhand, avocat à Riom ; environ 110 pages in-4, plusieurs adresses.

800/1 000 €

Importante correspondance amicale et politique.

Maignet y évoque ses missions, ses collègues de la Convention, la situation politique à Riom, son fils, ses procès et démêlés judiciaires, les affaires qu'il traite, l'organisation des élections, une dénonciation contre lui, les Cent Jours et la Restauration, les candidatures politiques, les impôts, le carlisme à Issoire sous la Monarchie de Juillet, les intrigues au Tribunal d'Ambert, les ouvrages de sa bibliothèque, etc.

On joint une lettre de sa femme et 2 lettres de son fils. Plus le ms d'un mémoire juridique ; et une l.a.s. de G. Lenôtre à E. d'Hauterive (1913), au sujet de ses recherches sur Maignet.

52.
Pierre-Victor MALOUET (Riom 1740-1814) intendant de la Marine, député du Tiers-État de la sénéchaussée de Riom aux États Généraux, publiciste royaliste. L.A.S., Toulon 27 octobre, à un duc ; 4 pages in-4.

120/150 €

Au sujet des nominations à venir dans la marine ; il propose «de préférence pour cet avancement des commissaires aux classes qui ont été élevés dans l'arsenal et qui connoissent le service intérieur des ports». Il donne les noms, qualités et références des hommes propres à ce choix.

53.
Pierre-Victor MALOUET. L.A.S., Paris 16 juin, [à Mme Necker] ; 2 pages et demie in-4.

120/150 €

Il la remercie de ses observations au sujet des sœurs de la Charité et en envoie le texte au maréchal de Castries : «Votre opinion, Madame, est un jugement dont la vanité comme la vertu aimeroient à s'appuyer, mais je ne m'aveugle pas. La bonté et l'élévation de votre âme se répandent sur tout ce qui vous aproche». Il lui redit son dévouement, ainsi qu'à Monsieur Necker, même dans l'exil, et verrait «toujours comme une faveur la permission d'être admis dans votre retraite»...

54.
Pierre-Victor MALOUET. L.A.S., Anvers 21 juin, à Monseigneur [Talleyrand] ; 2 pages in-4.

200/300 €

Nommé préfet maritime à Anvers en 1803, il remplit au mieux sa fonction et pense que le spectacle de «l'Escault recevant pour la première fois nos vaisseaux de ligne vous aurait intéressé». Encouragé par la princesse de Bénévent, il demande un emploi pour son fils qui se trouve dans une «ornière» : «Il est en état d'occuper une place dans votre département, il a de l'instruction, l'esprit des affaires et vingt-huit ans.». Pour lui-même, il ne demande «qu'une retraite qui ne ressemble point à une disgrâce, car j'ay grand besoin de repos mais je n'en ay pas les moyens pour mon fils»...

On joint deux brouillons autographes de lettres (29 novembre), l'une concernant le traitement des prévôts (avec un manuscrit autographe à ce sujet), l'autre «l'état des officiers d'administration et comis employés dans ce port avec la note de leurs services et traitement» ; plus un portrait gravé.

55.
Louis de MARILLAC (1572-1632) maréchal de France, ennemi de Richelieu qui le fit juger et décapiter. L.A.S., Beaumont 21 mars [1615 ?], à M. d'Urville ; 2 pages petit in-fol., adresse.

400/500 €

«Il a pleu a Dieu appeler Monsieur de Boislevesque mon oncle a une plus heureuse vie, ce mattin a sept heures. Aussy tost jay jugé apropos de vous en donner advis affin que estant ce que vous estes a ses enfants du segond lit il vous plaise de vous rendre icy au plus tost pour estre present a linventaire des biens et meubles du deffunt. La justice s'est saisie aussytost lheure de son deces des clefs de coffres cabinets et aultre lieux ou les meuble et les papiers sont, et y ont mis le seau et pris le tout en sa garde pour conserver a chacun ce qui luy appartient»...

On joint :– une p.s. par Isaac de Juyé, octobre 1631, reçu de 600 livres pour avoir siégé au procès du maréchal de Marillac

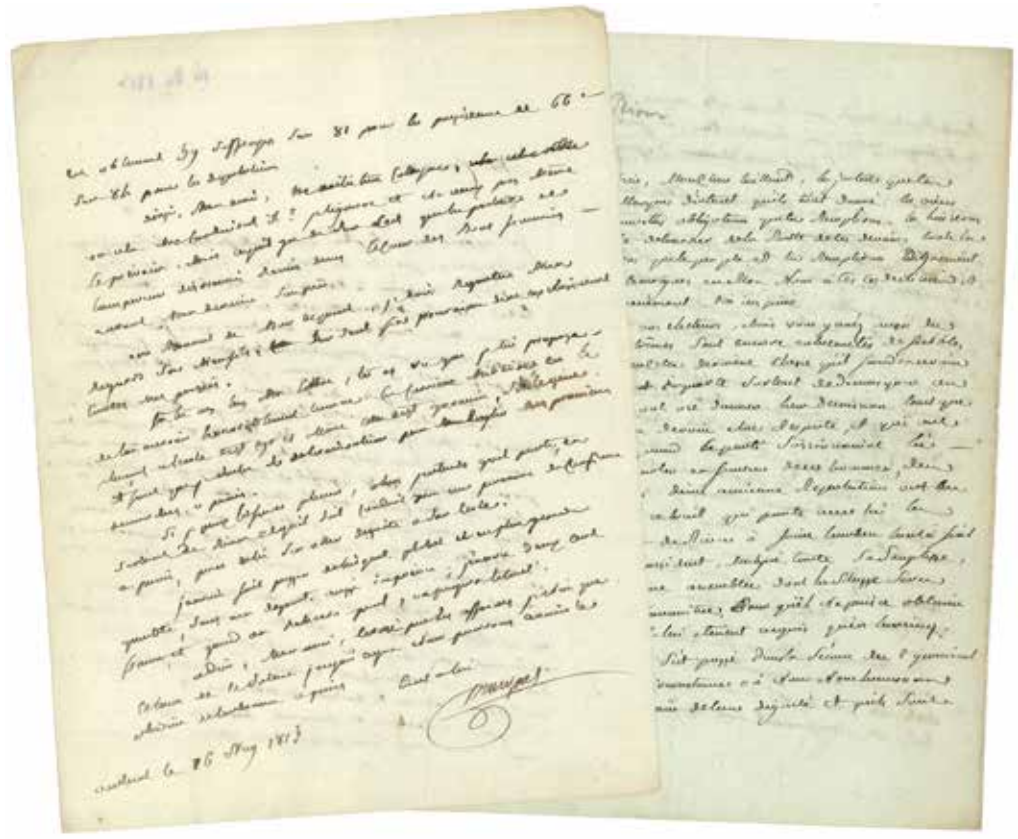

51

(vélin oblong in-4) ; – un mémoire des hardes et habits du maréchal laissés par son valet de chambre Gibert dit Champaigne, 22 juillet [1631] (4 p. in-fol.) ; – 21 l.a.s. par J. Le Gras de Vaubercey-Marillac, 1866-1882, concernant sa famille.

56.
Louis de MARILLAC. L.A.S., Paris 5 novembre 1615, à Claude de Nerestang ; 2 pages in-fol., adresse.

500/700 €

Il se félicite des succès du maréchal d'Ancre [Concini]. «Jay une extreme impatience de vous voir pour vous descharger mon cœur comme a luy de tout ce qui s'est passé en ces occasions dernieres et de tout ce que je n'oserois commettre au papier. Mais jauray toutte ma vie regret que les occasions qui se sont offertes naient tombé es mains de mondit seigneur le mareschal et aux vostres, tant pour sa gloire que pour le bien des affaires du Roy et mon contentement»... Etc.

57.
Michel de MARILLAC (1563-1632) magistrat, surintendant des Finances, garde des Sceaux, principal meneur de la journée des Dupes. L.A.S., 18 juillet [1628], à Claude Bouthillier ; 2 pages in-fol., remplies d'une écriture serrée.

400/500 €

Longue lettre sur la question des parentés prohibées dans un même parlement.

C'est en confiance qu'il expose son opinion, en priant que cela reste secret. Il rappelle tout d'abord que cette question, maintes fois traitée dans les ordonnances royales, n'a jamais été respectée ni appliquée, que ce soit dû à la complexité des procédures administratives et parlementaires, mais surtout à la mauvaise volonté des parlementaires eux-mêmes, qui intriguent continuellement pour en empêcher l'application, ce qui met en péril l'autorité du Roi... La dernière ordonnance prohibitive de l'an passé n'a pas été plus observée que les autres, et voici maintenant que «lon demande au Roy une chose honteuse», qui est de rompre cette ordonnance, au lieu de se contenter, comme ses prédécesseurs, d'en souffrir avec déplaisir l'inobservation. Marillac s'étend longuement et en détail sur cette question qui est de nouveau débattue à l'occasion des prétentions du Président de Bellièvre et de son fils... «vous trouverez que l'Angleterre, la Rochelle, le duc de Rohan, de Mantoue, tous ensemble ne font point tant de bruit que de faire garder les ordonnances à quelcun de messieurs de la cour de parlement»...

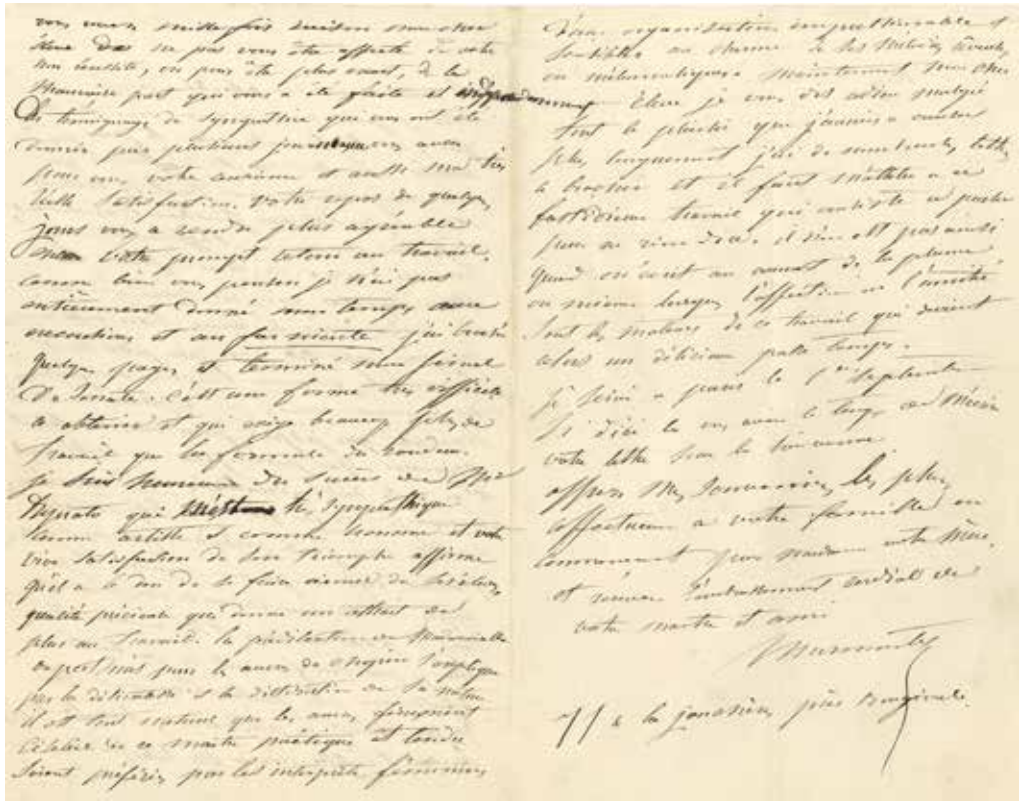

59

58.
Michel de MARILLAC. L.A.S., Bellegarde 13 mars 1629, à Picardet, procureur général au Parlement de Dijon» ; 1 page in-fol., adresse au verso.

300/400 €

Intéressante lettre, à propos de deux importants problèmes du règne de Louis XIII, les duels et la religion réformée.

Il a reçu à Dijon deux plaintes. La première est pour un duel arrivé à Dijon le 26 ou 26 février, entre un chevalier de Malte et et des conseillers du Parlement, «L'autre est du désordre et violence exercée en la parroisse de Drambon par un nommé Isaac Royer m^re^ de forge faisant profession de la rel. pre. ref. [religion prétendue réformée], la ruine de l'église, l'extermination du service divin avec autres grans exces pratiquez sous l'apuy d'un cons^er^ du Parlemen duquel il est allyé»... Il prie de lui envoyer «particulièrement secretement» des informations sur ces affaires, et recommande la fermeté dans les deux cas... «je crains que le Roy ayant extresmement a cœur ces duels et la contravention a ses edits en ce point, il ne soit grandement offensé contre le parlement du mespris den faire justice et que cela ne luy rende les oreilles plus difficiles ès affaires qui concernent cette compagnie»...

59.
Antoine MARMONTEL (Clermont-Ferrand 1816-1898) pianiste. 21 L.A.S. et 3 cartes de visite a.s., à Francis Thomé ; 42 pages formats divers, 3 enveloppes.

800/1 000 €

Intéressante correspondance du grand pédagogue à son élève, le compositeur Francis Thomé (1850-1909).

Marmontel considère Thomé comme l'un de ses meilleurs élèves et l'un des plus aimés, et qui a la délicatesse des grands artistes. Après ses encouragements et ses suggestions, notamment à la suite des concours du Conservatoire (1867, et réponse de Thomé à Marmontel), il lui adresse ses félicitations pour la musique de ses ballets, pour ses Préludes dignes de ceux de Chopin, «vous êtes de l'école des mélodistes et non de celle qui a la spécialité du civet sans lièvre»... En 1871, il évoque les jours terribles de la Commune. Il assiste le cœur brisé «à cet odieux et lamentable effondrement de notre chère cité qui semble prendre à tache de se suicider et d'aider à la ruine absolue de notre malheureux pays» ; mais il ne désertera pas la capitale tant qu'il aura un élève à entendre ; Paris ressemblerait à une ville de province «si nous n'avions cette infernale musique des tambours, clairons, avec les basses profondes des canons [...] Les théâtres ont un auditoire attentif qui cherche à oublier le présent, en s'intéressant aux choses de l'esprit»... Il est question de musiciens comme Auber qui ne demande qu'à se reposer après trente ans comme directeur du Conservatoire, de différents élèves qu'il recommande, etc.

On joint un manuscrit musical autographe, brouillon de premier jet pour piano (3 pages obl. in-4, bords effrangés) ; 2 L.A.S., dont une à Ernest Deldevez pour recommander le pianiste virtuose Louis Diémer ; et 2 lettres de Marmontel fils à Thomé, au sujet de son père.

60.
Antoine MARMONTEL. 6 L.A.S. et P.A.S. musicale ; 20 pages in-12, et 1 page oblong in-12 à encadrement gaufré.

300/400 €

3 lettres à une «chère élève». Il la remercie de ses sentiments de gratitude. «Faire aimer l'étude, rendre le travail attrayant voilà quel doit être la pensée constante du professeur». Il fait la liste avec commentaires de quelques-uns de ses ouvrages d'enseignement, en terminant : «150 morceaux caractéristiques comprennent tous les degrés de force presque tous mélodiques et sous les doigts»... – *19 février [1871]*. Il a gardé le souvenir d'une «élève intelligente, studieuse et animée comme vous de sentiments généreux [...] Je souffre cruellement des malheurs de notre chère patrie. [...] La maladie, les obus et les balles m'ont épargné». Il a participé à la prise de Montretout... – Il regrette de la «voir interrompre vos études régulières»...

À Marie Escudier, le priant de parler de sa dernière soirée. À Stephen de La Madeleine, au sujet des débuts de ses élèves. À Émile Durand (1.X.1892) au sujet d'un cours de solfège. À son cher Magnus, sur ses «essais biographiques». À une dame, au sujet de sa notice sur Amédée Méreaux.

Page d'album pour Mlle L. Ledieu, 7 juin 1860 : 4 mesures pour piano, *Allegretto dolce*.

61.
Jean-François MARMONTEL (Bort-les-Orgues 1723-1799). L.A.S., [vers 1758, à Malesherbes ?] ; 4 pages in-4.

1 000/1 200 €

Comme directeur du *Mercure de France* (où il succède à Louis de Boissy ; il a obtenu cette faveur grâce à Mme de Pompadour).

Il renouvelle sa demande d'avoir Saurin comme censeur du *Mercure*. Il sait que «la partie transcendante des Sciences apartient au Journal des Savants», mais «sous le nom de *Sciences* on peut comprendre, quand on le veut, toutes les connoissances humaines. [...] Si le censeur du Mercure a de l'humeur il rejettera tous les extraits dont la politique, la morale, les mechaniques, l'histoire naturelle &a seroient le sujet et la base, ainsi le Mercure, le seul journal dont les gens de lettres tirent des ressources seroit réduit à la partie frivole et souvent stérile de la littérature ; tandis que les journalistes qu'il n'est pas meme décent de nommer se permettent indifferemment et en toute liberté de rendre compte de tout ce qui peut exciter la curiosité du public et dans les sciences et dans les lettres. [...] Je demande à mon tour et j'espère obtenir de votre justice la liberté de parler des ouvrages scientifiques avec quelque etendue et quelque detail. Je ne vous dissimulerai pas [...] que c'est le vœu des scavants eux memes qu'il y ait plusieurs journaux destinés à rendre compte de leurs travaux. Un tribunal exclusif ne leur laisse aucune ressource contre la prevention et la critique injuste. Je vous conjure de vouloir bien sur toutes ces considerations donner des ordres modérés au nouveau censeur du Mercure et ne pas m'excepter du principe general où vous êtes de laisser aux gens de lettres cette liberté légitime qui est l'ame de l'émulation»...

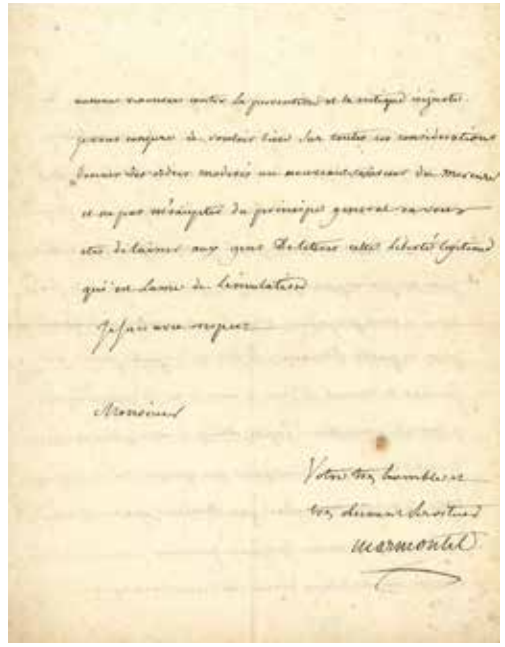

61

62.
Jean-François MARMONTEL. L.A.S., Paris 4 juin 1771, à M. Ribote à Montauban ; 1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge.

400/500 €

Belle lettre sur la poésie.

Il remercie Ribote de son zèle et de son épître. «Vous êtes né certainement avec une sensibilité vive. Ce n'est pas le talent qui vous manque, mais bien l'artifice mechanique de la poesie, et le gout local et momentané, qu'il faut avoir, pour reussir pleinement dans l'art des vers. Ce gout de mode ne se prend qu'ici. Il tient à des minuties ; qui font l'élégance du stile, et qui dependent elles memes d'un usage capricieux qu'on ne peut deviner à cent lieues de distance. [...] vous ne prenez pas assez de soin d'arrondir la periode poetique. Dans les vers à rimes croisées et redoublées l'un des charmes de l'harmonie est que la rime ne change qu'au repos, et que chaque repos soit marqué par un trait de force qui relève la pensée et l'expression»...

On joint une L.A.S., 28 février 1774 (2 p. in-4), témoignage de reconnaissance.

63.
Jean-François MARMONTEL. P.S., cosignée par les libraires Panckoucke, Deveria et Plomteux, Paris 28 février 1781 ; 2 pages in-4 (cachet de la coll. Max Thorek).

400/500 €

Contrat pour sa participation à l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke.

Contrat en 6 articles passé entre «M^r^ Marmontel de l'académie française d'une part et Charles Panckoucke libraire de Paris d'autre part [...] Marmontel se charge de revoir,

corriger, augmenter toute la partie des belles lettres et de littérature qui est de sa composition dans l'Encyclopédie in-folio de Paris et dans son supplément». Cette partie littéraire sera imprimée «dans la nouvelle édition de l'Encyclopédie *méthodique*, ou *par ordre de matières*». L'éditeur devra payer à Marmontel la somme de 3 000 livres «en lui remettant la totalité du manuscrit»... Outre Marmontel, le contrat est signé par Charles-Joseph Panckoucke, et ses associés de Liège, qui approuvent, Jean-Jacques Deveria et Clément Plomteux.

64.
Jean-François MARMONTEL. L.A.S., Paris mercredi, à la marquise de Créquy ; 1 page in-8, adresse avec cachet de cire noire.

200/250 €

Il est très sensible à l'honneur que lui fait la marquise, et très flatté de son suffrage. Il ne manquera pas «l'occasion de lui faire sa cour, mais un rhume qui l'oblige à des ménagemens, le retient au coin de son feu». Il en est extrêmement désolé car cela fait longtemps qu'il recherchait l'honneur d'être connu d'elle, en dépit de la «vie réservée et sauvage qu'il mène»...

65.
Jean-François MARMONTEL. L.A.S., 16 avril 1789, à un comte [d'Angiviller] ; 1 page in-4.

300/400 €

«L'academie françoise [...] desireroit que deux petites pièces attenant la salle de ses assemblées particulieres, et dont elle a un besoin absolu, fussent appropriées à son usage». L'une servirait «pour arriver dans les tribunes, les jours d'assemblée publique» ; l'autre serait un dépôt de papiers et de livres...

On joint une petite L.A.S. à M. de Lespinasse (1 p. in-8, adresse).

66.
Jean-François MARMONTEL. L.A.S., 10 janvier 1790, à un confrère ; 3 pages et demie in-4.

800/1 000 €

Longue et intéressante lettre relative au scandale de la parodie de la grande scène de Cinna. [Cette parodie, écrite par M. de Cury en 1759, ridiculisait le duc d'Aumont et le duc de Praslin ; Marmontel ayant dit ces vers chez Mme Geoffrin, on lui attribua cette satire, ce qui lui valut de perdre le privilège du *Mercure* ; il fut conduit à la Bastille, ce qui lui ferma (jusqu'en 1763) les portes de l'Académie française, où Antoine-Léonard Thomas, soutenu par le duc de Praslin, refusa de se présenter à la place de son ami (voir le livre VI des *Mémoires* de Marmontel).]

Au sujet de la biographie de Thomas (mort en 1785) que prépare Alexandre Deleyre, Marmontel, mécontent, rectifie les faits. «Si, sur le fait de la Parodie de la scène de Cinna, Mr De Laire, en ami de la vérité, avoit voulu la tenir d'origine, il auroit pu s'adresser à moi ; je la lui aurois mise au clair, et lui en aurois produit les preuves. Mais puisqu'il aimoit mieux la laisser dans le doute, au moins auroit il pu s'en tenir à dire que cette parodie m'ayant été gratuitement attribuée, et Mr de Praslin se trouvant blessé légèrement par un vers de cette satyre, il ne m'avoit pas cru assez puni par onze jours de Bastille et par la perte du brevet du *Mercure* qui me valoit par an quinze à vingt mille livres ; qu'il avoit encore voulu me fermer la porte de l'académie françoise», en demandant à Thomas de s'y présenter face à lui. Thomas ayant répondu «que j'étois son ami, que c'étoit à moi, le premier, qu'il avoit confié les ouvrages de sa jeunesse, que j'avois cordialement répondu à sa confiance, ; et qu'il croiroit entrer à l'Académie par la mauvaise porte, si pour y arriver, il en écartoit son ami. Ce fait simplement exposé, auroit montré dans toute sa noblesse la conduite de Mr Thomas ; et j'en aurois été content. Si cependant Mr De Laire avoir voulu en savoir davantage, voici ce que j'aurois pu lui dire. La parodie de la scène de Cinna étoit l'ouvrage de Mr de Cury, à qui Mr le Duc d'Aumont, l'un des premiers gentils-hommes de la chambre, avoit fait perdre sa place d'intendant des menus plaisirs, et qui en gardoit quelque rancœur, ce qui etoit assez naturel, car il en étoit ruiné. Cependant je lui dois ce témoignage que cette parodie, telle qu'il l'avoit faite, n'avoit rien d'âpre et de mordant ; elle étoit comique et piquante. Ce fut en passant de main en main dans le public qu'elle s'envenima, et qu'elle devint injurieuse»... Comme beaucoup de monde, Marmontel s'amusa à en réciter les vers, qu'il tenait directement de son ami Cury, ce qui lui valut sur le champ d'être accusé d'en être l'auteur, dont il refusa de révéler le nom. Malgré ses protestations, le duc de Choiseul ne voulut pas froisser le duc d'Aumont ni M. de Praslin «qui tous deux attachoient leur gloire à ma ruine. Cependant comme on avoit honte de me punir d'être honnête homme, on me laissa mille écus de pension [...] et le Roi me permit d'aspirer à l'Académie». C'est alors qu'on voulut mettre Thomas sur son chemin, mais la belle conduite de leur illustre ami demeura «analogue à son caractère»... Etc.

67.
Jean-François MARMONTEL. L.A.S., 20 février 1790, [à Jacques-Pierre Brissot ?] ; 2 pages in-4 (légère brunissure).

800/1 000 €

Superbe lettre dans laquelle l'auteur des *Incas* proclame son anti-esclavagisme et sa vénération pour Las Casas. [Bartolomé de Las Casas (1481-1566), dominicain espagnol, missionnaire, écrivain et historien, a dénoncé les pratiques des colonisateurs espagnols en Amérique et pris la défense des droits des Indiens.]

Il a retrouvé au milieu de papiers la lettre de son correspondant, «jointe à l'écrit intéressant où vous plaidez si bien la cause d'une partie de l'humanité trop avilie et trop cruellement traitée. [...] Las Casas, avant de connoitre l'atrocité du caractère des conquérants du nouveau monde, avoit eu le malheur de conseiller le transport des nègres pour soulager les indiens. Ce fut toute sa vie l'objet de ses remords : il s'en accusoit comme d'un crime qu'il ne pouvoit effacer de ses larmes ; [...] la vie entière de Las casas fut l'expiation de l'injure qu'il avoit faite à l'humanité. Malheureusement il est des crimes publics dont l'expiation n'est pas aussi aisée. Les racines des vieux abus sont quelquefois si étendues et si profondes, que, peut-être, la main du tems peut seule les arracher, sans causer à l'entour de trop rude ébranlements. [...] alors même que la complication des circonstances force à laisser subsister le mal, il ne faut point pour cela cesser de le haïr, de le condamner, de s'en plaindre, et de le dénoncer obstinément à l'opinion publique ; car à la fin cette réclamation triomphera de tout. Telle est ma profession de foi, et le juste hommage que je rends à votre zèle ; mon cher Las casas eut parlé comme vous»...

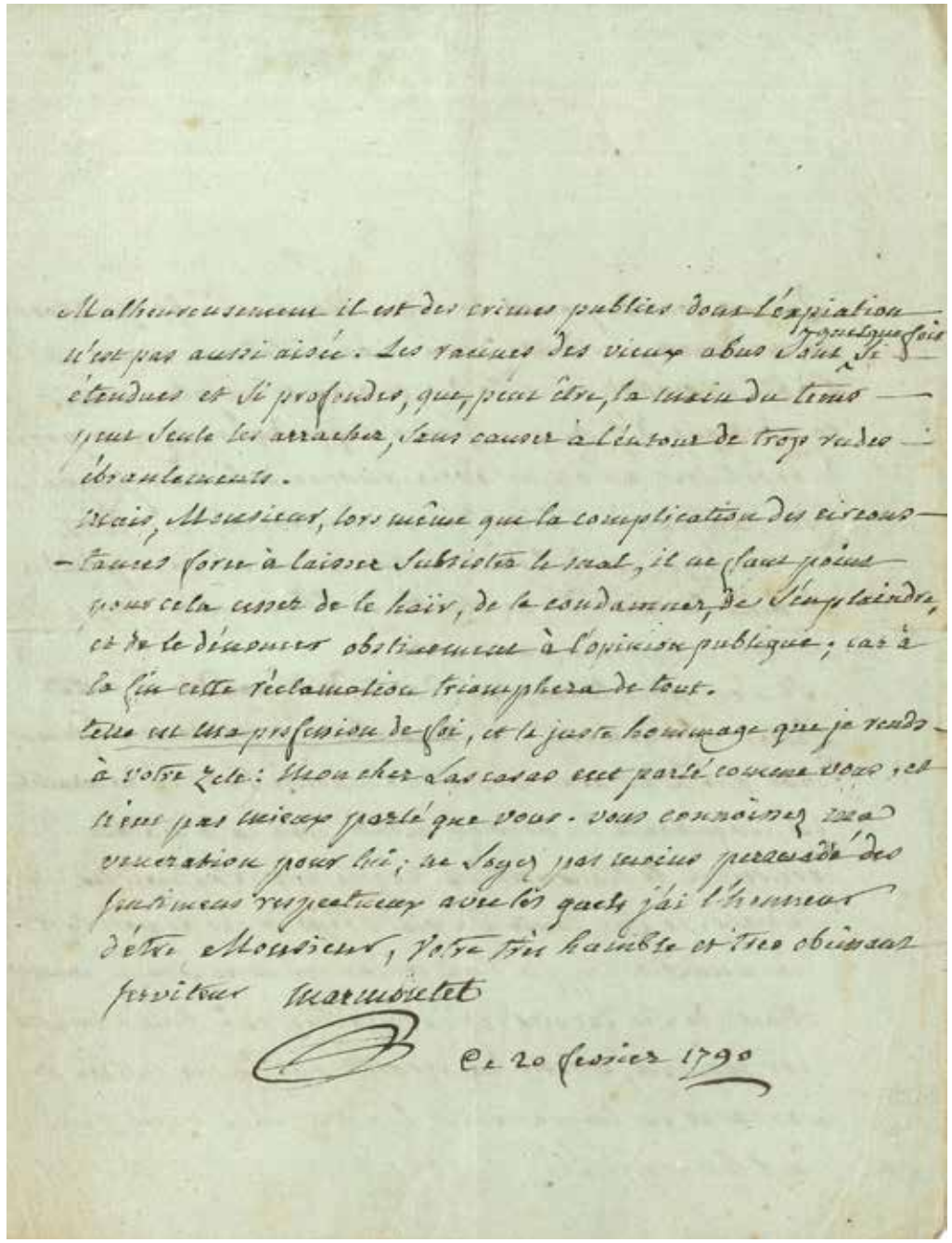
Malheureusement il est des crimes publics dont l'expiation n'est pas aussi aisée. Les racines des vieux abus sont quelquefois si étendues et si profondes, que, peut-être, la main du tems peut seule les arracher, sans causer à l'entour de trop rude ébranlements.
Vrai, Monsieur, lors même que la complication des circonstances force à laisser subsister le mal, il ne faut point pour cela cesser de le haïr, de le condamner, de s'en plaindre, et de le dénoncer obstinément à l'opinion publique ; car à la fin cette réclamation triomphera de tout.
Telle est ma profession de foi, et le juste hommage que je rends à votre zèle : mon cher Las casas eut parlé comme vous ; et n'eut pas beaucoup parlé que vous. Vous connaissez ma vénération pour lui ; je suis bien persuadé de vos sentimens respectueux avec les quels j'ai l'honneur d'être Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur Marmontel
Ce 20 février 1790

67

68.
Jean-François MARMONTEL. L.A.S., Abloville près de Gaillon mars 1797 «vieux style», au Citoyen De Sèze «homme de loix»; 3 pages petit in-4, adresse (petites corrosions à l'emplacement du cachet).

250/300 €

Belle lettre amicale à l'ancien défenseur de Louis XVI.

«Dans la solitude où je vis, Monsieur, et durant cette longue et silencieuse absence, l'un de mes plus douces consolations a été de savoir que vous ne m'avez point oublié». Il se souvient de sa famille, «dont la société eut *jadis* pour moi tant de charmes. Oui, *jadis*, car six ans d'un éloignement si triste et si pénible, ne ressemblent que trop à ces temps reculés qu'on appelle *Jadis*. Mais ce lointain, tout nébuleux et sombre qu'il fut pour moi, n'a affaibli aucun des souvenirs que vous m'avez laissés». Il évoque avec nostalgie les lieux qui les avaient réunis: Brevane, Grignon, «lorsque ma bonne femme et moi nous nous entretenons du passé et de l'avenir, vous êtes en première ligne dans nos regrets et nos espérances»... Il explique qu'il a été accueilli par «une très honnête famille de négocians de Louviers», les Pétou et de La Rue, et entretient l'avocat d'une affaire de vol commis par un valet de chambre chez ces amis négociants qui lui demandent «un bon office auprès de vous»...

69.
Jean-François MARMONTEL. 2 L.A.S., 4 octobre et 27 prairial [1797?], à Madame Louis; 2 et 2 pages et demie in-8, adresses, une avec sceau de cire rouge monogrammé.

250/300 €

Mercredi 4 octobre «jour de la S^t^ François». Il la remercie de sa charmante visite qui lui a appris que c'était sa fête, et il regrette d'avoir été absent. Il a également reçu les lettres de sa femme et de son fils Albert: «J'en suis encore saisi de surprise et d'attendrissement; ce jour me rappelle celui où à Couvicour avec tant de grâces, de talents, et de charmes, la même fête fut célébrée». Il ira dès son retour dans sa chaumière, lui exprimer «combien, malgré les événements, je suis encore heureux d'être aimé de vous»; sa femme partage sa reconnaissance... *27 prairial*. Il est aussi impatient qu'elle... «va-t-il naître, ce bel enfant? [...] il s'empresseroit d'arriver, s'il savoit quelle tendre mère, quelle bonne grand'Maman l'attendent pour le caresser»... Il s'inquiète de voir que l'amitié de M. de Florimont à son égard se soit refroidie; ce médecin qui a toute sa confiance son estime, avait promis de venir saigner Mme Michel et ne réponds plus à leurs lettres d'amitié: «Je vous prie, Madame, de lui en faire le doux reproche, [...] de lui répondre de la sincérité de tous nos sentiments pour lui. J'ai besoin moi-même de compter sur les siens, pour le repos de ma vieillesse»...

Jean-François MARMONTEL: voir aussi les n^os^ 9, 17, 21, 168 et 170.

70.
Jean-Baptiste MASSILLON (1663-1742) célèbre prédicateur, il prononça l'oraison funèbre de Louis XIV; évêque de Clermont (de l'Académie Française). L.A.S. «J.B. évêque de Clermont», Clermont 16 février 1723; 3 pages in-fol.

500/600 €

Intéressante lettre au sujet de son évêché.

Au sujet d'une requête qu'il prie son correspondant de présenter au Roi «afin qu'il me soit permis de faire couper un bois de chesne de haute futaie dépendant de mon eveché»; il expose en détail les raisons, matérielles et économiques, qui l'obligent à demander cette grâce à S. M. et prie son correspondant de l'aider à l'obtenir... «Cet eveché un des plus grands du roiaume est en mesme temps un des plus pauvres, et le produit de ces bois qui seroit placé en fonds de concert avec l'intendant de la province luy fairoit une petite augmentation de revenu»... Il n'a pas mentionné dans sa requête au Roi que son prédécesseur en avait fait couper une partie sans permission pour son profit, et rappelle que «feu M^r^ le Duc d'Orleans quand il m'eut fait l'honneur de me nommer à cet eveché [...] m'accorda la coupe de ce bois pour m'aider à payer une partie de mes bulles, mais le pape m'ayant fait grace d'une partie de cette taxe je n'usai point de sa permission»... Il insiste encore sur le fait que ce n'est pas pour lui qu'il demande cette permission: «J'ay plus de revenus qu'il ne m'en faut par une Abaie considerable que M^r^ le Duc d'Orleans eut la bonté de me donner. C'est pour l'eveché mesme. Il est si pauvre et je l'ay trouvé dans un etat si deplorable qu'aucun eveque n'y pourroit subsister. J'y fais tous les jours des reparations et des ameliorations, et j'espere le laisser en meilleur etat que je l'ay receu»...

71.
Jean-Baptiste MASSILLON. L.A.S. «J.B. Eveque de Clermont», 25 novembre 1735, à l'Abbé de Sers, doyen de Mauriac; 2 pages et quart in-4, adresse avec sceau de cire rouge aux armes.

250/300 €

À propos d'un conflit de succession concernant **la cure de Mauriac**, que l'abbé de Sers a quitté pour laisser place à un nouveau curé. En demandant à ce dernier de reconnaître son correspondant «en qualité de curé primitif, je crus [...] avoir terminé tous vos différens». La seule exigence du nouveau curé «fut que vous viendriez tout seul sans être accompagné de vos religieux officier dans son église», mais le problème «du jour du patron» et des 4 fêtes annuelles, que l'abbé de Sers, en tant que curé primitif, veut célébrer dans cette église, et sur lequel le curé refuse de transiger, pose toujours problème... Ce dernier a fait appel à des pères bénédictins et ils ont pris «des arbitres à Aurillac [...]. Le parti le plus sage [...] est de vous unir avec les religieux et de vous soumettre pour vos prétentions à la décision des mêmes arbitres qu'ils ont choisi»...

72.
Jean-Baptiste MASSILLON. L.A.S. «J.B. Eveque de Clermont», Clermont 19 janvier 1738, à «Monseigneur» [probablement Charles-Godefroy de La Tour d'Auvergne]; 2 pages in-4.

250/300 €

Félicitations à Son Excellence pour «la nouvelle dignité dont vous venez d'estre décoré. [...] vostre maison retrouve en vostre personne les mesmes marques d'honneur qui l'ont autrefois distinguée. L'Auvergne surtout dont vous avez honoré le nom et la province par celui de vostre nouvelle dignité a une raison singulière de s'en féliciter»...

73.
Jean-Baptiste MASSILLON. 2 L.A.S. «J.B. Eveque de Clermont», 29 mars et 6 avril, à l'Abbé de La Valette; 3 pages in-4, une adresse avec sceau de cire noire aux armes.

250/300 €

Amicale correspondance dans laquelle il enjoint l'abbé à venir lui rendre visite en Auvergne, avant qu'il ne parte faire ses inspections dans le Bourbonnais. *29 mars*. Il espère que son correspondant viendra se délasser quelques jours à Beauregard, où il sera se rendra au lendemain de Pâques, jusqu'au 1^er^ mai, «où je dois commencer ma visite du Bourbonois. Comme les mandements en sont envoiés depuis le commencement du careme je ne puis plus rien changer. [...] Je pretends aussi quand vous passerez à Clermont que vous ne vous avisiez pas de choisir d'autre cabaret que la maison episcopale [...]. En un mot j'entends qu'à l'avenir toutes mes maisons à la campagne ou à la ville deviennent vos maisons quand vous viendrez en Auvergne»... 6 *avril*. Il donnera des ordres à Beauregard pour la réception des ballots de l'Abbé, et lui répète qu'il part le 1^er^ mai, «de peur de malentendu car je serois au désespoir si je ne me trouvois pas en Auvergne quand vous y passerez»...

74.
Jean-Baptiste MASSILLON. L.A.S. «J.B. Eveque de Clermont», 12 janvier, à un Abbé; 2 pages et demie in-4.

150/200 €

Il recommande à l'abbé, qui lui avait demandé d'intercéder en sa faveur pour obtenir une permission auprès de la commission de réformation des bois, de s'adresser à M. de Baudry «intendant des finances qui a le département des eaux et forets», dont l'avis lui sera favorable...

75.
Jean-Baptiste MASSILLON. L.A.S. «J.B. Eveque de Clermont», 27 août; 2 pages et demie in-4 (légères rousseurs).

250/300 €

Il a écrit au curé de Champ pour le pousser à l'accommodement désiré par son correspondant, trop heureux de pouvoir lui rendre service et lui prouver son estime: «Un Evsque est trop heureux de pouvoir estre bon à quelque chose à un Diocesain de vostre réputation et de vostre merite. Je suis presque heureux d'avoir part aux liberalitez qu'on fait à l'academie sans en avoir jamais eu aucune à ses travaux, et à sa gloire. Je sens comme je le dois la bonté que vous avez eu de vous charger du nouveau plan de Paris qui m'est destiné»... Lorsque la nouvelle édition du Dictionnaire paraitra, il prie de la remettre au frère Bernard de l'Oratoire: «c'est lui qui achète pour moi touts les livres nouveaux qui paroissent, et m'en envoie des ballots par les voituriers de Gannat»...

76.
Jean-Baptiste MASSILLON. 4 P.S. comme évêque de Clermont, 1726-1737; 12 pages in-4 et 1 page oblong in-fol., 3 sceaux sous papier à ses armes, cachets fiscaux de la Généralité de Riom; la 3^e^ en latin.

400/500 €

– *Clermont 16 mars 1726*, consentement à l'enregistrement de lettres patentes pour l'établissement de prêtres missionnaires de l'Hermitage en la maison et chapelle de Banelle. – *Clermont 24 février 1728*, concernant la cure de la paroisse de Mazoire. – *Clermont 7 décembre 1730*, certificat en faveur d'Antoine-Joseph Revel, de la paroisse de Pleaux, qui a reçu tous les grades des ordres ecclésiastiques, pour les faire reconnaître dans l'évêché de Saint-Flour. – *Château de Beauregard 10 avril 1737*, concernant l'hôtel-Dieu de Lezoux et l'exécution d'un testament.

On joint: – une l.a.s. de son neveu, 31 juillet 1759; – 4 l.a.s. et une l.s. de son successeur à l'évêché de Clermont, François-Marie de La Garlaye, 1770-1772; – 2 l.a.s. de Louis-Siffrein-Joseph de Salamon, évêque de Saint-Flour, 1815-1822.

77.
Charles MAURRAS (1868-1952). L.A.S., Dimanche [Lyon, fin décembre 1940, à son amie Marie-Reine Debrand]; 6 pages in-8.

400/500 €

Sur l'éviction de Pierre Laval par le maréchal Pétain (13 décembre 1940): «Ne voyez vous pas que l'exclusion de l'oncle Pierre, si elle a tardé, est un bienfait des Dieux? Quelle délivrance! Ce malheureux homme était fait pour être esclave, il est devenu maître. Tout le mal est là. [...] J'ai des échos de la zone, mais ils sont impersonnels. Ils ne disent pas pour qui et contre qui on a besoin d'être défendus. Oui, tout ce qui peut diviser les Français est capital, il faut *pour unir, tenir*». Il va bien, mais est débordé de travail, et ne trouve pas le temps de corriger ses épreuves; il suit «le conseil de Pascal de se tenir tranquille dans une chambre. [...] Cependant, encore une fois, j'espère que l'on est parti, malgré tout, du bon pied: un ordre, un ordre automatique. C'est ce qui manquait à force depuis la bagatelle de 70 ans de compétitions douces ou furieuses, lentes ou rapides. Maintenant on peut en sortir!»...

78.
Olivier MESSIAEN (1908-1992). P.A.S musicale; 1 page oblong in-8.

500/700 €

2 mesures du ***Quatuor pour la fin du Temps***, sur une portée, avec cette citation: «Les mélodies que l'on entend sont douces, celles que l'on n'entend pas sont plus douces encore... (John Keats)».

On joint une l.a.s. du chanteur Léon Melchissédec; une partition impr. de l'organiste Edmond Lemaigre, *La Vallée de Royat, pastorale pour piano*; et la partition impr. de la *Rhapsodie d'Auvergne* op. 73 de Camille Saint-Saëns pour pisno seul (dos renforcé).

79.
Régis MICHALIAS (Ambert 1844-1916) linguiste et poète auvergnat. 2 L.A.S., Ambert 1908-1910; 5 pages in-8, une enveloppe.

150/200 €

2 novembre 1908, à Ambroise Thomas, sur ses ouvrages, notamment son *Essai de Grammaire auvergnate*, et ses *Chants d'un Paysan*, et joignant le texte imprimé de la lettre qu'il a reçue de Mistral pour ses *Ers dè tous Suts*. – *9 mai 1910*, à V. Lieutaud à Volone, lettre en langue d'oc, sur des problèmes de langage et de vocabulaire selon les régions...

On joint une l.a.s. de Charles Bravard à Ambroise Thomas, 3 novembre 1908, au sujet de Michalias.

80.
Édouard MICHELIN (Clermont-Ferrand 1859-1940) industriel. L.A.S., 28 décembre 1904, à un député ; 3 pages in-8.

400/500 €

Sur la coupe automobile Gordon Bennett.

La ville de Riom était « prête à verser une importante contribution pour la Coupe Gordon Bennett », et Michelin fait une mise au point sur l'attitude du Comité : « La vérité est qu'il avait semblé à plusieurs membres que la Ville de Riom n'était pas peut-être assez directement intéressée au circuit pour qu'une démarche *directe* pût être faite sans indiscrétion par le Comité. [...] je vois que le Comité a eu tort et que les Riomois avaient compris quel énorme intérêt il y avait pour tout le monde à ce que la Coupe soit connue en Auvergne »...

On joint une l.s. d'André Michelin comme président de l'Aéro-Club de France (1920) ; et le faire-part de décès de Mme Édouard Michelin (1953).

81.
Henri MONDOR (Saint-Cernin 1885-1962) médecin et écrivain. 3 L.A.S., 1952-1953, au Président Vincent Auriol ; et manuscrit autographe signé, ***Pierre Louÿs à Genève*** ; 4 pages et demie in-8 à son en-tête ; et 3 pages petit in-4.

150/200 €

Sur la célébration du cent-cinquantenaire de l'Internat des Hôpitaux de Paris (3 octobre 1952), en envoyant au Président de la République un exemplaire dédicacé (joint) de sa « harangue de Sorbonne ». En présidant cette séance commémorative, V. Auriol a fait un grand honneur aux anciens internes, qui lui en gardent une profonde gratitude. « La mienne se double du souvenir de votre exquise présence et des paroles si bienveillants que vous avez bien voulu me réserver »... En novembre 1953, remerciant pour une « pensée de Rambouillet et d'automne », Mondor évoque « avec mélancolie, cette rumeur de regrets qui précède ce décembre et vous parle de ce que les Français savent désormais vous devoir »... Il lui offre « un livre que je crois utile à la propagande française »... **On joint** une L.A.S. à un général, relative à l'organisation de la cérémonie en Sorbonne et la venue du Président...

Pierre Louÿs à Genève. Mondor évoque la venue de l'étudiant P. Louÿs à Montpellier en mai 1890, pour le sixième centenaire de l'université ; le banquet à Palavas, aux côtés de Paul Valéry ; il s'y lie d'amitié avec de jeunes Belletriens de Genève... Le manuscrit, avec ratures et corrections, est inachevé. On joint une l.a.s. d'envoi et une carte de visite autogr.

82.
Jean-Baptiste-Benoît MONESTIER (La Sauvetat 1745-1820) prêtre constitutionnel et conventionnel (Puy-de-Dôme). 3 L.A.S., Clermont 1789-1790, au député Jean-François Gaultier de Biauzat ; 7 pages et demie in-8 ou in-4.

500/700 €

Belle correspondance politique.

3 octobre 1789. Monestier « curé de St Pierre » assure son député de son soutien et de son affection. « Je voudrois bien fortement pouvoir contribuer en quelque chose à vous dédommager de toutes les peines que vous causent votre zèle et votre affection pour le peuple et pour notre patrie »...

4 novembre 1789. Le curé réagit, en son nom et en celui du Comité, aux récents décrets pris par l'Assemblée : « Votre décret qui exige qu'on paye la valeur d'un marc d'argent pour être éligible nous déplait fort et nous fait craindre de voir l'aristocratie des riches prendre la place des autres aristocraties que nous détruisons et préparer peut-être leur résurrection. Le décret sur la division des provinces ne nous effraie pas moins. Cette atténuation des masses, cette dilacération des familles, cet espèce d'ubiquisme peut fortifier le monstre de l'égoïsme comme il peut établir un caractère des mœurs et des intérests uniformes. M^rs^ les curés craignent fort de n'avoir plus aucune part à la chose publique. Il leurs semble cependant que la loi qui les exclurait ou qui ne les appellerait pas serait tout ensemble injuste, ingrate, impolitique » ; et Monestier développe chacun de ces aspects, en concluant : « Pour être dépouillé ils ne seront que moins aristocrates plus impartiaux étant hors d'intérêt pécuniaire et par conséquent plus utiles. Pour être dépouillés ils ne cesseront pas au moins pendant très longtems d'être les seuls dans les campagnes qui sachent lire et écrire ; les seuls qui protègent vraiment le pauvre contre le riche etc. »...

5 juin 1790. Comme « secrétaire sindic », il renouvelle sa confiance et celle de ses compatriotes au député ; il évoque des dissensions dans le clergé...

83.
Jean-Baptiste-Benoît MONESTIER. 3 L.A.S., 1795-1798 ; 1 page in-fol. et 2 pages in-4.

250/300 €

Paris 28 pluviôse III (16 février 1795), aux citoyens de l'agence des postes, transports et messageries, recommandant son compatriote Marchand ; apostille a.s. de Rudel appuyant cette demande.

27 vendémiaire IV (19 octobre 1795), au Comité de Sûreté générale, réclamant qu'on lui rende ses papiers après la levée des scellés : « il ne s'y trouve aucune pièce contraire à la sûreté générale de la république, ni en opposition avec la justice »....

Clermont-Ferrand 23 brumaire VII (13 novembre 1798), à son défenseur, lui adressant le désistement conseillé « et la réitération de l'appel », ainsi qu'une lettre de change...

84.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER (Clermont-Ferrand 1755-1838) homme politique et publiciste, député de la noblesse en 1789, il émigra, et fut pair de France sous la Restauration ; il lutta contre l'ultramontanisme et les Jésuites. L.A.S., Clermont 23 avril 1816, à François Guizot, alors secrétaire général au ministère de la Justice ; 1 page et demie in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes.

300/400 €

« En déplorant [...] avec vous et avec tout le monde l'embarras de votre situation, au milieu de tant de sollicitations, de recommandations et de dénonciations, je ne puis m'empêcher de prendre à mon tour un coin dans cette foule, et de vous porter en même tems mes prières et mes plaintes. Mes plaintes portent sur le plus absurde des juges de paix qu'on puisse inventer au monde et que vous avez placé au canton de Pontgibaud (Puy-de-Dôme) », Beauvert, « un ancien libraire banqueroutier, chassé de la préfecture de Clermont [...] pour cause d'escroquerie, et de plus inepte, inhabile incapable ». Puis il fait l'éloge de Morin, juge de paix du canton de Saint-Amand, « qui a marqué dans les *mauvais* tems comme royaliste ». Puis il félicite Guizot de sa « délivrance de l'assemblée », s'interroge sur la retraite de M. de Vaublanc... « nous sommes à présent dans

une saison variable où les fleurs d'un jour sont couvertes de neige le lendemain. L'atmosphère est dans un état flottant et indécis. Est-ce qu'il en serait de même de l'atmosphère des Thuileries. [...] Je suis content malgré sa défaveur de mon jeune ami Barante. Il va droit devant lui, avec une insouciance de ses ennemis, noble, amère élevée »...

85.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER. 3 L.A.S., 1817-1818 ; 5 pages in-4.

200/250 €

Clermont 30 décembre 1817 et 7 avril 1818, au comte de Lescarène : demandes d'une place gratuite ou d'une bourse au lycée de Clermont en faveur de jeunes orphelins de la famille de Pierre Jaubourg, fidèle royaliste. – *Paris 17 mai 1819*, au Garde des sceaux [Pierre de Serre], annonçant sa visite avant son départ en Allemagne, pour lui dire son admiration et respect : « Vous étiés déjà très grand, vous êtes devenu immense »...

86.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER. L.A.S., Paris 16 mai 1819, à Monseigneur ; 2 pages et demie in-4.

300/400 €

Au sujet de ses travaux sur les volcans. [Il avait publié en 1789 un *Essai sur la théorie des volcans d'Auvergne*.]

« Je ne sais Monseigneur, si vous aurés entendu parler quelquefois de ma politique. Mais en m'occupant bien souvent des révolutions des peuples, ma destinée a été de m'occuper aussi des grandes révolutions de la terre. J'ai surtout fait une étude particulière de l'histoire naturelle des volcans. Le succès d'un ouvrage anciennement publié sur les volcans d'Auvergne avait porté les ministres précédens à donner quelques encouragemens à la continuité de mes recherches. Plusieurs voyages en Suisse, en Italie, en Angleterre, en Écosse ont été entrepris ainsi avec la faveur de divers ministres sous le gouvernement de l'empereur et sous le gouvernement du roi. Pour completter ses recherches, il me reste Monseigneur, à visiter les montagnes basaltiques de la Saxe et celle de la Bohême dont les formations et l'origine sont encore un grand objet de contestation parmi les savans »... Il demande des lettres de recommandation comme celles que le prince de Talleyrand avait bien voulu lui accorder précédemment...

87.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER. L.A.S., [fin août 1823], au comte d'Allonville, préfet du Puy-de-Dôme ; 3 pages in-4 remplie d'une écriture serrée, adresse avec restes de cachet de cire aux armes.

400/500 €

Longue lettre au sujet de ses expérience agricoles en Auvergne.

Il serait heureux de le recevoir avec la comtesse dans sa « *cabane* » pour lui donner « une idée juste de mon entreprise rurale. Ce n'est ni une expérience, ni un essai. Je n'ai ni la fortune, ni l'âge convenable pour me livrer à une opération douteuse. Mon sol qui est d'une nature particulière m'était parfaitement connu, lorsque j'ai commencé à l'ouvrir. Ce n'est point un défrichement ordinaire ; et la culture que je fais actuellement est purement préparatoire. [...] J'ai à former mon terrein, à faire en quelque sorte son éducation pour le mettre en état de vivifier et de féconder les semences que je lui confie ; et cela pour deux raisons. La première sa stérilité naturelle : il est fondé en général sur un banc de pozzolane de 10 piés environ de puissance [...] il faut donc commencer par semer vaille que vaille sur ce mauvais sol des plantes fouragerres qui couvrent sa superficie, appèlent d'en haut les influences bienfesantes, donne de la compacité et de la vie à cette terre »... Il explique comment il a développé l'élevage des bêtes à cornes et à laine pour avoir « le plus beau troupeau de la contrée ». Il compte ensuite fertiliser le sol avec du fumier et des engrais, et expose son plan d'assolement, etc.

On joint une L.A.S., 16 mars 1825, à M. Vilmorin, pour l'envoi de graines (1 p. in-8).

88.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER. 2 L.A.S., 1826-1828 ; 1 page in-8 et 1 page in-4, adresses.

150/200 €

9 août 1826, à Pierre-François Tissot, le remerciant de ses articles dans *Le Constitutionnel*.

Randane 14 mars 1828, à L.T. d'Asfeld, au sujet du duc de Richelieu : « c'est un des hommes que j'ai appris à honorer le plus. Tout était en lui, le grand seigneur, le citoyen, le bon français. Il a eu dans le principe quelques préventions contre moi ; elles lui avoient été données en Russie par M. le comte de Marcoff »...

89.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER. L.A.S., Randane 21 octobre 1826, à la comtesse de Machecaud au château d'Allerey par Brioude ; 1 page et demie in-4, adresse avec cachet de cire rouge.

150/200 €

Il lui adresse son écriture. Il n'a mérité les bontés de la comtesse « que par le zèle constant que j'ai mis dans des circonstances assez difficiles à défendre ce que j'ai regardé comme les intérêts de mon pays. [...] L'état où se trouve en ce moment la France, me fait penser, que le tems n'est pas encore venu pour espérer un peu de calme dans les passions, un peu de raison dans les esprits ». Il se décrit en « solitaire qui ne vit depuis longtems qu'avec des montagnes et des troupeaux »...

On joint une L.A.S., Clermont 18 mars 1831, au baron Atthalin (1 p. in-4, adresse, froissée), après la bonté du roi « envers mes malheureux condamnés » ; il se dit « un sujet fidèle, [...] nullement disposé à favoriser la dévastation des bois et l'esprit de désordre ».

90.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER. 11 L.A.S., 1826-1837 et s.d., la plupart à André Dupin aîné ; 15 pages in-8 ou in-4, la plupart avec adresse.

1 000/1 500 €

Belle correspondance politique.

Paris 25 février 1826. « Engagé, comme je le suis envers le public pour une cause qui intéresse particulièrement la religion, la société et le throne, les lumières et la sagesse de Monsieur Dupin sont pour moi un besoin et une grande espérance »... – *Clermont 19 mars 1829*, admiration pour un discours de Dupin. – *Randane 9 juin 1829*, remerciant Dupin de son beau discours, et s'interrogeant sur quelques hommes politiques... – *13 août 1830*, sur l'ordonnance pour sa pension. Il lui a envoyé « une note relative au prétendu droit du duc de Bordeaux. Encor que cette question ne soit plus en litige, elle me parait bonne et utile en principe, en

ce qu'elle précise la ligne de conduite, en lui otant cette couleur d'arbitraire qu'un certain public pourrait lui trouver. Ce n'est pas là comme dit M. de Chateaubriand la souveraineté de la force, mais la souveraineté du droit. Et non pas du droit de M. le duc d'Orléans, mais celui du peuple à qui on a donné le droit de conférer la couronne le jour qu'on la *mis* en position de l'oter »... – *Randane 7 novembre 1830*, sur la souveraineté du peuple : « ce n'est pas le peuple et continuellement le peuple, qui est souverain et qui exerce la souveraineté ; c'est le peuple le jour où le souverain lui-même en l'attaquant contre la loi, l'a mis en possession de la souveraineté qui appartient toujours à la loi »... – *29 août*, au sujet de sa note sur les ministres, dont il aimerait parler avec Lafayette et Benjamin Constant... – *Ce 6*, contre la loi sur l'instruction primaire ; colère contre Pasquier... – Vive réaction après une séance à la Chambre : « il s'y montre un accompagnement de dispositions détestables... Un mauvais *présent* décèle un mauvais avenir »...

2 lettres à Mme Dupin. *Clermont 29 décembre 1830*, en faveur de ses pauvres villageois mis en accusation par des agents forestiers, pour lesquels il sollicite une mesure de clémence...– *[5 février 1833]*, commentaires sur la Chambre des pairs, et sur les ministres : « je ne vois guère que Rigny et Soult qui aient de la tête. Soult dépense mais il fait. Les autres ne font rien ou font du fatras »...

9 janvier 1828, au baron Charles Dupin. Au sujet de son dernier écrit, défiguré par des fautes d'impression, car imprimé précipitamment après la démission de Villèle. Il dénonce « tout un parti d'ultramontains, de missionnaires, de congréganistes religieux et politiques, composant dans l'état un foyer central de conspiration », contre lequel il faut lutter...

91.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER. 7 L.A.S., 1830-1833 et s.d. ; 5 pages in-8 et 2 pages in-4, 5 adresses.

250/300 €

6 juillet 1830, à Madier de Montjau, condoléances à la mort de son père. – *1er juin 1833*, à la baronne d'Antist à Melun, il est intervenu auprès du maréchal. D'autres lettres à M. d'Arcet à la Monnaie pour avoir des pièces neuves de 5 sous pour payer une dette de trictrac à une belle dame ; au baron Malouet, recommandant un « excellent royaliste » ; à l'abbé de la Bouderie, concernant la Société des antiquaires ; à M. Pallet à Saint-Amand...

On joint divers documents le concernant.

92.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER. 2 L.A.S., 1831-1832, à un comte ; 3 pages et quart et 2 pages in-4.

400/500 €

Longues lettres politiques.

Randane 12 septembre 1831. Il dénonce les agissements « d'abominables agens forestiers » qui ont envahi son village et veulent faire passer le pacage, seule ressource du village, sous le régime forestier, ce qui provoque l'indignation du village et provoquera sa ruine. Il a pris sous sa protection ce village de Fonfreide, tout dévoué au Roi, et auquel il a donné un peu de prospérité, et qui risque de périr pour quelques mauvais arbres en taillis. Il dénonce l'effet de la centralisation qui, par des décisions prises arbitrairement à Paris, provoque le scandale dans les campagnes...

Clermont 10 juin 1832. Réflexions sur l'état de la France qui vient d'échapper à une grande crise. « Il me parait heureux que cette explosion qui selon mes prévisions ne pouvait manquer d'éclater ait eu lieu, avant qu'il put se former plus d'ensemble dans l'attaque »... Il faut maintenant « se tenir en garde non seulement contre les réactions possibles du parti vaincu, mais encor contre les suites même de la victoire ». La position de garder l'état de siège serait intenable pour le gouvernement : « la peur, ou l'amour ardent de la paix auront beau lui en demander la conservation [...] s'il retournait ponctuellement à la position qui a précédé la crise du 6 juin, il se préparerait et nous préparerait le même système de danger qui a depuis longtems fait l'espérance ou l'effroi de deux parties de la France »... Il va préparer un mémoire à l'intention des pairs et des députés »...

93.
François-Dominique de Reynaud, comte de MONTLOSIER. L.A.S., Clermont 24 novembre 1833, à Geoffroy Saint-Hilaire ; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes (petite réparation).

300/400 €

Longue lettre scientifique.

Il le remercie de l'envoi de ses *Considérations sur des ossemens fossiles*, et explique ses propres recherches dans les carrières de Saint-Gérand-le-Puy, « formées en grande partie d'*indusia tabulata* », et dans d'autres montagnes de l'Auvergne, comme Montjuzet et Gergovie... Après de longues explications géologiques sur les combinaisons de la silice avec le calcaire, il évoque pour finir « les *pseudo-crystallisations* du rocher St Germain » et les informations sur les grès d'Auvergne qu'il avait communiquées à Cuvier...

94.
Armand-Marc, comte de MONTMORIN-SAINT-HÉREM (Courpière 1745-1792) diplomate, ministre des Affaires étrangères de Louis XVI, il fut massacré en septembre 1792 à la prison de l'Abbaye. L.S. et P.S., Paris 1790-1791 ; 1 page in-fol. chaque, la 2e avec cachet de cire rouge aux armes.

100/150 €

6 octobre 1790, à M. de La Tour du Pin, au sujet du S. de Perney, qui demande la croix de Saint-Louis, avec la recommandation de l'Électeur de Trêves.

31 août 1791, certificat pour Alexandre Bazile de Bombelles, capitaine de cavalerie, passé au service de Russie avec l'agrément de S.M.

On joint une minute de lettre, 6 novembre 1791, concernant M. de Montmorin.

95.
Henri de Bourbon, duc de MONTPENSIER (1573-1608) Dauphin d'Auvergne, prince de Dombes, gouverneur du Dauphiné, de Normandie et de Bretagne. L.S., [6 mars 1596], à HENRI IV ; apostille signée par Charles de Neufville, marquis de Villeroy (1566-1642) ; 2 pages in-fol. (cachet de la collection Weber-Chapuis à Verviers).

800/1 000 €

Intéressant document sur les guerres de la Ligue et les places fortes d'Auvergne.

Requête au Roi, exposant que « s'estant du commancement des presentes guerres faict deux brigues entre les officiers et habitans de sa ville de Montagu lez son pais de Combraille les ungs pour se vanger des autres, y

90

auroient appellé et faict entrer le feu duc de Nemours avec ses troupes, lequel ayant rançonné lad. ville et mis garnison au château dicelle, en auroit peu de temps apres esté chassé et mis hors par aucuns de lad. ville qui estoient affectionnez a vostre party »... Le duc de Nemours a alors confié au comte de Clermont [Charles de Valois (1573-1650), comte de Clermont et duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX] la conservation de la place, qu'il a « faict piller et saccaiger », et dont il a confié le château au S. de Leviston, « escossoys qui auparavant commandoit en la ville d'Aiguesperce, capitalle du duché de Montpensier, lequel Leviston continuant les mesme mauvais deportemens dont il avoit usé aud. Aiguesperce ». Leviston a voulu se perpétuer au commandement de Montagu, où il avait entrepris de grandes fortifications, mais aussi « se fere establyr Gouverneur dud. Pays de Combraille, et en chasser celluy qui en avoit la charge »... Le comte de Clermont a pris possession d'autres places, et fait ériger une citadelle en la ville d'Issoire...Etc.

Pour finir, le duc de Montpensier supplie le Roi de « vouloir pourvoir ace que led. Sr Conte de Clermont ait a se departir du tout tant de la possession dud. chasteau de Montagu lez Combraille, que de celle quil a prinse dud. chasteau de Montpensier par le moyen dud. accord forcé, ensemble de la praticque quil a faicte et sefforce fere sur ceulx desd. Vodable, Berthoing et Villebrioude, et pareillement de loccupation indheue quil faict de lad. ville d'Yssoire, a ce que led. Sr duc en puisse paisiblement jouyr, et disposer comme de chose a luy propre, sans permectre aud. Sr Conte quil se puisse excuser sur ce que toutes lesd. places sont en lestendue de son gouvernement, tant par ce que cest le seul moyen de rendre lad. province d'Auvergne paisible et en repos soubs vostre obeissance ayant pleu a Dieu, vous fere recongnoistre par les Chefs de lad. Ligue »... Etc.

Au bas de la supplique, Charles de Neufville, du camp de Rouy le 6 mars 1596, indique : « Le Roy escrira derechef expressement a Monsieur le Comte d'Auvergne de faire vuider des maisons de Monseigneur de Montpensier les gens de guerre qui y sont et de ne souffrir quil ne soit entrepris sur les autres que sa Mté se promect que led. Sr Comte y sattisfera. Promettant sud. Duc de Montpensier sy led. Sr Comte n'obeist a son commandement luy permettre de se pourveoir par la Justice contre ses debtenteurs desd. maisons et tous autres et tous autres qui les favoriseront et tellement assister de main forte que son auctorité luy sera conservée et sesd. maisons restituées comme il appartient ».

96.
Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de MONTPENSIER (1627-1693) la Grande Mademoiselle ; héroïne de la Fronde, où elle commanda les canons de la Bastille contre les troupes royales ; elle épousa secrètement Lauzun ; elle a laissé des *Mémoires*. L.S. avec compliment autographe, à M. de Vertamont, conseiller du Roy et intendant en Auvergne ; 1 page in-4, adresse avec cachets de cire noire (brisés).

400/500 €

Elle veut à nouveau lui « recommander les terres qui m'appartiennent dans l'estendue de vostre commission ». Elle vient de recevoir « une lettre qui m'a sensiblement touchée pour les pauvres habitants d'une parroisse que j'ay dans la baronnie de Thiers, le lieu s'appelle Celle et tout petit et miserable qu'il est on l'a taxé a une somme si excessive que les habitants en sont reduits a la derniere extremité ». Elle prie Vertamont de soulager cette paroisse, et de la taxer à la part qu'elle peut payer.

97.
Antoine d'Orléans, duc de MONTPENSIER (1824-1890) dernier fils de Louis-Philippe. L.A.S., Randan 22 septembre 1839, à son père [Louis-Philippe] ; 2 pages petit in-4.

200/250 €

Le jeune prince raconte à son père son excursion par Riom et Aigueperse jusqu'au château de Tournoël d'où l'on a une vue superbe sur la Limagne : « Le château qui est très bien conservé est d'une architecture fort belle quoique très irrégulière et il appartient évidemment à deux styles différents, le Roman ou gothique ancien dans l'ensemble [...] et celui de la Renaissance dans les détails ravissants des portes des fenêtres et des cheminées : il y a entr'autres un petit donjon qui est tout ce qu'on fait de plus joli et des fresques fort curieuses »...

On joint un devoir de mathématiques autographe (1 page in-4), problème pour connaitre la profondeur d'un fossé auquel ont travaillé 120 ouvriers.

98.
Charles, duc de MORNY (1811-1865) demi-frère de Napoléon III, homme politique du Second Empire. 3 L.A.S. et 2 L.S., [1844-1848], **à M.** Dussuc ; 7 pages in-8 (4 à son chiffre couronné).

400/500 €

Correspondance politique à un notable du Puy-de-Dôme.

Paris 1er juin 1845. « Ayant appris que faute d'une somme de deux mille francs l'une des salles d'asile de **Clermont** allait peut-être être fermée, je me suis empressé de les demander au ministre de l'Instruction Publique qui me les a accordés »... Il le prie d'annoncer la bonne nouvelle à Mmes les Directrices des salles... – *Paris 4 avril 1846*. Il donne des nouvelles des 2000 francs et demande comment Mme Dussuc a trouvé les lots que la Famille Royale a envoyés, « car je ne les ai pas vus et je les ai expédiés enveloppés comme je les avais reçus. J'espère qu'elle aura été contente de moi cette année »... – *Vendredi* [1848]. Il tient à être un des premiers sur la liste de candidats du parti modéré dans le Puy-de-Dôme. « J'ai été 6 ans député de Clermont, j'ai suivi la ligne politique que j'ai cru la plus convenable aux interets de la France : c.a.d. conserver le pouvoir aux hommes d'ordre, tout en cherchant à les faire avancer dans la voie du progrès »... Il croit avoir été indépendant et désintéressé, obligeant à tous ceux qui se sont adressés à lui, « pourvu qu'ils fussent honnêtes gens »... Il a refusé la députation proposée par le comité de l'Yonne afin d'être fidèle à son « berceau politique »... – Plus des invitations à dîner et à une partie de whist... On joint un billet écrit en son nom.

99.
Charles, duc de MORNY. 2 L.S., 1851-1859 ; 1 page in-4 chaque.

250/300 €

27 février 1851, demande à un préfet d'inviter quelques personnes à son bal, dont Léon Blanc revenant d'Auvergne. *4 novembre 1859*, au comte de Salignac Fénelon, recommandation.

On joint une l.s. par Alexandre WALEWSKI, 17 juillet 1862, annonçant à Morny que l'Empereur lui a conféré par décret le titre de duc de Morny. Plus 5 documents joint.

100.
Amélie MURAT (Chamalières 1882-1940) poétesse. 20 manuscrits autographes signés, et 66 L.A.S. (plus 7 incomplètes) au Dr Pierre Balme ; 65 pages in-4 ou in-8, et environ 150 pages la plupart in-8.

1 000/1 200 €

Important ensemble de poèmes et de proses, et riche correspondance au directeur de *L'Auvergne littéraire*.

Poèmes : 5 poèmes du *Rosaire de Jeanne* (1933) : *Enfance fraternelle*, *La Vocation*, *En cas d'absence*, *La pauvre Jeanne*, *Doute* ; *Question* ; *La Maison* ; *Dans une petite ville* ; *La Lampe et le Feu* ; *Offrande à Charles Le Goffic* ; *Berceuse pour le petit enfant qui dort au jardin* ; *Trouver Dieu* ; *Chants de Minuit* ; *Jugement du poète* ; *Culte* ; *Sources de vie* ; *Le nom sur l'arbre* ; *Communion du malade* (automne 1939) ; *Invocation matinale*. Plus 3 poèmes de *Poésie, c'est délivrance* (posthume) copiés par Marie-Louise Vignon : I *Prière pour demander du temps*, II *Trouver Dieu*, III *Il s'est fait un grand calme* ;

Articles : *Le climat littéraire et spirituel de l'Auvergne* (7 p.) ; *Auvergne Pierres, portraits, paysages* (3 p.).

L'abondante correspondance adressée au docteur Pierre Balme est principalement relative à la collaboration d'Amélie Murat à *L'Auvergne littéraire*, dans les années 1920 jusqu'à la fin des années 1930. Peu de lettres sont datées ; elles sont écrites de Paris (rue Lekain), Boulogne sur Seine (Villa des Roses), Royat, la Vallée-aux-loups, Vence... Amélie Murat commente l'actualité littéraire, parle de sa santé, de son œuvre, de la société des amis de Royat, etc.

On joint une photographie ; 2 l.a.s. de Marie-Louise Vignon (1936) concernant Amélie Murat ; 2 tapuscrits d'hommages à la poétesse par Raymond Cortat et Joseph Desaymard.

101.
NAPOLÉON Ier (1769-1821) Empereur. P.S. « NP » en marge d'une L.A.S. à lui adressée par le baron de Chabrol de Tournoelle, Dresde 7 août 1813 ; 3 pages in-fol.

500/700 €

Le baron Guillaume-Michel de Chabrol de Tournoelle (1770-1823), maire de Riom, rappelle son dévouement et celui de sa famille à l'Empereur et sollicite l'honneur d'être admis parmi les chambellans. Napoléon renvoie la demande au comte de Montesquiou « pour le porter comme candidat ».

On joint 2 manuscrits (3 et 2 p. in-fol.) : un « Memoire présenté par Mr le Baron de Chabrol pour appuyer la demande quil a presenté à Sa Majesté d'être admis au nombre de ses chambellans », autographe ; et un rapport sur la famille de Chabrol « établie de tems immémoriaux dans la ville de Riom » ; plus une L.A.S. du baron de Chabrol de Volvic (préfet de la Seine), Paris 4 août 1813 (2 p. in-fol.), au comte de Montesquiou, pour appuyer la demande de son frère

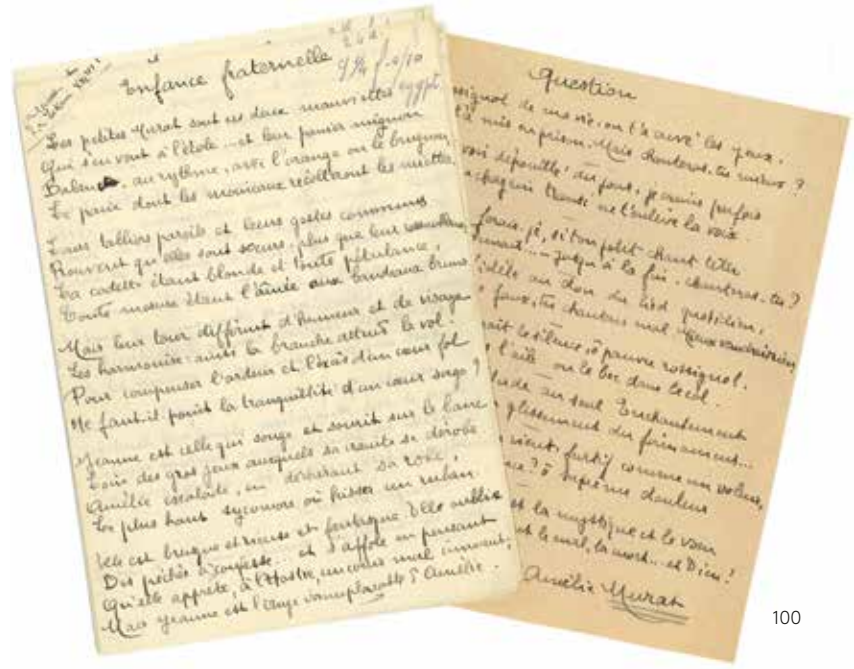

100

102

102.
NAPOLÉON III (1808-1873) Empereur. 2 L.A.S., 1869-1870 et Paris, 12 juillet 1869 et 11 janvier 1870, à Eugène Rouher ; 2 et 1 pages in-8 à son chiffre couronné.

600/800 €

Palais de Saint-Cloud 12 juillet 1869. Il met fin aux fonctions de Rouher et le prie de faire mettre au *Journal officiel* le décret suivant : « Tous les ministres ont donné leur démission entre les mains de l'Empereur qui les a acceptées. En attendant leur remplacement ils continueront à expédier les affaires de leurs départements respectifs. Recevez mon cher Monsieur Rouher avec mes profonds regrets de vous voir vous éloigner de moi, l'assurance de ma vieille amitié et de ma haute estime ».

Palais des Tuileries 11 janvier 1870. Il le reverra « avec un véritable bonheur mercredi à 1 heure. Il me semble qu'il y a un siècle que je ne vous ai vu »...

On joint une intéressante l.a.s. (paraphe) de Jules Favre, 14 juillet 1879, sur les changements ministériels et le sort de Rouher, et l'éventualité d'une dissolution (3 p. in-8, en-tête *Corps législatif*).

103.
NAPOLÉON IV (1856-1879) Prince Impérial, fils de Napoléon III. Dessin original ; 22,7 x 35 cm.

200/300 €

Dessin d'enfant à la plume, donné au ministre Eugène Rouher. Paysage montagneux, avec un pont, et traversé par des rails de chemin de fer. Sur deux pitons rocheux, une tour crénelée et une maison.

On joint une signature découpée avec 2 lignes autogr. du Prince Impérial ; et une enveloppe a.s. par Eugène Rouher adressée à « Son Altesse impériale Monseigneur le Prince impérial » à Natal (Afrique australe).

104.
Pierre de NOLHAC (Ambert 1859-1936) écrivain. 46 L.A.S., 1883-1935, à Julia A. DAUDET ; 74 pages formats divers, nombreux en-têtes.

500/600 €

Correspondance amicale et littéraire.

La première lettre est écrite du Palais Farnèse à Rome le 27 janvier 1883, alors qu'il vient de lire *L'Évangéliste* d'Alphonse Daudet : souvenir nostalgique de Paris et des causeries chez les Daudet ; son séjour à Rome avec sa jeune femme, et son amitié avec Joseph Primoli... De nombreuses lettres sont écrites du château de Versailles ; il y évoque les livres de Mme Daudet, ses propres livres et ses conférences, des séjours familiaux en sa terre natale d'Auvergne... À partir de 1921, les lettres sont écrites du Musée Jacquemart-André. Lecture de *La Doulou* : « Tant de chers souvenirs y sont évoqués pour ceux qui ont aimé votre maison, et admiré l'exemple de vaillance héroïque qu'on y recevait. Je vous souhaite, en ce moment, parmi des émotions sans cesse renouvelées, le maintien de vos forces et d'une énergie toujours nécessaire à vous chers enfants »... Etc.

105.
George ONSLOW (Clermont-Ferrand 1784-1853). 3 partitions imprimées ; musique gravée, in-fol.

600/800 €

Trois Trios pour Piano, Violon & Violoncelle, dédiés à Mlle Amélie de Basompierre, Œuvre 14 (Paris, chez Ice Pleyel & Fils aîné, [1819]) ; cotages 1313, 1314, 1315, avec cachets encre d'Ignace Pleyel. Chacun des trios comprend la partitions violon-piano et la partie de violoncelle.

Trois Quatuors pour deux Violons, Alto & Basse, composés et dédiés à Monsieur Habeneck aîné, 7e Livre de Quatuors, Œuvre 46 (Leipzig, Fr. Kistner ; Paris, E. Troupenas, [1834]) ; cotages 1023, 1024, 1025 ; en 4 cahiers par parties (cachets de collection).

Trentième Quatuor pour deux Violons, Alto et Violoncelle, composé et dédié à Monsieur Alexandre Chevillard, Œuvre 56 (Leipzig, Fr. Kistner ; Paris, Delloye, [1836]) ; cotage 1099 ; en parties (petite déchir. au titre).

106.
Félix Esquirou de PARIEU (Aurillac 1815-1893) homme politique, ministre. L.A.S., Paris 15 août 1850, à Mgr Claude-Hippolyte Clausel de Montals, évêque de Chartres ; 3 pages in-8 à en-tête *Cabinet du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes* (grand portrait lithographié joint

200/300 €

Au sujet de la nomination d'Hervé Bouchitté (1795-1861) comme recteur de l'académie de Chartres. Le ministre de l'Instruction publique doit garder une position difficile « entre *l'Enclume* universitaire et le *Marteau* de quelques journaux ». Il dénonce les allégations de *l'Univers* au sujet de cette nomination. En arrivant au ministère, il a « dû faire du neuf avec du vieux et construire une organisation rectorale avec tous les matériaux que j'ai pu me procurer en rapport avec certaines conditions fondamentales ». Bouchitté lui a été indiqué « comme un fonctionnaire grave, moral, instruit et expérimenté », recommandé par des membres de l'Institut, dont Tocqueville...

On joint 2 l.a.s. d'Hervé Bouchitté à l'évêque, 28 août et 4 octobre 1850, concernant le conseil académique.

107.
Victor Fialin, duc de PERSIGNY (Saint-Germain-Lespinasse 1808-1872) homme politique et ministre. 3 L.A.S., 1868 et 1871, **à Clément** Duvernois ; 4 pages in-8 à son chiffre.

100/150 €

18 janvier 1868, invitation à la campagne à Chamarande. Rendez-vous. *[Londres]6 janvier 1871*, transmettant l'invitation du Travellers Club, etc.

108.
Famille de POLIGNAC. 3 L.S. ou P.S.

200/300 €

Antoine de Polignac (1551). Jules de Polignac (1815 et 1830). Portraits gravés de Jules et Armand de Polignac joints.

109.
POLITIQUE. 23 L.S. ou P.S., dont 6 L.A.S.

400/500 €

Edmond Giscard d'Estaing (11 à François Raynal, 1948-1957). Gilbert-Aimable Jourde (1812). Raymond Lachal (4 à Pierre Laval, 1934, plus doc. joints). Gervais Lasteyras (1849). Victor de Persigny. Joseph Python (1913). Louis-François Ramond (1808). Jean-André baron Sers (1828). Jean-Marie Ramey de Sugny (2, 1802 et s.d.).

110.
Georges POMPIDOU (Montboudif 1911-1974). L.A.S et 3 L.S., 1959- 1969 ; 3 pages in-4 et 2 pages oblong in-12, 4 à son en-tête, 2 enveloppes.

400/500 €

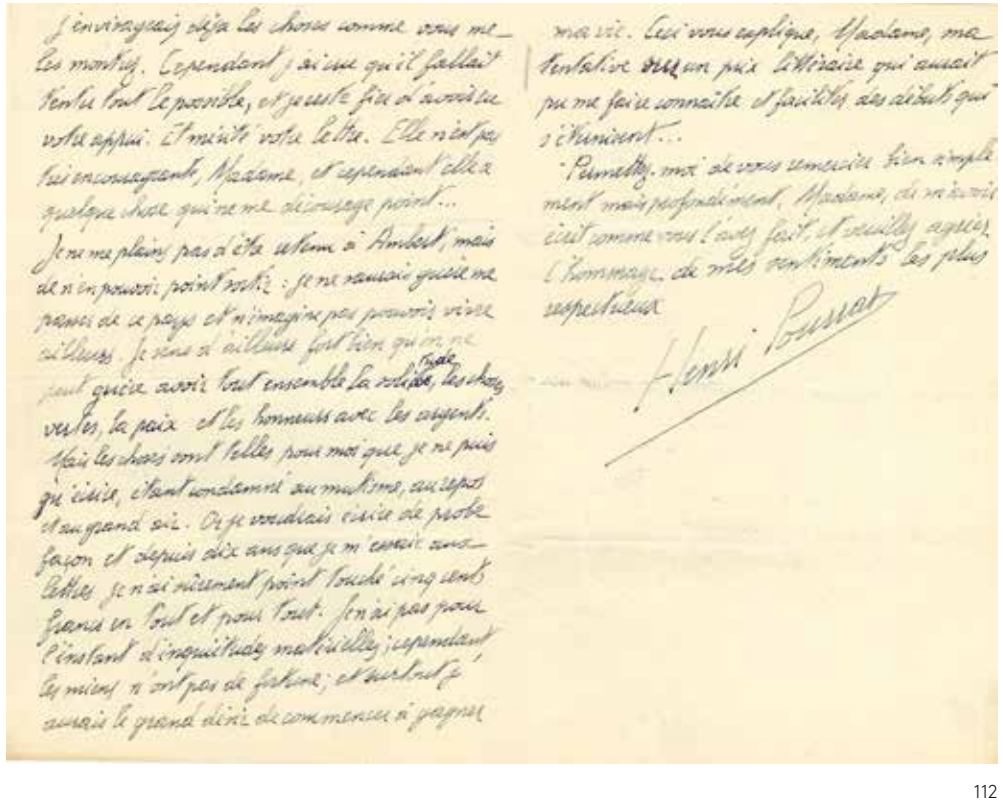

4 juin 1969, il remercie son correspondant de son soutien : « L'effort doit maintenant consister à assurer le 15 juin un large succès. Ce sera, au-delà de ma personne, celui de l'union, du progrès et de l'intérêt national »..– À un ami qu'il aurait été heureux de voir, « mais j'étais dans le Lot les 28, 29 et 20 mars. Il m'était donc impossible de te consacrer le "quart d'heure'' que j'aurais bien volontiers passé avec l'ancien ami et collègue »...

23 octobre 1959, à Roger Frey, recommandant Marcel Knecht, Président honoraire de la Presse de l'Est...– *6 février 1969*, comme député du Cantal, à Pierre Naturalis, concernant la redevance de débits de tabac. – 25 juillet 1969, à René d'Helbingue, le remerciant de ses encouragements.

On joint une lettre en fac similé (4 juin 1969) ; une l.a.s. de condoléances de Mme Pompidou mère à Mlle Baraillé, Albi 11 avril 1933, faisant allusion à son fils : « Georges est là et il ne s'en fait pas »... ; et un dessin original par TESTU, représentant Pompidou comme professeur surveillant ses élèves, qui sont ses ministres (Giscard d'Estaing, Joxe, Peyrefitte, Malraux, Edgar Faure...) sous le portrait du Général de Gaulle en proviseur (33 x 25 cm).

111.
Nicolas POTIER DE NOVION (1618-1693) magistrat, premier président au Parlement de Paris, adversaire de Mazarin (de l'Académie française). P.S., Paris 8 novembre 1660 ; vélin oblong in-8 (coins inf. coupés sans toucher le texte).

100/120 €

Quittance de rentes sur le Clergé pour 18 livres 3 sols.

112.
Henri POURRAT (Ambert 1887-1959). L.A.S., Ambert 30.XI.1919, [à Rachilde] ; 2 pages et demie in-8.

500/700 €

Très belle lettre de ses débuts (son poème *Les Montagnards*, publié chez Payot en 1919, est sa deuxième œuvre éditée).

Il est désolé que Rachilde n'ait pas encore reçu *Les Montagnards*, et la remercie « d'avoir bien voulu mentionner mon livre, et de tout ce que vous me dites. Il y a toujours un vrai plaisir à entendre une parole de vérité et, je crois pouvoir l'écrire, de bienveillante sympathie. Je ne me faisais point trop d'illusions et j'envisageais déjà les choses comme vous me les montrez. Cependant j'ai cru qu'il fallait tenter tout le possible, et je reste fier d'avoir eu votre appui. Et mériter votre lettre. Elle n'est pas très encourageante, Madame, et cependant elle a quelque chose qui ne me décourage point... Je ne me plains pas d'être retenu à Ambert, mais de n'en pouvoir point sortir : je ne saurais guère me passer de ce pays et n'imagine pas pouvoir vivre ailleurs. Je sens d'ailleurs fort bien qu'on ne peut guère avoir tout ensemble la solitude, les choses vertes, la paix et les honneurs avec les argents. Mais les choses sont telles pour moi que je ne puis qu'écrire, étant condamné au mutisme, au repos et au grand air. Or je voudrais écrire de probe façon et depuis dix ans que je m'essaie aux lettres je n'ai sûrement point touché cinq cents francs en tout et pour tout. Je n'ai pas pour l'instant d'inquiétude matérielle ; cependant les miens n'ont pas de fortune ; et

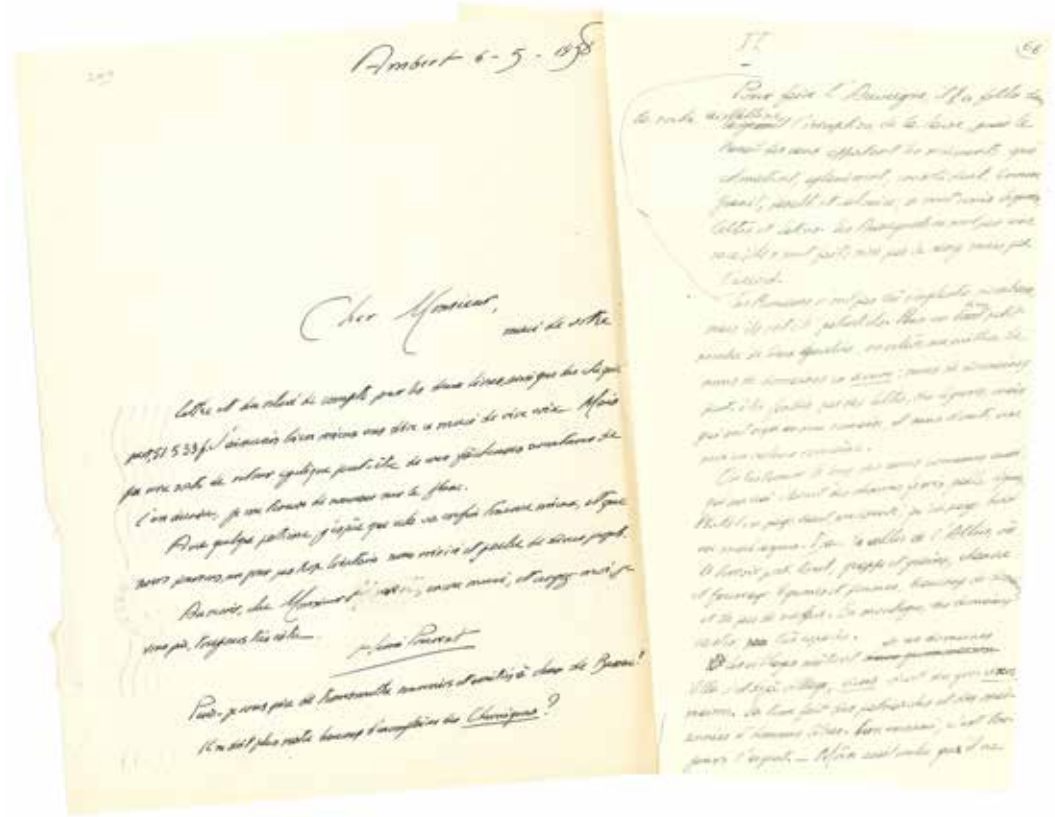

113

surtout j'aurais le grand désir de commencer à gagner ma vie. Ceci vous explique, Madame, ma tentative sur un prix littéraire qui aurait pu me faire connaître et faciliter des débuts qui s'éternisent»...

On joint un portrait gravé par François Angeli, avec annotation autographe (1931) ; et une L.S., réponse à une enquête (1934).

113.
Henri POURRAT. 10 L.A.S. et 4 L.S. en partie autographes, la plupart d'Ambert 1955-1958, à Abel Hauvette à l'Imprimerie générale à Clermont-Ferrand ; et manuscrit autographe ; 15 pages in-4 ou in-8, quelques adresses (le nom a été parfois gratté) ; et 2 pages in-4.

800/1 000 €

Sur la préparation de ses livres parus aux éditions de Bussac et notamment les *Chroniques d'Auvergne*.

Les lettres sont écrites pour la plupart d'Ambert, deux du Vernet-la-Varenne. Le *5 septembre 1955*, il a déjà rédigé 160 pages de son livre, mais voudrait «prendre cette "histoire" d'un biais plus vivant, avec plus de vérité profonde, de poésie et même de drôlerie. Les faits importants, ce ne sont pas tant les faits historiques que les changements de mœurs, de vie, la progression»... L'illustrateur serait Philippe Kaeppelin. Le titre envisagé *De pourpre frangé de sinople* (*28 février 1956*) devient ensuite *Histoire des Auvergnats* (*11 octobre*), alors que Pierre Lavarenne commence à travailler à l'illustration... *9 décembre 1956* : «il faut *Chroniques* d'Auvergne au pluriel. [...] Comme sous-titre, on pourrait mettre : "Des âges perdus aux temps modernes"»... Il est ensuite question de la présentation du livre, des épreuves, des droits d'auteur, des souscriptions, des dessins de Pierre Lavarenne, d'une publication dans *La Montagne*, du tirage, etc. Deux lettres (*septembre 1957*) sont consacrée aux poèmes d'Hauvette : «certains sont discutables, par endroits cèdent trop à la rime», sont obscurs ou au contraire trop clairs ; il conseille d'abandonner les proses et d'envisager une plaquette... Etc.

Les deux pages du manuscrit, numérotées 66 et 67, donnent le début du chapitre II : «Pour faire l'Auvergne, il a fallu dans la roche cristalline l'irruption de la lave, puis le travail des eaux apportant les sédiments qui colmatent, aplanissent, consolident. Comme granit, basalte et calcaire, se sont unis Ligures, Celtes et Latins. Les Auvergnats ne sont pas une race : ils sont faits non par le sang mais par l'accord»... (une page d'épreuve jointe).

On joint 2 l.a.s. de Pierre Lavarenne (1957) sur ses illustrations. Plus une l.s. de Pierre Pourrat comme sous-préfet d'Ambert (1813) ; et une pensée a.s., une photo signée et une l.s. de Jules ROMAINS.

114.
Dominique Dufour de PRADT (Allanche 1759-1837) député du Clergé, émigré, aumônier de Napoléon, évêque de Poitiers, puis archevêque de Malines, diplomate, et écrivain politique. P.A.S. «L'abbé De Pradt Député à l'ass. N^ale», Paris 13 février 1790 ; 1 page in-4.

300/400 €

Déclaration de ses biens ecclésiastiques, au début de sa carrière politique.

«Je soussigné Député à l'Assemblée Nationale déclare que tous les biens et bénéfices ecclésiastiques que je possède consistent 1° dans l'archidiaconé du Grand Caux en l'église métropolitaine de Rouen 2° le prieuré simple de Dammarie, ordre de Cluny, diocèse de Toul ; déclare ne plus ne posséder aucuns autres bénéfices ou pensions de quelque nature qu'elle puisse être».

115.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S. (en tête), Br[uxelles] 21 janvier 1794, au Prince Auguste d'Arenberg ; 1 page in-8.

150/200 €

«L'abbé De Pradt» prie de pardonner le retard mis à l'envoi d'un mémoire : «mais il lui a été impossible de s'en occuper avant la journée d'hier. L'abbé De Pradt n'a conservé que l'idée-mère du premier mémoire, et joint un apperçu des forces de la convention»...

116.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S. «L. De Pradt», 28 novembre 1804, à M. de Ségur, grand maître des Cérémonies ; 1 page in-4, adresse avec sceau e cire rouge (brisé).

300/400 €

Pour le Sacre de Napoléon.

«Je vous proposerai de vouloir bien ordonner que tous les effets et fournitures devant servir à l'autel pendant la Cérémonie du Sacre, soient portés dans la grande sacristie de Notre-Dame, samedy à neuf heures du matin, pourra constater l'état, et aviser à tout ce qui pourrait manquer»...

117.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S. «Dom. Ev. de Poitiers», Poitiers 11 août 1805 ; 1 page in-4.

250/300 €

Comme évêque de Poitiers. Il remercie du diplôme d'associé que lui a envoyé la Société d'émulation de la ville de Poitiers : «rien de ce qui peut contribuer à l'avantage des habitans de mon Diocèse ne peut m'être étranger ou indifférent, et c'est ce qui me fait mettre un grand prix à tous les travaux qui peuvent y contribuer. Ceux de la société sont sûrement du nombre, et je serai heureux de pouvoir contribuer avec elle un but aussi honorable»...

On joint une petite L.A.S. comme évêque de Poitiers à M. Petel, 13 mai 1806.

118.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S. «Dom. arch. de Malines», Madrid 15 décembre 1808, à Monseigneur ; 2 pages petit in-4.

300/400 €

Après sa nomination à l'archevêché de Malines (auquel Napoléon l'a nommé en récompense de ses négociations avec les ministres espagnols). Il a écrit aux deux préfets d'Anvers et de Bruxelles, ces deux départements dépendant de son diocèse de Malines. Mais il s'inquiète de son logement : «Il y a un logement à Malines. Mais on m'en a fait un tableau si effrayant que j'ai cru devoir demander à MM. les préfets de pourvoir à ce qui manque, et qui est indispensable, tel qu'un sallon, une salle à manger... Les pièces qui peuvent en servir existent, mais dans un état absolu de désordre et de nudité. Mon prédécesseur s'étoit confiné dans la retraite, et quelques chambres lui suffisaient. Je désire recevoir les habitans du diocèse et de la ville autant que mes facultés me le permettront, et pour cela je désire trouver un local proportionné à la représentation dont je ne puis me dispenser»...

On joint une autre L.A.S., Malines 18 janvier 1810.

119.
Dominique Dufour de PRADT (1759-1837) député du Clergé, émigré, aumônier de Napoléon, évêque de Poitiers, puis archevêque de Malines, diplomate, et écrivain politique. L.A.S. «Dom. archevêque de Malines», Malines 13 novembre 1809, à Napoléon ; 2 pages in-fol.

400/500 €

Il vient d'apprendre par le Cardinal Fesch que l'Empereur a désigné l'archevêque de Troyes [Étienne-Antoine de Boulogne] pour prononcer le discours qui doit avoir lieu en présence de Sa Majesté lors de la cérémonie du 3 décembre, jour anniversaire du sacre et de la bataille d'Austerlitz, à Notre-Dame de Paris... «J'ose croire, Sire, que si M^r le Cardinal eut informé Votre Majesté que depuis le mois de mars de cette année il m'avait désigné pour ce discours, et que mon travail étoit prêt, que Votre Majesté ne m'eut pas rejetté. Comme il ne s'agit point de l'intérêt d'un homme, mais de l'hommage public à rendre à Votre Majesté, je prends la respectueuse liberté de lui demander, d'ordonner que le Discours qui sera jugé le plus convenable à cette auguste circonstance, soit prononcé devant elle. [...] Le bonheur d'être appelé à servir, devant Votre Majesté, d'organe aux sentimens de la Nation pour son Souverain, seroit la plus précieuse récompense des travaux auxquels je me livre pour son service, dans cette contrée»...

[Il semble que la demande de Pradt n'ait pas été exaucée, c'est Mgr de Boulogne qui prononça le discours.].

120.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S. «Dom. archevêque de Malines», Savonne 26 septembre 1811 ; 1 page in-4.

100/150 €

Il ne peut prendre un engagement formel pour répondre à une invitation : «Il n'y a rien de réglé sur le temps de notre séjour à Savonne, du mode, et du temps de notre retour»...

On joint une L.S., 25 mai 1814, au directeur de la caisse d'amortissement, concernant ses contributions.

121.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S. «Dom. archevêque de Malines», Paris 30 décembre 1814, [au baron de Vitrolles] ; 2 pages in-fol.

400/500 €

Sa démission de Grand Chancelier de la Légion d'honneur [Louis XVIII l'avait nommé à ce poste].

«J'ai l'intention d'effectuer ma retraite de la chancellerie de la Légion d'honneur [...] Mais elle ne peut avoir lieu, sans un préalable indispensable, une ordonnance de S. M. Les droits s'éteignent de la même manière qu'ils se forment : j'ai donc besoin qu'un acte de S. M. termine mon administration, comme c'étoit elle qui l'avait créé. De même pour les droits à venir que la bonté de S. M. a créé en ma faveur : sans un acte de S. M. il n'en existeroit aucune preuve, et je n'aurois aucun titre pour les faire valoir»...

On joint 2 L.A.S. :–Paris 2 décembre 1815, à Monseigneur (1 p. et demie in-4), en faveur de M. de Douhet qui souhaite la place de receveur de l'arrondissement de Saint-Flour ; – au Breuil par Issoire 26 juin 1816, à un maréchal, demandant le remplacement de son brevet d'officier de la Légion d'honneur (1 p. in-fol.).

122.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S. «D», [Issoire] 30 octobre 1818, au libraire Béchet ; 3 pages in-4, adresse.

250/300 €

Sur ses ouvrages *Les Quatre Concordats*, et *L'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle*.

Il renvoie des épreuves du tome 2, corrigées avec soin : «Il y a des corrections très importantes». Il annonce sa prochaine venue à Paris pour une ultime révision. «J'apporterai à Paris un morceau sur le Congrès d'Aix-la-Chapelle, il aura 12 à 15 f. Ce sera du fruit nouveau et qu'il faudra faire paraître avec la plus grande célérité. L'apropos est tout. [...] Le morceau ne sera pas mauvais, et piquera la curiosité. Paraissant en même temps que les Concordats, l'un fera du bien à l'autre. On pourroit commencer à imprimer le lendemain de mon arrivée. Étant sur les lieux, les corrections iront vite». Il envoie également une note pour la fin de l'ouvrage «sur *Atala* du *Génie du christianisme*».

123.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S. et manuscrit autographe, Paris 13 février 1819 ; 1 et 6 pages in-4.

800/1 000 €

Révélations au sujet de son ambassade à Varsovie.

Il envoie à une dame des «suplemens à l'ambassade de Varsovie», comptant sur sa discrétion... [Pradt a publié en 1815 son *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie*, où Napoléon l'avait nommé en 1812.]

«Les égards dus aux personnes, ou commandés par les circonstances peuvent forcer un écrivain au sacrifice de quelques parties de ces récits, toutes les fois que la vérité historique n'est pas altérée par ces restrictions. [...] L'auteur de l'ambassade de Varsovie a éprouvé cette espèce de remords par lequel la prudence se venge en quelque sorte de la précipitation, et rappelle sur ses pas l'écrivain qui s'est abandonné à un premier mouvement [...] Par exemple comment faire paraître avec convenance, sous les yeux de l'empereur de Russie, arrivé à Paris pour la seconde fois l'épée à la main, et s'y trouvant lorsque l'ambassade parut, la phrase que l'on lira plus bas [...] De même pour M. de Talleyrand. Le mot de Napoléon sur lui étoit sanglant, et d'autant plus fâcheux qu'il retraçait une chose vraie»... Pradt a donc retranché de son manuscrit certaines phrases qu'il retranscrit ici, notamment des propos de Napoléon qu'il restitue ici. Ainsi : «L'Empereur Alexandre fait le petit mutin, mais je l'écraserai» ; ou sur Talleyrand, qu'il voulait nommer à Varsovie : «mais il a été le bavarder à un tas de vieilles femmes, c'est un homme fini» ; ainsi qu'un propos cruel sur l'impératrice d'Autriche. Pradt donne également ici un développement sur le général Sebastiani et la défense de Paris contre les alliés...

On joint un manuscrit : «Lettres de M. de Pradt à M. de Bassano depuis le 9 mai» (6 p. petit in-4, sous chemise titrée), analyse de cette correspondance du 9 mai au 13 juillet 1812.

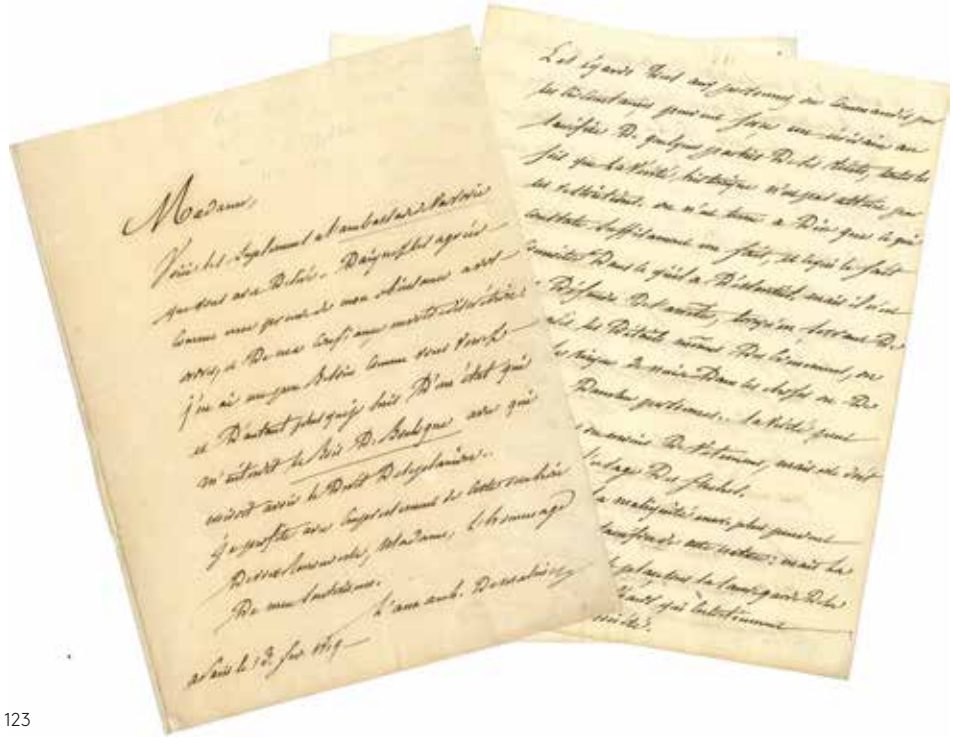

123

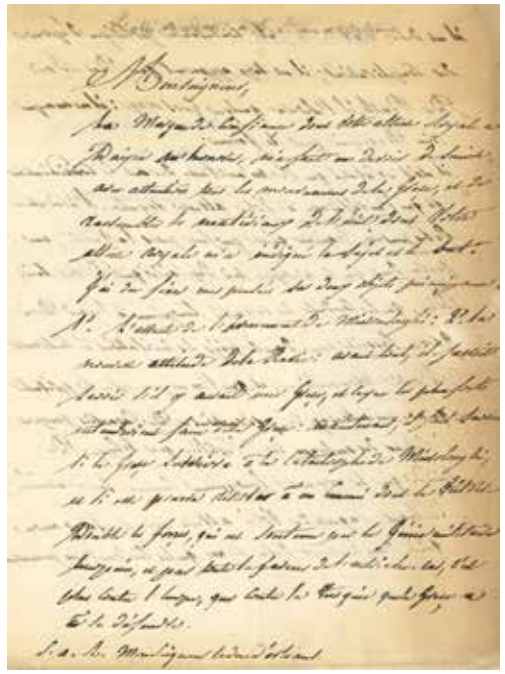

125

124.
Dominique Dufour de PRADT. 2 L.A.S., Paris 1824-1826, à Victor Lanneau, au collège Sainte-Barbe ; 1 page et demie in-4 et 1 page in-8, adresses.

400/500 €

10 février 1824. Il lui envoie «les prémices de mon nouveau travail. Je désire qu'il se place dans votre esprit comme ses devanciers ; du moins vous y trouverait la même franchise et nationalité. Je vous recommande les chapitres *libéralisme et libéralités*, *la rétrogradation*, [...] *la légitimité*, *l'Angleterre et la Grèce*» ; il demande qu'on en rende compte dans *le Courrier*...

27 février 1826. Il regrette de quitter Paris sans le voir. «Des affaires indispensables me rappellent en Auvergne»...

On joint une L.A.S., Paris 31 décembre 1825, à un «bon et ancien camarade» : après des vœux de bonne année : «J'ai déjà comparu devant vous sous la protection *Des Jésuites*, vos honnêtes devanciers à La Flèche» (1 p. in-8).

125.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S. «L'ancien archevêque de Malines», Issoire 25 mai 1826, à Monseigneur le duc d'Orléans [le futur Louis-Philippe] ; 2 pages et demie in-4.

800/1 000 €

Intéressante lettre politique sur la situation de la Grèce, sur laquelle le duc d'Orléans avait demandé un rapport à l'abbé de Pradt. [Après un siège héroïque, Missolonghi était tombée aux mains des Ottomans le 23 avril.]

De Pradt explique qu'il a fixé ses pensées sur deux objets principaux : «1° L'attente de l'événement de Missolonghi ; 2° la nouvelle attitude de la Russie : avant tout, il fallait savoir s'il y avait une Grèce, et ce que les plus forts entendaient faire de la Grèce. Maintenant, il faut savoir si la Grèce survivra à la catastrophe de Missolonghi, et si elle pourra résister à un ennemi dont la victoire double les forces, qui est soutenu par le génie militaire européen, et par toute la faveur de l'Autriche. Car, c'est plus contre l'Europe, que contre la Turquie que la Grèce a à se défendre»... Et il conclut : «La conduite des royautés européennes à l'égard de la Grèce, favorise peu dans ce pays les invitations à embrasser l'ordre monarchique et l'on ne peut plus le présenter qu'avec un entourage de précautions et de garanties propres à calmer des ombrages trop justifiés par l'espèce de suicide que la royauté européenne commet sur elle-même»...

126.
Dominique Dufour de PRADT. 2 L.A.S., 1826-1837, à André Dupin aîné ; 1 page in-8 et 1 page petit in-4.

400/500 €

Au Breuil 25 mai 1826. Il le remercie de lui avoir transmis «une invitation de M. le duc d'Orléans, pour me rendre au Palais Royal», et le prie de transmettre au duc une lettre, qu'il n'a pas mise à la poste pour éviter les curiosités. Il souhaite que «votre santé ne souffre pas des travaux de la carrière que vous parcourez avec tant d'éclat»...

Paris 6 janvier 1837 (il mourra le 18 mars). Lettre d'envoi de deux écrits, dont un pourrait s'intituler «*le martyrologe* des Rois. Les déclamations, les outrages de la philosophie contre la Royauté, se traduisent en coups de pistolet, par les disciples de bas étage, qui ne raisonne pas, mais qui tuent. Telle est l'explication naturelle de ce qui se passe»...

On joint 2 L.A.S., dont une au ministre de Bavière, 30 décembre 1836, lui envoyant deux brochures, sur *la question d'Orient* et à l'occasion de l'attentat d'Alibaud ; plus une l.a.s. du comte de Sartiges relative à l'abbé de Pradt (Sourniac11 juillet 1825) ; et 2 manuscrits d'articles au sujet de l'abbé.

127.
Dominique Dufour de PRADT. 2 manuscrits autographes signés «D.P.», [juillet 1828] ; 3 pages et 3 pages et quart in-4, avec ratures et corrections.

1 000/1 200 €

Intéressants articles politiques, pour *Le Courrier français*.

Affaire du Portugal [*Le Courrier français* du 25 juillet 1828]. Au sujet de l'usurpation du trône, le 28 juin 1828, par Dom Miguel [Michel Ier (1828-1834)], qui a détrôné Marie II, sa nièce et fiancée]. «Corneille a mis dans la bouche d'un personnage d'une de ses tragédies, les vers suivants : "Il n'est fraude,

127

ni crime, / qu'un trône acquis par là ne rende légitime" : il paraît que Don Miguel s'était pénétré de cette maxime, à l'école de sa mère. Déjà ils avaient fait en commun l'attentat de Bemposta ; depuis cette époque, toute leur conduite a été dirigée vers le même but. [...] Cet acte n'est plus de la civilisation de l'Europe : il appartient à l'Afrique »... Don Miguel « en a imposé à son frère, à celle qui devait être son épouse, à l'Empereur d'Autriche, auprès duquel il avait trouvé un azyle, et une espèce de réhabilitation contre l'opprobre dont l'attentat de Bemposta l'avait couvert, [...]enfin à tout le Portugal [...] Avec Don Miguel et consors, voilà le Despotisme et le Monachisme se tenant par la main, pour enlever aux hommes la jouissance des libertés que la Nature leur a conférées »....

Séances de la Garde Nationale [*Le Courrier français* du 24 juillet 1828]. « Ces séances ont été fort affligeantes sous beaucoup de rapports ; cependant elles présentent quelques motifs de consolation. Rien n'est plus important que bien connaitre son terrain, et les hommes auxquels on a à faire. [...] Désormais, il n'y a plus d'illusions possibles : la Gauche de la Chambre ne peut plus nourrir l'erreur à laquelle elle a tant sacrifié, celle de compter sur la majorité et sur la résipiscence de la Droite : elle la retrouve, telle qu'elle est depuis 1815, tel qu'était le côté droit de l'assemblée constituante, telle qu'était l'Émigration »... Et il conclut en s'interrogeant : « Maintenant la France peut-elle rester dans cet état de tiraillement dans le sein même de la législature, sans langage commun sur les principes élémentaires, sans majorité certaine, visible, c'est-à-dire sans indication assurée de l'opinion, ce qui dans le gouvernement représentatif est manquer de régulateur ».

128.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S., [Issoire 29 août 1835], à M. Barthélemy ; 2 pages in-4, adresse.

250/300 €

Il le remercie de l'envoi de sa traduction : « Votre obligence ne se lasse pas plus que votre talent, c'est toujours la même verve, la même facture de vers brillans, animés, auxquels souvent Virgile se reconnoitroit ». Il le prie de « soigner cette pauvre Didon ». Il le félicite d'avoir démenti « tout ce qui a été répandu sur votre accointance avec le Ministère : la Calomnie n'a pas d'yeux, pas de cervelle, mais des ailes et du poison »...

On joint 2 L.A.S. : – 21mars 1830, au sujet d'un article inséré dans un journal : – 28, à son frère le chevalier de Pradt à Blesle (Cantal), à son retour d'Espagne.

129.
Dominique Dufour de PRADT. L.A.S., Paris 14, à TALLEYRAND ; 1 page in-4.

300/400 €

Le duc de Dalberg l'a chargé de demander s'il convient au Prince de lui donner à dîner mardi ou vendredi ; il transmettra la réponse. « Je prie Monsieur de Talleyrand de me permettre de profiter de cette occasion pour lui demander si en politique, il fut jamais fait un pas plus grand et plus honorable que ce que nous apprend le Président des États unis... *Renoncer* à tout avantage exclusif de Commerce — avec l'Amérique.
Rien que de l'égalité... C'est là marcher... on arrivera »...

Abbé de PRADT : voir aussi les n^os^ 6 et 19.

130.
Maurice RAVEL (1875-1937). L.A.S. sur carte postale, Dordrecht 21 juin 1905, à Maurice Delage à Paris ; au dos d'une carte postale illustrée (*Dordrecht Voorstraatshaven*) avec adresse (timbres décollés).

300/400 €

Lors de sa croisière sur le yacht de Misia et Alfred Edwards, *L'Aimée*. « Reçois votre lettre à Dordrecht. Merci, et aussi pour l'étui à stylo. Vous recevrez en même temps que la présente une lettre que je n'ai pas eu le temps de vs faire parvenir plus tôt. Traversée splendide. Rencontré des tas de phoques sur notre passage »...

On joint une L.S., *Le Belvédère Montfort l'Amaury* 15 avril 1926, à Mme Muller-Malo : il signera « avec plaisir » les programmes qu'elle lui enverra (1 p. in-12 à son monogramme).

131.
Fernand RAYNAUD (Clermont-Ferrand 1926-1975). P.A.S. ; carte oblong.in-18.

40/50 €

« Fernand Reynaud vous présente ses hommages et vous remercie de votre sympathie ».

132.
RÉVOLUTION. 8 L.S. ou P.S. (dont 3 L.A.S.).

400/500 €

Charles de MONTBOISSIER (2, 1786, concernant une affaire de sel et les démarches près du contrôleur général). Alyre de LANGHAC et le duc de CAYLUS (nov. 1789, au sujet d'un mémoire de la noblesse d'Auvergne pour demander le rétablissement des leurs états provinciaux). Gilbert de RIBEROLLES (1792, avec les administrateurs du directoire du Puy de Dôme, au général de Montesquiou). Guillaume de LA BASTIDE (Constance 1793, sur l'armée de Condé).
P.S. par 30 députés, (1791), dont Reynaud et Laurent (Haute Loire), Jard-Panvillier, Audrein, Choudieu, Lacombe Saint-Michel, J.P. Brissot, Rabussson-Lamothe, etc., pétition en faveur d'un facteur.
P.S. par Pierre-Amable SOUBRANY et Edmond MILHAUD (1794). Plus un billet autogr. de SOUBRANY.
P.S. par 3 membres du Corps Législatif : FONTANES, J.M. MUSSET et SIEYES (an XIII).

133.
Charles ROMME (Riom 1745-1805) géomètre, professeur de navigation, frère du conventionnel. 2 L.A.S., Rochefort an IV (juillet-août 1796), à un Citoyen ; 1 page in-4 chaque.

400/500 €

7 thermidor (25 juillet). « J'ai promis à la Société quelques reflexions sur la marine » ; il les adresse : « elles annoncent une grande suite d'articles dont l'importance n'est pas douteuse [...] j'ai des matériaux immenses que je rassemble depuis 20 ans »...

4 fructidor (21 août). Il voit avec plaisir que ses vues sur la marine conviennent au genre de journal que la société va publier : « comme le morceau que je vous ai adressé annonce mon travail, il m'a paru qu'il devoit être imprimé avant tous les autres articles que je pourrai préparer ». Il demande quelle est la partie de la marine qu'il doit envoyer au journal : « comme j'ai embrassé toutes les branches de cet art, architecture construction, armement, gréement, manœuvres de route, manœuvres de guerre, navigation, instruction des hommes de mer, organisation d'une marine, je pus traiter tous ces objets avec quelques détails »...

On joint une P.A.S., Paris 30 mai 1791, reçu de mille livres du trésorier de l'Académie « pour la partie du prix, concernant la résistance des fluides qui a été accordée à mon mémoire »...

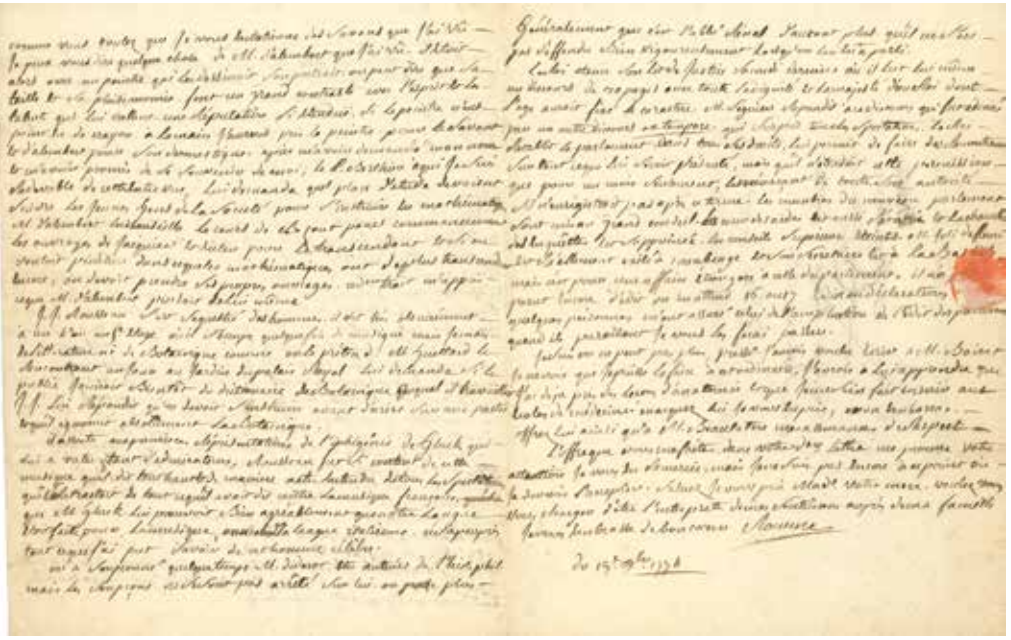

134.
Charles ROMME. 3 L.A.S., Poitiers et Rochefort 1800-1802, à son neveu Jean-Baptiste Tailhand à Riom ; 4 pages in-4, 2 adresses.

400/500 €

Poitiers 4 thermidor VIII (23 juillet 1800). Averti du mauvais état de santé de sa mère, il se rend en Auvergne en passant par Paris ; son fils se joindra à lui, « pour aller voir la grand-maman et lui donner sur la fin de ses jours des preuves non équivoques qu'il se réunit à toute la famille pour lui témoigner les regrets communs que nous avons de la perdre »...

Rochefort 25 ventôse X (16 mars 1802). Il se réjouit du jugement rendu et ne pense pas faire appel, « car je ne croirai jamais que des juges ne protègent pas ouvertement des auteurs trop confians contre les libraires trop avides ». Il donne des nouvelles de son fils qui, parti de Tarente, est arrivé à Toulon par un bâtiment de transport de troupes. – *29 germinal X (19 avril 1802)*. Il remercie son neveu de s'être occupé de son affaire, ; il a accueilli M. Dufrenoy, recommandé par son neveu, « au moment où on lançoit a l'eau le plus gros vaisseau de la marine françoise » ; il lui recommande d'entretenir sa petite maison de Gimeaux « que je regarde toujours comme une retraite qui me restera, si les circonstances ne me fixent pas ailleurs »...

135.
Gilbert ROMME (Riom 1750-1795) mathématicien ; conventionnel (Puy-de-Dôme), Montagnard ; créateur du calendrier républicain ; arrêté après les journées de prairial, il se tua en apprenant sa condamnation. L.A.S., [Paris] 15 novembre 1774, à M. Dubreul, directeur de la poste aux lettres à Riom ; 3 pages in-4, adresse.

1 000/1 200 €

Sur sa rencontre avec d'Alembert, et sur Rousseau et Diderot.

Après avoir parlé des leçons d'anatomie qu'il prend avec M. Portal (« le tems de la journée le plus désagréable et le plus révoltant, si je n'etois interessé par l'importance des decouvertes que j'y apprends chaque jour »), il raconte son entrevue avec D'Alembert, alors qu'un peintre dessinait son portrait : « sa taille et sa phisionomie font un grand contraste avec l'esprit et les talents qui lui vallent une réputation si etendue » ; il a recommandé à Romme divers livres pour s'instruire dans les mathématiques en précisant que « si on vouloit pénétrer dans ce que les mathematiques ont de plus transcendant encore, on devoit prendre ses propres ouvrages. [...] J.J. Rousseau s'est sequestré des hommes. Il vit très obscurément à un 4^e^ ou un 5^e^ étage où il s'occupe quelque fois de musique mais jamais de littérature ni de botanique comme on le prétend » ; J.J. Rousseau a déclaré à M. Guettard, qui l'a rencontré au jardin du Palais Royal, « qu'il ignorait absolument la botanique » ; Rousseau est allé aux premières représentations de *l'Iphigénie* de Gluck, et a « dit tout haut de manière a etre entendu de tous les spectateurs qu'il se retractoit de tout ce qu'il avoit dit contre la musique françoise, que M. Gluck lui prouvoit bien agréablement que notre langue étoit faite pour la musique », etc. On a accusé Diderot d'être l'auteur de *l'Histoire philosophique*, mais les soupçons se portent sur l'abbé Raynal... « Le Roi a tenu son lit de justice samedi dernier où il lut lui même un discours de 30 pages avec toute la dignité et la majesté d'un Roi dont l'age auroit fixé le caractère » ; le Parlement et la Cour des aides sont rétablis, la Chambre des enquêtes supprimée, etc.

On joint une L.A.S. à Dubreuil, directeur de la Poste aux lettres à Riom, au sujet de papier pour le journal de M. Rozier (1 p. in-4).

136.
Gilbert ROMME. L.A., Versailles octobre 1789**,** à une comtesse ; 1 page et quart in-4.

500/700 €

Intéressante lettre sur les débuts de la Révolution.

« Encore un essai et encore un coup de patte ! Quelques terribles que soient les leçons d'expérience et de volonté que reçoit le gouvernement depuis quelque tems, il n'abandonnera donc point ses vues d'asservissement et ses moyens reconnus par lui même, bien criminels, puisque c'est à l'astuce, à l'hypocrisie et à de noirs complots, qu'on en confie la direction et les succès ? car je trouve que l'homme méchant se rend justice et se condamne lui même, en couvrant ses forfaits du voile de la liberté, de la religion et de la vertu. [.. 1 La France est actuellement divisée en trois grandes classes, les oppresseurs qui sont furieux d'être démasqués et qui tachent de se reconnoitre et de faire bonne contenance, épiant le moment de reprendre leur verge de fer ; les opprimés dont on a brisé les fers, mais qui, la plupart, engourdis par une longue servitude, attendent qu'on leur apprennent à être libres ou qu'on leur donne de nouveaux fers plus legers ; enfin les restaurateurs de la chose publique qui armés des lumières de la raison et de la justice, guidés par l'humanité trop souvent blessée dans ses droits, voudroient rabbaisser l'orgueil et les hautes prétentions des uns, et ramener les autres à la dignité de l'homme dont ils sont déchus. Au milieu de cette guerre encore sourde entre les suppots du despotisme et les amis de la liberté et de la justice, l'habitant des campagnes comme une victime innocente et dévouée, attend la fin du combat pour se donner au vainqueur »…

On joint 2 l.a.s. adressées à G. Romme par Gimel, curé de Montcel puis commissaire pour le salpêtre, Riom 16 janvier 1789 et 27 germinal III, la 1ère avec post-scriptum de Mme Romme mère et note de Couthon (2 p. in-4 chaques, adresses).

137.
Gilbert ROMME. P.S., cosignée par 10 autres, « Tableau des membres de la Société des amis de la loi sous la présidence de Beugnet », [janvier 1790] ; 1 page in-fol.

400/500 €

Sous les noms du Président Beugnet, et des Secrétaires Dantic et Damour, onze « Associés » ont signé : G. Romme, suivis de Demours de Beaulieu, Lermina, Paul Otcher, Tailhaud, Maret, Sponville, etc. [Romme avait fondé le club des Amis de la Loi le 10 janvier 1790 ; les réunions se tenaient chez Théroigne de Méricourt.]

138.
Gilbert ROMME. L.A.S., cosignée par 12 autres membres de la Section du Jeu de Paume, [Paris juin 1790], à Lafayette, Commandant général ; 1 page in-fol.

1 000/1 200 €

Commémoration du Serment du Jeu de Paume.

Les signataires font part à Lafayette de leur intention de se rendre à Versailles le 17 juin pour « célébrer l'anniversaire de la Constitution des Représentans des communes de France en Assemblée nationale » et de « renouveller leur serment de Liberté, de fraternité et de fidélité à la Loi, dans ce même jeu de Paume sanctifié par le serment mémorable prêté par l'Assemblée nationale ». Ils l'avertissent par mesure de prudence. Ils seront au nombre de 83 « sans armes ni batons, prendront des routes différentes et ne se réuniront qu'au jeu de Paume », et ils « reviendront à Paris dans la même matinée et de la même manière »…

Ont signé, outre Romme, Beaulieu, Lacretelle, l'architecte Coquéau, Méjan du Luc, Duplay, l'avocat Viaud de Belair, Gilles, Maret, Joubert, Ducor, Houillon, Dufour de Saint Pathus.

[Le 20 juin 1790, un monument commémoratif, fait de pierres de la Bastille, fut scellé en grande pompe dans le mur du Jeu de Paume, et Romme prononça un discours.]

Anciennes collections Gustave Bord puis Léon Muller (chemise autographe).

139.
Gilbert ROMME. Manuscrit autographe et P.A., ***Serment du 21 Juin*** [1791] ; 2 pages in-4 et 1 page in-8.

400/500 €

Brouillon du discours prononcé lors de la prestation du Serment par les habitants de la commune de Gimeaux (Puy-de-Dôme).

Romme s'adresse d'abord aux vieillards : « Les premières lueurs de la Liberté éclairent les derniers momens de votre carrière et déjà vos derniers jours brillent de plus de jouissance que toute votre vie »… ; puis à la « jeunesse pétillante d'ardeur et de
patriotisme […] c'est dans le travail que vous conserverez votre innocence et que vous trouverez le vrai bonheur »… ; puis aux enfants : « que ce soit dans la déclaration des droits que vous appreniez à lire vous y trouverez les meilleures leçons de l'homme vivant en société »… ; et aux mères de famille, « tendres et vertueuses »… Sur un autre feuillet, le texte du serment : « Je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la patrie et au maintien de la constitution […], de les tourner contre ses ennemis du dedans et du dehors, de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire françois par les troupes étrangères »…

140.
Gilbert ROMME. P.A., « Copie d'une lettre de M. d'Anichet ». Paris mardi 21 juin [1791] à midi ; 2 pages et quart in-4.

500/700 €

Sur la fuite à Varennes. On vient d'apprendre la fuite de Louis XVI : « Qu'il est coupable ce roi imbécile de s'être laissé conduire par les ennemis du bien public. Qu'espère-t-il ? Il faut qu'il revienne avec des chaines pour nous enchainer tous, ce que je crois impraticable, ou avec une corde pour se faire pendre ». Ce n'est qu'à 8 heures qu'on s'est aperçu de sa fuite, « On a fait annoncer au peuple le décret rendu pour l'arrestation du Roi et de la famille royale et l'on a invité tous les citoyens à s'armer pour le maintien de la tranquilité […] On est dans l'attente des événemens les plus tragiques. Jai entendu faire plusieurs motions sanguinaires contre l'état-major […] Il y a bien des coupables dans cette affaire, et je ne voudrois pas avoir leur tête sur mes épaules »… Sont arrivés à Aix-la-Chapelle « le prince de Condé, le comte d'Artois, le prince Henri et plusieurs autres personnages sont attendus ».

141.
Gilbert ROMME. Manuscrit autographe, [juillet 1791] ; 3 pages in-4.

400/500 €

Copie du discours prononcé le 3 juillet 1791 par SOUBRANY aux Gardes Nationales venant prêter serment, et évoquant la fuite de Varennes, « jour où le Roi par sa fuite, a brisé le dernier anneau de la chaine qui assujetissoit la volonté générale à la sanction d'un individu.

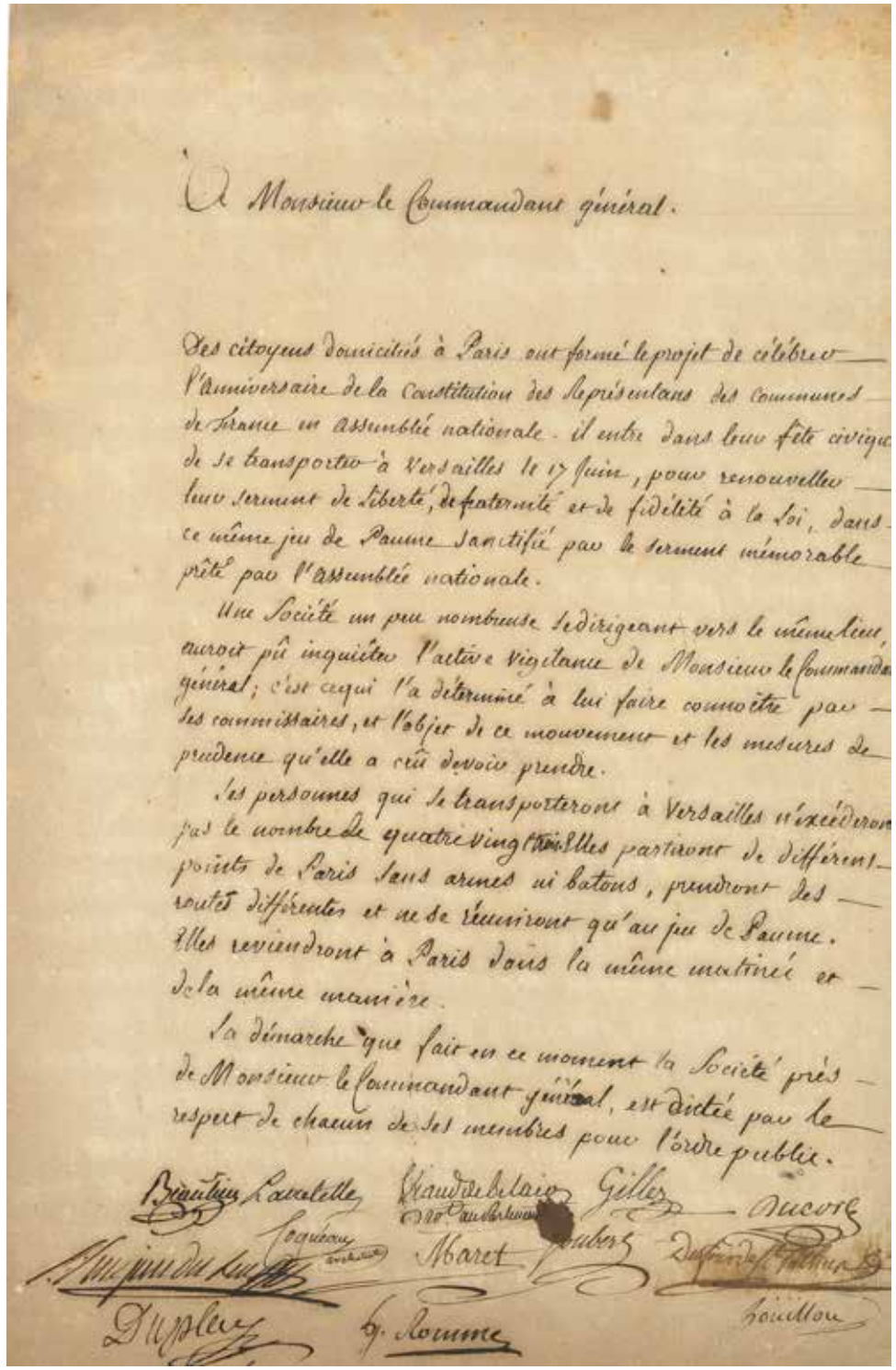

138

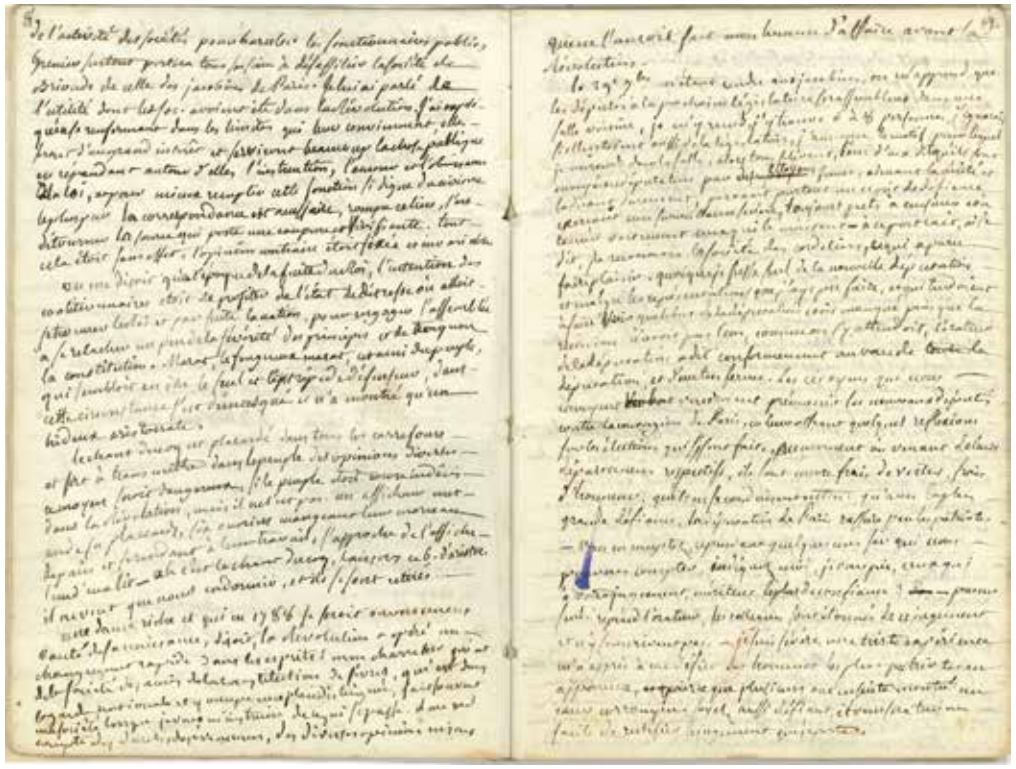

143

La Majesté du peuple françois s'est déployée avec toute l'énergie d'une grande nation […] et le premier fonctionnaire public n'a rencontré partout que l'expression du respect qu'on doit à la Royauté qui appartient à la nation, et le sentiment de l'indignation contre Louis qui l'a trompé. Sans doute il est heureux que le Roi ait été repris, si son arrestation a pû prévenir la mort d'un seul françois ; mais ne faisons pas dépendre le destin de l'empire de celui d'un seul homme. […] toutes les puissances dont on nous menace, se réduisent à de vils émigrans qui en s'agitant chez l'étranger, ajoutent encore, s'il est possible, au mepris dont ils se sont couverts en désertant leur patrie, et si la cause de Louis est celle de tous les Rois, la nôtre est celle de toutes les nations»… Il appelle les gardes à soutenir «l'édifice sublime» de la Constitution, à être vigilants, contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur…

On joint le certificat d'inscription de Gilbert Romme sur le registre de la Garde Nationale de Riom, 4 septembre 1790 (1 p. in-8 en partie impr., vignette aux armes de Riom)

142.
Gilbert ROMME. 2 MANUSCRITS autographes de discours, [1791] ; 2 pages et quart in-8.

400/500 €

Brouillons de discours prononcés comme officier municipal de la commune de Gimeaux.

Lors d'une garde d'honneur pour saluer l'évêque du Puy-de-Dôme [Jean-François PERRIER], «l'élu du peuple qui en sera sans doute l'ami, le consolateur et le père. […] amis de la Loi et de notre Sainte Religion», ils espèrent un jour recevoir parmi eux «le chef de l'église du Département ce nouvel enfant du ciel et de la Constitution»…

Aux «jeunes citoyens», les invitant à obéir à la Constitution et à la Loi, «pour faire régner parmi nous l'ordre, la justice et la paix»…

On joint un MANUSCRIT autographe, ***Oncle*** ; 1 page in-12. Il recopie le fameux huitain de BOUFFLERS : «On veut que je rime en oncle», précédé de cette note : «On demandoit au ch^er^ de Boufflers des vers terminés en *oncle* et l'on sait qu'il n'y a point de rimes à *Oncle*. Il fit les suivans adressés au ch^er^ de Beauvau».

143.
Gilbert ROMME. MANUSCRIT autographe, [***Journal***], septembre-octobre 1791 ; carnet in-12 de 29 pages, broché, couv. de papier jaune.

2 000/2 500 €

Intéressant journal de ses débuts politiques à l'Assemblée législative (où il a été élu le 10 septembre 1791), du 24 septembre au 24 octobre 1791. Il est rédigé à l'encre, avec quelques passages au crayon.

Il commence ainsi : «Le 24 7^bre^ 1791, je suis arrivé à Paris pour me plonger dans le tourbillon des grands intérêts qui attirent de toutes parts les délégués de la nation, et qui excitent dans les hommes tant de mouvemens, tant d'intentions diverses. Démêler dans ce chaos l'erreur de la vérité, l'intrigue de la bonne foi, l'ambition de la bonhommie, le civisme pur du Machiavelisme le plus infame est la tâche que je dois désormais m'imposer ; je l'entreprends sans un grand espoir de réussir. Il arrive tous les jours de nouveaux députés pour la prochaine législature. On se demande s'ils sont patriotes, éclairés, courageux ; s'ils se rendent aux Jacobins, ou aux Feuillans»…

Il déplore une «coalition redoutable» qui vote des décrets «les plus contraires aux principes de la liberté». Il dresse la liste des «coalitionnaires» (Lameth, Noailles, Lafayette, Barnave…). C'est cette coalition, avec «l'infâme Bouillé», qui a combiné la fuite du Roi à Varennes… Romme assiste aux réunions des Jacobins, et il rapporte plusieurs discours et échanges, ainsi qu'une conversation avec Brissot au sujet de Condorcet…

2 octobre : «nous nous sommes constitués Assemblée nationale législative, après avoir reconnu que le nombre des députés vérifiés était de plus de 372». Romme rapporte les premiers débats, jusqu'au 19 octobre.

Romme dresse la liste des députés, sur 3 colonnes : Orateurs de la Révolution (Isnad, Grangeneuve, Chabot…), Orateurs de la Loi (Vergniaud, Guadet…), «Endormeurs ou orateurs du Roi» (Ducastel, Vaublanc…)…

On relève, à la fin du carnet, des comptes (en partie effacés), des listes de livres, et des projets d'«organisation du corps politique» et d'organisation de l'Assemblée nationale, etc.

144.
Gilbert ROMME. L.A.S., Paris 7 février 1792, à G. DUBREUL, Directeur de la poste à Riom ; 2 pages in-8, adresse.

500/600 €

Belle lettre sur la situation politique…. «notre marche sera toujours lente irrégulière et malgré le patriotisme et les lumières du corps législatif, son influence sur la tranquillité publique sera toujours incertaine et peu active tant que le ministère se laissera conduire par les Feuillans, tant que l'hypocrite Duport-Dutertre, le mystérieux Delessart, l'arrogant et l'impudent menteur Bertrand, croiront pouvoir seuls disposer des destins de la France. Si tous alloient sur la même ligne que M. Cahier, si chacun portoit dans son département l'amour du travail, le zèle, la bonne foi qu'il semble porter dans le sien, nous serions tous tranquilles et nous commencerions à jouir des bienfaits que la constitution nous promet». Romme reproche à son ami de ne pas lui parler de la nouvelle société qui s'est formée à Riom, et de ne pas l'encourager : «votre patriotisme est en défaut»… La santé de COUTHON ne lui permet pas de venir au Comité de législation. Romme termine en exposant la situation d'une affaire juridique, et «les lacunes que l'expérience fait découvrir dans la loi sur la police correctionnelle», d'où il appert qu'il convient de compléter la loi…

145.
Gilbert ROMME. P.A.S., 5 avril 1792 ; 1 page in-4.

500/600 €

Au sujet de la circonscription des paroisses du canton de Combronde, qui demandent la révision du décret du mois de juin 1791. Deux avis s'opposent : «1° celui du district qui est conforme aux observations présentées par la plupart des Municipalités et qui est appuyé par le fondé de pouvoir de l'évêque […] par M. Gerle, ex-député membre du Comité ecclésiastique […] 2° celui du Département fort opposé à celui du district et qui a pour appui M. Biauzat ex-député qui n'a jamais vu les lieux». Dutour de Salvert, signataire de la pétition de Davayat, souhaite la réunion des paroisses de Davayat et Cellule, ce qui faciliterait la gestion de ses biens. Mais cette réunion de paroisses entrainerait une réunion des municipalités, ce qui n'est pas souhaitable. «Une sage économie, qui chaque jour devient plus impérieuse, demanderoit peut-être que le traitement des curés conservés ou nouvellement élus, fut réglé non sur la population de l'arrondissement total qui est mis sous leur inspection, mais sur la population des seuls villages réservés pour les secours spirituels à leur administration immédiate et personnelle». Les villages de Teilhède, Gimeaux, Latourette, Boursat, Davayat et Beauregard seraient des succursales…

146.
Gilbert ROMME. L.S. comme «Commissaire du Comité d'Instruction publique», Paris 10 janvier 1793, au citoyen CONDORCET, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; 1 page in-fol.

400/500 €

Sur la préparation du calendrier républicain.

La Convention Nationale l'a chargé, avec les citoyens Dupuis et Ferry, de voir «la manière d'accorder l'ère de la République avec l'ère vulgaire». Ils souhaitent se concerter avec les membres de l'Académie des Sciences «qui s'occupent plus particulièrement de matière de ce genre»…

Ancienne collection Léon MULLER.

147.
Gilbert ROMME. L.S. comme «Président du Comité d'instruction publique», Paris 17 mars 1793, aux administrateurs du département de la Loire inférieure ; 1 page in-fol. (lég. piq.).

300/400 €

«La Convention Nationale a decreté le 22 fevrier dernier que le Comité d'instruction publique chargé de la confection d'un Dictionnaire des Communes de la Republique lui presenteroit la liste des noms susceptibles de reforme comme pouvant rappeller la Royauté ou la feodalité et la liste des noms a y substituer». Il prie le département de lui faire connaître «le vœu des communes et celui des sociétés populaires».

148.
Gilbert ROMME. L.A.S., 9 brumaire III (30 octobre 1794), aux membres du Bureau de conservation des biens nationaux ; 1 page in-8, adresse.

250/300 €

«En revenant de ma mission, j'ai ramené une voiture nationale […] Elle est depuis plus d'un mois dans une cour exposée à toutes les injures du tems». Il faut la faire enlever…

149.
Gilbert ROMME. Manuscrits et notes autographes, [24-28 prairial III (12-16 juin 1795)] ; 10 pages in-4.

1 500/2 000 €

Précieuses notes pour sa défense et son procès.

Une première série de notes porte le titre : ***Observations sur les dépositions faites contre G. Romme***. Romme énumère les témoins à charge entendus [le 27] : Delon, Julian, Her, Martinville, et indique ceux qui sont journalistes, ou chargés par le Comité de Sûreté générale de rendre compte de ce qui se passe à la Convention. En général, ses accusateurs se trouvent parmi les députés absents, mais « les vrais dénonciateurs sont ces agens, sont les journalistes qui sont entendus aujourd'hui comme témoins. Ainsi les mêmes individus ont fourni les matériaux de l'accusation et viennent ensuite comme témoins attester leur propre ouvrage, le comité n'en est que l'écho »… Il passe en revue les témoignages, relève plusieurs inexactitudes, notamment en ce qui concerne l'attitude des Montagnards lors de l'invasion de la Convention (une page de notes d'après le *Moniteur* appuie ses remarques), puis rappelle un article de la Constitution qui doit le mettre à l'abri de poursuites pour ses propositions à la tribune : « Fussent-elles erronnées, dangereuses mêmes, reconnues évidemment telles par une discussion approfondies, solennelle, un député ne peut être recherché, accusé ni jugé en aucun tems pour les opinions qu'il a énoncé dans le sein du corps législatif »…

Une autre série de notes est rédigée après sa confrontation avec les témoins, le 27 prairial, et résume ses réponses : à Delon, cultivateur de Toulouse, qu'« il est faux que j'aye proposé le renouvellement du gouvernement »… ; à Julian, homme de loi, qui dépose « que j'ai demandé la liberté des Brigands incarcérés depuis le 9 th^r^ et la permanence des sections je répons que […] je me suis expliqué suffisamment dans mon interrogatoire et dans ma défense écrite »… ; à Martinville, journaliste, qui dépose que « lorsque la foule s'est précipitée dans la salle, les députés formant la montagne, sont restés tranquilles à leur poste. Un décret de permanence ordonnoit aux membres de la convention de rester à leur poste. Plusieurs des deux cotés de la salle ont été fidèles les autres ont fui comme des laches »… Il démontre l'imprécision et la fausseté de la plupart de ces accusations, etc. Une dernière note est ajoutée le 28 après la lecture du compte rendu de la séance de la veille par le *Moniteur*, réfutant les propos du citoyen Jallois…

Enfin, outre diverses notes, deux pages sont consacrées à une défense générale, où Romme rappelle qu'il s'est exposé à tous les périls pour faire respecter la représentation nationale, qu'il a toujours rempli ses fonctions avec le sentiment de ses devoirs et de sa dignité de Représentant du peuple. Ils n'étaient pas des conspirateurs, mais des représentants de l'autorité nationale bloqués et isolés : « Nous attendions notre salut du dehors pour nous sauver des ennemis du dedans, et ce n'est que parce que nous avons vû notre attente frustrée ce n'est qu'après avoir longtems sondé le danger que des mesures ont été prises pour conserver le dépot sacré de l'autorité nat^le^ qui a été abandonnée par ceux qui avoient tant de moyens pour la faire respecter. […] Si nous eussions nous-même manqué à notre poste, n'auroit-on pas pu dire avec plus de vraisemblance que nous conspirions quelque part. […] Il etoit donc dans notre destinée d'être poursuivis, condamnés, soit que nous fussions soit que nous ne fussions pas dans le sein de la conv^on^ pendant le mouvement. Nous y étions. Le silence, l'inertie nous étoient-ils commandés par une loi, suggéré par aucun conflit aucune invitation ? C'est nous placer entre deux abimes en nous laissant le choix »… Il évoque le risque d'un carnage, face à cette foule effrénée. …« Si nous devons périr il convient que ces vérités soient entendues. Il convient aussi de déclarer que j'aime trop ma patrie, la paix qui seule peut consolider son bonheur, l'union qui doit faire la puissance de la nation, pour avilir ces sentimens par des haines et des vengeances […] que le peuple françois que le gouvernement constitutionnel et républicain s'elevent promtement à leurs destinées et planent en souverain sur toutes les agitations et les intrigues, et je pardonne à mes ennemis, leur conscience les importune assez »…

On joint des notes anonymes de l'époque (3 pages et demie in-4) sur la conduite de Romme lors des journées de prairial, les circonstances de son arrestation, le déroulement de son procès, la relation de ses derniers moments : « condamnés à midi 1/2 morts à 1 h. Je suis condamné à mourir je verserai mon sang moi même pour la Rep. Je ne donnerai pas à mes tyrans la satisfaction de le rep[andre]. Se frappa avec un ciseau et couteau, se frappa au cœur ».

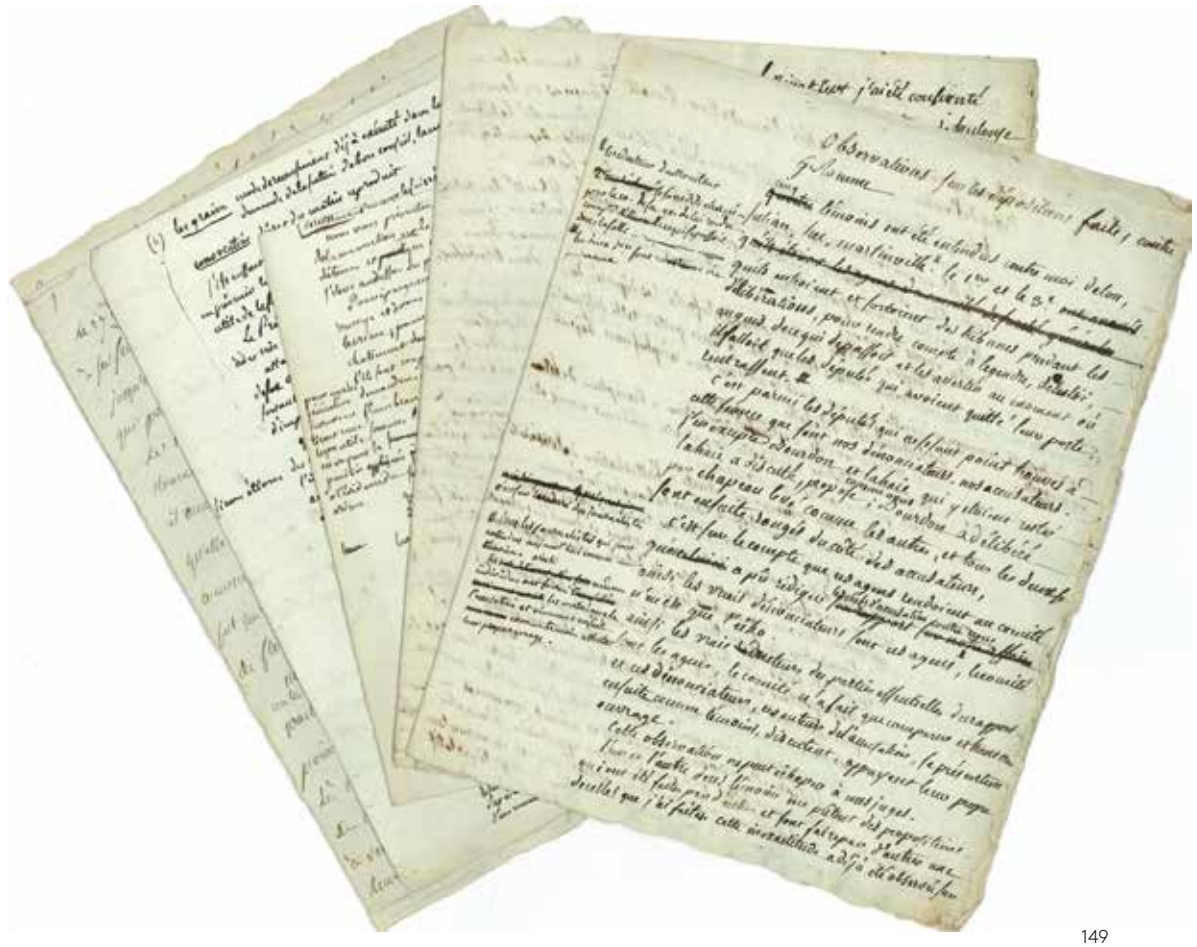

149

150.
Gilbert ROMME. Manuscrit autographe, [26 prairial III (14 juin 1795)] ; 12 pages in-4 (transcription jointe).

4 000/5 000 €

Précieux manuscrit de sa défense, avec la relation détaillée de la journée du 1er prairial. Ce manuscrit sur 4 bifeuillets, présente des ratures et corrections, et des additions marginales. Il présente des variantes avec le texte publié pour la première fois par P.-F. Tissot, dans *Souvenirs de la journée du 1er prairial, an III* (1799, p. 165-184).

Romme commence par ce préambule : « Je suis accusé de complicité dans le mouvement du 1er Prairial. Aucun acte extérieur à la Convention dans ce jour ; aucune démarche antérieure ; aucun écrit ; aucun propos ; aucune confidence ne m'accusent d'avoir trempé dans ce complot, d'avoir jamais trempé dans aucune intrigue, aucune trame contre la patrie, directement ni indirectement. Tout le crime qu'on me reproche s'est consommé à la tribune de la Convention en présence de mes collègues et du peuple. Ce crime je le partage avec ceux de mes collègues qui m'ont longtems pressé,
sollicité au nom du bien public de me rendre à la tribune »... Etc.
Puis il expose les *Circonstances*, en 76 points numérotés. « 1. Je suis sorti de chez moi à onze heures. Un commis du comité des tr[avaux] publ[ics] m'a appris que les faubourgs étoient en mouvement pour les subsistances : voilà le premier soupçon que j'ai eu de l'insurrection. 2. Je me suis rendu sur le champ à la convention sans armes et sans canne, et je n'en suis point sorti meme pour aller dans les salles voisines. 3. Je n'ai point sû ce qui se passoit au dehors ; la foiblesse de ma vue ne me permettoit pas de voir ce qui se passoit au-dedans un peu loin de moi »... Etc. Le récit détaillé de la journée à l'intérieur de la Convention continue : les délibérations « interrompues par les cris de plusieurs femmes qui toutes ensemble demandent du pain », la nomination de Fox à la tête de la force armée pour défendre la Convention, les tentatives de la foule pour pénétrer dans la salle, défendue par la force armée, puis la porte enfoncée et l'invasion de la salle par la foule, « un canonnier lit à la tribune le plan d'insurrection ». « 20. Les mots de ralliement écrits sur les chapeaux de toute part et sans ordre, étoient du pain la const[ituti]on de 93. [...] 26. Les citoyens de bonne foi demandoient que la convention s'occupât efficacement des moyens d'assurer du pain à Paris. C'étoit le vœu le plus à l'ordre du jour depuis plusieurs mois. Il était fondé sur le besoin senti si vivement par les familles indigentes et si peu par les riches. 27. L'attroupement immense présentoit un ensemble de coquins, de méchans, de contrerévolutionnaires et de citoyens malheureux amis de la justice et de l'égalité de la république. [...] 37. La convention étoit réduite à ses seules forces morales pour sortir du danger qui la menaçoit et avec elle la liberté publique ». Après l'intervention de Rühl, pressé par ses collègues, Romme monte à la tribune : « 45. Le Président m'ayant accordé la parole, j'invitai au nom du Salut de la Patrie, tous les Représentans qui se trouvoient encore dans la salle de présenter leurs réflexions sur la circonstance où nous nous trouvions. Je n'ai pas le talent d'improviser je n'en dis pas davantage ; mon cœur étoit trop oppressé de tout ce qui se passoit ». Voulant parler des mesures prises par le gouvernement pour accélérer l'arrivage des grains, il est mal accueilli. « 48. Des cris menaçans se dirigent contre moi, dans cet instant des canibales, des monstres portèrent dans la salle une tête au bout d'une pique » ; il apprit plus tard qu'il s'agissait de Féraud.... « 59. Le danger me paroissant aussi manifeste que pressant, je proposai en particulier au Président de faire inviter tous les membres de la convention à se réunir en face de la tribune, d'inviter les citoyens à leur faire une place suffisante afin de ne donner la parole qu'aux représentans du Peuple qui seuls avoient le droit de discuter les intérêts du Peuple. [...] 65. J'écrivis sur une grande feuille en style concis les objets dont je désirois que la Convention s'occupât sur le champ. 1° convocation des Sections, leur permanence jusqu'à la fin du danger. 2° recensement des subsistances de Paris, visites domiciliaires faites pour cet objet par les co. civils des Sections. 3° Plus de brioche, ni de patisserie, distribution d'un seul et même pain. 4° Liberté des patriotes. 5° arrestation des émigrés. 6° les assignats au prix de l'argent. 7° la constitution de 93. [...] 67. Les esprits se calment, on attend avec plus de patience que la convention puisse délibérer. 68. Nous n'avions aucun moyen répressif de faire évacuer la salle, mais on fit une place aux membres de la convention ». Discussions et propositions sur ces mesures, notamment sur les subsistances. « 76. Le Comité de Sûreté générale s'est présent, il étoit environ minuit ».

Les points 77 et 78 forment la rubrique *Résultat produit*, s'achevant sur une série de questions sur l'attitude à adopter face à ce « danger imminent pour la représentation nationale et pour la liberté »...

Vient enfin le *Résumé*. « Je n'ai contre moi aucun acte de complicité. Je n'ai connu le mouvement qu'à l'instant où je me rendois à la Convention. Je n'ai connu du mouvement que ce que j'ai pu observer de ma place. J'ai gardé le silence pendant 7 à 8 h. Je suis resté fidèle à mon poste [...] La patrie, la liberté ont encore triomphé ce jour là. J'y ai concouru sans m'aveugler sur le danger que j'appelois sur ma tête. Je suis devant mes juges pour consommer mon dévouement. [...] J'ai fait mon devoir. Mon corps est à la loi. Mon âme reste indépendante. Mon dernier soupir en quelque tems, de quelque manière que je le rende sera pour la République une, indivisible, fondée sur la liberté et l'égalité, pour ma patrie, pour le malheureux et l'opprimé, pour ceux de mes amis dont la fidélité, les vertus honoreront ma mémoire, pour ma vertueuse mère, pour mon épouse infortunée »...

On joint le petit ruban tricolore qui liait les feuillets.

150

151.
Gilbert ROMME. Manuscrit autographe signé, ***29 Prairial*** [17 juin 1795] ; 6 pages in-4.

1 500/2 000 €

Ultimes notes pour sa défense, récusant les témoins à charge contre lui, quelques heures avant la lecture de sa condamnation et son suicide.

« Six témoins ont été entendus à charge contre moi ». C'étaient des « agens des comités de gouvernement, pour observer ce qui se passoit dans la salle de la convention le 1er Prairial. Ils entroient et sortoient souvent, et ont averti les membres du comité de sureté générale ainsi que les députés qui avoient quitté leur poste, du moment qu'ils pouvoient rentrer sans danger. [...] les témoins entendus sont venus appuyer leur propre ouvrage : ils sont à la fois accusateurs et témoins. Aucun écrit, aucune correspondance, aucune déposition n'a été produit pour prouver ma complicité directe ni indirecte avec les auteurs, facteurs, complices, agens prochains ou éloignés du mouvement du 1er Prairial, pour prouver que j'ai eu communication de ce qui se passoit au dehors, pendant que le danger et un décret me commandoient de rester à mon poste »... Leurs dépositions sont incomplètes et infidèles... Etc.

Rejetant les accusations qui lui sont faites, Romme présente en 7 paragraphes numérotés ce qu'on doit examiner pour le juger (le 7e est resté inachevé) : « 1° si l'irruption de la foule dans le lieu des séances a été le résultat d'aucune démarche, d'aucun acte des accusés ; si elle n'est pas au contraire l'œuvre des ennemis de la République qui ont fomenté, dirigé le mouvement [...] 2° si l'envahissement de la salle une fois consommé, les Représentans du Peuple n'ont pas été outragés, violentés, couchés en joue [...] 4° si la convention qui est restée envelopée, disséminée dans la foule, inerte et menacée pendant quatre heures, pouvoit espérer aucun secours du dehors, puisque ni les comités de gouvernement, ni la force armée qui devoient la faire respecter ou périr, ne donnoient aucun signe d'existence et n'ont reparu qu'à minuit »... Etc.

Une autre série de remarques commence ainsi : « plusieurs témoins ont été entendus à charge contre moi. Les dépositions portent toutes sur ce que j'ai dit ou fait à la tribune de la convention et aucunes ne sont ni aussi détaillées, ni aussi complètes que ma propre déclaration écrite ». Et Romme pose une série de questions, apportant parfois une courte réponse : « La convention peut-elle faire un crime un grand nombre de ses membres d'être restés à leur poste pendant tout le tems de l'envahissement de la salle de ses séances ? Un décret l'ordonnoit et plus encore l'amour de ses devoirs et l'évidence du danger. [...] Les bataillons nombreux, l'artillerie distribués autour de la convention ont-ils été employés à arrêter le mouvement qui se dirigeoit vers la convention ? Ils attendoient et n'ont point reçu d'ordres ; l'attroupement n'a trouvé aucun obstacle, il a passé à travers les bataillons pour se rendre dans les salles de la convention »... Etc.

152.
Eugène ROUHER (Riom 1814-1884) homme d'État, ministre. 7 L.A.S. et 4 L.S., 1846-1869 ; 11 pages in-8 et 6 pages in-4, plusieurs à en-tête, qqs adresses et enveloppes (portrait et photos joints).

400/500 €

22 janvier 1846, à son ami le Dr Ernest Chapus à Volvic, démarches pour le mariage d'un jeune homme avec la sœur de Chapus.

Comme ministre de l'Agriculture et du Commerce. – *30 septembre 1855* au sujet des « machines à battre »... – *15 août 1856*, sur l'attrait des ouvriers vers l'industrie qui risque de mettre en péril l'agriculture...– Brouillon de télégramme pour l'Empereur concernant les inondations.– *1855-1860*, 4 l.s. à Vattemare concernant les échanges avec les États-Unis.

Comme ministre d'État. – *30 septembre 1864*, conseils à un ami pour une démarche près de l'Empereur. – *28 mai 1869*, à m'ancien député Bourlon, sur les vacances au Sénat.

On joint des lettres et documents de la famille Rouher.

153.
Eugène ROUHER. 4 L.A.S., 1870-1873 ; 19 pages in-8 (qqs défauts à la 2e).

500/700 €

Richmond 23 janvier 1870, à Clément Duvernois. « Je crois un plébiscite confirmant l'Empire, non moins nécessaire que celui qui ratifiera le traité de paix [...] La correspondance entre Bruxelles et Londres n'est exposée à aucune indiscrétion. [...] Les événements marchent avec une douloureuse rapidité »...

Bruxelles 13 mai 1871, longue lettre (10 p.) à un ami, donnant des nouvelles de Chislehurst et de la santé de Napoléon III, et réflexions sur la situation politique de la France, et les éventualités d'un rétablissement de l'Empire ou d'une monarchie.

Paris 7 avril 1872, à H. Villa, concernant Clermont et un journal.

Chislehurst 27 janvier 1873, à M. Benazet, sur le sentiment des campagnes dans l'Indre après le décès de l'Empereur, et l'éventuelle montée du Prince impérial sur le trône...

On joint 3 L.S., 1874-1876.

Eugène ROUHER : voir aussi les nos 18, 102 et 103.

154.
Émile ROUX (1853-1933) médecin et bactériologiste. 2 L.A.S., *Paris* 1903-1930 ; 1 et 4 pages in-8 à en-tête de l'*Institut Pasteur*.

400/500 €

30 janvier 1903, au sujet du prix Alberto-Levy qui lui a été attribué ainsi qu'au Prof. Behring, « l'auteur de la découverte du serum anti-diphtérique. [...] la découverte que j'ai faite avec Yersin de la toxine diphtérique a été le point de départ de celle de l'antitoxine [...] j'ai contribué à démontrer l'efficacité de la sero-thérapie de la diphtérie »...

22 juillet 1930. Sur le Congrès international de microbiologie qui se tient à l'Institut Pasteur, et qui « a amené un très grand nombre de bactériologistes de tous les pays » ; mais une hémoptysie l'empêche d'y participer, et il regrette « de n'avoir pu m'entretenir de certaines questions à l'ordre du jour avec quelques uns des plus éminents bactériologistes ». Puis Roux parle de ses collaborateurs, de la mort de Th. Schloesing, « placé au premier rang des savants de notre temps », et de celle de Descombey, un jeune vétérinaire, « homme de laboratoire autant que bon praticien »... La lettre se termine sur des nouvelles de sa famille et de connaissances communes...

On joint une L.A.S. (28 février 1896) ; plus une l.s. du Dr Louis Martin (1934) ; et un manuscrit ancien de médecine (cahier petit in-4, 100 pages).

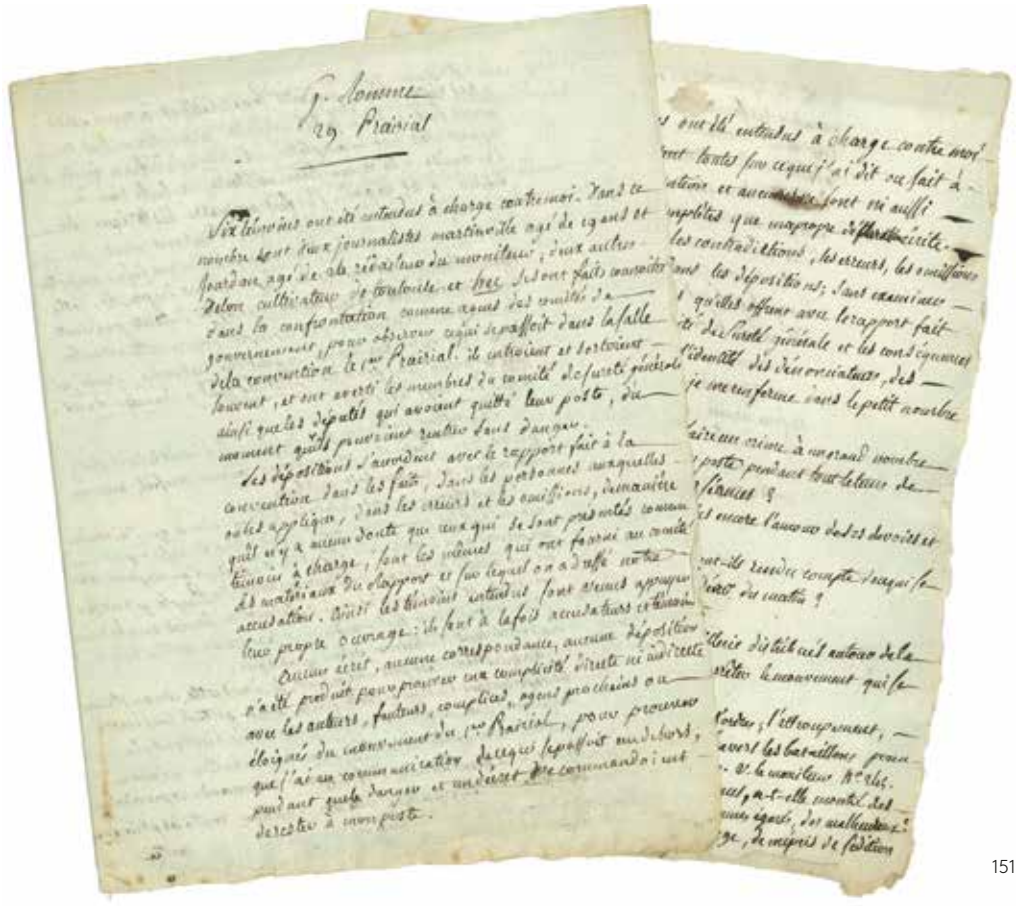

151

155.
Joseph-Stanislas ROVÈRE (1748-1798) conventionnel (Vaucluse) et général. L.S., Paris 19 messidor III (7 juillet 1795), à la citoyenne d'Archimbaud d'Honière ; 1 page in-4 (lég. rouss.).

300/400 €

Sur les atrocités commises à Bédoin (Vaucluse) [le représentant Maignet avait ordonné à Suchet d'incendier ce village suspect de royalisme ; Rovère venait de dénoncer Maignet]. « Sechés vos larmes, Citoyene, et ne rappelés pas des souvenirs aussi douloureux et aussi cruels. Soyés tranquile. Les hommes atroces encore tout couverts du sang innocent néchaperont point à la vengeance nationale. Vous venés d'en voir la preuve dans les justes suplices des Bourreaux d'Orange. La Convention n'a pu encore reparer que très imparfaitement les maux incalculables que Bedouin a soufferts. Les besoins sont si grands partout, qu'elle ne peut suffire aux secours immenses qu'elle accorde journellement. Mais ce qu'elle ne peut faire dans un tems, elle le fera dans un autre. Voyés s'il y auroit quelque Batiment national où vous puissiés loger votre recolte, et je tacherois de vous le faire accorder en attendant »...

156.
Claude-Antoine RUDEL (Chauriat 1719-1807) conventionnel (Puy-de-Dôme). L.A.S., Thiers 29 juin 1790 ; 2 pages et demie in-4.

150/200 €

Il intervient en faveur des malheureux habitants d'Arconssat « qui ont été expropriés de la majeure partie de leurs bois par les agens de M. Dharcourt qui jouit sans titre ni droit de la terre de Cerviere et des forces de la nation apartenant cydevant au Roi et qui
sont immenses ». Rudel a fait une adresse pour eux à l'Assemblée Nationale. Il y a autre litige relatif « aux eaux et forest de Montbrison et laffaire portée par appel au parlement ou elle est engorgée par le credit de M. Dharcourt. Proteger des compatriotes infortunés, c'est préparer une jouissance a la generosité de vos sentimens [...] Votre zele pour la chose publique et pour les droits sacrés des hommes et ceux de l'empire vous ont attiré l'admiration des amis du bien public »...

161

159.
Claude-Antoine RUDEL. P.S., contresignée par S.E. Monnel, et C.A. Blad, 1e prairial III (20 mai 1795) ; 1 page in-fol. à en-tête *Extrait du procès-verbal de la Convention nationale*, vignette, sceau sous papier.

500/700 €

Mise en arrestation des députés de Prairial.

«La Convention nationale décrète d'arrestation Bourbotte, Duquesnoy, DuroyPrieur (de la Marne), Romme, Soubrany, Goujon, Albitte aîné, Peyssard, Lecarpentier (de la Manche), Pinette aîné, Bory, Fayau, Ruhl».

160.
Antoine de SAINT-VIDAL (1540-1591) capitaine catholique, adversaire acharné des protestants et chef de la Ligue en Auvergne et dans le Velay, gouverneur du Puy. L.S. en partie autographe, au Chambon 17 septembre 1588, à M. du Mazel ; 1 page in-fol., adresse.

300/400 €

Rare lettre sur les guerres de religion en Vivarais. Avec divers gentilshommes du pays, dont MM. de La Tour et du Villar, ils ont résolu d'employer tous leurs moyens et leurs efforts : «nous esperons bien tost venir a bout & passant plus oultre reduyre toutes les places du Vivarois qui rapportent ravaige & domage a ce pays et daultres aussi. Mais toute la crainte que jay est que les vivres nous viennent a manquer». Ils se sont donc cotisés, et il a pu faire faire quatre mille pains : «Touteffois il fault que vous advanciez den fere cuyre deux mille & les fassiez icy apporter au magasin affin que quand les trouppes qui viennent qui sont trois regiments que Monseigneur de Mayenne nous envoye seront arrivees & assemblees avec nous les vivres ne nous faillent poinct»... etc. Il ajoute **dix lignes de sa main** au sujet des deux mille pains à cuire et de la vente des blés...

157.
Claude-Antoine RUDEL. L.S., Paris 19 prairial II (7 juin 1794), au Comité de Surveillance de la commune de Fontenay-le-Peuple [Fontenay-le-Comte] ; 1 page in-fol. en partie impr., en-tête *Convention Nationale. Commission des Dépêches,* cachet encre.

100/150 €

Accusé de réception de l'adresse félicitant la Convention de «son Décret qui proclame l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'ame. Elle a été lue aujourdhuy à la tribune»...

158.
Claude-Antoine RUDEL. L.S., 30 ventôse III (20 mars 1795), aux membres du Comité Révolutionnaire du District de Lyon ; 1 page in-fol., vignette et en-tête *Convention Nationale, Comité de Correspondance*.

120/150 €

Il accuse réception de leur adresse disant «que partout l'esprit public est prononcé contre les terroristes et les hommes de sang», et demandant «que les biens des condamnés, victimes de la tyrannie soient rendus à leurs enfans»...

On joint 2 L.S., 4 messidor III à Talot, Thiers 2 vendémiaire VI à Dulaure.

161.
Jean SAVARON (Clermont-Ferrand 1566-1622) magistrat, et historien de Clermont. 2 P.S.,1614-1616 ; 1 page in-4 chaque.

400/500 €

Récapitulatif de frais lors d'un voyage à Paris du 26 octobre 1613 au 21 mars 1614, «a raison de six livres par jour», plus «un tonneau de grands froumages de Cantail et aultres pesant 316 livres», divers paiements à des secrétaires, conseillers et avocats du Conseil du Roi et du Conseil de la Reine, au capitaine du guet, etc. – *1er octobre 1616*, apostille appuyant une supplique pour le sénéchal d'Auvergne.

On joint un «Estat des frais faicts par monsieur Savaron President & Lieutenant general pour messrs du siege Presidial» ; et 2 P.S. par son frère François Savaron, 1595-1606, la première concernant la charge de procureur à la maréchaussée d'Auvergne.

162.
Antonin-Dalmace SERTILLANGES (Clermont-Ferrand 1863-1948) prêtre dominicain, théologien et philosophe.4 L.A.S., 1927-1948 ; 9 pages in-8, 2 enveloppes.

200/250 €

Rijckholt 14 et 22 janvier 1927, à Frédéric Lefèvre. Il se réjouit de le voir reprendre son activité : «vous aviez... savonné l'irascible Louis Bertrand ; après vous avez quelque peu lénifié Daudet. J'attends mon tour avec patience, sachant que vos soins hygiéniques me seront bienfaisants»... Il sera heureux de recevoir les ouvrages de Lefèvre, tous leur manquent : «nous sommes des pauvres. [...] Misère noire,

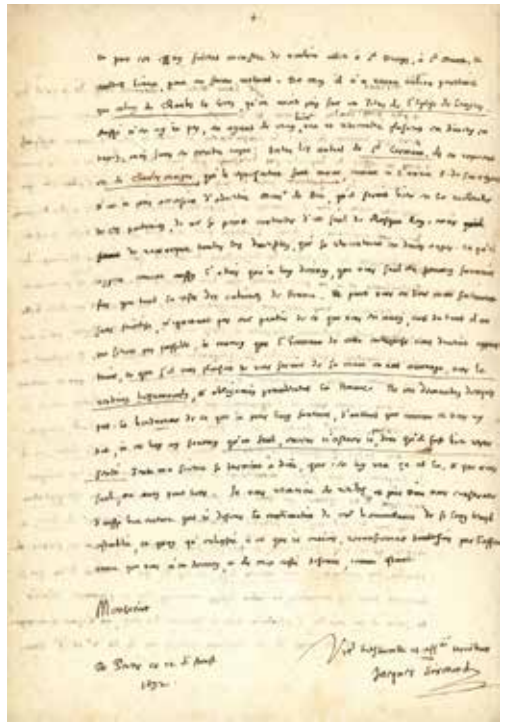

163

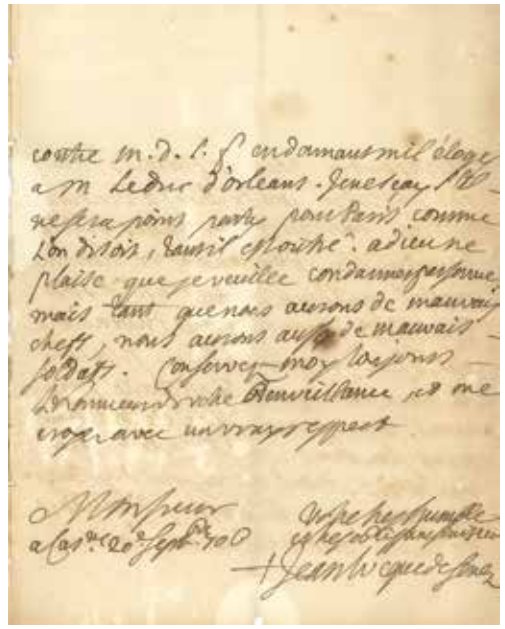

164

en contraste avec l'habit blanc». Il se réjouit notamment du Paul Claudel... Il se réjouit de la propagande de Lefèvre en faveur de leurs idées ; on ne peut avoir «asse de Dieu !»... – Il félicite d'une présentation, «une bien grande joie de vor des voies ouvertes devant ces chères activités éprouvées»... – *9 mai 1948*, concernant sa conférence sur Blaise Pascal.

163.
Jacques SIRMOND (Riom 1591-1651) jésuite, historien et grand érudit, confesseur de Louis XIII. L.A.S., Paris 12 août 1632 ; 2 pages in-fol.

500/700 €

Belle et rare lettre concernant le Père Jean Bolland (1596-1665), qui a commencé son travail sur les vies des saints.

«Je loue Dieu en premier chef de ce qui luy a pleu vous rendre la santé, & le supplie vous y maintenir longues années, pour son honneur, & pour le contentement de tant de gens de merite, ausquels vous ne cessez de departir vos bienfaits [...] Le P. Bolland aura de quoi recognoistre avec moy l'obligation, que nous vous avons d'une si curieuse et si soigneuse recherche qu'il vous a pleu de faire de ce qui concernoit S. Mari. J'avoue pour ma part y avoir desja profitté singulierement en l'extraict du Légendaire de sa vie, qui contient beaucoup de particularitez, qu'on ne peut doubter être bien asseurées, et prises de ce qu'en avoit escrit Dynamius». Il a apprécié la description du *Vallis Bodanensis* qu'il dera voir à M. du Chesne pour «enrichir sa geographie de la France». Puis il évoque les recherches par M. de Bré des «portraits de nos anciens Roys», notamment dans les anciens titres ; l'ayant accompagné à Saint-Germain des Prés «avec un peintre de ses amys, ils en copierent quelques uns de la 2e et de la 3e race»... Etc.

Ancienne collection du Président Robert Schuman (chemise autographe).

164.
Jean SOANEN (Riom 1647-1740) évêque de Senez, ami des Jansénistes, il s'opposa à la Bulle Unigenitus et fut condamné et exilé par le concile d'Embrun. 2 L.A.S. «Jean Eveque de Senez», Castellane juillet-septembre 1706 ; 1 et 3 pages in-4 (petit manque réparé à la 1ère ; portrait gravé joint).

800/1 000 €

29 juillet. Il a reçu «la lettre que j'attendois, avec tant d'impatience, du Père Gay de l'ordre de mineurs, pour avoir son consentement sur la disposition que je voulois faire du Careme prochain de Cosman, et il m'a répondu avec toute la vertu et toute la politesse possible». Il envoie le «mandement necessaire pour le RP Michel Bellon de la Croix votre amy de l'ordre de la Ste Trinité [...] Je souhaite que Dieu veuille benir la lettre que j'ay écrite à Monsieur Delpech qui a bien du pouvoir auprez de Madame de Maintenon»...

20 septembre. **Magnifique lettre fulminant contre la gloire de Louis XIV** [après l'échec du siège de Turin et la défaite des Français battus devant Turin par le Prince

165

Eugène]. Il remercie son correspondant de ses lettres et de ses livres. «Les bonnes nouvelles ne sont plus pour nous, et le bonheur de la France s'est evanouy devant nos yeux. Il ne reste plus que dans les livres de nos Poëtes comme un songe creux pour eux-mêmes, et comme un sujet de repentir pour les flateurs, qui ont peutetre contribué a l'indignation de Dieu par leurs louanges outrées d'invincible données à un homme mortel quelque grand qu'il soit. Rien n'est immortel ny invincible que Dieu, et quand il luy plaira il nous ramenera la victoire pour nous convaincre que c'etoit bien plus son bras que le notre qui combatoit. Nous ne voyons icy tous les jours que soldats et vivandiers de Turin qui déclament hautement contre M. d. l. F. [La Feuillade] en donnant mil éloges a M. le duc d'Orleans»...

165.
Jean SOANEN. L.A. et 3 L.A.S., 1716-1736, à Mlle Ancelet à Aigueperse; 8 pages in-8 ou in-4, 2 adresses (quelques légers défauts; portrait gravé joint).

1 000/1 200 €

Belle correspondance sur les persécutions dont il est victime, à une parente (dans une lettre, Soanen qualifie Mlle Ancelet de demi-nièce).

11 juillet 1716. Il la remercie des soins qu'elle porte à «nos deux bons amis et bons parents», et regrette son impuissance à leur égard... «Ce sejour de Paris depuis huit mois acheve de me ruiner. La misere de mon diocese depuis plusieurs années, et aussy grande aujourdhuy que jamais par la rareté de l'argent , et par le vil prix des denrées, avoit fort avance mon épuisement; mais les deux voyages qu'il m'a fallu faire pour cette malheureuse Constitution, et la longue depense de celuy cy sans en voir encore une fin, ont mis le comble à ma ruine, et si Dieu ne vient a mon secours je ne sçay comment je m'en tireray»....

21 novembre 1727. Il la remercie de sa fidélité et de ses prières. «Rejouissez-vous devant [Dieu] de ce qu'il me rend digne de souffrir pour luy»...

2 janvier 1728. «Je voudrois que votre santé fut aussi bonne que la mienne. Il n'y a rien tel que d'avoir à soutenir une bonne cause. Elle porte dans l'âme une paix et une consolation qu'il est difficile d'exprimer. Les ennemis de la grace de Dieu qui me font souffrir voyent ma croix, mais ils n'en connoissent pas l'onction»...

19 juillet 1736. «La malice de vos ennemis est à son comble. Dieu seul peut en suspendre les effets, par ce que il les dirige pour le bien d'un troupeau qu'il chérit, au milieu duquel il habite, et qu'il sanctifie. Nous serions peut etre tentés d'attribuer les débris de la seconde visite annoncée, aux tracasseries qu'essuie le nouveau Breviaire, si les desseins de miséricorde, qui sont déja si sensibles, ne nous découvroient dans cette ombre de répi une main invisible, qui écarte les traits de la puissance des tenebres, pour vous fournir des armes victorieuses dans le jeune et la prière»... Etc.

166.
Jean SOANEN. L.A., 15 juillet 1718, à M. Du Puy [en fait Pasquier Quesnel]; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes; 2 portraits gravés joints.

500/700 €

Très belle lettre où Soanen se considère comme le disciple du théologien janséniste Quesnel.

Il écrit à Quesnel pour son anniversaire, jour «memorable pour l'Eglise et pour la grace de Jesus Christ, par la naissance en juillet 1634 d'un de leurs plus illustres defenseurs [...] Depuis le premier jour que la Providence a colé mon ame à la votre, vous avez été mon plus cher Pere, et je n'ay jamais cessé un moment d'avoir pour vous l'affection la plus respectueuse d'un bon fils». Il évoque avec émotion les combats, les épreuves et les ouvrages de Quesnel pour la gloire du Christ. Après avoir signalé des poursuites contre deux abbés, Soanen parle de la protestation des évêques contre la Bulle Unigenitus: «Rome fait de grandes menaces contre les appellans. Le Card de la Trémoille reçut vers la my juin un tourier de France qui luy ordonnoit de presser le Pape de s'expliquer sur ses menaces, et de dire positivemt s'il etoit resolu d'excommunier [...] Un peu de mal pourtant feroit un grand bien, car je ne doute point qu'il n'y eût en France un appel general si le Pape éclatoit. [...] Menagez votre santé pour la vérité. Il y a encore des combats à livrer pour elle. Nous n'avons pas encore résisté jusqu'au sang»...

On joint une autre L.A.S. «Jean Eveque de Senez prisonnier de Jesus Christ», La Chaise-Dieu 9 décembre 1735 (2 pages in-4), en faveur d'un de ses parents.

Ancienne collection André Saudemont (15-16 mars 1983, n° 76).

167.
Jean SOANEN. 2 L.A.S. et une L.S., La Chaise-Dieu 1731-1738; 2 pages in-4 chaque, une adresse (portrait gravé joint).

1 000/1 200 €

Belles lettres de son exil à La Chaise-Dieu, après sa condamnation par le concile d'Embrun.

13 novembre 1731. Il loue le «courage invincible que Dieu vous donne pour la défense de la Religion, de la Royauté et du Royaume. Les miracles que le Seigneur fait par le Saint Diacre pour la gloire de la verité et pour la justice de sa cause sont applaudis par tous ceux qui ont de la foy, et contredits par le mensonge ou par la jalousie, mais ceux que Dieu opere par votre zele dans le sanctuaire de la justice sont aussy des prodiges de la Grace, et sont admirez par ses six ennemis. Je ne cesserai de prier Dieu pour vous, que quand vous cesserez de vaincre pour Lui et pour son Eglise, c'est à dire jamais [...] Fasse le Seigneur que sa vérité

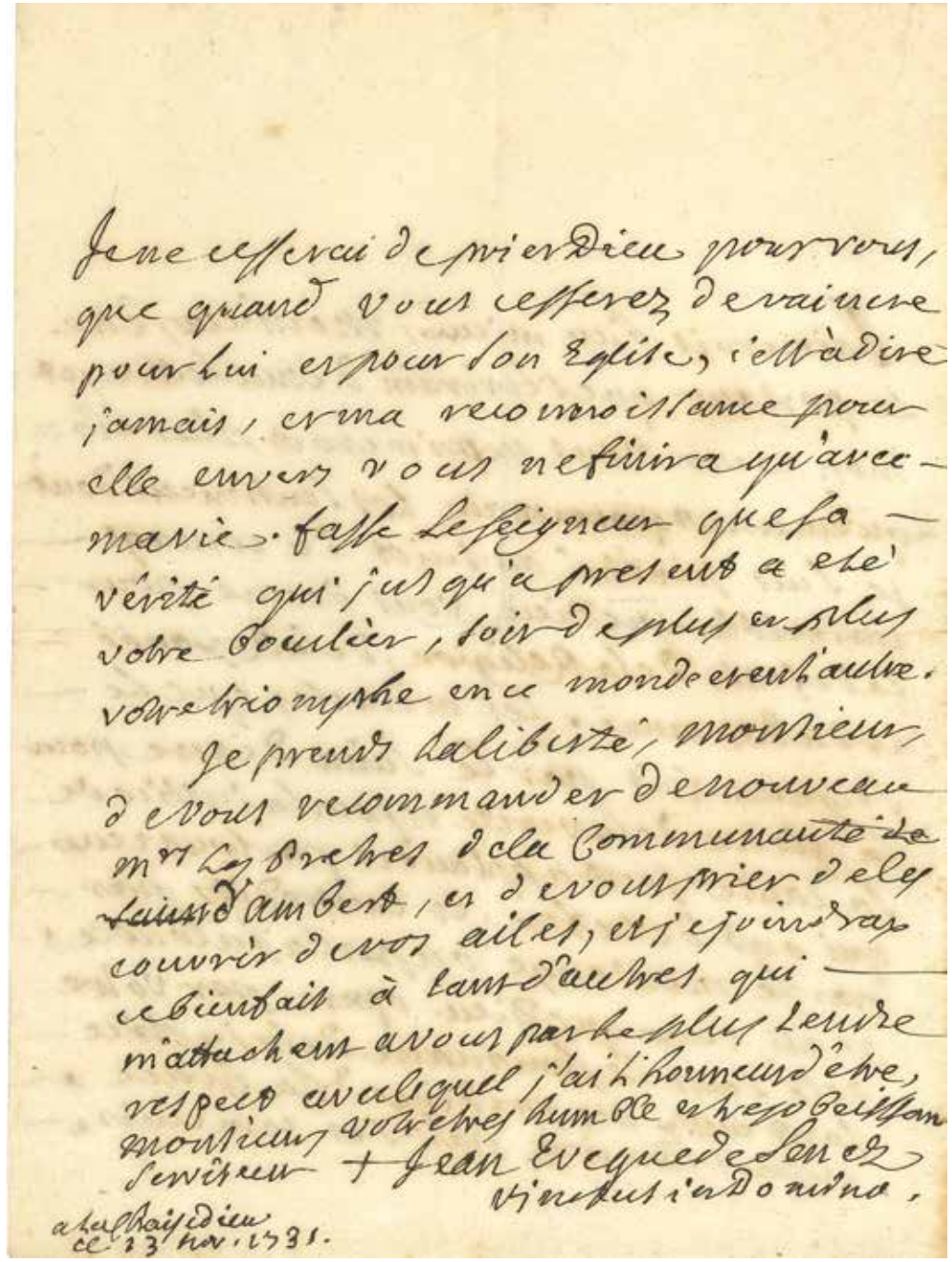

167

qui jusqu'à présent a été votre bouclier, soit de plus en plus votre triomphe en ce monde et en l'autre»... Il recommande les prêtres de la communauté d'Ambert... Il signe: «Jean Eveque de Senez vinctus in Domino».

29 mars 1735. L.S. «Jean Eveque de Senez prisonnier de Jesus Christ», à Mlle Miron, après le passage d'un ami: «Sa foi est si vive par la charité qui l'anime qu'il porte partout l'édification et la bonne odeur de Jésus-Christ. Il connoit mes dispositions et mon cœur pour les chères filles de S^t^ Charles et il a pû être aussi l'interprète de mon estime pour vous. [...] Quel exemple pour la postérité d'apprendre que dans des tems aussi facheux que les notres une communauté entière s'est trouvée invincible dans l'amour de la vérité et qu'elle a mieux aimé périr fidelle à son Dieu que s'accrediter en se livrant à l'erreur comme tant d'autres»... Etc.

2 août 1738, à une demoiselle chez M. Maugin de Champrenaux à Saumur. Conseils pour «mener une vie penitente et chretienne [...] La bonne education que vous avez reçue, ne peut se soutenir dans ce genre de vie que vous menez à présent, sans une espèce de miracle. Une fille de vint ans sans mère, privée de tout secours spirituels, vivant à la campagne, éloignée de sa Paroisse, et n'ayant pour soutien de sa piété qu'un Père séduit par sa tendresse, résiste rarement aux impressions des discours, et des lumières corrompues qui infectent aujourd'hui le monde». Il lui conseille de se retirer «dans un monastère qui répande par sa piété la bonne odeur de Jésus Christ»... Etc. Il signe: «Jean Eveque de Senez prisonnier de Jesus Christ»»; sur la 3^e^ page, brouillon de réponse.

168.
STANISLAS II AUGUSTE PONIATOWSKI (1732-1798) dernier Roi de Pologne. L.S. «Stanislas Auguste Roy.», 26 août 1767, à «Monsieur de Marmontel, l'un des quarante de l'Académie Françoise»; 1 page in-4, adresse (portrait gravé joint).

500/700 €

Belle lettre de félicitations pour *Bélisaire*.

«Il m'a paru que vous avés fait avec le Public comme on fait avec les enfans auxquels on veut donner le gout de la lecture. On leur donne d'abord des jolis livres amusans peu profonds mais qui leur font sentir qu'il y a quelque chose de plus à sçavoir. Quand leur curiosité est mise en mouvement et que l'ambition de n'être plus enfant agit en eux on leur donne des livres plus forts. On étoit sur, qu'un livre de vous devoit être bien écrit, et plein de sentiment; aussi avés vous réussi à faire lire avec plaisir et fruit dans ce Siecle élégant un Traité de morale très sérieux. Que les hommes les plus éloquens, les plus instruits soient les Apôtres de la vertu, et les paradoxes injurieux aux Lettres tomberont»....

169.
John STUART (1481?-1536) duc d'Albany, comte de la Marche, comte d'Auvergne, régent d'Écosse (1515-1524), lieutenant général de François I^er^, gouverneur d'Auvergne. P.S. «Jehan», 30 avril 1525; contresignée par Defurnes; vélin oblong in-fol., trace de sceau de cire brune.

1 000/1 200 €

«Jehan Duc dalbanye, Conte de la Marche de Boullongne et dauvergne visroy et lieutenant generalpour le Roy a lemprinse et conqueste au recouvrement du Royaulme de Napples» reconnaît avoir reçu la somme de mille écus d'or pour «nostre estat de ce present mois davril». **Rare**.

170.
SUÈDE. **LOUISE-ULRIQUE** de Prusse (1720-1782) Reine de Suède. L.A.S. à la suite d'une L.A.S. de son ministre N.P. Gyllenstolpe, Stockholm 14 août 1767, à Antoine-François Marmontel; 1 page et quart in-4.

400/500 €

Félicitations à l'auteur de *Bélisaire*.

«Sa Majesté la Reine ayant lue avec un plaisir infinie Bellisaire, m'ordonne Monsieur de vous en marquer sa satisfaction et d'ajouter à ce témoignage la boete cy jointe», écrit Gyllenstolpe, en expliquant le retard de cet envoi, dû à la lenteur de l'ouvrier.

Puis la Reine ajoute de sa main: «*P.S.* Malgré les trente six proposition de la Sorbonne je ne puis refuser mon estime à l'auteur du Belisaire, je l'ai lüe avec un plaisir infinie et le felicite sincerement davoir si bien reüsssi. Louise Ulrique».

169

EMMANUEL CHABRIER

important ensemble de lettres et de manuscrits musicaux

171.
Emmanuel CHABRIER (Ambert 1841-1894). 14 L.A.S. «Emmanuel», 1864-1865, à ses parents; 31 pages in-8 ou in-4, une vignette et une adresse (qqs légères fentes aux plis).

2 500/3 000 €

Lettres de jeunesse, lors de ses voyages en Allemagne, Hollande et Belgique. [*Correspondance* (éd. R. Delage, F. Durif, Th. Bodin) 64-2 à 11 et 65-2, 3, 5 et 7].

1864. – *Liège [1^er^ septembre]*. «Je suis très gai et le temps aussi. J'ai fait à Namur la connaissance d'un général belge qui s'est toqué de moi et m'a fait voir Liège dans tous ses détails. [...] Je n'entends que des carillons. – Mon déjeuner m'a coûté 7 sous: je compte me rattraper à Spa»... – *Cologne [3 septembre]* (jolie vignette *Hôtel du Dome*). Impressions d'Aix-la-Chapelle. À Cologne, il a «vu le Rhin allemand qui ne tiendrait pas dans notre verre, pas même dans celui de papa. Il est large comme 4 fois la Seine: c'est merveilleux. Et la cathédrale!!! je suis, pour mes 8 slg – 20 sous –, monté au sommet des tours, fait le tour du Dôme etc. On voit de là jusqu'en Hollande»... – *Emmerich [4 septembre]*. «Ici, le Rhin est merveilleux, des rives superbes: je m'amuse toujours bien. Hier soir à Cologne, j'ai passé ma soirée au Café-chantant: j'ai fait la connaissance d'un officier prussien qui ne voulait plus me quitter»... – *Utrecht [5 septembre]*. «Avec tout ça, me voilà en Hollande. Et il fait un temps de chien». Promenade dans Utrecht: «c'est joli, par ici, non, l'on n'a pas idée de cela, les maisons ont deux étages et sont toutes disposées ainsi [**dessin**] etc. le toit en ardoise, et la façade peinte en gris, en jaune, en vert, avec des perrons et des balcons, des cottages etc. On ne se figure pas que des maisons puissent pousser aussi loin la coquetterie. Vrai, elles vous font de l'œil. Tout est d'une propreté éblouissante. On se voit partout. Les moindres détails d'ornementation ont de l'intérêt à cause de leur élégante simplicité. Quant au costume, c'est absolument Paris. Ici, le soldat est beaucoup mieux vêtu qu'en Prusse. On voit que ce pays est plus riche et plus aristocratique. Je suis relativement logé dans un petit hôtel: si tu voyais comme c'est net et propre!»... – *Zaandam [6 septembre]*.» Ici, l'argent file avec la rapidité du railway [...] Zaandam est sur la mer, près d'Amsterdam. Il fait beau»... – *La Haye [7 septembre]*. Soirée au théâtre avec *Le Pré aux clercs*: «un bon petit théâtre, charmante salle, orchestre suffisant, chœurs passables, chanteurs ordinaires mais ensemble satisfaisant»... Courses dans la ville: «Le Hollandais est généralement froid et égoïste. On ne lui tape pas sur le ventre du jour au lendemain; au surplus, je ne lui ai pas demandé, mais cela m'en a tout l'air». Il ira le lendemain à Scheveningen: «On s'y baigne nu comme des vers, hommes et femmes. C'est admis, je l'admets, j'irai, mais ma femme n'ira jamais. C'est là que je verrai pour la 1^re^ fois une PLAGE!!! Je m'en fais une fête. Pourvu que le temps soit beau! Ici la pluie et le soleil se poursuivent continuellement. Il faudrait avoir la canne d'une main, son parapluie de l'autre»... Impressions de Haarlem et Leyde. – *La Haye [8 septembre]*. Récit de l'excursion à Scheveningen: «Il faut être enragé pour se baigner par des temps pareils, car il fait vraiment froid: pourtant je me suis laissé tenter par l'exemple; j'ai mis mes habits bas et je me suis lancé au sein des flots. En un mot, j'ai pris un bain de mer. Il ne faut cependant pas par trop exagérer l'indécence criante des dames de ces contrées, les messieurs se tiennent à cinquante pas environ. Mais ceux qui ont de bons yeux (et dieu merci, dans ces occasions-là je ne mets pas les miens au vestiaire) y voient très suffisamment»... Etc. «Voilà 3 jours que je n'ai pas mis les mains sur un piano! j'en pleurerais».... – *Anvers 10 septembre*. Impressions de Rotterdam; voyage en bateau de Rotterdam à Dordrecht puis Moerdijk où il a pris le train pour Anvers. – *Anvers [11 septembre]*. Visite de la ville avec M. Gossi; «je suis monté sur l'extrême cime de la tour de la Cathédrale. 625 marches: il faut être enragé. Avec cela, j'ai un durillon au talon qui me fait un mal de 25 chiens. Oui, mais on a une vue! on voit l'embouchure de l'Escaut, la mer, etc. [...] j'ai entendu (et j'étais aux 1^res^ loges) le carillon qui se compose de 99 cloches. Le carillon jouait l'air de Rosine du *Barbier* que mon père aime tant»... – *Anvers [13 septembre]*. Visite du Musée: «les Rubens, les Van Dyck et les Téniers, les Jordaens et les Backuisen y sont aussi nombreux que les étoiles. Malgré mon peu d'expérience en peinture, je ne passe jamais dans une ville sans visiter le Musée: à force de voir, on finit par se faire une espèce de goût. Autrement rien de nouveau à vous apprendre. Quand je vous aurai dit que j'ai visité le jardin zoologique, que j'ai vu un lion prenant sa nourriture, et un serpent boa la digérant (pas celle du lion, la sienne) etc. etc., tout cela n'a pas grand intérêt. Quelque chose de vraiment admirable, par exemple, c'était l'Escaut à minuit, par une lune magnifique. Je suis resté un grand moment en contemplation»....

1865. – *[Spa 21 août]*. À Liège, «à la promenade de sept heures, pendant qu'une musique fort médiocre exécutait des morceaux détestables, je circulais au milieu de groupes nombreux de femmes charmantes. L'effet que j'ai produit a été nul»... Il y a foule à Spa. – *Aix-la-Chapelle [23 août]*. Il avoue avoir joué à Spa et gagné «un pauvre petit louis». Il est au Lunsberg: «on joue le quatuor de *Rigoletto*; la pluie qui ne cesse que très rarement n'a pas empêché les cocodès de l'endroit de respirer l'air de la colline. Je me trouve en pleine société Prussienne et vraiment je suis aussi bien que tous ces gens-là. Les mirlitaires ont beaucoup de chic; le sexe me laisse froid»... – *[Paris] Jeudi midi*, lettre affectueuse à sa mère: «Ce séjour à la campagne t'aura fait le plus grand bien, et je compte samedi te retrouver rajeunie de dix ans et engraissée de dix livres»... – *[Paris] Samedi*. Nouvelles de la famille et d'amis...

171

172.
Emmanuel CHABRIER. Deux manuscrits musicaux autographes, ***Petits morceaux faciles***, [1867-1868 ?] ; 2 pages et demie in-fol., et 2 pages oblong in-fol. (petites fentes marginales).

2 000/2 500 €

– **Liste des premières compositions pour piano de Chabrier, avec leur incipit**. Beaucoup ont disparu. Chabrier a noté les incipit de 34 morceaux (2 à 3 mesures), avec leur titre et la référence aux pages de deux cahiers d'esquisses dont seul le premier (incomplet, mars-novembre 1866) a été retrouvé : *Rêverie*, *Petite valse*, *Ronde*, *Tarentelle*, *Élégie*, *Menuet*, *Farandole*, *Nocturne*, *Styrienne*, *Valse*, *Barcarolle*, *Chanson*, etc. Certains thèmes ont été repris par Chabrier dans *Le Roi malgré lui*. N° 16 du Catalogue des œuvres dressé par Roger Delage.

– **Série de neuf pièces brèves pour piano**, numérotées de 187 à 195. Ce feuillet recto-verso, sur papier oblong à 16 lignes, proviendrait, selon R. Delage, du cahier II (pagination au crayon 42-43) ; toutes ces pièces portent en marge la date « X^bre » (décembre). 187 *Allegretto* en mi compte 6 mesures, suivies de « etc. » ; 188 *All°* en fa mineur, 11 mesures, puis « le reste » en la bémol ; 189 est un « chœur » avec accompagnement en fa, *Andantino*, de 9 mesures puis « &a » ; 190, à 2/4, en ré, est marqué *Vite* (11 mesures puis &a) ; 191, à 6/8, en fa, est marqué *Veloce*, avec 2 indications d'instrumentation « Cors » (19 mesures sur 2 portées, puis 27 sur une seule ligne), la pièce a été biffée au crayon rouge ; 192, à 2/4, en la bémol majeur, compte 12 mesures, puis « moduler en la b », et ensuite « trouver une 1ère phrase en commençant ainsi (4 mesures « etc. »), et « la finir ainsi » (11 mesures) ; 193, en sol mineur, est marqué *solennel* et compte 25 mesures, puis « continuer le contre-sujet » ; 194 à 6/8 en mi compte une première partie de 21 mesures sur 2 portées, puis 19 mesures sur une seule ligne, puis l'indication « ritournelle » ; 195, à 12/8 en mi, compte une vingtaine de mesures, avec des indications d'instrumentation au violon.

Ce feuillet porte un ex-dono de Mme Bretton-Chabrier (belle-fille du compositeur) à la soprano Jeanne Guyla « charmante et belle Alexina », 6 novembre 1929.

173.
Emmanuel CHABRIER. Manuscrit musical autographe, [vers 1877 ?] ; 2 pages oblong in-fol., au crayon (les 10 premières mesures repassées à l'encre).

400/500 €

Ce feuillet se rattache vraisemblablement au projet d'opéra-comique ***Le Sabbat***, sur un livret d'Armand Silvestre (vers 1877).

Il comprend 68 mesures, et s'ouvre par un chœur *All° con fuoco* pour ténors et deux parties de basses avec accompagnement (51 mesures), qui se poursuit par une intervention de Jarémy à laquelle répond Shalomon : « Cinq cents florins… Jamais pareille somme Dans ton sac dans ton sac n'entre »… (la fin manque).

En tête, authentification de Pierre Cornuau.

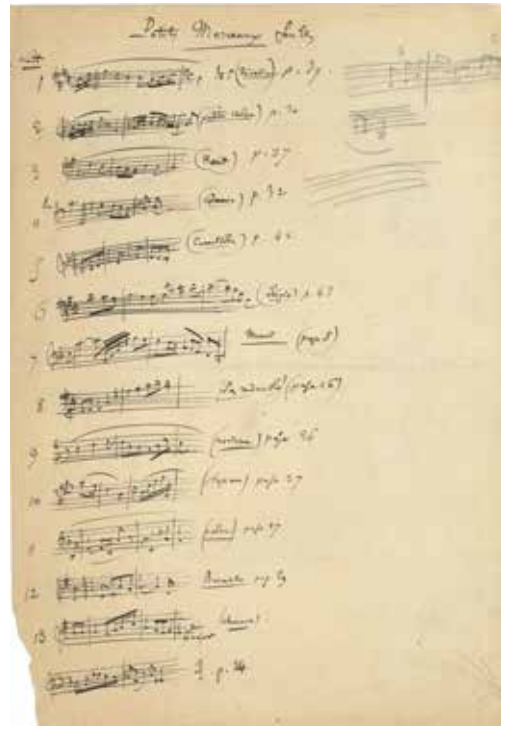

172

174.
Emmanuel CHABRIER. 6 L.A.S., [vers 1865-1884], à divers ; 1 page chaque, formats divers.

800/1 000 €

Lorient mercredi [vers 1865-1867], à des amis. Lors d'un excursion en Bretagne, avec son ami Émile Jaubert : « nous sommes merveilleusement reçus et mon piano fait merveille ; je vous quitte : je pars pour l'île de Groix (en face Lorient) avec des marins très chics et je n'ai que le temps d'avaler une grosse soupe afin de la déposer, si besoin est, tout le long le long le long de l'Océan »…

À Léo Delibes. – *[23 février 1869]* (en-tête *Ministère de l'Intérieur*). La lettre commence en **musique**, sur les paroles : « Voudriez-vous, mon cher Delibes m'envoyer pour demain » : demande de places pour son opérette *L'Écossais de Chatou*. – [6 ou 7 décembre 1884], sur sa carte de visite, félicitant Delibes de son élection à l'Institut : « Ça y est ! Vous êtes content ! Bravo, ah ! bougre ! nous allons en pousser des petits rires et nous taper sur les cuisses ; je vous vois d'ici et ce m'est doux ! […] Et maintenant, c'est en frac vert qu'il me tarde de vous voir : – un jour de belles obsèques, je m'offrirai ça »….

[4 mai 1878], à Romain Bussine (de la Société Nationale de Musique, où l'on va créer le 7 mai le *Lamento* de Chabrier), demandant « 5 nouvelles invitations pour mardi. Mon morceau ira si bien ! »…

15 janvier 1879, à une dame (en-tête *Ministère de l'Intérieur*) : « Je suis l'auteur d'une Valse, composée expressément pour vous et que j'aurais été fort désireux de soumettre à votre haute approbation »….

2 avril 1881, au pianiste Antoine-François Marmontel (?) : « Cher et illustre compatriote, je m'empresse de vous remettre un exempl. de la *Danse villageoise* qui vient de paraître séparément. Permettez-moi de compter sur votre bienveillance *légendaire* ! et veuillez, ainsi que vous avez eu la bonté de me le promettre, la recommander à vos élèves »….

Correspondance 65-6, 69-1, 78-3, 79-1, 81-4, 84-43.

175.
Emmanuel CHABRIER. Manuscrit autographe, et manuscrit musical autographe, ***Les Muscadins***, 1880 ; 4 pages in-fol. au crayon (un feuillet fendu au pli, bord sup. un peu effrangé), et 2 pages oblong in-fol. à l'encre brune

1 000/1 500 €

Rare dossier de travail sur ce projet d'opéra inachevé.

Chabrier a travaillé à cet opéra en 4 actes et 5 tableaux, sur un livret de Jules Claretie et Armand Silvestre, de 1878 à 1883. Le projet des *Muscadins* est resté inachevé.

– Plan et découpage : Chabrier a inscrit le titre, dressé la liste des personnages avec leur tessiture, puis fait le plan détaillé du premier acte, avec ses 6 numéros ; pour les trois autres actes, il fait des remarques sur le livret ; ainsi, pour l'acte II : « Les 2 premières scènes sont trop vagues. Jeanne est malheureuse ; pourquoi ? […] La scène II est-elle utile ; que vient faire André ? »…. Etc. Et il conclut : « *On ne s'aime pas*, dans cette pièce-là. *André seul* est sympathique […] l'amour ne circule pas suffisamment dans l'intrigue générale. Et pourtant, il y a une pièce, un bon drame ; mais ça n'est pas au *point* ; ces gens-là ne sont pas assez sympathiques ; ça manque, surtout dans un opéra d'*émotion vraie*. Le titre, l'époque, les passages épisodiques : *chœurs, muscadins, Barras, Ballet, drapeau tricolore fanfares & chœurs d'enfants*, ce sera excellent, tout ça ; mais la pièce n'y est pas encore ».

– Fragment de l'air d'André : « l'or de nos ennemis du dedans l'a tenté ! Il conspire ! »…, avec début d'orchestration (feuillet oblong de papier à la marque de Lard à 22 lignes, paginé 12-13).

On joint le synopsis, *Les Muscadins*, de la main d'Armand Silvestre (2 pages in-fol.), annoté par Chabrier.

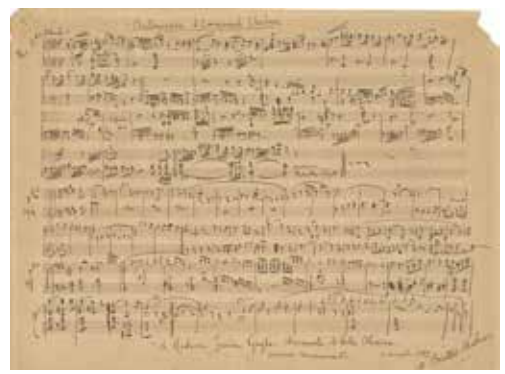

172

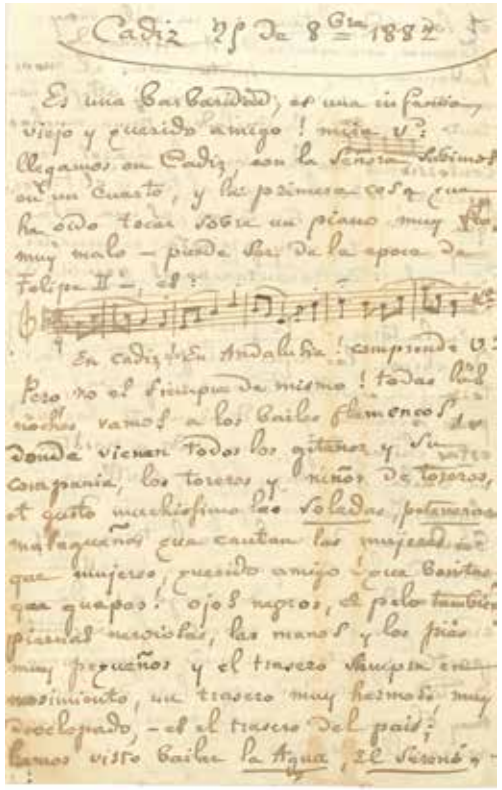

176

176.
Emmanuel CHABRIER. L.A.S. avec MUSIQUE, Cadix 25 octobre 1882, à Charles LAMOUREUX ; 3 pages in-8 ; en espagnol.

1 000/1 500 €

Extraordinaire lettre avec citations musicales annonçant le projet d'*España*.

[De la fin juillet au début de décembre 1882, Chabrier, accompagné de sa femme, voyage en Espagne, fasciné par la musique espagnole ; elle lui inspirera sa célèbre rapsodie pour orchestre *España*, qui sera dédiée à Lamoureux, qui en dirigera la création le 4 novembre 1883. *Correspondance* 82-16].

« Es una barbaridad, es una infamia, viejo y querido amigo ! »… Ainsi commence cette amusante lettre en espagnol, émaillée de deux citations musicales, dont nous donnerons ici un aperçu en français. C'est de la barbarie, une infamie ! Ils arrivent à Cadix et montent dans leur chambre pour entendre, joué sur un mauvais piano (qui doit dater de Philippe II) : [une ligne de **musique**] « En Cadiz ! En Andalusia ! » Toutes les nuits, ils vont aux bailes flamencos où viennent tous les gitans et leur compagnie, les toreros et leurs garçons, et il prend un plaisir énorme aux *soledas*, *peteneras*, *malagueñas* que les femmes chantent ; et quelles belles et charmantes femmes ! les yeux noirs, les cheveux de même, les jambes nerveuses, les mains et les pieds minuscules, et le postérieur toujours en mouvement, un postérieur toujours magnifique, très développé – le postérieur du pays ; ils ont vu danser *la Agua*, *El Sereno*, et surtout le *tango* : c'est une danse pur flamenco, une sorte d'Americana, de habanera qui cherche à imiter le roulis d'un bateau ; sur un 6/8 allegro non tanto [**citation musicale**], la danseuse fait maintes contorsions, de la tête, des bras, des jambes, et à la fin de tout le corps, et le postérieur qui tourne et vire sans trêve. C'est quelque chose de très excitant, de très rare ; il faut voir ça ; un récit n'en peut donner l'idée. Dans la tour de la Giralda, à Séville, deux jeunesses, les filles du gardien de la tour (à Séville, les filles sont toutes jolies, un peu petites, mais divinement faites) leur ont donné un bal andalou, bolero, sevillana, seguedilla, avec accompagnement de banduria. De nuit, dans la tour, tout près des cloches qui sonnaient de temps à autre, c'était un spectacle assez poétique et pittoresque ; et puis, le panorama de toute la ville, sous un clair de lune blanc comme neige, était une vraie merveille !… À son retour à Paris, il écrira une fantaisie extraordinaire, très espagnole, avec les souvenirs de ce splendide voyage : ses airs, ses rythmes agiteront tout le public de mouvements fébriles, tous s'embrasseront dans un baiser suprême ; Lamoureux lui-même sera obligé de serrer Dancla dans ses bras, tant les mélodies seront voluptueuses. Chabrier salue pour finir Lamoureux, homme très brave, le chef d'entre les chefs, baguette enchanteresse, bras de fer, œil de feu, tête forte ! Il lui souhaite beaucoup de succès, beaucoup d'argent, une bonne santé. Il part pour Grenade…

177.
Emmanuel CHABRIER. 8 L.A.S., 1884-1893, à Charles LAMOUREUX ; 17 pages la plupart in-8.

1 500/2 000 €

Belle correspondance à son ami chef d'orchestre. [Charles LAMOUREUX (1834-1899) créa et dirigea de nombreuses œuvres de Chabrier, qui fut son assistant. Lamoureux créa notamment la scène lyrique *La Sulamite*, le 15 mars 1885, avec la cantatrice Marie-Hélène Brunet-Lafleur, qui deviendra sa femme. *Correspondance* 84-35, 86-35, 88-27, 92-11, 93-17, 18, 26 et 40.]

[La Membrolle] 22 septembre 1884. « Décidément, vieux camarade, j'ai besoin de rentrer dans la fournaise ; trop d'air ici : plus d'églogues, foin des Géorgiques, à bas Virgile ! les champs m'embêtent. […] *La Sulamite* est toujours en détresse, là, tout près de la gare d'arrivée : je n'ai pas de goût à terminer ça sans avoir vu – après quoi ça ira vite – 20 pages d'orch., mettons 30, et qui fileront un train d'enfer, car ces femmes sont assez excitées à ce moment-là. Bref, ma femme trouve que je grogne et elle a raison. C'est le moment de décaniller et je compte cingler vers Paris avec tout mon baluchon le jeudi 2 […] J'apprends que les concerts commencent le 19 : vous devez être jusqu'au chignon dans vos classements de chœurs, orchestre, etc. »…

Bruxelles 4 avril 1886, avant la création de *Gwendoline* à la Monnaie (10 avril), pour laquelle il compte sur la présence de Lamoureux : « je ne trouve que du bon vouloir sur toute la ligne et l'on est *emballé* sur ma petite affaire, bien qu'il y ait un rude coton ! – vous verrez l'ouverture ! – C'est chez vous qu'il me la faut, mon camarade ! C'est curieux de voir tout ce monde se démener là-dedans ! l'orchestre en fume ! »… Joseph DUPONT (chef d'orchestre de la Monnaie) « a dit hier, après le 1er ensemble (chœurs, soli, orch. &

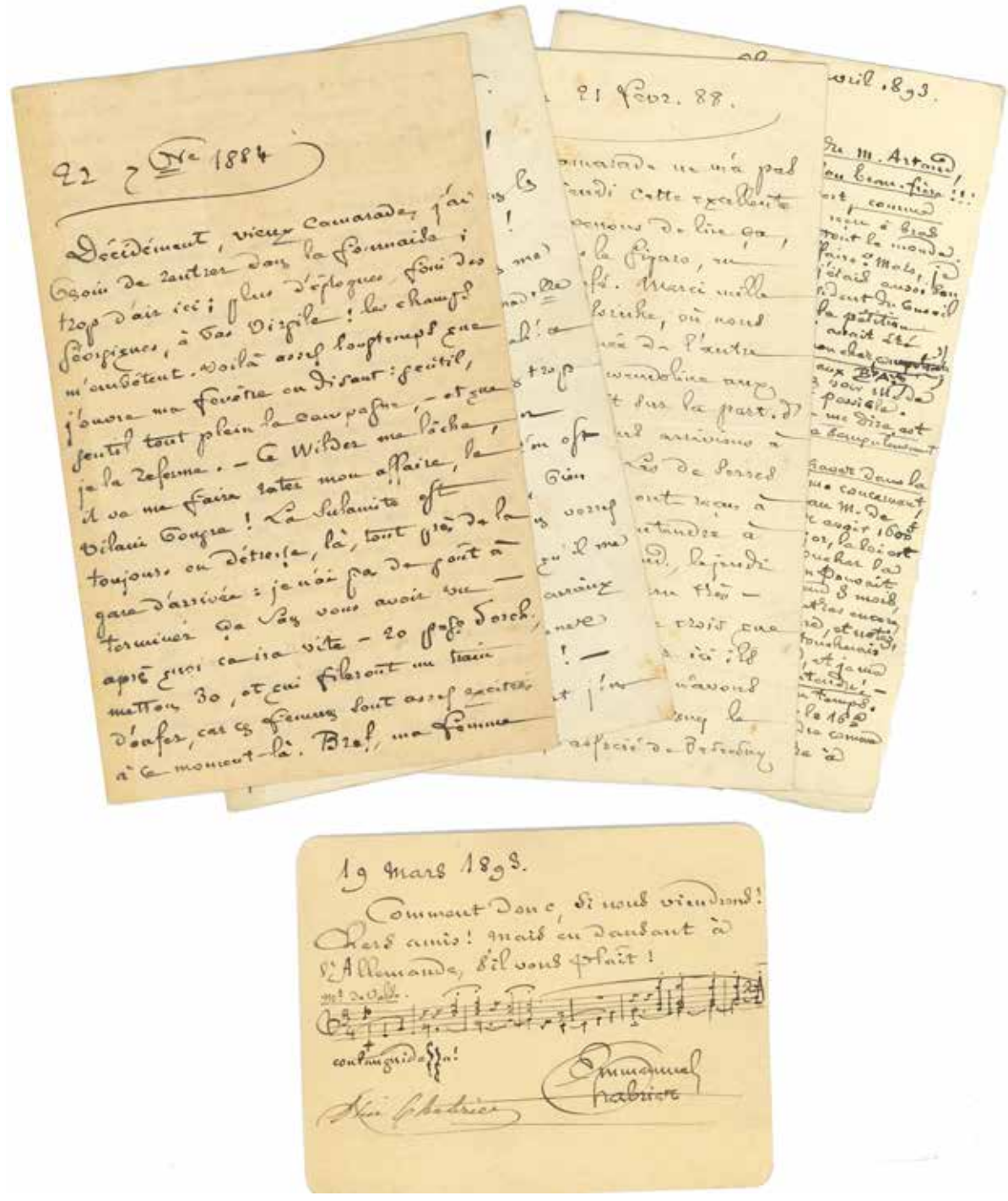

177

mise en scène) en plein orchestre & *devant tout le monde, c'est de la rude et fière musique, pleine de jus, pleine de viande*»...

Berlin 21 février 1888. «Mon vieux camarade ne m'a pas oublié et joue jeudi cette excellente *España*! Nous venons de lire ça, Enoch et moi, dans le Figaro, en prenant ce cher café. Merci mille fois! – Après Carlsruhe, où nous avons passé la journée de l'autre lundi pour hurler *Gwendoline* aux artistes (Mottl suivait sur la partition d'orch.) le lendemain nous arrivions à Vienne à 10 h. du soir [...] j'ai fait entendre à Richter le mercredi *Gwendoline*, le jeudi *Le Roi malgré lui*; il a paru très satisfait – même mieux... Je crois que *Le Roi* fera leur affaire, car ici ils *manquent* d'op.-com.»... Il donne le programme de la semaine de l'Opéra de Vienne... «On donne aussi du Wagner, mais à petite dose. [...] Ici, je vais avoir une audition de mes deux ouvrages, item à Cologne où nous sommes annoncés – et à Paris dimanche ou lundi. En somme nous faisons une tournée fort utile, nous nous créons des relations. C'est, je crois, ainsi qu'il faut procéder»...

[La Membrolle] 23 janvier 1892. Il recommande Xavier Leroux, «le jeune et beau Leroux auquel je m'intéresse vivement et qui, je crois, doit, lundi matin, vous faire entendre une fulgurante ouverture. C'est un garçon très avancé, très modeste et fort difficile pour lui et qui connaît son affaire. [...] c'est un ardent et un travailleur»....

[Paris] 15 avril 1893. Au sujet d'une démarche au ministère de l'Intérieur en faveur de Lamoureux, et au sujet de sa propre retraite. «Mon désir est de me remettre à *Briséïs* le plus tôt possible; vous voyez que je ne donnerai pas beaucoup de besogne au ministère! Si on pouvait faire fléchir la loi! Ah! nom de Dieu! ça serait-t-y chic! Bref, j'ai beaucoup à faire avec l'Opéra! Je veux aussi gagner qlq braise!»... – *19 mars [pour avril] 1893*. «Comment donc, si nous viendrons! chers amis! mais en dansant à l'Allemande s'il vous plaît!» avec une ligne de **musique** marquée *m^t de valse* et *con languidezza*! – *14 mai 1893*. Au sujet de la pétition en faveur de Lamoureux, à laquelle il a travaillé en vain avec d'Indy. «Tâchez donc, aujourd'hui, après votre déjeuner, de faire très carrément votre pétition vous-même! Dites en phrases très brèves, tout ce que vous avez fait, y compris la débâcle de *Loyengrin*, les concerts de Haendel, *Ève* de Massenet, *le Chant de la cloche* à l'époque de l'Eden, votre Société de quatuors, vos débuts au Château d'Eau, *Tristan*, Reyer, d'Indy, moi, Bizet, Hillemacher. Comme il faut que votre pétition ait le caractère d'avoir été faite par nous, ne vous gênez pas, collez-vous de beaux adjectifs, ceux que vous méritez»...

La Membrolle 3 août 1893. Sur *Gwendoline* à l'Opéra: «Vous me demandez des nouvelles de l'Opéra; je ne sais pas trop au juste ce qui s'y passe. Il y a quinze jours que nous sommes ici, tous les quatre, chez la grand'mère, très dorlotés, nous resterons encore quelques jours. Quand j'ai quitté Paris, les chœurs étaient presque sus. Les deux femmes qui chanteront à tour de rôle Gwendoline me plaisent également; l'une est blonde, l'autre brune, toutes deux très grandes, de belles voix; Berthet a de grandes qualités, elle chante avec beaucoup de charme, prononce très distinctement le texte, on ne perd pas une syllabe des beaux vers de Catulle Mendès; et avec ça une voix grasse, heureuse, caressante. Très jolie, belles dents, bref je crois qu'elle aura un grand succès. L'autre, la brune, Mlle Marcy, faisait partie des chœurs des Walkyries. [...] Sa voix vibre magnifiquement; elle est splendide dans la Légende et dans les dernières scènes du second acte». Puis il parle des autres chanteurs. «J'avais formé un rêve, mon cher ami, c'était de vous voir conduire mon œuvre. Mais hélas! ce serait une révolution dans cette boîte si j'en formulais la demande, ou si vous la faisiez vous-même. Espérons que l'orchestre y mettra de la bonne volonté. Le Quatuor aura besoin de renouveler les cordes de leurs instruments; quand ils seront à déchiffrer l'ouverture, et à graisser les archets avec de la bonne colophane, ils auront du coton»....

On joint une petite l.a.s. de Charles Lamoureux aux Chabrier.

178.
Emmanuel CHABRIER. 5 L.A.S., 1884-1893, à Édouard Colonne et Madame; 13 pages in-8, 2 avec en-tête.

1 500/2 000 €

Belle correspondance au chef d'orchestre, concernant notamment *España* et *À la Musique*. [Édouard Colonne (1838-1910) inscrivit souvent Chabrier à ses concerts; il dirigea la première audition publique d'*À la Musique*, le 22 mars 1891. *Correspondance* 84-18, 91-2, 4, 17, et 93-35.]

La Membrolle [juillet-août 1884]. **14 remarques numérotées pour l'exécution d'*España* avec 7 citations musicales**. «1° le harpiste (vous avez les 2 parties de harpes n'est-ce-pas?) peut jouer la 1ère partie presque tout le temps; page 32 de la partition, il poursuit le trait de la 2e harpe, qui, naturellement, ne doit pas être interrompu, jusqu'à la 3e mes. de la page 34. – En confrontant les 2 parties, cet artiste suppléera parfaitement au manque de 2e harpe. [...] III° page 19 après la tenue de la 1ère Trompette, les 2 trompettes devront jouer la partie des pistons [**musique**] IV° page 24 – on peut supprimer (lettre E) les 2 1ères mes. de tromp. puis les 2 mes. de pistons – alors les tromp. jouent toute la partie chantante à 2 [**musique**]»... Etc. Il recommande encore: «Les trombones, dans leur solo en ré b, doivent jouer à toute volée, et se gober; un peu *rubato*; en pochards; lorsque le passage revient aux cors et aux bassons, ce doit être gnian gnian & traînard, en nausée. – Dans la coda, les trombones, reprenant le même motif, doivent *brutalement* intervenir et chambarder les couples qui continuent à danser»...

Paris 12 janvier 1891, à Mme Colonne (la cantatrice Eugénie Vergin), en lui offrant la partition de *Gwendoline*, qu'elle avait été «la première à en déchiffrer les fragments à l'époque, déjà lointaine, où je la composais; c'était, vous vous en souvenez peut-être, chez Holmès, rue Mansart. Ça fait presque dans les dix ans, n'insistons pas; ne nous plaignons pas trop non plus, car nous avons tous travaillé et quelque peu réussi, depuis cette époque, vous, Colonne, Holmès et moi. Vous me demandez des romances. Je ne suis pas très romancier de ma nature, et c'est malheureux, car le lied, agréablement gazouillé dans les salons, est, à l'heure qu'il est, le seul moyen pour le compositeur français d'arriver à payer relativement son terme. *Les enfants* de Massenet, sur les lèvres d'Holmès, c'est comme qui dirait une petite rente. Mais les blés d'or, les cils d'or, les cheveux d'or, les nuits d'Avril et les Mai d'or, ça ne dit plus rien à mon âme bourgeoise, et comment voulez-vous que je vous offre des romances qui s'appellent *Les petits canards*, *Les gros dindons*, *La ballade des cochons roses*, *La valse des veaux* et *Le galop des rats*, qui n'ont du reste aucun succès!»...

Paris 22 janvier 1891. Il a travaillé avec Edmond Rostand sur les paroles de son «petit chœur [...] Ma musique est calquée, on peut le dire, sur ces paroles: elle en a le caractère très intime, tout simple, presque bon enfant». Le titre sur le programme sera: «***A la musique*** Chœur et solo pour voix de femmes (*pour inaugurer la maison d'un ami*)». Il va donner la partition d'orchestre à graver à Baudon... Chabrier transcrit intégralement les paroles de l'œuvre: «Musique adorable, ô Déesse!»... Il ajoute ce commentaire: «Examinez ces petits vers, très simples, très précis; ils me semblent très particuliers, très intéressants, très câlins à dire, et je persiste très sincèrement à croire qu'en l'espèce, vers et musique se font mutuellement valoir»... – *17 mars*, corrections à la partie de harpe (avec citation musicale).

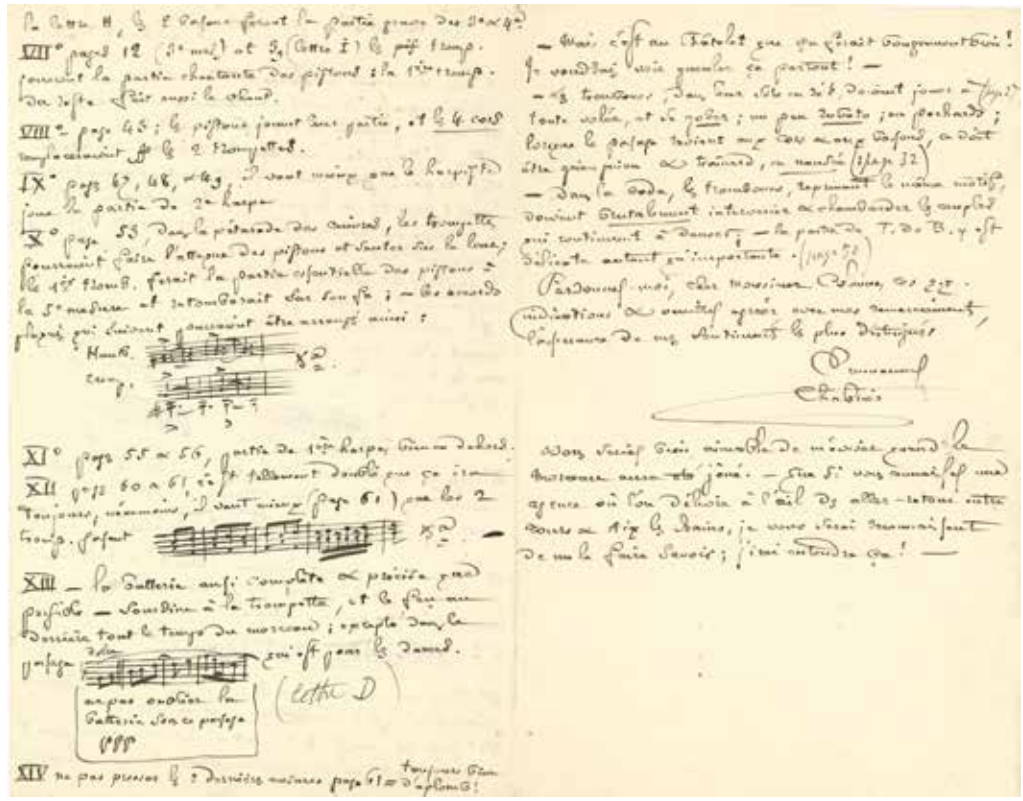

Paris 13 juin 1893. «Pourriez-vous me dire où se trouve ma partition-orchestre de *Gwendoline*. J'en ai besoin en ce moment; je l'ai recherchée chez moi en vain»...

179.
Emmanuel CHABRIER. 5 L.A.S. «Emmanuel» (une incomplète de la fin), Bruxelles 1885-1886, à sa femme Alice; 11 pages in-8, une enveloppe (une lettre au crayon; quelques fentes).

1 000/1 200 €

Autour de la création de *Gwendoline* à la Monnaie de Bruxelles (10 avril 1886). [*Correspondance* 85-33; 86-12, 15, 20, 24.]

Lundi [21 septembre 1885]. «Je partirai probablement gros-jean comme devant; rien là-dedans ne fait mon affaire. Je les ai toutes entendues les unes après les autres. Dupont me recommande de ne pas bouger, *de ne répondre ni oui ni non* avant 3 semaines; qu'il me tiendra au courant de ce qui se passe; mais que ma pièce est impossible en ce moment [...] Ce soir, j'irai à la Monnaie, comme tous les soirs; *je suis ici pour m'y faire valoir*. [...] J'ai bien fait de venir, c'était absolument nécessaire»...

1886. – *Jeudi [4 mars]*. «A minuit, j'arrivais à Bruxelles et me faisais conduire au café *Tom* pour rencontrer Verdhurt. Il y était, turellement, avec q.q. Hillemacher; j'ai serré une demi-douzaine de mains – sans rien prendre –, et je me suis fait conduire à l'hôtel des Boulevards, place des Nations. – Mais Verdhurt a eu le temps de me dire, hier soir, qu'Engel garderait le rôle à la condition de lui *ajouter q.q. petites choses*. [...] Les chœurs travaillent au violon: on leur entre ça dans les oreilles; je n'ai, pour le moment, qu'à faire travailler mes solistes. [...] J'ai vu Engel. Il veut jouer le rôle [d'Armel]; c'est un homme fort bien élevé, mais il tient néanmoins à ce qu'on lui ajoute quelque chose. Je viens de télégraphier à Catulle d'arriver immédiatement pour s'occuper de cette affaire, et collationner les rôles»... – *Samedi [6 mars]*. «Tout va bien. Je fais travailler Mlle Thuringer et Bérardi 4 h. par jour. Hier, Gevaert a été charmant, et, après son fameux concert du dimanche 14, il *assistera lui-même* à plusieurs répétitions des solistes; il me l'a promis. [...] Tu peux croire que je ne perds pas une minute:

ils sont ahuris ici de me voir me démener ainsi»… – *Mercredi [10 mars]*. «Je sors de chez les Mayer où j'ai mangé un veau froid sur un coin de table, – je t'écris – puis je file à la Monnaie, travailler avec le chef des chœurs […] Hier, mardi-gras, – à 11 h. ½, nous arrivions avec Catulle [Mendès], chez les Mayer déjà nommés, car nous avions à travailler ; le piano a été mis à notre disposition : nous avons réglé la scène pour Engel au c[t] du 2[d] acte […] à 3 h. ½ – on a lu le 1[er] acte, au théâtre, avec Lapissida & Dupont ; ça marche bien. – Mais j'ai à faire le morceau d'Engel […] J'espère envoyer lundi prochain aux Enoch la musique du nouveau morceau en question, afin de l'intercaler dans la partition sans trop perdre de temps. Je leur écrirai demain pour leur signaler 3 autres fautes. […] nous sommes allés, les 3 Engel (le fils a 17 ans) et moi au bal masqué de la Monnaie. Mad[e] Engel avait son domino, nous 3 des faux nez et j'ai dansé comme un pantin avec la maman Engel, ce qui intriguait beaucoup les Verdhurt et tous les bonshommes du théâtre qui ne savaient pas avec qui j'étais. Puis, nous sommes rentrés manger un morceau chez les Engel et à 4 h. j'étais au pieu»… [les dernières lignes manquent]. – *Samedi soir [13 mars]*. «Maman, je trime comme un pauvre nègre […] Je sors naturellement de chez les Mayer, où je travaille ; – j'ai terminé l'orchestre et la réduction du petit raccord pour Engel ; il en est ravi ; tout va bien. […] Demain, répétitions le matin, puis concert Gevaert, puis dîner Tardieu ; jeudi, lecture à l'orchestre du 1[er] acte ; je passerai mardi et mercredi à corriger les parties». Recommandations pour le voyage de sa femme [quelques lignes concernant un retrait d'argent ont été coupées]…

180.
Emmanuel CHABRIER. 3 L.A.S., 1884-1889 ; 4 pages et demie in-8 et 1 page in-4.

500/600 €

Au sujet de son opéra *Gwendoline* (qui sera créé à la Monnaie de Bruxelles le 10 avril 1886). [*Correspondance* 84-12, 85-36, 89-107]

4 juin 1884, à Victorien Sardou, lui offrant «ma Légende de Gwendoline que Madame Enoch vous a fait entendre ce matin. Je joins à cet envoi ma rapsodie d'España & trois valses à 2 pianos»…

À Henry Verdhurt (directeur du théâtre de la Monnaie). – *Paris 15 novembre 1885*, au sujet de *Gwendoline*. Il a joué sa partition à Gevaert : «il doit vous voir et vous parler à ce sujet. Le maître m'ayant dit qu'il repartait ce soir ou demain matin pour Bruxelles, je vous serai infiniment obligé, mon cher ami, de le voir le plus tôt possible et de me faire connaître le résultat de cet entretien. […] Je n'ai jamais pu supposer un instant que j'eusse à fournir les parties d'orch. de mon ouvrage, ces frais incombant d'ordinaire au théâtre. Mon éditeur et ami, M. Enoch, veut bien, pour vous éviter des frais, faire tirer autant d'exempl. qu'il sera nécessaire pour les études, – mais j'espère que vous comprendrez que ses sacrifices ne peuvent aller plus loin et que ni lui ni moi ne pouvons supporter des frais de copie dont les théâtres se chargent d'habitude. […]
Voilà un ouvrage qui ne me rapportera *que bien juste* les frais que je m'imposerai pour aller là-bas en surveiller les répétitions»… – *[Rouen 23 septembre 1889]* (projet de donner *Gwendoline* à Rouen] «Ce matin, avec mon épouse, j'étais au théâtre ; je vous espérais par le train de 3 h. ; mais j'ai mis le temps à profit ; j'ai fait travailler, au foyer, le nommé Mondaux, qui ira *très-bien*. […] Avez-vous la musique ? Quand s'y met-on ? Vous devez penser si tout cela me préoccupe ?»…

181.
Emmanuel CHABRIER. 4 L.A.S., 1885-1887, à Jules Danbé et à Vincent d'Indy ; 4 pages et demie in-8, une adresse.

700/800 €

À Jules Danbé [(1840-1905) violoniste et chef d'orchestre, il dirigea la création du *Roi malgré lui* à l'Opéra-Comique ; on joint sa photographie sur sa carte de service pour l'Exposition universelle de 1900]. – *La Membrolle 4 juin 1885*. «Avec les vives félicitations de l'ami Chabrier qui de près ou de loin n'oublie pas l'ami Danbé»… – *La Membrolle [28 novembre 1887]*. «Merci, Camarade, d'avoir pensé à ton vieux Chabrier en distillant sur ton cher violon un passage du *Roi* et de circonstance. J'étais doucement surpris et comptais te serrer la main au déjeuner-dînatoire ; mais hélas ! pas de Jules. – Encore merci, mon bon ami, et à mardi 6 X[bre] la 3[e] reprise de cet ouvrage souvent battu par les flots»… – *[Paris, vers 5 décembre 1887]* (à en-tête *Théâtre National de l'Opéra-Comique*). «Cher ami, Tu peux, toi seul, me rendre un grand service pour dimanche. Le Directeur ne peut pas intervertir l'ordre des spectacles, Deschamps n'arrivant à Paris que dans la journée pour la *Carmen* du soir. – Alors ? Alors, si tu voulais… – Barbier va te prier de nous accorder ce que… je n'ose pas te demander»… [*Correspondance* 87-37 et 41]

«La Membrolle par cet excellent Mettray Indre et Loire à Dieu ! Samedi de t'écrire» *[2 janvier 1886]*, à Vincent d'Indy (dont on va créer *Le Chant de la cloche*). «Être ou ne pas être en répétition ! Y es-tu ? n'y es-tu pas ? quand y seras-tu ? Y fussè-je ! Si j'y étais ! Y être ! Soyons-y ! y étant ! Y avoir été ! – La voilà, la palpitante du moment, la seule, l'unique, la honteuse, la cauchemardienne, la scieuse, la collante phrase ! – Enfin, dis-moi, je le veux savoir, télégraphie-le au besoin –, quand ces gueulards entameront ton affaire»… Il va «terminer mon 3[e] tableau et mon ouverture. Ah ! ces développements me rendront fou ! Mais je ne crains pas d'avoir l'épée dans les reins (sans calembour) – et pour bien dire, il faudra que ça pète»… [*Correspondance* 86-2]

182.
Emmanuel CHABRIER. 5 L.A.S., 1886-1889, à ses éditeurs Wilhelm Enoch et Georges Costallat ; 12 pages in-8 et 3 pages in-4 (réparée au scotch) ; on joint une enveloppe.

1 500/2 000 €

Très belle correspondance à ses éditeurs et amis. [*Correspondance* 86-32, 87-40, 88-98, 89-32 et66.]

Bruxelles 4 avril 1886, avant la création de ***Gwendoline***. «Et les *partitions* ! Envoyez-m'en vite *pour demain mardi*, pour le souffleur, pour les journalistes, pour tout le monde. – Ce sera très-chic. Dupont complètement emballé, l'orch. ovationneux, jusqu'aux chœurs qui s'applaudissent dans l'Epithalame. […] On me répète généralement *jeudi soir* & on joue *samedi*. […] Je vous attends absolument, chers amis, ne me lâchez pas !! »…

[La Membrolle] Vendredi [2 décembre 1887], au sujet de la reprise du ***Roi malgré lui***. Chabrier se désole du silence des journaux. «Quelle drôle de chose qu'un homme de talent ! dit *la Vie Parisienne*. Pour celui-là je fais 1840, – pour Stop je casse le tympan – pour les uns c'est trop fort, pas assez pour les autres ; bref, j'arrive, à la force du poignet, et il y en a que ça embête – et pour m'embêter ils lâchent l'argument de leur choix – le wagnérien m'appelle réactionnaire et le bourgeois me traite de wagnérien. D'autres me disent qu'ils préfèrent *Gwendoline* : c'est idiot. Sardou préfère *La Haine* aux *Ganaches*, Molière *Le Misanthrope* à *M. de Pourceaugnac*, Shakespeare *Hamlet* aux *Joyeuses Commères*, Meyerbeer *Les Huguenots* à *L'Étoile du Nord*, Wagner *Tristan* à *Lohengrin*, Messager *Prométhée* à *François [les bas bleus]*, d'Indy *La Cloche* à *Attendez-moi sous l'orme*, Massenet *Marie-Madeleine* à *Manon*, &a &a. – et tous préfèrent avoir fait *les deux*. Esthétiquement parlant, il est certain que l'on n'a pas à hésiter ; mais n'y a-t-il qu'un seul genre à exploiter et ne serait-ce pas se tromper lourdement que de ne pas faire, avant tout, la musique de son livret ? – En quoi l'air de *C'est un ami* est-il plus opérette que celui du Tambour Major du *Caïd* ? […] Au fond, ceux qui crient après *le Roi* crieraient encore plus fort si j'avais fait de la *grande* musique, – en cela, ils auraient raison. En ce qui me concerne et en ce qui concerne *le Roi*, il y a 3 publics : 1° le bourgeois, que ma musique surprend un peu, sort de ses habitudes, mais qui y viendra à la condition de ne pas lui supprimer le plat avant qu'il ait pu se rendre compte de son goût ; 2° les musiciens que j'appellerai *de juste milieu*, qui aiment beaucoup ça (public et musiciens mêlés) ; 3° les wagnériens qui comptaient que je ne ferais *que* du drame lyrique, quitte à l'esquinter comme pas assez fort non plus, – et qui crient à l'opérette et à la défection, ce qui est parfaitement injuste. – Laissons faire, laissons dire, et ne perdons ni patience ni courage»… Puis il évoque un projet de reprise de ***L'Étoile*** : «*L'Étoile* retapée peut être une bonne affaire ; en ce qui me concerne, nous nous entendrons toujours, vous le savez bien ; j'y vois *surtout* une question de *droit d'auteurs* ; ce serait un peu d'argent tout trouvé, et je ne roule pas dessus»…

Membrolle, mercredi [3 octobre 1888]. Il refuse de faire une parodie du *Roméo et Juliette* de Gounod : «Après *le Petit Faust* [d'Hervé], le Petit Roméo me paraît du réchauffé ou du refroidi ; les parodies à faire, fatalement, sur certains passages du *Roméo* de Gounod ne me tentent guère, et notez que pas une mélodie de ce *Roméo* n'est devenue populaire, donc aucune réminiscence ne porterait ; ce serait lugubre. De plus, moi, je ne puis pas faire ça ; qu'un Hervé ou tout autre déclassé de la musique se livrent à ces facéties, ça ne tire pas à conséquence ; moi, *ça tirerait* ; Hervé peut blaguer Gounod, moi pas ; on croirait que je l'ai fait exprès et j'ai le devoir de respecter cet homme qui a un immense talent, qui est un maître. Vous parliez de *dignité* ; précisément ; ma dignité ne saurait s'accommoder de cette besogne-là, et si pressé que je sois de gagner q.q. argent, je ne m'y attelerais à *aucun prix*. – Enfin, l'idée n'est pas heureuse. Cette idylle de *Roméo et Juliette* est délicieuse telle qu'elle est ; je ne la vois pas autrement. Je puis me tromper, il y a peut-être un succès là-dedans ; qu'un autre en profite. Je dois pouvoir arriver à vivre sans me moquer de Shakespeare, de Gounod, ni de moi-même»… Puis, au sujet de la ***Suite pastorale*** : «Ces 4 morceaux sont trop maigres pour être joués chez Lamoureux ; néanmoins, je ne te défends pas de lui dire que je les ai réorchestrés ; s'il en veut, il les prendra. – J'aurais préféré, pour chez lui le 1° *Prélude Pastoral* 2° *Marche Française*, qui seront très-chouettes à l'orchestre. Je les destine à la *Nationale* ; cependant, je les jouerai à Lamoureux quand je serai à Paris ; la *Marche* est drôle comme tout ; mais nous sommes fort loin de la Götterdammerung. *Parle-lui donc* de ces deux morceaux (qu'il ne connaît pas) comme si je venais de les faire tout de suite, entre deux scènes *hautaines* de *Briséïs*»…

[La Membrolle] Mercredi [17 avril 1889]. Il espère que Mme Carnot viendra à son concert du 27 : «Vous pourriez lui faire porter votre chaise longue. D'Indy l'éventerait pendant que je conduirais et le père Franck lui proposerait de faire jouer son Quintette à une grande soirée, à l'Elysée ; ce jour-là,

182

tout le monde beuglerait, les ministres, le corps diplomatique, les officiers de terre et de mer, députés et sénateurs, jusqu'aux gens du buffet qui se taperaient sur leurs cuisses, en rigolant, et entonneraient les pious-pious d'Auvergne ; – c'est comme ça que commencent les révolutions. – On exilerait le père Franck qui se retirerait à Bruxelles, avec M. et Mad[e] Bordes-Pène, Bordes jeune, Chausson, Bréville et Benoit ; et il y vivrait – mal – de q.q. leçons de contrepoint aux jeunes filles de la noblesse de l'avenue Louise. Il referait un second quintette»…. – *29 juin 1889*. Sur **ses mélodies**, pour lesquelles il espère des paroles d'Armand Silvestre : «ce que je ne veux pas, par exemple, ce sont ces éternels parterres en 3 couplets où l'on cueille bêtement gratte-culs et chrysanthèmes ; ce que je ne veux pas, ce sont ces glaires où l'on s'aime au temps des petites fleurs ou pendant avril et mai ; laissons reposer ces deux mois de l'année qui me paraissent exténués et les petites fleurs dans les jardins. Du reste, un cul n'a-t-il pas dit : laissons les roses aux rosiers ? je suis de son avis. Or des sonnets, des petites pièces sur ces sujets-là, Armand en a bien, si je ne me trompe, lâché q.q. chose comme 300.000. Lacome, Baudon, vous deux en savez long là-dessus. Et Lacome a fait ça très bien. Depuis, et toujours sur avril, mai, fleur des champs et autres bougreries, le petit Bordes, Chausson, Marty, Bréville, Hue, Debussy, &a… ont composé des musiques recherchées, ingénieuses, mais un peu tourmentées, souvent tristes, éplorées, navrées, tant et si bien que dans les salons, quand on chante ça, on a l'air de porter le diable en terre ou de donner les derniers sacrements à l'auditoire. […] Eh bien, j'en ai par-dessus les oreilles. – Je ne vois que Fauré et Holmès qui sortent du genre *lamentable*. Moi je voudrais faire *gai*, mais du gai pour *les 2 sexes* ; du robuste, du bon enfant ; des fables, des contes, enfin autre chose que Fauré et Holmès et tous les autres en accolade»… Etc. Puis sur ***Briséïs*** : «Le 1[er] acte de *Briséïs* ne sera pas terminé, loin de là. Depuis que je suis parti, je me suis buté sur une situation ; tout ce que je trouve ne me satisfait pas et je n'ai rien conservé de ce que j'avais écrit ces jours derniers. C'est excessivement difficile, et pour moi cette difficulté s'accroit encore du désir absolu de ne pas faire embêtant, et il y a des endroits où, ma parole d'honneur, il me semble

qu'il le faudrait!!! [...] De plus (comme pour *Gwendoline* du reste, qui a bel et bien, vous vous en souvenez, été commencée en juillet 1879), il me sera impossible de faire ces 3 actes d'affilée ; je me répéterais, je n'aurais pas la variété, la fraîcheur d'idées sur lesquelles je dois compter en laissant reposer mon travail. Entre temps, je ferai autre chose»...

183.
Emmanuel CHABRIER. L.A.S., Bruxelles 4 avril 1886, à Victor WILDER ; 1 page et demie in-8.

200/300 €

Quelques jours avant la création de *Gwendoline* à la Monnaie (10 avril). [*Correspondance* 86-37]

«Ça y est ! – Et ça n'ira pas trop mal. – Made Montalba a assisté à la répétition d'hier, avec ma pauvre femme, et il paraît qu'elles pleuraient bien toutes les deux !... – Oui – ça prend tournure ; Dupont est assez emballé, il dit EN PLEIN ORCHESTRE que c'est de la *superbe musique française*, que c'*est généreux*, de bon aloi, &a bref, l'enfant se présente bien. Et maintenant, je te veux, je te veux ! tu ne peux pas refuser cela à ton vieil ami ; viens entendre ma musique honnête et me serrer la main, je t'en supplie»...

184.
Emmanuel CHABRIER. 2 L.A.S., La Membrolle juin-juillet 1886, à Paul BURANI et Émile de NAJAC ; 3 et 4 pages in-8.

600/800 €

Aux librettistes du *Roi malgré lui*. [*Correspondance* 86-68 et 86-77].

[24 juin], à Paul BURANI. «L'air d'Alexina est terminé. Il se balade chez les Enoch ; si tu veux, vers 4 h., aller lui serrer la dextre et le passer au speculum, il est là, les 4 fers en l'air. [...] Après avoir chanté ça, si Fritelli était un homme du monde, il ferait bien de payer une tournée à la duchesse pour lui graisser les cordes vocales». Il presse Burani de finir la mise au point du 2e acte : «Le coup de fion, mais c'est toi qui le donnes. Bref arrange-toi avec lui, mais je veux que ça file comme le vent et que ce soit drôle comme tout. Plus de mastic, pour l'amour de Dieu, plus le moindre mastic. Et de l'IMPRÉVU ; expliquez dans le DIALOGUE ; que la musique, comme tu le dis, n'intervienne que pour exprimer, développer des sentiments. [...] c'est dans le dialogue que la pièce marche surtout. C'est ce qui fait justement que dans les sacrés opéras, les récitatifs emmerdent leur sacré monde». Il insiste sur «la *variété* des morceaux que comporte le 2d acte [...] que PAS UN ne se ressemble comme intérêt. C'EST LÀ L'ESSENTIEL. Ce gros bougre de serment du milieu escompte le final ; il faut qu'Alexina le dirige, ce serment, mais que les conjurés soient drôles, qu'il y en ait de poltrons, de chauvins, que sais-je ? enfin qu'ils se disputent, que le dialogue passe de l'un à l'autre, que ÇA GROUILLE. [...] De la *variété* et de l'*à-propos*, en ce qui concerne ma musique, voilà ton objectif absolu. [...] Les couplets Minka sont mastocs ; fais-moi un refrain d'une autre coupe, 4 vers : 2 longs et 2 courts, entrelacés tendrement»... Etc. Il ajoute, pour finir : «Tu dois me trouver *rien* emmerdant. Mais on ne me changera pas, mon pauvre bougre ; je suis trop vieux».

Mardi [20 juillet ?], à Émile de NAJAC. «Ça commence à s'éclaircir. Voici le n° 6 retapé ; examinez-le et renvoyez-le-moi [...] Mon impression, sur ce n° 6, est qu'il *file bien*. La 1ère partie en Trio est très gentille, c'est bien arrangé et l'entrée d'Alexina me semble bonne. [...] N° 3 couplets de Minka. Burani en est ravi. J'attends mon final que je vous ai envoyé hier et qui me paraît bien aussi. N° 4 Duo. – Alors, c'est entendu : allons-y d'un peu de passion après les gondoles. J'attends aussi votre travail». Puis Chabrier passe en revue les numéros du 3e acte... «N'oubliez pas *Fritelli* ; – non pas qu'il soit nécessaire de le faire *chanter seul* ; mais ce personnage est *drôle* ; ayez l'œil [...] Il faut songer à lui comme chanteur *épisodique* dans ce 3e acte». Vient ensuite une «Note pour le duo *Nangis-Minka*», pour lequel il donne des détails : «Ce morceau doit être très soigné et AMOROSO *d'un bout à l'autre*. Il faut qu'ils se disent des petites affaires très douces ; dans le genre du *duo de Mireille* (*ô Magali*) [...] Les couplets d'*Alexina*, je les voudrais plutôt *gais*, spirituels. Pas de pleurnicheries. Elle doit être contente à cette heure»...

185.
Emmanuel CHABRIER. MANUSCRIT MUSICAL autographe pour ***Le Roi malgré lui***, [1887] ; 8 pages in-fol.

2 000/3 000 €

Manuscrit complet d'une scène du *Roi malgré lui*.

Il s'agit du début de l'acte III, «Acte 3 N° 1», avec le chœur des «Soldats, Serfs & Serves», dressant des guirlandes et plantant des oriflammes : «Travaillons ! Travaillons ! Avec courage», à 3/4, marqué *All° T° di Mazurka, Poco Animato*, suivi d'un trio entre Nangis, Villequier et Fritelli : «Déjà tout prend un air de fête !»... ; avec reprise du chœur en conclusion. Soit 241 mesures, pour chant et piano.

Le manuscrit est soigneusement noté au crayon sur 2 bifeuillets de papier Lard-Esnault à 32 lignes ; les mesures à reprendre sont numérotées au crayon bleu.

Ce manuscrit porte en tête un ex-dono au chef d'orchestre Paul PARAY (dont les interprétations de Chabrier restent des références) : «A Paul Paray En souvenir d'Emmanuel Chabrier sa belle-fille Bretton-Chabrier».

186.
Emmanuel CHABRIER. L.A.S., jeudi soir [vers 1886-1887 ?], à Marie-Madeleine LECLANCHÉ (nom gratté) ; 2 pages oblong in-12.

200/300 €

Amusante lettre sur une chanteuse. [*Correspondance* 86-98].

Il connaît cette dame (nom effacé) : «C'est une dame qui chante dans le grave. J'ai vu des femmes descendre bien bas, mais tant que ça jamais. C'est une musicienne consommée, qui ne choisit que le fin du fin du répertoire moderne, très dévouée aux jeunes, enfin c'est une artiste. Malheureusement, (jusqu'ici du moins) mes affaires ne lui conviendraient pas. Je travaille généralement dans l'aigu ; je n'ai que des choses très haut perchées, un peu faites pour les paquets de nerfs, les maigres, brunes, avec de grands yeux et de grandes dents, vous voyez ça d'ici. Mais elle vous dira superbement des Fauré, des Bordes, des Chausson et des Holmès tout à fait excellents et vous passerez, heureux veinards, une vraie soirée»...

On joint une L.A.S., La Membrolle 31 juillet 1186, à Gaston HIRSCH, au sujet d'un projet de collaboration et d'une entrevue avec Micheau (directeur des Folies-Dramatiques) (2 p. in-8).

187.
Emmanuel CHABRIER. 4 L.A.S., 1887-1893, à Victorien JONCIÈRES (et Madame) ;
6 pages in-8 ou in-12, une adresse.

700/800 €

À son ami le compositeur et critique musical Victorien JONCIÈRES (1839-1903). [*Correspondance* 87-5, 89-124, 90-20, 93-44].

[Paris, 22 mai 1887], le remerciant de son article sur *Le Roi malgré lui*. «Mon pauvre Joncières, comme vous êtes bon et combien je vous remercie ! Nom de Dieu, c'est chic, d'être comme ça !»...

La Membrolle 31 décembre 1889. Il recommande Mme Devismes «qui serait très désireuse de DOUBLER, le cas échéant, la superbe Deschamps. Elle a une belle et solide voix, et a chanté dans *Athalie* chez Lamoureux. – Bref, quoiqu'il puisse en résulter, elle sait le rôle et serait si heureuse que vous voulussiez bien lui donner audition»...

Mercredi soir [5 février 1890], sur la reprise de *Dimitri* de Joncières à l'Opéra-Comique. «Nous revenons enchantés du cher *Dimitri*. Nous aurions désiré une salle plus chaude, mais attendez : *Dimitri* a les reins solides ! C'est toujours bien le bel ouvrage que j'aimais tant et que j'aime encore. Bravo, mon cher Victorin. — L'interprétation de 1876 était absolument supérieure, il n'y a pas à le dissimuler –, à part Deschamps, qui est superbe. Mais Engally me plaisait beaucoup aussi. Les 2 femmes, ça n'est pas encore tout à fait ça et le Dupuis, convenable aux 4e & 5e actes, est terne, pour ne pas dire quaterne dans les autres. Toute réflexion faite, je crois que Simonet eût été préférable ; elle est gniangnian, c'est vrai, mais elle a vraiment du charme et c'est surtout ce qu'il faut, de la tendresse etc., – dans ce rôle-là. – Équilibrez *l'air des cloches* ; dites aux femmes de chanter pp. le chœur de début du 2d acte ; l'orchestre est charmant là-dessous. – Parfois, c'est accompagné un peu fort ; ne faites pas lire ça à Danbé, il m'avalerait !»... (La lettre est signée aussi par Alice Chabrier).

12 septembre 1893. Il s'invite à déjeuner. «Je vous apporterai votre musique russe. Je vous demanderai de m'offrir, si possible, les belles partitions de Victorin que je n'ai pas, *la Reine Berthe*, *Dimitri*, *le Chevalier Jean* et sa dernière pièce, si elle est gravée ; j'en ai entendu dire le plus grand bien»...

188.
Emmanuel CHABRIER. 2 L.A.S., 1887 et s.d. ; 2 pages in-8 chaque (pli réparée à la 1ère).

400/500 €

20 mars 1887, à la pianiste Mme ROGER-MICLOS. «Je suis très flatté de l'offre que vous voulez bien me faire : – hélas, quant à présent, je n'ai rien de neuf, rien d'inédit, à vous montrer ; d'autre part, mes journées sont avalées par les répétitions de mon histoire à l'Op. Comique. Mais, vous pouvez bien croire que je serai fort heureux de me souvenir, cet été, de votre aimable proposition»... [*Correspondance* 97-2].

[Vers 1887 ?], à un ami. «Je file, samedi, de cette Membrolle, où je gaule des notes pendant que le villageois gaule des noix, et il a raison, le villageois, car l'huile de noix est d'un autre rapport que l'huile de notes. Ah ! malheur ! une place de compositeur à vendre, à l'hôtel Bouillon, vous verriez, mon ami, à quel prix ça tomberait. Mais tout s'achète. Il se trouverait un brave fou, pas agité, qui mettrait deux sous. C'est ce que ça vaut : par le temps qui court, c'est le prix, haut la main». Il apportera des perdreaux que lui procure un braconnier : «vous ne seriez pas homme à manger ça avec moi : du fruit défendu, ça a une saveur de tous les diables ; puis ma vieille bonne les accommode ! du bec au troufignasson, on n'en fait qu'une bouchée !»...

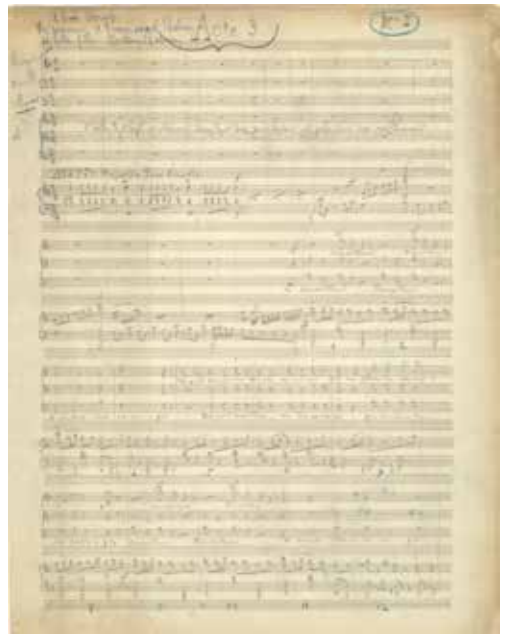

185

189.
Emmanuel CHABRIER. 3 L.A.S. «Emmanuel», [Paris 26-29 juillet 1887], à SA FEMME ALICE ; 7 pages in-8, la 1ère à en-tête *Enoch frères & Costallat éditeurs de musique* (petites fentes aux plis à la 3e).

500/700 €

Lettres à sa femme pendant un séjour parisien. [*Correspondance* 87-19 et 20 (la 2e inédite)].

Mardi [26 juillet]. «Chère maman, Hier soir, 8 h., en arrivant, à pied, Nanon au 5e, tous les Enoch au 4e, agitaient des mouchoirs ! On m'attendait. Après avoir mangé un morceau, je suis sorti avec Wilhem [Enoch] pour tâcher de pincer Carvalho au Café Riche. [...] On ne sait rien encore de positif ; voilà le résultat de mes opérations d'hier soir». Il est allé voir leur fils Marcel : «Il n'y aura de CONCOURS pour la *bourse* qu'au mois d'*avril* 1888 ; il faudra donc le coller interne à nos frais pendant 6 mois». Chez Enoch, il a parlé avec Blau de «*La Tempête* de Shakespeare ; [...] ça m'ira peut-être !»... Etc. – *Mercredi [27 juillet]*. Il a fait chanter Mme Enoch «dont la voix devient vraiment belle ; elle a fait de réels progrès». Au Café Riche, il a vu Blau, les Joncières, etc. L'Opéra-Comique s'installerait provisoirement à la Gaité. Il a pu voir au Ministère Cornil, qui appuiera une reprise du *Roi malgré lui*, «me considérant comme une *victime* de l'incendie»... – *Vendredi [29 juillet]*. «On cuit, on brûle, on pourrit sur place. Hier à 6 h. 20, Lamoureux, Mar-

cel et moi partions pour Chatou. Réception exquise, dîner parfait, regobage absolu. Après dîner, Marguerite, Marcel, Lamoureux et moi, sommes allés chez les Costallat : fête de Marthe, feu d'artifice, grand tra-la-la ! [...] À 9 h. au collège Rollin. Hélas, notre Marcel s'est avachi, cette année : 2 ACCESSITS, 1 en allemand, 1 en histoire & géographie. C'est navrant. Je vais le faire trimer ferme, là-bas ». Lapissida lui promet une reprise de *Gwendoline* à la Monnaie. Il est question d'autres projets, dont *les Merveilleuses* avec Sardou, et avec Gallet « une affaire russe charmante »...

190.
Emmanuel CHABRIER. 5 L.A.S. « Emmanuel » (une non signée), Karlsruhe, Vienne et Berlin [janvier-février 1888], à SA FEMME ALICE ; 10 pages in-8 (3 en-têtes) , une enveloppe (bas coupé dans la 2e).

800/1 000 €

Lettres à sa femme pendant un voyage en Allemagne et à Vienne pour placer ses opéras. [*Correspondance* 88-4, 5, 19 et 23, la 4e inédite]

Karlsruhe lundi [16 janvier]. « Hier, dimanche, à dîner (1 heure) le 2d chef d'orch. Bapt est venu. Après dîner, nous sommes allés chez un fabricant de pianos jouer les *Pièces pittoresques* et les *Valses* à 4 mains. – À 5 h., Van Dyck et moi arrivions chez le Baron de Pudlitz. Salon confortable, vieille noblesse de l'endroit et vieilles gens, parfaitement élevés du reste et fort affables. Du monde, car c'est l'heure de réception, des hommes graves, des militaires très corrects, des dames froides et des demoiselles un peu empalées. Le Baron vient à moi ; 70 à 75 ans facilement.. Nous sommes pour le moment dans WAGNER jusqu'au cou ; samedi, *Rheingold*, dimanche *la Walkyrie* ; puis, le Grand-Duc tient énormément à ce qu'on représente *Le Partisan* du Cte d'Osmond [...] MOTTL se tord de rire en lisant ça ; enfin, comment faire pour *Gwendoline* ? Mottl, vous le savez, part au mois de juin pour Bayreuth... Mais si vous vouliez, au mois d'8bre ça irait très bien ; puis il faudrait que ce fût traduit... enfin, le théâtre n'est pas riche, la copie de la chorale, des parties d'orch., &a [...] on s'arrangerait facilement avec mes éditeurs, tout aussi désireux que moi de voir ma pièce représentée à Karlsruhe, une des villes les plus hardiment artistiques d'Allemagne. [...] À 6 h., nous étions au théâtre ; ici, tout le monde paie ; pas un billet de faveur. J'ai vu la plus épouvantable opérette qu'il soit possible d'entendre ; c'est, comme musique, au-dessous de tout. Mais l'orch. et les chœurs sont excellents. [...] À 8 h., au 3e acte, nous recevons un mot de Mottl qui nous invite pour 9 h. à souper (invite est une manière de parler ici, car chacun paie sa part) ; et nous écrit que *Gwendoline est reçue et se joue en 8bre* [...] Au Café Bauer, nous causons de mon affaire, il me présente au 1er ténor qui jouera Armel, me fait ma distribution, Plank pour Harald (qui chante à Bayreuth), et Mlle Mailhac pour Gwendoline. C'est ce qu'il y a de mieux ici. Enfin c'est superbe. Puis on bavarde sur Gounod, Berlioz, Zola, Victor Hugo ; ces gens-là lisent tout »... – *Lundi [16 janvier]*. « Ce matin répétition du *Rheingold*. Orch. et chœurs excellents, – MOTTL absolument extraordinaire ; sachant toute sa partition par cœur, et avec ça, une simplicité, une tranquillité d'allures que je crois difficile d'égaler, impossible de dépasser. Nous avons entendu les interprètes présumés de *Gwendoline*. J'aurai pour Harald un homme 3 fois plus gros que Berardi mais il a une fort belle voix et son obésité n'est pas gênante pour le rôle. La femme très bien et le ténor convenable »... Etc.

Vienne Jeudi [16 février]. « Arrivée, avec pas mal de neige, à Vienne, puis à l'hôtel ; bock bu dans un café d'en face, puis pieu ». Mme de Serres a organisé l'audition chez elle, avec Beledoni, le directeur du théâtre, et le chef d'orchestre Wilhelm Jahn... Visites et réceptions, soirée à l'Opéra... – *Samedi [18 février]*. Il a vu Hans RICHTER. « *Le Roi malgré lui* l'a enchanté, – d'autant plus qu'ils ont, ici, besoin d'op.-comique plus que d'opéra. [...] Il est ravi, famös, disait-il. – Quelle gaieté, quelle originalité !... – Demain nous verrons Bezecsny, le directeur – mais, nous traiterons seulement de Paris, car ce monde-là a pas mal de tonneaux de bière à boire avant de prendre un parti »...

Berlin 20 février. « Hier soir, nous avons pris place dans un bon wagon de 2de [...] Nous avons suivi les bords de l'Elbe, tout à fait délicieux, et ça me rappelait la 2e partie de *La Damnation de Faust*, de Berlioz, que je chantonnais intérieurement. Les environs de Berlin sont plats comme de la musique de Salvayre. – Ça sent la grande ville »...

191.
Emmanuel CHABRIER. 9 L.A.S. « Emmanuel » ou « Emml », [mars-novembre 1888], à SA FEMME ALICE ; 18 pages in-8 et 1 page in-12, 3 enveloppes (qqs légères fentes aux plis)..

1 500/2 000 €

Belle correspondance à sa femme, alors qu'il commence à travailler à *Briséïs*. [*Correspondance* 88-35, 62, 101, 105, 110, 116*bis*, 119, 127, 134, 136].

[Paris] jeudi [29 mars] (en-tête *La Vie populaire*). « Maman, Hier, j'ai vu Marcel, qui continue à convalescer. Ce matin, j'ai été reçu par CARNOT qui a été *charmant* ». Il va travailler avec Catulle MENDÈS : « que de tourments pour arriver à avoir un livret qui vous emballe à fond ! Blau, Gramont, Wilder, Gallet, Thierry, tout ce monde-là va me traiter de pignouf, et pourtant je ne veux et ne dois écrire que sur le sujet qui convient le mieux à ma nature et qu'y puis-je faire si ces messieurs ne m'ont pas servi le plat de mon choix... – Ce soir, je dîne chez Enoch, puis j'irai à l'Opéra-Comique. Un *Requiem* [de Verdi], dans ma situation d'esprit, ne peut que me faire beaucoup de bien »... – *Dimanche [17 juin]*. « Ce matin, j'ai travaillé avec Gabriel Marie à propos d'un arrangement d'*España* »...

[La Membrolle, 9-10 octobre]. « Je reçois ta lettre et celle du divin Marcel. Dis à ce jeune élève de m'envoyer, telle quelle, *sa narration* »... Dîner « composé d'un joli canard et de choux de Bruxelles qui me reviennent et que je rote actuellement ; RRRR ! ça y est —, le dernier, j'aime à croire ! On dirait du Zola. [...] Je scie le bois de grand'mère de 7 h. à 7 h. ½, pour me dégourdir les membres. Une bourrée par jour. C'est excellent. [...] Rien de nouveau ce matin. Je trime. Le papa qui vous aime tant »...

[La Guérinière] Samedi [27 octobre]. Soirée « où tous les châtelains des alentours se pressaient avec leurs familles. Un monde fou et d'assez jolies femmes. [...] On a dansé jusqu'à 4 h. du m. ; je dansais le cotillon avec Made de Maupas ; de 4 à 5, on a supérieurement soupé, puis une ribambelle de 80 à 100 voitures est arrivée prendre les invités ; à 6 h., avec le jour naissant, nous étions de retour à la Guérinière »...

[La Membrolle] Mercredi [31 octobre]. Nouvelles diverses, et commentaire des nouvelles parisiennes. Il n'a pas fait travailler sa nièce Isabelle : « Si elle y mettait de la passion, ou simplement du goût, j'irais de tout cœur ; mais *ça lui est égal* ; pourvu qu'elle reste jusqu'à des dix heures du matin dans sa chambre, à tournailler, à brossailler, à se regardailler, elle est satisfaite : la musique arrivera, aura son bout de tour quand les ongles auront été passés en revue pendant une heure ; – alors ça m'exaspère ; zut. Elle me connaît, ce n'est pas

191

malin de me coller au piano, dieu merci ; qu'elle s'y prenne bien et elle m'aura. [...] Tous les morceaux joués l'autre soir chez Lamoureux, le seront dimanche à Angers. Je suis très en train et cette petite diversion angevine avec répétitions vendredi, samedi et dimanche matin, – puis le concert à 1 h. ½, – tout ça va faire qu'à partir de lundi, je vais piquer vigoureusement des deux sur *Briséïs*, relue vingt fois depuis mon arrivée »... – *Mardi [6 novembre]*. « Me voilà à mon établi, ma petite femme ; je vais trimer ferme jusqu'au terme que je me suis fixé pour aller vous retrouver à Paris. [...] jamais je ne pourrai, sans vous, passer l'hiver ici ; – c'est un genre de vie *tout nouveau* qu'il faudra que nous adoptions *à Paris*, afin que je puisse travailler tranquille et n'être dérangé par personne »... – *Jeudi [8 novembre]*... « Quand tu parles de la femme timide qui souvent remplace avantageusement le gros roublard, tu as parfaitement raison, mais tu me fais l'effet de blaguer ton vieux loup de mer, maman ! [...] Je suis affiché pour dimanche ; tu vas, j'espère, te payer le prélude de *Gwendoline* et tu m'en rendras compte »... – *[15-16 novembre]*. Mariage de Mlle Réty avec Gandrey. « Made de Narbonne ayant eu besoin, pour une de ses amies, d'un bout de professeur de ton sexe, je lui ai recommandé la jeune Racot [...] Reçu les petits pessons ; on dirait que ces harengs se sont pochardés tant ils ont le nez en rubis. Ta mère n'a rien vu, ne soupçonne rien ; on va, au déjeuner, lui faire la surprise des crevettes. Ce qu'elle va tortiller ses didis ! »... – *Mardi [20 novembre]*. « Les enfants n'écrivent pas... Ça m'embête... Et cette place en narration ? hélas ! si elle était bonne, on m'aurait plutôt envoyé une dépêche... Est-ce que Marcel se ralentirait... Je suis inquiet, maman ! [...] Il y aura des passages *très chic* dans mon affaire : je suis content ; mais, si c'était *en été*, ce serait mieux encore ; j'aime mieux le soleil qu'une paire de bûches »... – *Mardi [27 novembre]*. Les Jacmart [la belle-sœur de Chabrier avec sa fille] sont arrivées : « J'ai déjà fait hurler un peu de *Briséïs* à Isabelle qui a fait beaucoup de progrès. – Ce matin, je l'appelle pour travailler, (il est 10 h. ½ !) – mais on s'habille. – Il leur faut 3 heures, le matin, pour ça ». Banquet et bal de la Sainte-Cécile : « j'ai sué 3 ou 4 quadrilles, puis à 10 h. ¾ je revenais trouver la grand'mère, qui m'attendait paisiblement aux gogueneaux. – Cette pauvre femme a tellement peur de me déranger, qu'aussitôt (et c'est

rare!) que je quitte le bureau pendant une seconde, crac, aux cabinets! [...] Maman! Maman! je ne te quitterai jamais plus aussi longtemps – c'est stupide, – la vie n'est pas si longue!... Quand on pense que nécessairement, plus tard, très tard, il y en aura un de nous deux qui ne verra jamais plus l'autre, c'est imbécile de ne pas se regarder constamment dans le blanc des yeux pendant qu'on y est! – Et pourtant, je ne viendrai que lorsque ma 1ère scène sera finie»...

On joint 3 billets ou fragments autographes.

192.
Emmanuel CHABRIER. 9 L.A.S., Paris 1888-1891, à Mme Henriette Fuchs; 10 pages in-8 ou in-12 (qqs défauts et réparations).

700/800 €

À la directrice de la société chorale *La Concordia*, Henriette Ledoux, Mme Edmond Fuchs (1836-1927) [*Correspondance* 88-33, 39, 40, 54; 89-5; 90-129*bis*, 142.; 91-6, 14].

jeudi [22? mars ***1888****]*. Il ne pourra venir dîner avec «le divin» Van Dyck. «Je suis, depuis mon retour d'Allemagne, la proie de nombreux rendez-vous, mais, ainsi que je vous l'ai dit, vous aurez en temps opportun les Couplets de l'Ouvreuse et du Calicot» [*Couplets de l'Ouvreuse de l'Opéra-Comique et de l'Employé du Bon Marché*]... – *Mardi [17 avril]*. «Madame et chère Collègue, Je viendrai le 21 avril chez la révérente et honneste dame Jackson. Mais, n'est-ce pas chez elle qu'il y a q.q. 2 ou 3 ans je tenais un piano droit entre vous & le divin V. Dyck?»... – *20 avril*. Sa femme l'accompagnera chez Mme Jackson: «comme, en dehors de vous, nous ne connaîtrons vraisemblablement personne, je vous aurais été bien reconnaissant de nous faire un petit signe afin de nous caser dans votre voisinage»... – *15 mai*, demandant pour son «neveu, compositeur distingué», Henri Quittard, un billet pour la *Passion* de Bach au Conservatoire.

Jeudi [10? janvier 1889]. Il la remercie d'avoir bien voulu monter son Épithalame de *Gwendoline* à la Concordia: «C'est une preuve nouvelle du bienveillant intérêt que vous me portez»...

14 novembre ***1890***. Il ne peut se rendre à son invitation: «je suis appelé à Munich, par dépêche, et je pars demain matin. C'est l'affaire d'une petite semaine. (On joue *Gwendoline* jeudi) »... – *30 novembre*. «Merci mille fois, Madame, et à vendredi, midi, n'est-ce pas? Veuillez me rappeler au bon souvenir de vos enfants»...

6 février ***1891***. Il regrette de ne pouvoir se rendre à son invitation: «Laissez-moi espérer que vous ne m'oublierez pas une autre fois et que j'aurai d'ici peu une occasion nouvelle de faire de la musique avec vous et les chères jeunes filles»... – *22 février*. «Je viens toujours bien demain, mais je ne déjeunerai pas, car cela m'escompte toute mon après-midi: ce n'est pas possible en ce moment. Veuillez, je vous prie, dire à ces demoiselles de se tenir prêtes pour 10 h. ½ précises; car à midi moins le quart, il faudra se séparer»...

On joint une L.A.S. à Charles Réty, 27 janv. 1888 (1 p. in-8), remerciant pour l'insertion d'une note dans *Le Figaro*: «Vous m'avez, du reste, témoigné toujours un si bienveillant intérêt, que je me propose de passer au journal, un de ces soirs, pour vous tenir – j'y tiens – au courant de mes faits et gestes»...

193.
Emmanuel CHABRIER. 16 L.A.S., 1888-1893, à Catulle Mendès; 26 pages formats divers, 4 adresses.

2 500/3 000 €

Intéressante correspondance à son librettiste, sur la genèse de ***Briséïs***. [Catulle Mendès avait déjà signé le livret de *Gwendoline*; c'est lui, assisté d'Ephraïm Mikhaël, qui va signer celui de *Briséïs*, dont Chabrier ne réussira à composer que le premier acte. Ils vont aussi préparer ensemble un album des *Plus jolies chansons du pays de France*, illustré par Lucien Métivet (1888). *Correspondance* 88-42, 47, 55, 59, 65, 133; 89-6, 57; 90-80, 127; 91-118; 92-33, 53; 93-45, 48, 51].

1888. *[Paris, 27 avril]*. Démarches pour faire jouer ***Gwendoline*** à l'Opéra «Le temps me dure de voir ce duo d'amour! Convoquez-moi à bref délai»... – *[Avril-mai]*. «Au ministère, rien de nouveau; ça traînasse et ça ne fait guère mon affaire [...] Et le duo d'amour, il doit être là, q.q. part, cet amour de duo; quel dommage de partir sans le déguster!»... – *19 mai*. «Je voudrais bien savoir où en est notre second acte; car, vous saisissez, n'est-ce pas! vous pensez bien que je n'attends que ça pour me mettre au travail. Vous me feriez donc un plaisir dont la sensibilité ne vous échappera pas en me tenant au courant». On va donner chez la princesse de Scey-Montbéliard «2 importants fragments de notre petite *Gwendoline*»... – *[Vers le 12 juin]*. «J'ai reçu votre dépêche et je vois que vous vous dépêchez. Toutefois, vous ne me dites pas de venir vous voir. Je voudrais que vous me missiez un petit peu plus souvent le nez dans notre besogne. – Enfin, que ce soit beau et que ce soit prompt, voilà ce que j'attends de votre haut talent et de votre amitié. J'ai fait filer les miens à La Membrolle; je suis seul ici – au port d'armes»... – *Jeudi [juin?]*. «J'ai parfaitement à la maison 1° *mes* 18 manuscrits, 2° *les* 18 premières épreuves des chansons populaires»; il suggère d'en reproduire une dans *La Vie populaire*, ou un extrait «très à effet dans le *grand duo* du 3e acte du *Roi malgré lui*. Duo entre Minka et Nangis» [**citation musicale**]»... – *La Membrolle19 novembre*, après un duel de Mendès: «J'apprends avec bonheur, par le journal, que tout s'est bien passé – pour vous sur le terrain. Chaque fois que vous vous battez, et cela vous arrive encore assez souvent, j'en ai positivement le frisson.... pour tout ce cher petit monde de la rue Berlioz, qui a tant besoin de vous»..

[Paris] 15 janvier ***1889***, au soir de la création de *La Reine Fiammette* de Mendès: «Nous sortons, ma femme et moi, inondés de larmes, extasiés d'admiration»... – *La Membrolle [vers le 15 juin]*. «Je donne un second coup de collier. Le 1er acte prend tournure; je voudrais l'avoir au moins *faufilé* au ct de juillet, quand je viendrai voir les Peaux Rouges à l'Exposition. – Vous seriez bien gentil de jeter un coup d'œil sur la fin de la 1re scène du 1er acte; il y a là – ce n'est presque rien, mais ça me chiffonne un peu, – un petit truc à la Scribe que vous ne devez pas non plus gober énormément; c'est le: (Hylas) Répétons le serment; – N'y aurait-il pas moyen d'enlever ce *répétons*, et d'allonger (ça m'est égal) le vers plus poétiquement – (celui qui suit est charmant); – on doit pouvoir *ramener* le serment (j'y tiens fichtre!) sans l'annoncer de cette façon un peu naïve... Arrangez-moi donc ça, cher ami, et envoyez-moi le plus tôt possible ce petit rafistolage. – Je suis en pleine mère Thanasto. Et ce qu'elle gueule la mâtine!»...

[La Membrolle] 16 juin ***1890***. «Au début du 2d acte, les petites femmes – comme au début du 1er pour les *marins* – chantent d'abord à la *cantonnade* et entrent aussi par la *droite* en scène. Bref, il y a là une analogie trop grande et je ne puis établir ma musique qu'à la condition de savoir si vous tenez à ce qu'elles entrent comme au 1er acte, ou (quitte à modifier facilement, je crois, la mise en scène et à fourrer Hylas dans un recoin où elles ne le verraient pas tout d'abord) si vous ne voyez pas d'inconvénient à ce qu'au lever

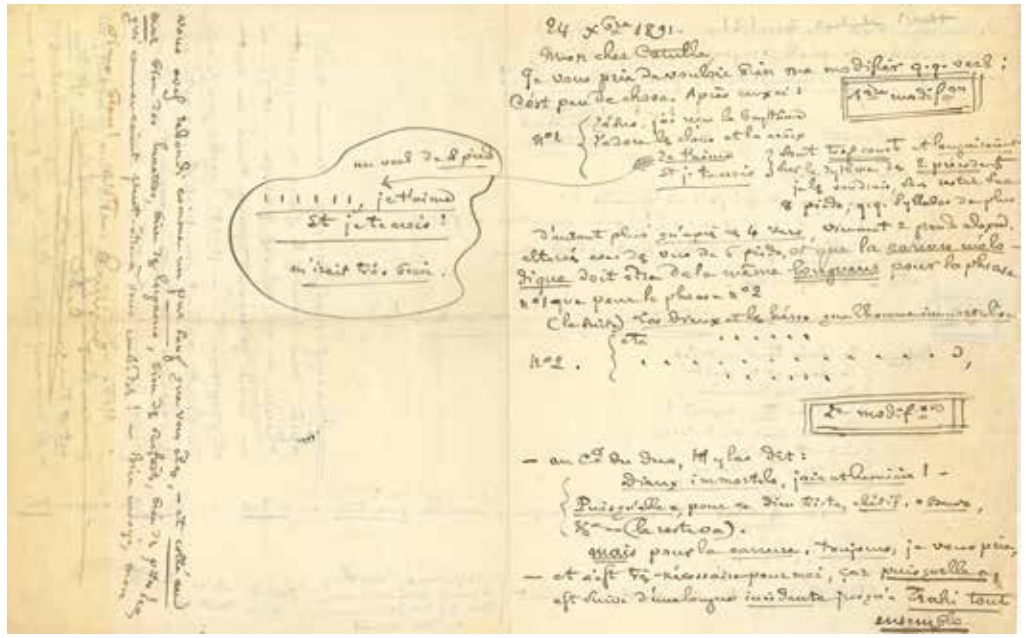

193

du rideau mes petites femmes soient en scène ou y arrivent *presqu'immédiatement*. – — Dans l'un ou l'autre cas, ma musique *ne peut être la même*, il faut donc *que je sois fixé*. Puis ça ne sort jamais bien, ces chœurs dans la coulisse»... – *[Paris, vers le 13 novembre]*. Il part le soir pour Munich.

[La Membrolle] 24 décembre 1891. Il demande la modification de trois passages numérotés. D'abord quelques vers, qui «sont trop courts et languiraient sur le rythme des 2 précédents»; il en donne le rythme. Puis pour le rôle d'Hylas au début du duo, il prie «de vouloir bien me composer un vers de même nombre de pieds (ou pas), ça m'est égal, que le 1er *Dieux immortels! joie et lumière!*»... Enfin pour Briséïs, il voudrait «4 vers *très chauds*», dont il donne la coupe.... «j'en ai un besoin pressant pour tenir au net et proprement la *part. d'orch. que je mène de front*, autant que possible, excepté pour les passages que je puis tenir à vous jouer pour être tout à fait fixé. [...] Si vous aviez lâché un peu le vers pendant q.q. années, vous avez rebondi comme un *pur sang* que vous êtes, – et *collé au mur* bien des lunettes, bien des lorgnons, bien des surfaits, bien des pètes secs qui commençaient peut-être à vous embêter!»...

[La Membrolle] 24 mars ***1892***. Il revient de Nice malade: «on m'a collé à un régime qui m'oblige à ne pas bouger de la campagne [...] Je n'ai pas besoin de vous dire que cette malencontre a, au surplus, son bon côté, c'est de ne pas perdre une minute, et de travailler d'arrache-pied aux grands tra-la-la du milieu et de la fin du second que je pourrai vous lire en juillet»... – *Paris 28 avril*. Il viendra «pour causer *Briséïs* et concert. Prière de donner q.q. instants à votre vieux admirateur»...

[Paris] 20 septembre ***1893***, au sujet de ***Gwendoline*** à l'Opéra: «Quel jour lisez-vous le livret, jeudi ou samedi? j'y veux être. [...] il faut absolument que nous ayons des hommes plus chouets que ceux que nous avons actuellement; *notre œuvre doit avoir une* interprétation de premier ordre, il nous faut le dessus du panier de ce qu'il y a à l'Opéra; [...] c'est un triomphe que nous devons avoir; vos vers sont délicieux, ma musique est belle, il y a de quoi révolutionner Paris»... – *[13 novembre?]*. «*Gwendoline* va, peut-être, très probablement (succès immense, hier soir!!!) entrer en répétitions d'ici 3 semaines, et je n'ai pas envie du tout de me crever le bedonard pour écrire un ballet, si court fût-il, sur des coins de table, à la galope. [...] quant à avaler les croches avec cette rapidité, c'est contraire tout à fait à ma santé. [...] j'ai déjà assez de motifs de me faire du mauvais sang dans la vie, sans me coller, par surcroît, une besogne accélérée qui m'étriperait sans me rendre millionnaire»... – *12 décembre*, après une conférence de Mendès. «Ce qui nous a beaucoup touchés, tous les deux, c'est que chaque fois que vous avez eu à parler de moi, vous avez été très bon pour moi, vous avez toujours dit que j'étais un grand musicien: et cela en phrases éloquentes et vibrantes qui font que nous sommes vraiment touchés et que nous remercions cordialement le grand poète et le subtil romancier que vous êtes, avec lequel j'ai tant travaillé!»...

On joint: – 2 L.A.S. à Gaston de Bar (neveu et secrétaire de C. Mendès), 24 juin 1888 et 7 juillet 1892, dressant la liste des œuvres de Mendès et de celles qui lui manquent et qu'il voudrait avoir (1 p. in-8 et 4 p. in-12, une enveloppe; *Correspondance* 88-63, 92-81); – 4 l.a.s. d'Alice Chabrier à Catulle Mendès, 1888-1896, concernant *Gwendoline* et *Briséïs*; plus une lettre écrite en son nom par W. Enoch pour l'exécution de l'acte de *Briséïs*; – 3 l.a.s. de Marcel Chabrier, dont une annonçant à C. Mendès la mort de son père (13 septembre 1894)

194.
Emmanuel CHABRIER. 3 MANUSCRITS MUSICAUX autographes pour ***Idylle***, [1888] ; 1 page oblong petit in-4 chaque.

800/1 000 €

Idylle est la première pièce de la ***Suite pastorale***, orchestration de quatre des *Pièces pittoresques* créée à l'Association artistique d'Angers sous la direction de l'auteur le 4 novembre 1888.

Ces trois manuscrits sont des collettes autographes que Chabrier avait écrites pour être collées sur des parties d'orchestre établies par des copistes, et dont elles ont été plus tard découpées.

Il s'agit ici des parties de «1ers Violons, 3e pupitre», *All° non tanto*, avec 16 mesures en petites notes des échanges entre flûtes, hautbois et clarinette avant l'entrée de ce pupitre ; et des «2ds Violons, 3e pupitre», et «4e pupitre», avec ces mêmes 16 mesures, et les 5 premières mesures de ces pupitres.

En tête, authentifications de Pierre Cornuau.

195.
Emmanuel CHABRIER. 3 L.A.S., 1888-1889 ; 3 pages in-8 ou in-12, une adresse.

300/400 €

[La Membrolle] 18 juillet 1888, à un «cher et jeune collègue», le remerciant de son «sincère et cordial souvenir. — De la part des jeunes*, ces petits mots-là me touchent très directement. * Les vieux, du reste, ne m'écrivent rien du tout. J'écope absolument de ce côté-là». – *18 juillet 1888*, à Paul VIDAL. «Merci, mon petit Vidal, de tout cœur. Je sais que tu m'aimes bien. Travaille ferme et soigne-toi, ça peut très bien se concilier, – et arrive à l'automne avec du superbe orchestre»...

[Paris] 4 janvier 1889, à Henry LAURENT : «Il y a un siècle qu'on ne s'est vu. Venez donc mercredi prochain, avec la chère Mme Laurent, manger la soupe, en veston, EN ARCHI-VESTON, avec nous et 2 de nos amis, total 8. Histoire de fumer une simple pipe et de bavarder au coin du feu»...

196.
Emmanuel CHABRIER. 8 L.A.S. «Emmanuel» ou «Emml», La Membrolle mars-juillet 1889, à SA FEMME Alice ; 24 pages la plupart in-8, une enveloppe (qqs. légères fentes aux plis).

1 500/2 000 €

Belles et amusantes lettres à sa femme sur sa vie à La Membrolle pendant la composition de *Briséïs*. [*Correspondance* 89-19, 58, 60, 67, 68, 72, 73]

[Bordeaux] Mercredi [13 mars]. Séjour à Bordeaux pour un concert de ses œuvres, avec des airs du *Roi malgré lui* chantés par Rose Delaunay et Frédéric Boyer : «je leur fais répéter ce soir la *Chanson tzigane*, *l'entrée du Roi*, & le *duo des Gondoles*. [...] Ce soir, j'irai passer un moment au *Tribut de Zamora*, une roustissure du père Gounod [...] demain, à 8 h. ½, répétition au théâtre de tous mes morceaux»....

[La Membrolle] Jeudi matin [20 juin]. Amusant récit d'une noce villageoise... «Gayet et moi sommes les témoins du marié ; nous aboulons nos noms, prénoms, âges et qualités ; après le *pas de l'écharpe* dansé par le maire et l'instituteur qui lui sert de secrétaire, on se reprend le bras et en route pour l'église ; [...] sur la demande du marié, je me précipite sur un bout d'harmonium ; entrée! – Je lâche quelques nouveaux accords à *l'Offertoire*, à *l'Élévation*, et à *l'Agnus*. Entre temps, le père de la mariée, qui est chantre, et un autre bonhomme, père, celui-là, de la fille à *Nanie* Chenesseau, ton ancienne amie, chantre aussi, gueulaient des Kyrie assortis. À la fin, j'ai joué encore un petit n'importe quoi ; il se faisait midi et de plus en plus chaud. – On avait faim et encore plus soif. – 70 à table [...] À 3 h. *danse*, jeu de boules, billards &a ; j'ai *dansé* comme un pantin *jusqu'à 8 h*. du soir. J'étais infatigable! [...] À 8 h. ½, dîner ; *100 personnes* ; des gueules à tout casser, des vieux comme on n'en voit qu'à la campagne ; les petites ont rechanté leurs romances aux petits oiseaux [...] À 11 h ½, on est allé redanser. J'ai rebondi comme un jeune jaguar sur mes danseuses»... – *23 juin*. «C'est la Fête-Dieu, et le coup des reposoirs. [...] Enfin, il fait du soleil ; c'est toujours ça! *car il est bon de te dire* que nous avons écopé, il y a 4 jours, d'un orage épouvantable ; la route, devant la maison, n'était plus qu'un torrent furieux, charriant des arbres entiers, des charrettes, des bestiaux et des volailles, des machines à battre le blé, sans compter une grande quantité de femmes, d'enfants et vieillards, parfaitement noyés et plus ou moins dépouillés de leurs vêtements. C'était un horrible spectacle. Moi, de mon bureau, je me foutais de ça. [...] Dans q.q. instants, la fanfare de la localité annoncera l'arrivée du très-saint Sacrement et la petite fête suivra son cours». Il filera à Bayreuth le 19 juillet ; «le 5 août, je suis de retour et nous partons pour Cusset. A la fin d'août, retour général à La Membrolle, jusqu'en 8bre. En 8bre, je *rentre à Paris avec vous*. J'en ai assez de rester seul. J'ai un truc pour ne pas être embêté à Paris»... – *Dimanche [30 juin]*. Intsructions et recommandations financières. – *Mardi [2 juillet]*. «Ta mère t'écrira pour les coings. Mais il faut reconnaître que l'ouvrier est un être incompréhensible : il boit de l'eau de vie, ça lui fait du mal ; s'il boit du lait, ça ne lui fait pas de bien ; il vaut mieux ne pas être ouvrier». Nouvelles diverses... –*5 juillet*. Plaintes sur ses fils : «En voilà deux malheureux paresseux qui peuvent se vanter de m'en donner, de l'ennui! Je vais les prendre en grippe, sûrement. Quand ce grand lâche de Marcel comprendra-t-il tous les sacrifices que l'on fait pour lui et tous les embêtements qu'il me crée, en allant relancer les uns et les autres à son triste sujet! C'est navrant! [...] Oh! ces 2 flémards, ces 2 propres à rien à l'engrais me dégoûtent absolument. – C'est fort triste d'avoir à parler ainsi de ses enfants»... – *Samedi [6 juillet]*. «Jamais de la vie je n'ai voulu donner le bras à Angèle. Ce serait idiot. Je reste pour ne pas froisser ta mère, mais ça m'embête. Je donne le bras à Made Grandin, M. Sérée le donne à ta mère et M. Froget à sa nièce. Et je file le lendemain. – N'en inventez pas plus qu'il n'y en a ; c'est bien assez comme ça. – Ah! fichtre! hier, à déjeuner, j'ai voulu hasarder timidement que Jean (qui s'est acheté un chapeau haut de forme de 18 F qu'il ne mettra plus jamais) aurait bien pu se marier en chapeau de feutre rond qui lui aurait servi par la suite... Ah! je t'assure que je n'étais pas frais ; la grand'mère m'aurait avalé ; elle m'a fait cette réponse épique : *Eugène* portait bien de grands chapeaux, et vous, vous vous êtes bien marié en grand chapeau!!! – *On ne répond rien à ça*. Et je me suis tu afin de ne pas hurler!»...

Strasbourg [18 juillet 1889], voyage en train vers Bayreuth. «Je viens de faire un kaka splendide. – Toute la nuit s'est passée glaireusement, à côté d'un enfant de 18 mois qui gueulait comme un âne ; sa mère lui collait d'énormes claques sur les fesses, son père le menaçait de la gendarmerie»... Etc.

197.
Emmanuel CHABRIER. L.A.S. «Ton papa Emmanuel», La Membrolle 13 juin 1889, à son fils Marcel ; 3 pages in-8 (petite fente réparée).

400/500 €

Amusante lettre à son fils pour l'inciter à travailler. [*Correspondance* 89-56]

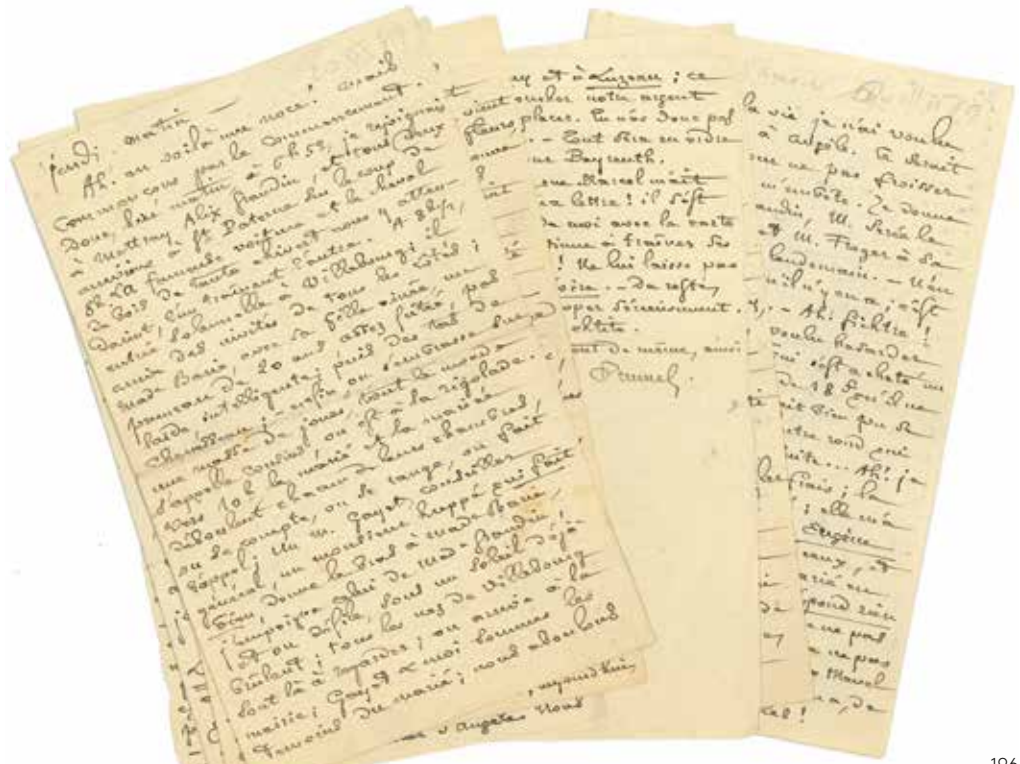

«Certes, je suis heureux de voir que tu es galant auprès des demoiselles ; la femme est créée et mise au monde pour recevoir nos hommages et être aimée ; ça, c'est convenu. Mais pour le moment, il ne faut pas que *l'un* empêche *l'autre*, et l'autre, c'est l'examen, c'est l'entrée en seconde ; c'est *là* que doit surtout porter ta galanterie. Si tu veux me faire grand plaisir, sois insinuant auprès de la version latine, tendre avec le thème latin, plein de délicatesse pour la version grecque ; mets-toi à deux genoux devant l'Histoire et envoie des baisers à la Géographie ; sois courtois envers le calcul et plein de feu auprès de la Narration. Pour le quart d'heure, tâche d'oublier les petites Tubrink et souviens-toi que si tu veux plus tard être libre, tu as encore 3 ou 4 ans à ne penser qu'à tes études. – Tu comprends que nous sommes enchantés que l'on te trouve gentil, – mais mon devoir est de te rappeler au tien encore et toujours»... Suivent quelques cancans...

198.
Emmanuel CHABRIER. 4 L.A.S., 1889-1890 ; 4 pages in-8, et 1 page et demie in-4 (plis réparés au scotch bruni).

500/600 €

Paris 21 janvier 1889, à Edmond LOCKROY (l.a.s. jointe de Lockroy), au sujet de sa «pauvre *Gwendoline*, que j'aime tant», en le priant d'intervenir afin qu'on la mettre en répétitions. «Oh! ces antichambres pleines de redingotes, brrr!.. Toutes ces têtes qui vont et viennent, ruminant leurs petites affaires, préparent des phrases, avant d'entrer dans votre cabinet, mon Dieu! c'est horrible»...

La Membrolle 22 juillet 1890, à Alice LOCKROY, félicitations de la «bonne nouvelle» (fiançailles de sa fille Jeanne Hugo avec Léon Daudet).

Au ténor Maurice BAGÈS. – *9 février 1889*, au sujet d'une répétition. «Je sais que tu m'es dévoué tout plein»... – *La Membrolle 26 juin 1890*, au sujet de l'examen d'entrée à La Flèche que doit passer son «petit bougre d'André» : «Reçu avec *passable* et *à la faveur*, pour être agréable à son pauvre père, – ça me suffira. Et puis qui peut savoir ? si plus tard ?... à 10 ans, Napoléon était très-ordinaire, et depuis en voilà un qui a balladé son glaive un peu partout, – quelle carrière, mon ami, et quelle différence d'existence avec le père FRANCK qui passe sa journée sur des impériales d'omnibus et ses nuits à écrire des choses superbes. [...] Si, dimanche, tu allais canoter avec des filles de mauvaise vie ou si tu étais embrigadé, dans la haute, pour une Parsifaliana intime et parfumée, viens lundi matin [...] As-tu mes *romances*, cochons, canards, dindons &a ?»...

199.
Emmanuel CHABRIER. MANUSCRIT MUSICAL autographe, [fin 1889] ; 2 pages in-fol. au crayon.

1 500/2 000 €

Intéressante page d'esquisses pour deux de ses célèbres mélodies.

Ce feuillet de premier jet au crayon, sur papier à 32 lignes, rassemble en effet deux ébauches de mélodies, et d'abord ***Les Cigales***, sur un poème de Rosemonde Gérard, extrait de son recueil *Les Pipeaux* (A. Lemerre, 1889), avec la ligne de chant (seul l'incipit des paroles : « Le soleil est droit sur la »… a été noté, et plus loin « qui chante »), et l'accompagnement. Cette première esquisse a ensuite été biffée de quelques traits de crayon. Au bas de la feuille, ligne de chant d'une autre mélodie sur le poème *Printemps* tiré du même recueil : « Sous le dôme des buissons verts, Dans les petits sentiers couverts, Les doux mimosas entr'ouverts Levaient la tête Et leurs parfums délicieux Qui montaient légers vers les cieux Donnaient au bois silencieux Un air de fête ! ». Chabrier reprendra cette même ligne mélodique dans ***L'Île heureuse*** sur un poème d'Ephraïm Mikhaël.

Au verso, esquisse d'une ***Romance*** pour violoncelle et piano en si bémol majeur à 6/4 (23 mesures) ; en tête, Chabrier a noté « à garder ».

On joint une esquisse de mélodie de jeunesse sur les paroles « Je ne connais pas mon époux, mais d'avance je suis fidèle »… (8 mesures), avec, au bas de la page et au dos, des ébauches de pièces pour piano.

200.
Emmanuel CHABRIER. 6 L.A.S., février-octobre 1889, à divers ; 9 pages in-8 ou in-12, une enveloppe.

800/1 000 €

Paris 25 février, à Mme Émile Japy. Il lui signale sa saynète *L'Éducation manquée* : « Cette bluette a été représentée, il y a q.q. dix ans, dans un Cercle, et jouée par Mesdes Jane Hading, une autre jeune personne dont le nom m'échappe, et Morlet. – Ça n'a été joué que cette fois-là, et devant des hommes. […] Ce n'est pas excessivement rigide, c'est moins collé-monté que du Viennet, ça a moins de tenue qu'un excellent *Tantum ergo*, mais je crois néanmoins que sur le coup de 11 h. du soir, dans un salon très parisien, on doit pouvoir risquer ça »…

La Membrolle 15 avril, à Adrien Sourget, sur les compositions musicales de Mme Sourget : « La *rêverie* pour chant est un modèle de grâce mélodique. Ce chant, amoureusement chaste, se développant, large et simple, sous un dessin rhythmique continu […] J'ai vivement apprécié également le morceau de piano, écrit en véritable pianiste-compositeur »… – *19 mai*, au chef d'orchestre Gabriel Marie. « Camarade, Tu es un amour d'avoir pensé à ton sacré Chabrier et je te remercie bien fort. Mais tu sais, 1° je ne puis rien faire sur des coins de table, à la galope, un rien me prend du temps et 2° je suis tellement enfoncé dans *Briséïs* et il faut tellement que j'avance un peu cette rude besogne que je ne me sens pas le courage de lâcher cette pauvre enfant (qui sera très gentille, tu verras). Toutefois, j'espère, je compte bien que tu vas te faire confectionner chez les Enoch un solide baluchon de mes histoires à orchestre et que tu me feras gagner q.q. maravédis chez le beau Souchon avec *España*, la *Danse Slave*, la *Fête Polonaise* et *Habanera* ; en collant ces quatre morceaux sur des tas de programmes, il y aura peut-être de quoi acheter aux enfants une paire de souliers double-semelle pour passer l'hiver 89-90 ». Il va déclarer « la *Danse Villageoise* et la *Marche Joyeuse* (qui ne sont pas gravées), et tu me joueras ça avec délicatesse ». Il s'est brouillé avec Enoch : « j'ai eu le toupet de vouloir augmenter – oh ! très légèrement – mes prix »… L'adresse sur l'enveloppe est mise en **musique**.

Karlsruhe 31 mai. « Triomphe pour *Gwendoline*. – Mottl et son orchestre admirables, ainsi que Mlle Mailhac »…

Paris 6 octobre, à Victor Souchon (directeur de la Société des Auteurs et Compositeurs), demandant un double du relevé de janvier. – *[18 octobre]*, à Raoul Ponchon, regrettant de l'avoir manqué : « Je suis furibard »…

201.
Emmanuel CHABRIER. L.A.S., [Mettray] 17 mai 1889, à Raymond Bonheur ; 1 page in-8, enveloppe.

250/300 €

Il lui signale la notice dans le programme du concert Lamoureux du 23 mai à l'Exposition [où on donnera *España*]… « Le catalogue, assez restreint du reste (m'étant mis très tard à la musique) de mes ouvrages y sera, je crois mentionné. Enfin, en dehors de ce que vous trouverez sur ledit programme, j'ai composé, comme tout le monde, pas mal de romances et un recueil de morceaux de piano (*Pièces pittoresques*), 3 valses à 2 pianos, — plus les 2 pièces pour orch. de l'autre jour, à la Nationale [*Prélude pastoral* et *Marche française*] »…

202.
Emmanuel CHABRIER. 4 L.A.S. « Emmanuel » ou « Emml », février-juin 1890, à sa femme Alice ; 7 pages in-8, une enveloppe.

600/800 €

[Karlsruhe] vendredi [28 février], pour ***Le Roi malgré lui***. « Répétition extraordinaire ! – Ce sera parfait. Hier soir, souper chez la pauvre Mailhac qui ne savait que faire pour nous bourrer comme des canons. […] Ce soir, je vais, avec Mottl, chez le Chambellan du grand duc passer la soirée ; c'est probablement le prélude du fameux rendez-vous au palais »… Il a joint le carton d'invitation à la soirée du Freiherr von Marschall. – *Dimanche [2 mars] 4 h*. « Dans 2 heures, ma petite maman, va se livrer la grande bataille !!! […] Ce matin, nous avons tous déjeuné ensemble et bu à la santé de la pauvre chetite qui n'est pas là ! Maman, je t'aime bien. […] Mercredi, à Bade, 2e du *Roi* ! […] Demain, je vais faire un tour à Mannheim avec Enoch »…

[La Membrolle] Dimanche 27 avril. Problème de clefs. « Ta sœur a écrit ce matin ; elle dit qu'elle ne comprend pas que je t'aie laissée partir seule, sans bonne, que c'est imprudent de coucher dans ce grand appartement, bref que j'ai eu tort ; et ta mère a fait chorus ; elle a manqué m'avaler à déjeuner ». Quant à la nouvelle bonne, « elle me fait l'effet d'une princesse qui cirera les bottes mollement et pour qui les montées et descentes à la cave constitueront une scie patriotique. Puis, pas pour 2 sous de cuisine ! Il nous faut une bonne à tout faire ; des muscles belges ou luxembourgeois ; mais les Tourangelles ne sont pas généralement de ces grosses dondons à poigne qui conviennent à la maison »…

Paris 30 juin. « Hier, après le déjeuner, chez Catulle, il y avait quelques amis : j'ai joué le 1er acte de *Briséïs* : Catulle pleurait et Raphaël, son fils, en larmes aussi, disait qu'il ne connaissait que deux musiciens, sa mère [Augusta Holmès] et moi. – Enfin, je crois que c'est très bien, ce 1er acte »…

203.
Emmanuel CHABRIER. 4 L.A.S. « Emmanuel » ou « Mavel », La Membrolle juin-août 1890, à Mlle Annette Delaire, « Nanine » ; 10 pages in-8, 2 enveloppes.

800/900 €

Affectueuse correspondance à sa chère Nanine. La servante des Chabrier, Annette Delaire, qui avait vu naitre Emmanuel, fut pour lui comme une seconde mère ; frappée d'une attaque de paralysie en juillet 1889, elle est installée dans la Maison Saint-Joseph à Arcueil, ou elle mourra en janvier 1891 ; Chabrier va lui adresser régulièrement des lettres touchantes, pleines de tendresse et d'humour, qui sont une amusante chronique de La Membrolle. [*Correspondance* 90-81, 84, 92, 96].

– *20 juin*. « Ah ! ma petite Nanine, qu'il fait donc chaud ! Je sors du jardin ; nous avons, avec André, fait une séance de sécateur, comme tous les jours et nous avons donné aux chardonnerets une grosse branche d'une herbe qu'ils aiment beaucoup mais dont j'ignore le nom et j'ai cru qu'ils allaient s'avaler tous les deux : ils étaient furieux, ils ouvraient des becs, il fallait voir ! c'est comme beaucoup d'entre nous, pour bouffer ça se ferait tuer et, du petit au grand, c'est toujours l'éternelle loi de nature, à qui sera le plus fort, et ôte-toi de là, que je m'y mette ! » Amusant récit d'une noce campagnarde : « tout ce monde est parti de chez le papa, […] ça figurait un long serpent tout le long du village ; il y avait là des chapeaux haut de forme qui devaient dater de Louis-Philippe et qui se cramponnaient sur des têtes d'horribles vieux avec des redingotes et une blouse bleue par-dessus […] deux bonshommes sont montés près de l'harmonium et ont gueulé d'une façon tellement cocasse que tout le monde rigolait ; jusqu'au curé qui est parti d'un tel éclat de rire qu'on ne pouvait plus l'arrêter »… Etc. – *23 juin*. « Ce matin, on a fait de la confiture de fraises, et au dessert, André s'est léché les babines avec le déchet, tu sais. – Hier soir, assemblée de Mettray, mais c'était idiot »… – *24 juillet*. « Ma petite Nanine, C'est aujourd'hui ta fête et la grand'mère et la maman et André sont en train de te confectionner un petit bouquet, que tu recevras, je pense, avec cette lettre. Pour moi, Ste Anne, c'est toi, je n'en connais pas d'autres et nous espérons que la pauvre jambe ira mieux ». Il doit aller à Paris pour le mariage Wilder. « Marcel viendra avec les Enoch te voir dimanche, dans l'après-midi probablement. Nous viendrons avec la maman dans le courant de la semaine : ça te surprendra, ma pauvre vieille ! »… Alice Chabrier et sa mère Mme Dejean ont ajouté quelques lignes. – *4 août*. À la fin de la lettre écrite par ses fils Marcel et André, Chabrier a ajouté : « Ah ! j'ai passé la plume aux petits pour aujourd'hui ! – Je ne la leur prends que pour te dire que tu sais bien que je t'aime de tout mon cœur ainsi que toute la maisonnée ! »

204.
Emmanuel CHABRIER. 4 L.A.S., 1890-1893, à divers ; 7 pages in-5 ou in-12 (qqs lég. fentes).

700/800 €

Belle lettre sur ses mélodies.

La Membrolle 21 avril 1890, à un ami, proche de l'éditeur Georges Charpentier : « Vous voyez un compositeur navré de rater la belle soirée Charpentier […] Mais je suis ici en plein travail ; je ne me sens pas le courage, je n'ai pas le temps de me fourrer en wagon (pensez, c'est demain !) pour une soirée, si étonnante soit-elle, et après ça refiler dare dare. Massenet n'hésiterait pas ; mais c'est un maigre ; moi, je bedonne, je suis très pot-au-feu (que je n'aime pas) et quand je suis là dans mes pantoufles et mes pensers !, c'est une affaire d'état, le diable ne me ferait pas démarrer. […] J'ai une petite suite de *volailleries* que j'ai effectivt mises en musique […] Il y a *les cigales*, *les gros dindons*, *les petits canards* et *la pastorale des cochons roses*. J'ai, en préparation, *la valse des veaux*, *Les jeunes pintades* &a ; les paroles sont jolies comme tout. Vous pensez bien que je ne viens pas m'expatrier ici pour détacher de mon cerveau la *Valse des veaux* ; je fabrique, hic et nunc, de plus hautaines musiques ; mais ces petites bougreries me sont bien payées et restent suffisamment artistiques pour que je les signe ; c'est assez soigné. Bref, Mily [Meyer] chante les *petits canards*, mais elle ne les chante pas comme je le voudrais ; ça la change, c'est difficile, elle serre ses petites fesses en disant ça ; de plus, les accompagnateurs sabrent ça et l'on n'y comprend rien ; si j'étais là, ce serait une autre affaire. *Mais*, *Fugère* dit supérieurement les *cochons roses* qui sont très-amusants et Piffaretti, de l'Op. com., l'accompagne très proprement. […] Quand on chante les *Cochons roses*, il faut avoir un succès fou, sinon j'ai l'air d'un imbécile d'avoir fait ça »…

Nice 25 février 1892, à Mme Georges Charpentier. « Nous partirons de Nice dans le courant de la semaine prochaine. J'espère donc pouvoir accepter votre aimable invitation pour dimanche 6 mars »… – *30 mai 1893*, à Georges Charpentier, le priant de lui réserver le nouveau roman des *Rougon-Macquart* : « Sois assez gentil pour prier le grand maître Zola de me placer en 1ère page une bonne dédicace et sa superbe signature »…

La Membrolle 17 mai 1890, à Édouard Lalo. Il aimerait beaucoup avoir la partition de *Namouna* : « Allons envoyez ça à ce pauvre diable de Chabrier qui vous gobe tant comme homme et comme artiste ! » Il se moque de Benjamin Godard, qui a commandé chez Barbedienne son buste en bronze pour l'offrir aux critiques : « c'est le buste même du jeune maître, grandeur extra-nature, hydrocéphalesque »…

205.
Emmanuel CHABRIER. 7 L.A.S. « Emmanuel » ou L.A., 1891-1892, à sa femme Alice ; 21 pages in-8, 4 à en-tête *Casino du Mont-Dore*, une enveloppe

1 000/1 200 €

Lettres à sa femme sur sa cure au Mont-Dore et ses ennuis financiers. [*Correspondance* 91-36, 57, 72 (et 2 l. inédites) ; 92-8]

*[La Membrolle] 9 mai **1891***. « Oui, à côté de choses très sensées que tu dis et fais souvent, tu me lâches parfois des bourdes si énormes que je bondis comme un fauve. Mais, ça n'a pas d'importance, maman ; il faut s'user comme on est, et se raccrocher aux milliers de branches affectueuses qui nous relieront toujours et pour toujours. Elle le sait bien, la petite femme. – Mais notre existence est si tourmentée, et il y a si peu de foin au râtelier ! que veux-tu, on ne sait plus ce que l'on dit, ou plutôt, on va trop loin, car il y a tant à dire ! Si je ne te dis pas de venir, c'est parce qu'il a été convenu que tu ne bougerais pas de Paris ce mois-ci ; sinon ce n'est pas sérieux : argent dépensé, Marcel livré à lui-même pendant 4 à 5 jours, car si tu venais je te garderais le plus possible, nous ne devons pas le faire […] Enfin, comme état général je suis mieux, mais aussi quel changement de régime ! Pour ce que tu sais, les chauds et froids me sont pernicieux, les courants d'air, les portes ouvertes, tout ça est odieux »… Il doit faire examiner ses yeux. Il se plaint de ses fils… – *16 juillet*. Il se plaint à nouveau de ses yeux : « ce

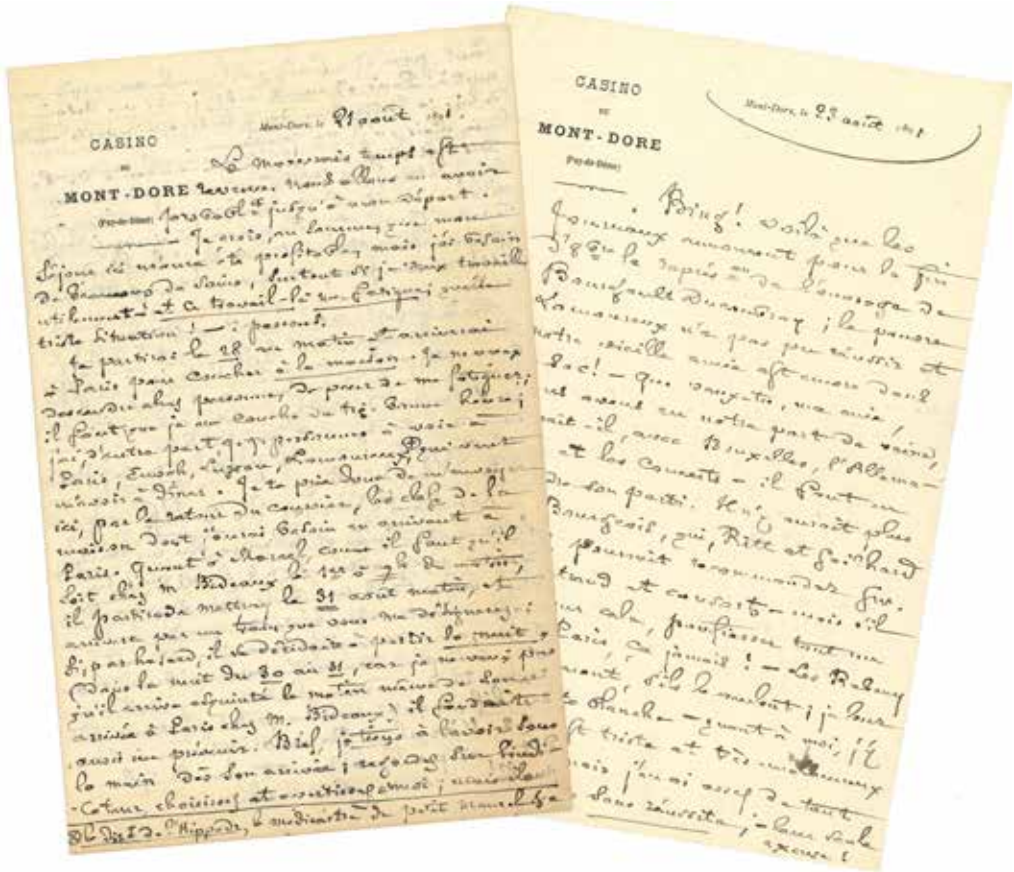

205

ne sont pas des lunettes qu'il me faut, ou du moins, ce n'est pas suffisant. Mon œil *se renfonce*, il n'y a pas à dire, et les paupières ont une tendance très marquée à ne pas *obéir* comme il le faudrait »…

Mont-Dore 21 août 1891. « Je crois, en somme, que mon séjour ici n'aura pas été profitable, mais j'ai besoin de beaucoup de soins, surtout si je veux travailler utilement – et ce *travail-là me fatigue* »… Il a « l'honneur de renifler, chaque matin, la vapeur, avec Lassalle et les Reszké, tout le gratin barytonnant »… On doit chanter *Le Roi malgré* lui à Toulouse en janvier. « C'est Renaud [Raynaud] et Marcel qui ont enlevé ça avec le Conseil m^el^ ; car il y a un nouveau directeur ; le traité est signé, Costallat m'a confirmé la nouvelle ». – *23 août*. Les journaux annoncent qu'on va représenter l'opéra de Bourgault-Ducoudray : « le pauvre Lamoureux n'a pas pu réussir et notre vieille amie [*Gwendoline*] est encore dans le sac ! […] c'est triste et très malheureux pour moi, mais j'en ai assez de tant de platitudes *sans réussite* »… – *24 août*. « Et l'on joue *Lohengrin* le 4 7^bre^ probablement, et Lamoureux m'a dit qu'il comptait sur moi pour assister à la première ! »… – *27 août*, à Marcel, « à faire lire à ma petite femme ». Instructions pour son retour : « il est plus sage, plus commode que tu viennes avec Mariette qui, après tout, me fera mon pot-bouille sans fatigue pour la maman. – C'est égal, si j'avais écrit à ta pauvre mère de venir, mon Dieu qu'elle aurait été contente ! Ah ! ravoir son loup ! Je t'en souhaite une comme elle, mon pauvre petit ! […] Mon Dieu ! Du repos, du repos, qu'on me foute donc un peu de repos ! »…

15 janvier 1892. Soirée chez Luzeau ; problèmes pour ouvrir la malle ; courses pour trouver Catulle Mendès : « je fais la chasse à Catulle » ; retrouvailles avec Marcel ; etc.

206.
Emmanuel CHABRIER. 5 L.A.S., février-décembre 1891, à divers ; 6 pages in-8, une adresse.

700/800 €

Paris 8 février, à Mme Robert : « Je vous prie de vouloir bien, en venant mardi, me régler les cinq leçons déjà données à Mlle Robert »… – *19 avril*, à Henri Lavedan. « J'aurais 2 mots à vous dire, urgents, importants peut-être. Seriez-vous homme à me donner rendez-vous – chez moi – si vous le voulez bien (je vous montrerai pour la peine q.q. jolies toiles) »…

La Membrolle 30 mai, à l'éditeur Félix Mackar. « Ah ! Ce n'est pas d'hier que nous nous connaissons, il y a q.q. jolis 30 ans – et même mieux que ça, car j'arrivais en potache, changer ma musique, chez Brandus – et ça n'a pas changé –, je vous vois encore, dans ce même magasin, au fond, à droite ; – il y a bien longtemps que je n'y ai plus fourré les pieds. Vous étiez toujours si complaisant, si aimable pour moi ! Et puis, chacun poursuit sa voie, on reste des temps infinis sans se voir, – c'est Paris, que voulez-vous ! »… – *2 octobre*, probablement à un librettiste : « les réponses catégoriques étant les meilleures, je m'empresse de vous faire savoir qu'il m'est impossible d'entreprendre une besogne quelconque avant d'avoir achevé l'ouvrage que je fais en ce moment. J'ai encore à bûcher là-dessus plus d'un an ; vous voyez que ça nous mènerait loin »… – *23 décembre*, à Armand Raynaud (chef d'orchestre du Capitole de Toulouse), au sujet de la prochaine représentation du *Roi malgré lui* : « Et quand cette débauche de contre-point, ma mie ? – Tapiau ne se hâte guère de réclamer à mes brav' éditeurs la paperasserie du *Roi*…! Par traité, il doit jouer ça en *mars*, au plus tard. Je vous en prie, et vous aussi, cher Raynaud, secouez ce pionçard et commençons les études ! »…

207.
Emmanuel CHABRIER. 4 L.A.S. et 1 L.S., 1891-1893, à M. et Mme Henri Brussel, 1891-1893 ; 8 pages in-8 et 2 pages in-12, enveloppes.

500/600 €

Paris 20 mars 1891… « Puisque vous voulez bien vous emplâtrer de mon pauvre grand dadais de fils, soyez punie par où vous avez péché ! Je vous le donne ! »…

14 avril 1891. Il n'est pas question que les garçons sortent seuls le soir… « Que Robert vienne samedi […] je verrai avec lui son petit morceau de musique ; il dînera avec nous […] nous filons en fiacre chez Erard », et on le raccompagnera…

1^er^ janvier 1892. Lettre de vœux, souhaitant le rétablissement de M. Brussel : « Enfin espérons ; si l'on n'avait pas l'espérance, ce serait à se casser la tête après les murs ! » Chabrier dit sa joie d'avoir retrouvé son fils Marcel : « je l'embrassais comme un imbécile »… Puis, à propos de son travail sur *Briséis* : « Je commence à en avoir assez de grognasser tout le temps ; je tournais en bourrique, je ne modifiais rien, on prenait un homme excellent pour l'antéchrist, ah ! ça m'embête […] La Membrolle et l'horrible
temps qu'il y fait, n'est pas le Paradis de Mahomet, mais que voulez-vous, j'y travaille tranquillement et Paris m'éreinte »… Il aimerait aller à Alger : « j'ai assez trimé dans ma vie, un peu d'*extase* ne me déplairait pas. – Hélas, où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute »…

27 mars 1893. Il voudrait emmener Robert à La Membrolle : « Je lui montrerai le salon où j'ai composé *España, la Sulamite*, *À la Musique*, *Gwendoline*, *Le Roi malgré lui*, le 1^er^ acte orchestré de *Briséis*, *la Bourrée fantasque*, les *Pièces pittoresques* p. piano, etc… J'aurai probablement une petite émotion en y entrant ! »…

30 décembre 1893 [lettre écrite par Alice Chabrier, signée par elle et Chabrier], après la première de *Gwendoline à* l'Opéra (27 décembre) : « Soirée d'hier tout à fait décisive : succès encore plus grand »…

On joint un billet a.s. au crayon, 19 février 1891 (1 p. in -8, enveloppe), à Robert Brussel.

208.
Emmanuel CHABRIER. 13 L.A.S., 1892-1894, à divers ; 20 pages formats divers, 3 adresses, une enveloppe.

1 200/1 500 €

1892. *La Membrolle 5 avril*, félicitant des amis de la naissance d'un garçon. « Je travaille au second (finale) de B [*Briséïs*] ; cet ouvrage a été interrompu parce que j'ai été un peu souffrant […] et que, pour les droits d'auteur que nous touchons l'un et l'autre, j'ai préféré au soins de la postérité celui de ma propre santé »… – *6 juin*, pour « assister à la seconde audition des *Troyens* »… Il demande qu'on n'écorche plus son nom : « Je me nomme (beaucoup le savent) *Emmanuel Chabrier* ou *Emm. Chabrier*. Pas autrement. […] Quand j'écris au prince *de Saguant*, j'écris son nom beaucoup mieux que ça, – et tout le monde y tient ». – *[Paris] 27 juin*, à la comtesse Greffulhe. Au sujet de Mlle Alba Chrétien, qui a chanté l'Épithalame de *Gwendoline*, et a été engagée à la Monnaie « où elle a chanté avec un grand succès tout l'hiver dernier. Elle est engagée à l'opéra pour la saison prochaine. – Bref, elle sait le rôle de mon cher ouvrage, et pourrait, mercredi soir, me donner la réplique »… – 30 juin, à Charles Lecocq. « C'est entendu ! Ne crions pas ! les voilà, coucou, — coucou les voilà ! Donc, chers amis, à vendredi. […] je suis devenu un vieux couche-tôt ! et tout me fait mal ! Collez-nous un bon beefteck, c'est tout ce qu'il nous faut avec un peu de bière pour ma majesté, car actuellement je suis forcer de tirer ma révérence aux vins, surtout les plus fins »… – *7 juillet*, à Marius Poncet (directeur du Grand Théâtre de Lyon, qui veut monter *Gwendoline*) : « Je serai très heureux de vous recevoir demain vendredi »… – *8 juillet*, au même : « J'ai vu M. Enoch. Je crois que l'on s'entendra »… – *23 et 24 décembre*, à ses amis André Maurel, les invitant à dîner lundi pour « manger un joli faisan, qui s'annonce très bien et promet beaucoup »… Alice Chabrier a également signé.

1893. – *3 mars*, au poète André-Ferdinand Hérold, dont il a lu « d'un bout à l'autre le délicieux volume de vers *Chevaleries sentimentales* ; il a sa *Maguelonne*, mais les autres volumes du poète lui « donnent un peu de loucherie »… – *12 mai*, à Henri Heugel, au sujet d'un projet d'édition de l'*Impromptu* pour piano : « Veuillez faire mettre, au lieu de 1868, la date de 1865, au-dessous de la dédicace de Madame Suzanne Manet. Je me souviens d'autant plus que ce doit être cette année-là que j'ai composé ce morceau-là, que nous faisions avec un de mes amis un délicieux voyage en Bretagne et qu'en arrivant à Douarnenez, en plein midi, très affamés, nous nous ruons dans le meilleur hôtel de l'endroit, où déjà 25 voyageurs se décrochaient la mâchoire ! Je distingue immédiatement parmi les convives, devinez qui ? M. et Mme Jules Massenet, qui ne perdaient pas un coup de dent ! Et aussitôt je me mis à chanter, de ma plus jolie voix de ténor léger : [**citation musicale** avec paroles du *Poème d'Avril* de Massenet] "J'en sais deux qui sont cachés, Mignonne dans vos jolis yeux !" Ce n'est pas d'hier, mais c'est toujours très joli et très frais »… – *La Membrolle 26 juillet*, à Alfred Bruneau. Il a reçu *Le Docteur Pascal*, « revêtu de la dédicace d'Émile Zola, cet homme de génie, devant lequel je reste absolument confondu d'admiration. C'est tout bonnement l'un des plus grands écrivains du siècle et de l'humanité »… – *[Paris] 29 décembre*, à Henry Bauër, le remrciant « du beau, du vigoureux article que tu m'as fait dans *l'Écho de Paris*, le lendemain de la première de ma pauvre *Gwendoline* »…

23 février 1894, [à Francis Thomé], regrettant de n'avoir pu l'accompagner au cimetière…

209.
Emmanuel CHABRIER. 2 MANUSCRITS MUSICAUX autographes, esquisses pour ***Briséïs*** ; 1 page oblong in-4 et 1 page in-fol. au crayon.

800/1 000 €

Briséïs, légende lyrique sur un livret de Catulle Mendès et Ephraïm Mikhaël, est restée inachevée par la maladie et la mort de Chabrier.

La première page donne le début de l'air de Stratoklès à la scène 4 de l'acte I (chant et piano) : « Sur le bel Olympe neigeux »… ; esquisses au dos.

L'autre page d'esquisses se rattache au début de la scène 2 de l'acte II, avec notamment un chœur : « C'est le jour de mystère »…

210.
Emmanuel CHABRIER. 8 MANUSCRITS MUSICAUX autographes ; 11 pages sur 9 feuillets de formats divers (in-fol. ou oblong in-4).

1 200/1 500 €

Ensemble d'esquisses, au crayon ou à l'encre.

On relève notamment 2 feuillets oblongs au crayon ; sur l'un d'eux, Chabrier a noté au crayon bleu « Menuet », et au crayon noir « en ré mineur Valse à 2 pianos » ; 9 mesures à l'encre pour 2 pianos ; un *Allegro Assai* pour piano à 3/4 en la, numéroté en tête III ; un feuillet au crayon dont certains thèmes sont encadrés au crayon bleu avec la mention « bon » ; 8 mesures pour piano et violoncelle (?) en ré bémol ; un grand feuillet d'esquisses au crayon pour des airs d'une œuvre lyrique, et le thème d'une « Bourrée » encadré au crayon bleu ; 16 mesures à l'encre d'une pièce pour deux pianos ; etc.

211.
Emmanuel CHABRIER. 9 partitions imprimées, dont une avec corrections autographes ; la plupart avec couverture illustrée ; in-fol. (quelques légers défauts, dont dos renforcés).

800/1 000 €

Exemplaire d'épreuve de la mélodie ***Les Cigales***, avec corrections autographes aux crayons noir ou bleu, dont, à la dernière page, cette note : « gravez *angelus* en ITALIQUES (c'est prétentieux en majuscules) » ; cachet encre *Récital Engel Bathori*.

Les Cigales (Enoch & Cie, couv. ill. par H. Royet). *L'Île heureuse* (Enoch & Cie, couv. ill. par H. Royet). *Marche des Cipayes* (Mackar & Noël, couv. ill. par L. Denis). *Menuet pompeux* des *Dix Pièces pittoresques* (Enoch & Costallat).

España, suite de valses par Émile WALDTEUFEL (Enoch & Cie, couv. ill. par Chéret). *España*, arrangée pour chant en duo et piano par Émile LOUIS (Enoch & Cie, couv. ill. par Chéret). *Le Roi malgré lui*, suite de valses par Pierre MULLER (Enoch & Costallat, couv. ill. par Chéret). *Joyeuse Marche*, transcription facile par Ernest Alder (Enoch & Costallat, couv. ill. par Chéret).

212.
[**Emmanuel CHABRIER**]. *Catalogue de tableaux, pastels, aquarelles, dessins… composant la collection Emmanuel Chabrier…* (1896) ; brochure in-8 (21,5 x 11,5 cm).

300/400 €

Catalogue de cette magnifique collection d'art, vendue à l'Hôtel Drouot le 26 mars 1896 par Me Paul Chevallier, et l'expert Durand-Ruel ; préface d'André Maurel. On relève *Les Moissonneurs* de Cézanne, 7 tableaux de Manet (dont *Un bar aux Folies-Bergère*), 7 tableaux de Monet (dont *La Fête nationale, rue du Faubourg Saint-Denis*), 2 de Renoir et 2 de Sisley.

On joint une photographie (carte postale) et un portrait imprimé par Detaille ; plus une brochure de la *Distribution solennelle des prix* à l'École Chrétienne & Pensionnat des Frères d'Ambert (où Chabrier avait été élève) le 16 août 1882.

213.
[**Emmanuel CHABRIER**]. 6 MANUSCRITS MUSICAUX autographes, dont 5 signés, donnés à Chabrier.

800/1 000 €

Ernest CABANER (1833-1881). Pièce pour piano à 6/8 (3 pages in-fol. à l'encre brune), annotée en tête au crayon bleu par Chabrier : « Manuscrit de Cabaner ».

Léo LUGUET (1864-1935). – *2 Pièces pour voix et piano* : 1 *Réminiscences* (poésie de L. Delzons). 2 *Chanson* (poésie de Catulle Mendès) (titre et 7 pages in-fol.). – *Prélude des Euménides*, partition d'orchestre, dédiée à Charles Constantin (titre et 23 pages in-fol). Toutes deux portent en haut l'indication « Pour remettre à M. Emmanuel Chabrier ».

Ramon NOGUERA BAHAMONDE (1851-1901). – *Adagio y Presto para piano*, dédié au pianiste D. Candido Peña, avec envoi : « Al inspiradisimo compositor y celebre maestro frances Mr Emmanuel Chabrier, tiene al honor de ofrecer este autograpfo, su apasionado amigo y admirador El autor Granada 24 de Enero [janvier] de 1883 » (24 pages petit in-fol.). – *Fragmento del Duo* de Tiple soprano] y Tenor en la Zarzuela (*Brenda*), avec envoi à Chabrier (8 pages oblong in-4). – *Final de la Sinfonia en mi para Orquestra*, partition d'orchestre (titre et 26 pages oblong in-4), long envoi en espagnol à Chabrier, « ilustre musico », Granada 24 janvier 1883.

214.
[**Emmanuel CHABRIER**]. 40 L.A.S. adressées à Emmanuel Chabrier, 1885-1893.

1 300/1 500 €

Bel ensemble de lettres par des musiciens, artistes, écrivains, et divers.

Charles BAÏHAUT, Émile BERGERAT, Charles BORDES, Max BOUVET, Pierre de BRÉVILLE, Alfred BRUNEAU, Cécile CHAMINADE, Ernest CHAUSSON (2), Camille CHEVILLARD, Jules CLARETIE, Victor CORNIL (2), Théodore DUBOIS, Édouard DUJARDIN, Gabriel FAURÉ (2), Augusta HOLMÈS (3), Hugues IMBERT, Antoine LASCOUX (2), Fernand LE BORNE, Catulle MENDÈS, NICOLINI, Pierre QUILLARD, Jean RICHEPIN (5), Ernest VAN DYCK, Émile ZOLA, Paul VIDAL (2), etc.

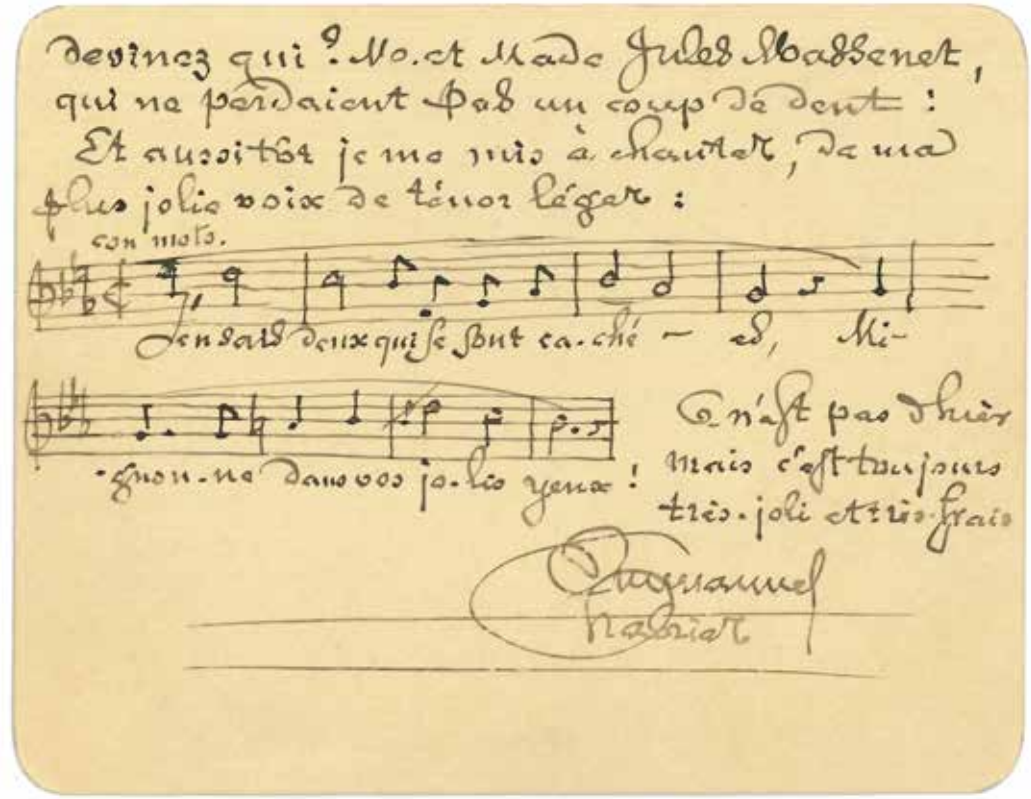

208

215.
[**Emmanuel CHABRIER**]. **Alphonsine BRETTON-CHABRIER**, belle-fille du compositeur. 10 L.A.S. et 40 lettres à elle adressées.

500/700 €

– Correspondance avec Auguste MARTIN, concernant la préparation du centenaire de la naissance de Chabrier et l'exposition commémorative à l'Opéra-Comique en 1941, avec d'intéressant détails sur les manuscrits et l'iconographie du musicien : 10 l.a.s. de Mme Bretton-Chabrier, et 16 minutes et brouillons de lettres d'Aug. Martin (1939-1944).

– Lettres de divers concernant Chabrier (plus qqs minutes de réponses), 1906-1927 : Adolphe BOSCHOT, Michelette BURANI (sur le « rajeunissement du livret du *Roi malgré lui*), Eugène CHASSAING (député du Puy-de-Dôme), Paul DIOLEZ (2), l'éditeur ENOCH (au sujet de la reprise de *L'Étoile*), G. JEAN-AUBRY, Jeanne Catulle MENDÈS (3, au sujet de *Gwendoline*), Jules PINOT (3, au sujet du livret de *L'Étoile*), ROLAND-MANUEL, Jacques ROUCHÉ (2, sur les livrets de *L'Étoile* et de *Gwendoline*), Georges SERVIÈRES, Mario VERSEPUY (2, pour un gala Chabrier au Puy), etc.)

On joint 2 l.a.s. d'Alfred BLOCH, agent de la S.A.C.D., à Auguste Martin (1941).

Conditions de vente

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur. Ces derniers disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes. Notre OVV pourra utiliser ces données à caractère personnel afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la règlementation l'impose.
Les conditions générales de ventes et tout ce qui s'y rapporte sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français (Paris). Les diverses dispositions des conditions générales de ventes sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs man- dataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant (Art. 1650 du Code Civil) et conduite en euros. Un système de conversion de devises pourra être mis en place lors de la vente. Les contre-valeurs en devises des enchères portées dans la salle en euros sont fournies à titre indicatif

DÉFINITIONS ET GARANTIES
Les indications figurant au catalogue sont établies par MILLON et les experts indépendants mentionnés au catalogue, sous réserve des rectifications, notifications et déclarations annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les dimensions, couleurs des reproductions et informations sur l'état de l'objet sont fournies à titre indicatif. Toutes les indications relatives à un incident, un accident, une restauration ou une mesure conservatoire affectant un lot sont communiquées afin de faciliter son inspection par l'acheteur potentiel et restent soumises à l'entière appréciation de ce dernier. Cela signifie que tous les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment précis de leur adjudication avec leurs possibles défauts et imperfections. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des œuvres présentées. Pour les lots dont le montant de l'estimation basse dépasse 2 000 euros figurant dans le catalogue de vente, un rapport de condition sur l'état de conservation des lots pourra être communiqué gracieusement sur demande. Les informations y figurant sont fournies à titre indicatif uniquement. Celles-ci ne sauraient engager en aucune manière la responsabilité de MILLON et des experts. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe et réclament en même temps le lot après le prononcé du mot adjugé, ledit lot sera remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.
- Selon l'article L321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication.
- Seule la loi française est applicable à la présente vente. Seuls les tribunaux français sont compétents pour connaitre de tout litige relatif à la présente vente.

Les lots signalés par « * » comportent de l'ivoire d'éléphant dont la vente est libre car antérieur au 3/03/1947.
L'acquéreur qui désire exporter l'objet hors de l'UE, devra obtenir de la DRIEE un permis d'exportation à son nom. Celui-ci est à la charge de l'acquéreur.

Les lots précédés d'un « J » feront l'objet d'un procès-verbal judiciaire aux frais acheteurs légaux de 12% HT, soit 14,40% TTC.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE
La prise en compte et l'exécution des ordres d'achat et enchères par téléphone est un service gracieux rendu par MILLON. MILLON s'efforcera d'exécuter les ordres d'enchérir qui lui seront transmis par écrit jusque 2 h avant la vente. Le défaut d'exécution d'un ordre d'achat ou toute erreur ou omission à l'occasion de l'exécution de tels ordres n'engagera pas la responsabilité de MILLON. Par ailleurs, notre société n'assumera aucune responsabilité si dans le cadre d'enchères par téléphone, la liaison téléphonique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que MILLON soit prêt à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'exposition, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.
Nous informons notre aimable clientèle que les conversations téléphoniques lors d'enchères par téléphone à l'Hôtel Drouot sont susceptibles d'être enregistrées.

Offre d'achat irrévocable :
Tout enchérisseur peut adresser à la Maison de vente une offre d'achat irrévocable pour l'achat d'un lot figurant au catalogue de vente afin de lui donner une instruction ferme, définitive, irrévocable et inconditionnelle, d'enchérir pour son compte à hauteur d'une certaine somme (quelles que soient le montant d'éventuelles autres enchères). Dans ce cadre il peut être convenu que cet Auteur de l'Offre percevra une indemnité calculée, soit sur le prix d'adjudication au marteau, soit correspondant à une somme forfaitaire.
Si une offre d'achat irrévocable pour un lot est reçue par la Maison de vente avant la vente, il sera mentionné au catalogue de vente que le lot fait l'objet d'une enchère irrévocable. Si une offre d'achat irrévocable est reçue après l'impression du catalogue de vente, la Maison de vente annoncera dans la salle de vente, au moment de la mise aux enchères du lot, que ce dernier fait l'objet d'une enchère irrévocable.
Tout tiers qui vous conseillerait sur l'achat d'un lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable est tenu de vous divulguer, l'existence de ses intérêts financiers sur ce lot. Si un tiers vous conseille sur l'achat d'un lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable, vous devez exiger qu'il vous divulgue s'il a ou non des intérêts financiers sur le lot.
Toute personne qui s'apprête à enchérir sur le lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable, qui détient une communauté d'intérêt directe ou indirecte, permanente ou ponctuelle, avec l'Auteur de l'Offre, et qui aurait convenu avec ce dernier d'une entente financière de nature à entraver les enchères est susceptible de sanction pénale conformément aux dispositions de l'article 313-6 du Code pénal qui dispose que : « Le fait, dans une adjudication publique, par dons, promesses, ententes ou tout autre moyen frauduleux, d'écarter un enchérisseur ou de limiter les enchères ou les soumissions, est puni de six mois d'emprisonnement et de 22 500 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait d'accepter de tels dons ou promesses. Est puni des mêmes peines : 1° Le fait, dans une adjudication publique, d'entraver ou de troubler la liberté des enchères ou des soumissions, par violences, voies de fait ou menaces ; 2° Le fait de procéder ou de participer, après une adjudication publique, à une remise aux enchères sans le concours de l'officier ministériel ou du courtier de marchandises assermenté compétent ou d'un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques déclaré. La tentative des infractions prévues au présent article est punie des mêmes peines».

CAUTION
MILLON se réserve le droit de demander le dépôt d'une caution aux enchérisseurs lors de leur inscription.

Cette caution sera automatiquement prélevée faute de règlement par l'adjudicataire dans un délai de 15 jours suivant la vente (date facture).

ENCHERES VIA LES PLATEFORMES DIGITALES
MILLON ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre dysfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur.
En cas d'enchères intervenant entre le coup de marteau et l'adjudication (prononcé du mot «adjugé» pour les ventes aux enchères en direct), le commissaire-priseur reprendra les enchères.
Dans le cadre des ventes aux enchère en direct, c'est-à-dire simultanément en salle et en ligne, priorité sera donnée à l'enchère portée dans la salle de vente en cas d'enchères simultanées.

PALIERS D'ENCHERES
Les paliers d'enchères - ou incréments - sont laissés à la discrétion du Commissaire-Priseur en charge de la vente. Si le montant des enchères proposées - soit physiquement, par téléphone, par ordre d'achat ferme, en live ou par « ordre secret » déposés sur des plate-formes-relais partenaires -, est jugé insuffisant, incohérent avec le montant de la précédente enchère ou de nature à perturber la bonne tenue, l'équité et le rythme de la vente, le commissaire-priseur peut décider de ne pas les prendre en compte.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ACHETEUR
L'acheteur paiera à MILLON, en sus du prix d'adjudication ou prix marteau par lot, une commission d'adjudication dégressive :

- La tranche inférieure à 1 500 € : 27,5 % HT (soit 33% TTC *)
- 25 % HT soit 30 % TTC de 1501€ à 500 000€
- 20,83 % HT (soit 25% TTC *) de 500 001 € à 1 500 000 €
- 16,66 % HT (soit 20% TTC *) au-delà de 1 500 001 €

*Taux de TVA en vigueur : 20%
Prix global = prix d'adjudication (prix au marteau)
+ commission d'adjudication

En outre :
- pour les lots acquis via la plateforme Interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme interencheres).
- pour les lots acquis via la plateforme Drouotlive.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 1,5% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme Drouotlive.com).
- pour les lots acquis via la plateforme Invaluable.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme Invaluable.com).

ENLÈVEMENT DES ACHATS, ASSURANCE, MAGASINAGE ET TRANSPORT
MILLON ne remettra les lots vendus à l'adjudicataire qu'après encaissement de l'intégralité du prix global. Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer les lots dès leur adjudication puisque dès ce moment, les risques de perte, vol, dégradations ou autres sont sous son entière responsabilité. MILLON décline toute responsabilité quant aux dommages eux-mêmes ou à la défaillance de l'adjudicataire de couvrir ses risques contre ces dommages. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement rapide de leurs lots. Aucune indemnité ne sera due notamment pour les dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les lots. Les socles sont des socles de présentation et ne font pas partie intégrante de l'œuvre.

RETRAIT DIFFÉRÉ DES ACHATS ET STOCKAGE :
MILLON assurera la gratuité du stockage pendant 45 jours après la vente. Passé ce délai, des frais de stockage et de transfert de nos locaux vers notre garde-meuble au 116 bd Louis Armand - 93330 Neuilly sur Marne, vous seront facturés à raison de :

- 10 € HT/Lot/semaine révolue pour un volume supérieur à 1 M3
- 7 € HT/Lot/semaine révolue pour un volume inférieur à 1 M3
- 5 € HT/Lot/semaine révolue pour un stockage « tenant dans le creux de la main ».

Ces conditions et frais ne concernent pas les lots déposés au magasinage de l'Hôtel Drouot dont le coût dépend de l'Hôtel Drouot lui-même (cf. Paragraphe Ventes et stockage à Drouot)

Rappel important :
Concernant les ventes dites « des Aubaines » réalisées dans notre garde-meuble, la gratuité n'excédera pas 15 jours.

Concernant les ventes en Salle VV, (3 rue Rossini 75009 PARIS) :
Nous informons notre aimable clientèle que les meubles, tapis et objets volumineux seront transférés dans notre entrepôt garde-meuble à Neuilly sur Marne (adresse ci-dessus) et à la disposition des acquéreurs après complet règlement du bordereau.

DEMANDES DE TRANSFERT POUR RETRAIT HORS DU LIEU DE STOCKAGE APRES-VENTE :
Toute demande de transfert de lots entre nos adresses parisiennes et/ou notre garde-meuble de sera facturé en sus du bordereau d'achat initial :
- 15 € HT par lot de petit gabarit et n'excédant pas 5 objets.
- 40 € HT par bordereau n'excédant pas 5 achats et jusqu'à 1 M3.

Pour un volume d'achats supérieur, toute demande de transfert ne pourrait être effectuée qu'après acceptation d'un devis.

Les meubles sont exclus des lots dits « transférables par navette » mais pourront faire l'objet de devis de livraison.

Si les lots transférés ne sont pas réclamés au-delà de 7 jours après leur enregistrement dans les locaux de destination, ils seront renvoyés vers notre garde-meuble sans possibilité de remboursement et les délais de gratuité de stockage reprendront à compter du jour de la vente.

Un stockage longue durée peut être négocié avec nos équipes (116@millon.com) :

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Stéphane BOUSQUET
116, Bd Louis Armand, 93330 Neuilly-sur-Marne
116@millon.com
Aucune livraison ni aucun enlèvement des lots ne pourront intervenir sans le règlement complet des frais de mise à disposition et de stockage.

VENTES ET STOCKAGE A L'HOTEL DROUOT
Dans le cadre des ventes ayant lieu à l'Hôtel Drouot, les meubles, tapis et objets volumineux ou fragiles seront stockés au service Magasinage de l'Hôtel Drouot.
L'accès se fait par le 6bis rue Rossini – 75009 Paris et est ouvert du lundi au samedi de 9h à 10h et de 13h à 18h.
Le service Magasinage de l'Hôtel Drouot est un service indépendant de la maison MILLON. Ce service est payant, et les frais sont à la charge de l'acquéreur (renseignements : magasinage@drouot.com)

IMPORTATION TEMPORAIRE
Les acquéreurs des lots indiqués par * devront s'acquitter, en sus des frais de vente, de la TVA à l'import (5,5 % du prix d'adjudication, 20% pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples).

LA SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS
La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative.
L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot visé par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution. Si notre Société est sollicitée par l'acheteur ou son représentant, pour faire ces demandes de sortie du territoire, l'ensemble des frais engagés sera à la charge totale du demandeur. Cette opération ne sera qu'un service rendu par MILLON. Les formalités d'exportation (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois.

EXPORTATION APRÈS LA VENTE
La TVA collectée au titre des frais de vente ou celle collectée au titre d'une importation temporaire du lot, peut être remboursée à l'adjudicataire dans les délais légaux sur présentation des documents qui justifient l'exportation du lot acheté.

PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS
L'État français dispose, dans certains cas définis par la loi, d'un droit de préemption des œuvres vendues aux enchères publiques. Dans ce cas, l'État français se substitue au dernier enchérisseur sous réserve que la déclaration de préemption formulée par le représentant de l'état dans la salle de vente, soit confirmée dans un délai de quinze jours à compter de la vente. MILLON ne pourra être tenu responsable des décisions de préemptions de l'État français.

RESPONSABILITÉ DES ENCHERISSEURS
En portant une enchère sur un lot par une quelconque des modalités de transmission proposées par MILLON, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication de ce lot, augmenté de la commission d'adjudication et de tous droits ou taxes exigibles. Les enchérisseurs sont réputés agir en leur nom et pour leur propre compte, sauf convention contraire préalable à la vente et passée par écrit avec MILLON.
Sous réserve de la décision du commissaire-priseur habilité et sous réserve que l'enchère finale soit supérieure ou égale au prix de réserve, le dernier enchérisseur deviendra l'acheteur, le coup de marteau et le prononcé du mot « adjugé » matérialisera l'acceptation de la dernière enchère et la formation du contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur. Les lots adjugés seront sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire En cas de contestation de la part d'un tiers, MILLON pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause et de son règlement.

PAIEMENT DU PRIX GLOBAL
MILLON précise et rappelle que la vente aux enchères publiques est faite au comptant et que l'adjudicataire devra immédiatement s'acquitter du règlement total de son achat et cela indépendamment de son souhait qui serait de sortir son lot du territoire français (voir « La sortie du territoire français »).

Le règlement pourra être effectué comme suit :
- en espèces dans la limite de 1 000 euros pour les résidents français /15 000€ pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation d'un justificatif) ;
- par chèque bancaire ou postal avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité (la délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés) ;
- par carte bancaire Visa ou Master Card ;
- par paiement en ligne : https://www.millon.com/paiement-en-ligne ;
- par virement bancaire en euros aux coordonnées comme suit :

DOMICILIATION:
NEUFLIZE OBC
3, avenue Hoche - 75008 Paris
IBAN FR76 3078 8009 0002 0609 7000 469
BIC NSMBFRPPXXX

Pour les adjudicataires ayant enchéri via la plateforme Interencheres.com, MILLON prélèvera directement sur ce site le prix global du bordereau d'adjudication dans les 48 heures suivant la fin de la vente.

RETARD DE PAIEMENT
Au-delà de 30 jours (date facture), tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. MILLON est abonné au service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), S.A ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun (RCS Paris 437 868 425).
Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de MILLON ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS
Pour toute information complémentaire, merci de consulter la politique de protection des données de TEMIS : https://temis.auction/statics/politique-protection-dp-temis.pdf

DÉFAUT DE PAIEMENT
En cas de défaut de paiement, si la vente est annulée ou l'œuvre est revendue sur réitération des enchères dans les conditions de l'article L321-14 du Code de commerce, l'adjudicataire défaillant devra payer à MILLON une indemnité forfaitaire correspondant (i) au montant des frais acheteur et (ii) à 40 € de frais de recouvrement, à titre de réparation du préjudice subi, sans préjudice de dommages-intérêts supplémentaires dus au vendeur.
MILLON se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant ou à encaisser les chèques de caution.

EXPÉdition DES ACHATS
Nous informons notre clientèle que MILLON ne prend en charge aucune expédition des biens à l'issue des ventes. Pour toute demande d'envoi, MILLON recommande de faire appel à son transporteur partenaire (THE PACKENGERS - hello@thepackengers.com) ou à tout autre transporteur au choix de la clientèle.
En tout état de cause, l'expédition du lot, la manutention et le magasinage de celui-ci lors du transport n'engagent pas la responsabilité de MILLON.
Si MILLON accepte de s'occuper de l'expédition d'un bien à titre exceptionnel, sa responsabilité ne pourra être mise en cause en cas de perte, de vol ou d'accidents qui reste à la charge de l'acheteur. De plus, cette expédition ne sera effectuée qu'à réception d'une lettre déchargeant MILLON de sa responsabilité dans le devenir de l'objet expédié, et sera à la charge financière exclusive de l'acheteur.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
La vente d'un lot n'emporte pas cession des droits de reproduction ou de représentation dont il constitue le cas échéant le support matériel.

Conditions of sale

As part of our auction activities, our auction house could collect personal data concerning the seller and the buyer. They have the right to access, rectify and object to their personal data by contacting our auction house directly. Our OVV may use this personal data in order to meet its legal obligations, and, unless opposed by the persons concerned, for the purposes of its activity (commercial and marketing operations). These data may also be communicated to the competent authorities.
These general conditions of sale and everything pertaining to them are governed exclusively by French law. Buyers and their representatives accept that any legal action will be taken within the jurisdiction of French courts (Paris). The various provisions contained in these general conditions of sale are independent of each other. If any one of them is declared invalid, there is no effect on the validity of the others. Participating in this auction implies the agreement with all the conditions set out below by all buyers and their representatives. Payment is due immediately at the end of the sale, payable in euros. A currency conversion system may be provided during the sale. The corresponding foreign currency value provided is merely informative.

DEFINITIONS AND GUARANTEES
Descriptions appearing in the catalogue are provided by MILLON and the Sale Experts and are subject to corrections, notifications and declarations made at the moment the lot is presented and noted in the record of the sale. Dimensions, colours in reproductions and information on the condition of an object are given for information purposes only. All information relating to incidents, accidents, restoration and conservation measures relating to a lot is given to facilitate inspection by the potential buyer and remains completely open to their interpretation. This means that all lots are sold as seen at the moment the hammer falls, including the possible faults and imperfections. An exhibition before the sale is made providing the potential buyers the opportunity to examine the presented lots. Therefore, no claims will be accepted after the hammer has fallen. For lots appearing in the sale catalogue which the lower estimated price is over 2,000 euros, a condition report of the preservation status will be issued free of charge upon request. The information contained at this rapport is merely informative and MILLON and the Sale Experts can in no way be held liable for it. In the case of a dispute at the sale, i.e. two or more buyers have simultaneously made an identical bid for the same lot, either aloud or by signal, and both claim the lot at the same time when the hammer falls, the lot will be re-submitted for auction at the price offered by the bidders and everyone at the room will be permitted to bid once again.

- According to article L321-17 of the French Commercial Code, the statute of limitations of any civil liability actions brought in connection with voluntary sales are limited to five years from the date of the auction.
- Only French law is applicable to this sale. Only the French courts are competent to hear any dispute relating to this sale.

The lots marked with * include elements of elephant ivory and its sale is possible because the ivory is dated prior to 3/3/1947.
The buyer who wishes to export the object outside the EU will have to obtain from the DRIEE an export permit on their own. This is the buyer's responsibility.

TELEPHONE BIDDING
The telephone bids are a free service provided by MILLON. In this regard, our company accepts no liability for a break in the telephone connection, a failure to connect or a delayed connection. Although MILLON accepts telephone bidding requests until the end of the pre-sale exhibition, it cannot be held liable for mistakes or omissions related to telephone bidding orders.
We inform our customers that telephone conversations during telephone auctions at the Hotel Drouot are likely to be recorded.

Irrevocable bid :
A party can provide Millon with an irrevocable bid, which is a definitive, firm, irrevocable and unconditioned instruction to execute this party's bid during the auction up to a provided amount, regardless of the existence of other bids. The irrevocable bidder, who may bid in excess of the irrevocable bid, will be compensated based on the final hammer price in the event he or she is not the successful bidder.
If the irrevocable bid is not secured until after the printing of the auction catalogue, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is an irrevocable bid on the lot, on other cases i twill be indicated in the catalogue entry of the lot.
If the irrevocable bidder is advising anyone with respect to the lot, Sotheby's requires the irrevocable bidder to disclose his or her financial interest in the lot. If an agent is advising you or bidding on your behalf with respect to a lot identified as being subject to an irrevocable bid, you should request that the agent disclose whether or not he or she has a financial interest in the lot (cv.Art 313-6 French Penal Code).
Any person who is about to bid on the work and who has a direct or indirect, permanent or occasional community of interest with the irrevocable bidder, and who would enter into a financial agreement that could hinder the auction, would be exposed to penal sanctions as stated in Art.313-6 of the French Penal Code : "The fact, in a public auction, of excluding a bidder or limiting bids or tenders by means of gifts, promises, agreements or any other fraudulent means, is punishable by six months' imprisonment and a fine of 22,500 euros. The same penalties shall apply to the acceptance of such gifts or promises.
The same penalties shall apply to:
1° The fact, in a public auction, of hindering or disturbing the freedom of bids or tenders, by violence, assault or threats;
2° Proceeding or participating, after a public auction, in a re-auction without the assistance of the competent ministerial officer or sworn goods broker or of a declared operator of voluntary sales of furniture by public auction.
Attempts to commit the offences provided for in this article shall be punishable by the same penalties".

CAUTION
MILLION reserves the right to ask for a deposit from bidders at the time of registration.
This deposit will be automatically deducted in the absence of payment by the winning bidder within 15 days after the sale (invoice date).

LIVE BIDDING BY ELECTRONIC PLATFORMS:
Millon cannot be held responsible for the interruption or any other malfunction of any Live service during the sale that could inhibit a buyer from bidding via any electronic platform offering the Live service. The interruption of a Live auction service during the sale is not necessarily justification for the auctioneer to stop the auction.

BIDDING LEVELS
Bidding increments are left to the discretion of the auctioneer in charge of the sale. If the amount of the bids proposed - either physically, by telephone, by firm purchase order, live or by "secret order" deposited on partner relay platforms - is deemed insufficient, inconsistent with the amount of the previous bid or likely to disrupt the proper conduct, fairness and pace of the sale, the auctioneer may decide not to take them into account.

FEES FOR THE BUYER
Expenses for which the buyer is responsible the buyer will pay MILLON, in addition to the sale price or hammer price, a commission of:
27,5 % excl.VAT, or 33 % incl.VAT under 1500 €
25 % excl.VAT, or 30 % incl.VAT from 1501 to 500.000 €
20,83 % excl.VAT, or 25 % incl.VAT from 500.001 to 1.500.000 €
16,67 % excl.VAT beyond
Current VAT rate: 20%
Total price = sale price (hammer price) + sale's commission
In addition,
- for lots acquired via Interencheres.com, the buyer's fees are increased by 3% pre-tax of the auction price (see Terms and Conditions of Interencheres.com).
- for the lots acquired via the Drouotonline.com platform, the buyer's fees are increased by an additional 1.5% pre-tax of the auction price (see CGV of the Drouotlive.com platform).
- for the lots acquired via Invaluable.com, the buyers's fees are increased by 3% pre-tax of the auction price (see Terms and Conditions of Invaluable.com).

COLLECTION AND WITHDRAWAL OF PURCHASES, INSURANCE, STORAGE AND TRANSPORT
MILLON will only release the sold lots to the buyer after the complete bill settlement (payment of the invoice including all additional fees). It is up to the successful bidder to insure lots as soon as those are awarded, from that moment, any loss, theft, damage and/or other risks are under their entire responsability. MILLON declines all responsibility for the damage itself or for the failure of the successful bidder to cover its risks against such damage. The successful buyers are invited to collect their lots as soon as possible. No compensation will be due in particular for any damage of the frames and glasses covering the lots. The pedestals are presentation pedestals and are not an integral part of the piece.

COSTS OF DELAYED WITHDRAWAL OF PURCHASES AND STORAGE COSTS FOR MILLON'S WAREHOUSE (excluding Drouot*) :
Millon gives you 45 days free storage after the sale. After this period, storage and transfer fees from our offices to our warehouse at 116 bd Louis Armand - 93330 Neuilly sur Marne, will be charged as it follows:

10 € pre-tax per lot and per week completed for storage superior to 1 M3
7 € pre-tax per lot and per week completed for storage less than 1 M3
5 € pre-tax per lot and per week completed for storage that "fit in the palm of your hand"

Important reminder: Concerning the sales known as "Aubaines" carried out in our furniture storehouse, the free storage will not exceed 15 days.

AUCTIONS IN OUR Salle VV (auctionroom located 3 rue Rossini, 75009 Paris) :
We inform our kind customers that furniture, carpets and voluminous objects will be transferred to our storage warehouse called "116" in Neuilly sur Marne (Cf. Storage in our Warehouse), available to buyers after full payment of the invoice.

SPECIAL SHUTTLE TRANSFER:
For any special shuttle transfer request of your lots between our Parisian offices or to/from our warehouse, the initial invoice will be increased as follows:
- 15 € pre-tax per small lot and not exceeding 5 objects.
- 40 € pre-tax per maximum per invoice not exceeding 5 purchases and up to 1 M3.
For a higher volume of purchases, any transfer request could be carried out only after acceptance of a quote.
Furniture is not included in the "shuttle transferable" lots but may be subject to a delivery quote.
If the transferred lots are not claimed beyond 7 days after their registration at the office of destination, they will be sent back to our warehouse without possibility of refund and the free storage periods will restart from the day of the sale.

- A personalized rate for long-term storage can be negotiated with a member of or MILLION

FOR ALL INFORMATION
Stéphane BOUSQUET
116, boulevard Louis Armand,
93330 Neuilly-sur-Marne
116@MILLON.com

No shipping or removal of the lot will be possible without the complete settlement of the total costs of storage, handling and transfers.

These fees do not apply to the lots deposited at the Hotel Drouot's warehouse, which depend on the Hôtel Drouot itself (magasinage@drouot.com).

SALES AND STORAGE AT THE HOTEL DROUOT
For auctions taking place at the Hôtel Drouot, furniture, carpets and bulky or fragile items will be stored in the storage department of the Hôtel Drouot.
Access is via 6bis rue Rossini - 75009 Paris and is open from Monday to Friday from 9am to 10am and from 1pm to 6pm.
The storage service of the Hôtel Drouot is an independent service of MILON. This service is not free, and the costs are to be paid by the buyer (information : magasinage@drouot.com)

TEMPORARY IMPORT
Purchasers of lots marked with * must pay any duties and taxes in respect of a temporary importation in addition to sale fees and VAT (5,5 % of the hammer price, 20% for jewellery and watches, motorcars, wines and spirits and multiples).

EXPORT FROM FRANCE
The exportation of a lot from France may require a licence. Obtaining the relevant document is the successful bidder's reponsability. The authorities delay or refusal to issue an export licence is not a justification for the cancellation of the sale, delayed payment or voiding of the transaction. If our company is requested by the buyer or his/her representative to make the export request, all costs incurred will be borne to the buyer. The export formalities (applications for a certificate for a cultural good, export licence) of the subjected lots are the responsibility of the purchaser and may require a delay of 2 to 3 months.

EXPORT FOLLOWING THE SALE
The VAT paid as part of the sale expenses or the amount paid in connection with the temporary import of the lot, may be refunded to the buyer within the legally stipulated period upon presentation of documents proving that the lot purchased has been exported.

PRE-EMPTION BY THE FRENCH STATE
In certain circumstances defined by the law, the French State has right of pre-emption for works sold by public auction. In this case, the French State substitutes itself for the last bidder provided that the declaration of pre-emption made by the State's representative in the auction room is confirmed within fifteen days of the sale. MILLON cannot be held responsible for the French State's pre-emption decisions.

BIDDERS' LIABILITY
By bidding on a lot through any of the transmission platforms proposed by MILLON, the bidders assume personal responsibility for paying the auction price of this lot, increased by the auction fees and any duties or taxes due. Bidders are deemed to act in their own name and for their own account, unless otherwise agreed prior to the sale and in writing with MILLON.
Subject to the decision of the authorised auctioneer and provided that the final bid is greater than or equal to the reserve price, the last bidder shall become the purchaser, the hammer blow and the pronouncement of the word "sold" shall materialise the acceptance of the last bid and the formation of the contract of sale between the seller and the purchaser. In the event of a dispute by a third party, MILLON may hold the bidder solely responsible for the bid in question and its payment.

COLLECTION OF PURCHASES, INSURANCE, WAREHOUSING AND TRANSPORT
MILLON will only hand over lots sold to the buyer after cleared settlement of the total price. It is the buyer's responsibility to insure lots immediately upon purchase from that moment the hammer falls, and he/she is the only responsible for loss, theft, damage and other risks. MILLON declines any liability for any damage or for the failure of the buyer to cover damage risks. Buyers are invited to collect their lots as soon as possible.

PAYMENT OF THE TOTAL PRICE
MILLON specifies and reminds that the public auction is a cash sale and that the successful bidder must immediately pay the total amount of his purchase, regardless of his wish to take his lot out of French territory (see "Leaving French territory").
Payment can be made as follows:
- in cash within the limit of 1,000 euros for French residents/15,000€ for those who have their tax residence abroad (presentation of proof required);
- by bank or postal check with mandatory presentation of a valid identity document (delivery will be possible only twenty days after payment. Foreign checks are not accepted);
- by Visa or Master Card in our desk offices;
- by online payment: https://www.millon.com/paiement-en-ligne
- by bank transfer in euros to the following address:

DIRECT DEBIT:
NEUFLIZE OBC
3, avenue Hoche - 75008 Paris
IBAN FR76 3078 8009 0002 0609 7000 469
BIC NSMBFRPPXXX

For the successful bidders who bid via Interencheres.com, MILLON will collect directly on this site the total price of the auction slip within 48 hours after the end of the sale.

LATE PAYMENT
Beyond 30 days (from the date of your invoice), every late payment will incur the late payment penalties equal to 3 times the legal interest rate as well as a fixed indemnity for recovery costs of 40 euros. MILLON Auction House is subscribed to the TEMIS service which allows us to consult and update the File of restrictions of access to auctions ("TEMIS File") implemented by the company Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM) S.A., with registered office at 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris (RCS Paris 437 868 425). Any auction slip that remains unpaid to MILLON or that is overdue for payment is likely to be registered in the TEMIS file. For further information, please consult the TEMIS data protection policy: https://temis.auction/statics/politique-protection-dp-temis.pdf
NON-PAYMENT
In the event of non-payment, if the sale is cancelled or the object is resold upon re-bidding under the conditions of Article L321-14 of the French Commercial Code, the defaulting bidder shall pay MILLON a lump-sum indemnity corresponding to (i) the amount of the buyer's costs and (ii) €40 in collection costs, as compensation for the loss suffered, without prejudice to additional damages due to the seller. MILLON also reserves the right to proceed to any compensation with the sums due by the defaulting purchaser or to cash the deposit checks.

SHIPPING OF PURCHASES
We inform our customers that MILLON does not take charge of any shipment of goods after the sales. For any shipment request, MILLON recommends using its partner carrier (THE PACKENGERS - hello@thepackengers.com) or any other carrier of the customer's choice.
In any event, MILLON shall not be held liable for the shipment of the lot, its handling and storage during transport.
If MILLON agrees to take care of the shipment of a good on an exceptional basis, its liability may not be called into question in the event of loss, theft or accidents, which remains the responsibility of the purchaser. Moreover, this shipment shall only be carried out upon receipt of a letter releasing MILLON from its responsibility for the fate of the item shipped, and shall be at the exclusive financial expense of the purchaser.

INTELLECTUAL PROPERTY
The sale of a lot does not entail the transfer of reproduction or representation rights for which it constitutes the material support, if applicable.

Graphisme : Delphine Cormier Casalis

Impression : Corlet

Millon – Svv Agrément n°2002-379
Habilités à diriger les ventes :
Alexandre Millon, Nathalie Mangeot,
Mayeul de La Hamayde

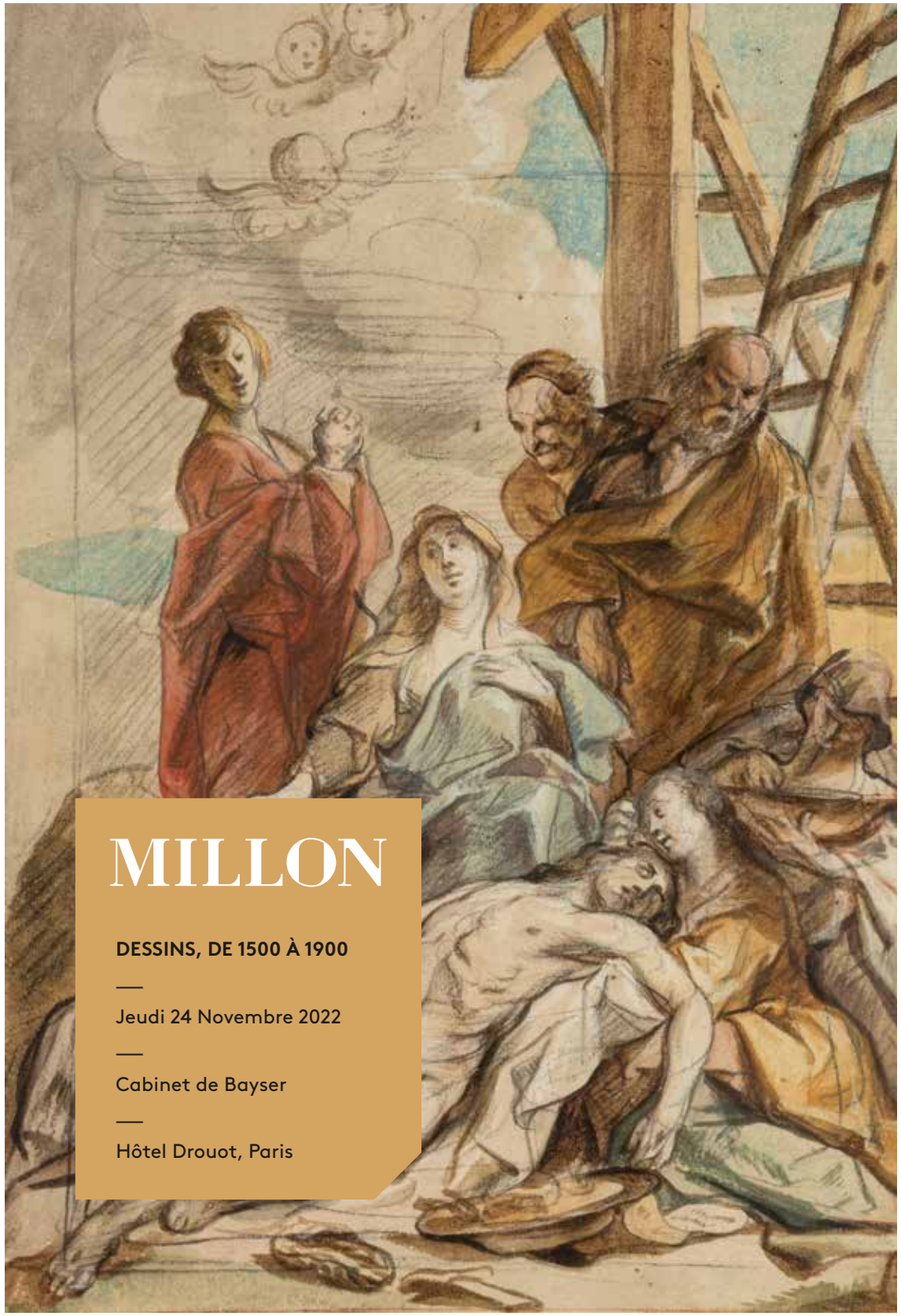

MILLON

DESSINS, DE 1500 À 1900

—

Jeudi 24 Novembre 2022

—

Cabinet de Bayser

—

Hôtel Drouot, Paris

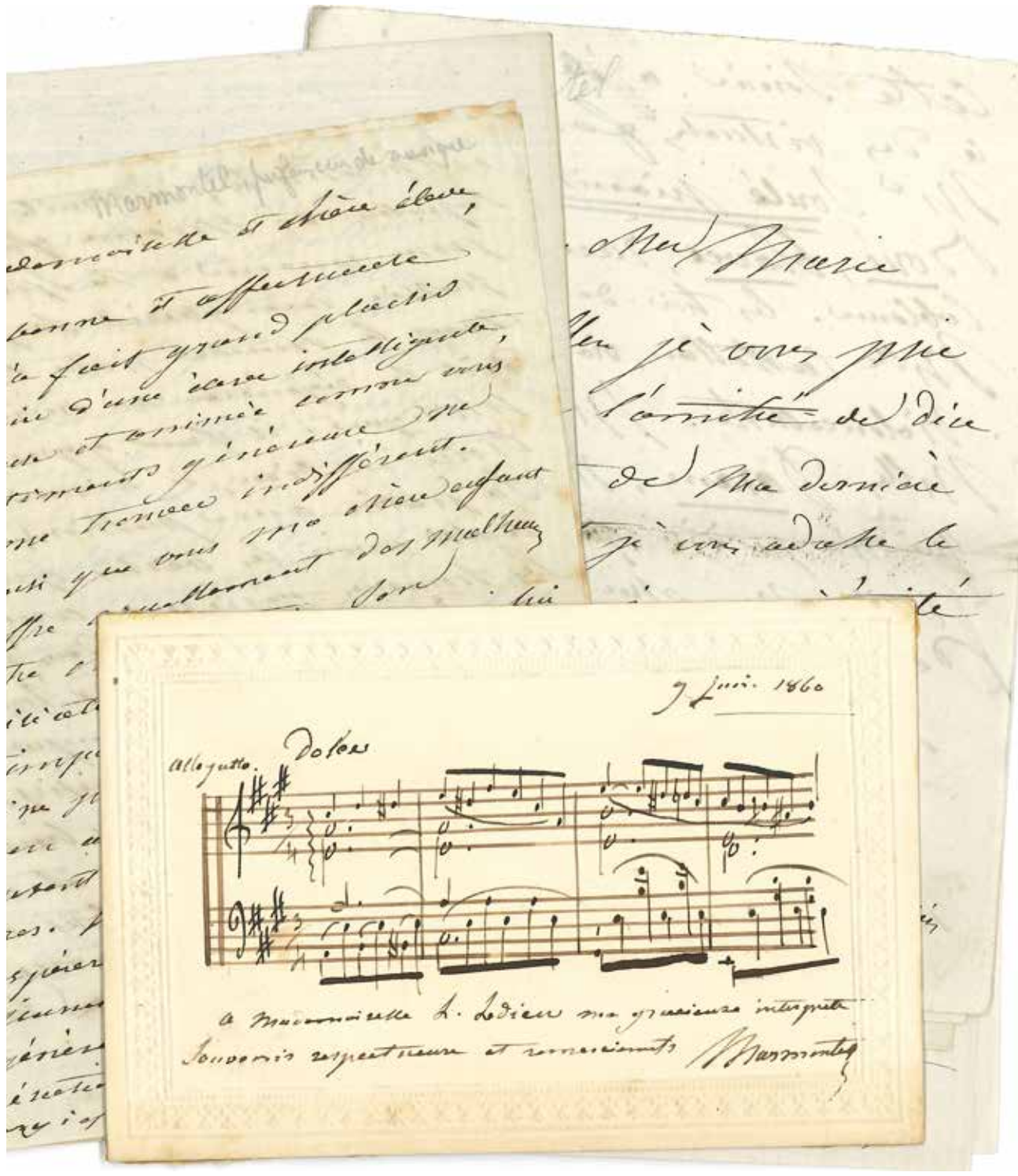

MILLON 1978
Maison de ventes aux enchères

PIERRE SOULAGES, L'ART DE LA GRAVURE #3

Eaux-fortes, lithographies, sérigraphies

Vente en préparation, février 2023

Découvrez
les records
de la vente Pierre
Soulages #2

Estimations de vos œuvres
Brune Dumoncel d'Argence
01 87 03 04 71
bdumoncel@millon.com

MILLON 1978
Maison de ventes aux enchères

LIVRES & AUTOGRAPHES

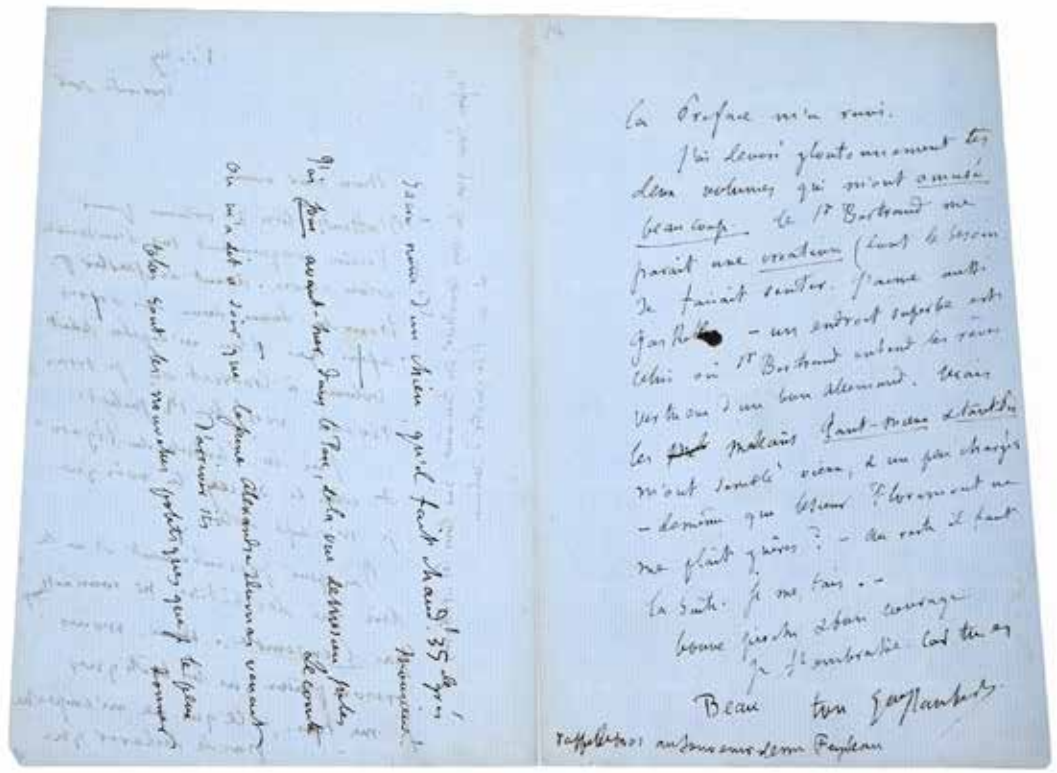

FLAUBERT Gustave, (1821-1880) L.A.S. «Gus. Flaubert», Vichy, [24 juin 1863 adressée à son ami Ernest FEYDEAU (1821-1873)

Vente en préparation, Février 2022

Pour tout renseignement ou demande d'estimation : rbeot@millon.com

LETTRES
& MANUSCRITS

jeudi 1er décembre 2022

14 h

MILLON
T +33 (0)7 86 86 06 56

Nom et prénom / Name and first name .....

.....

Adresse / Address .....

C.P ..... Ville .....

Télephone(s) .....

Email .....

RIB .....

Signature .....

ORDRES D'ACHAT

☐ ORDRES D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

☐ ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE –
TELEPHONE BID FORM
rbeot@millon.com

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un relevé d'identité bancaire et une copie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité,...) ou un extrait d'immatriculation au R.C.S. Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'enregistrer à mon nom les ordres d'achats ci-dessus aux limites indiquées en Euros. Ces ordres seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des enchères portées lors de la vente.

Please sign and attach this form to a document indicating the bidder's bank details (IBAN number or swift account number) and photocopy of the bidder's government issued identitycard. (Companies may send a photocopy of their registration number). I Have read the terms of sale, and grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros.

Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'acquérir pour mon compte personnel, aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous (les limites ne comprenant pas les frais).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros (these limits do not include buyer's premium and taxes).

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN € / TOP LIMITS OF BID €

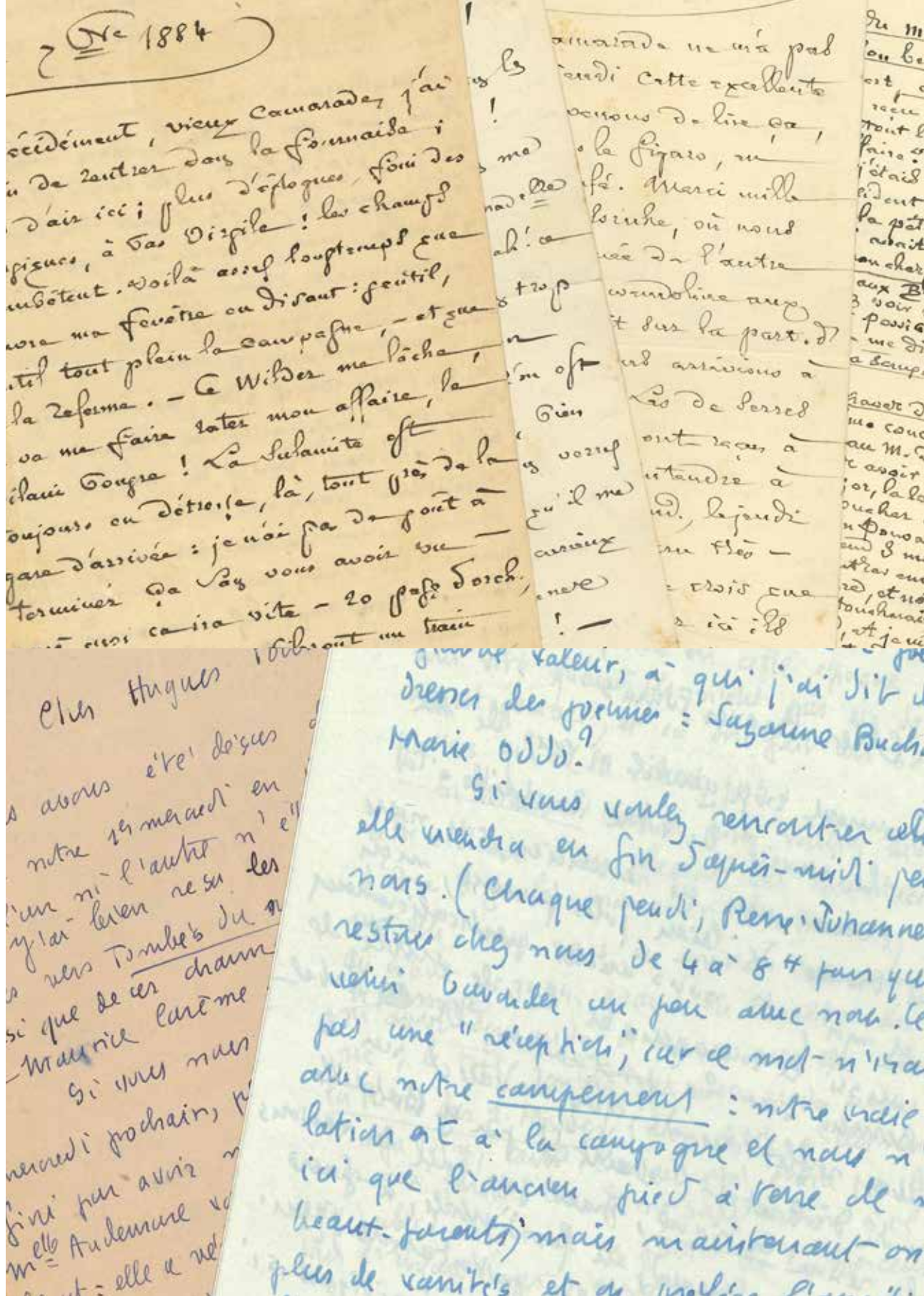

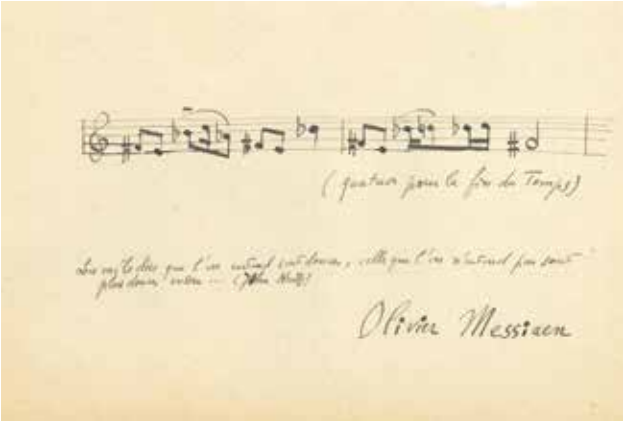

www.millon.com